HISTOIRE

DES DUCS

DE BOURGOGNE.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE N.-J. GREGOIR,
Rue au Lin, N° 20.

Digitized by Google

LE DUC ARNOULD.

Digitized by Google

HISTOIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DES DUCS

DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS,

1364-1477.

PAR M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE;

Scribitur ad narrandum, non ad probandum.
QUINTILIEN.

ENRICHIE DE NOTES

PAR

M. MARCHAL,

CONSERVATEUR DE L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE DE BOURGOGNE, CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

TOME VIII.

BRUXELLES.

N.-J. GREGOIR, V. WOUTERS ET Cie, ÉDITEURS,

RUE AU LIN, N° 20, PRÈS DE LA PLACE St-GÉRY.

1839.

Digitized by Google

HISTOIRE

DES DUCS

DE BOURGOGNE.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1470 — 1472.

LIVRE TROISIÈME.

SOMMAIRE.

Message du Duc à Calais. — Défense de commercer avec la Bourgogne. — Traité du roi avec le prince de Galles. — Notables assemblés à Tours. — Discordes entre le roi et le Duc. — Le bâtard Baudouin se retire en France. — Lettres de Jean de Chassa contre le Duc. — Prise de Saint-Quentin. — Prise d'Amiens. — Forces du Duc. — Duplicité du connétable. — Succès du Duc. — Trève entre le roi et le Duc. — Le roi Édouard recouvre son royaume. — Négociations du roi et de son frère. — Lettres du vicomte de Narbonne au roi. — Projets des princes contre le roi. — Négociations entre le roi et le Duc. — État des affaires. — Mort du duc de Guyenne.

Les premières nouvelles d'Angleterre, qui arrivèrent par le bruit public au duc de Bourgogne, portaient que le roi Édouard avait été tué[1]. Il n'en fut pas d'abord très-ému. La victoire du comte de Warwick, qui donnait au roi de France l'alliance de l'Angleterre, était la seule chose qui lui causât quelque courroux. Au fond du cœur, il avait toujours gardé affection pour la maison de Lan-

1 Comines. — Chatelain.

castre, d'où était sortie sa mère. C'était bien malgré lui, et seulement pour mettre obstacle aux projets du roi, qu'il était devenu beau-frère d'Édouard d'York. Il parla donc avec patience de l'instabilité des choses humaines, de l'imprudence du roi Édouard, qui n'avait écouté aucun de ses avis. « Il s'est perdu lui-même, disait-» il, et n'a rien fait de ce que je lui ai conseillé : c'est pour moi » un grand chagrin, mais je n'en suis pas moins le duc de Bour-» gogne. » Puis il songeait comment il pourrait ôter au comte de Warwick le pouvoir qu'il avait sur l'Angleterre et sur la maison de Lancastre, et pensait avec plaisir qu'il pourrait s'aider des ducs d'Exeter et de Somerset. Ils avaient long-temps reçu asile et secours à la cour de son père, et ils étaient fort ses amis.

Mais lorsque le sire de la Gruythuyse lui eut appris que le roi Édouard était sauvé et fugitif en Hollande, le Duc se trouva d'autant plus embarrassé qu'il n'en pouvait rien faire paraître, et que son honneur lui commandait d'accueillir hautement et de secourir de tout son pouvoir le roi son beau-frère. Ce qui pressait le plus était de savoir s'il aurait la guerre à soutenir tout de suite, et s'il serait à la fois attaqué par le roi Louis et par une armée que les Anglais pourraient envoyer à Calais. Déjà la garnison commençait à faire des courses dans le pays de Bourgogne. Le Duc ordonna qu'on saisît les marchandises appartenant aux Anglais qui se trouvaient à Gravelines, et envoya le sire Philippe de Comines[1] au lieutenant de Calais, pour s'informer des moyens de maintenir la paix. La campagne était déjà couverte de pillards anglais, et le sire de Comines n'avait d'autre sauf-conduit qu'une bague, au moyen de laquelle sir John Wenloch reconnaissait les messagers que le Duc lui envoyait secrètement; mais nul prince ne se souciait moins des périls où il pouvait mettre ses serviteurs. Le sire de Comines était prudent et avisé, il se hâta d'écrire à sir John Wenloch, et, ayant reçu un passe-port, il arriva à Calais.

Tout y était changé : la garnison, sir John le premier, portaient maintenant un petit bâton noueux en argent sur leur chapeau, et il n'était plus question de la rose blanche. A la première nouvelle de ce qui se passait en Angleterre, ç'avait été l'affaire d'un quart d'heure; d'autant que la ville était pleine de serviteurs du comte de

1 Comines.

Warwick, que, malgré les instances du duc de Bourgogne, sir John Wenloch avait toujours trouvé moyen de garder auprès de lui. Il s'excusa un peu de cette mutation soudaine auprès du sire de Comines. Il lui avait dit naguère des paroles toutes différentes; cette fois il alléguait sa fidélité au comte de Warwick, et sa reconnaissance pour tant de biens qu'il avait reçus de lui. Cependant il fit grand accueil au sire de Comines, et ne se montra point trop contraire au duc de Bourgogne. Les gens de la garnison n'étaient pas si bien disposés : ils savaient que ce prince était le grand ennemi du comte de Warwick, et ne montraient pas grands égards pour son envoyé. On dessina, sur sa porte, la croix blanche de France, l'accompagnant de rimes où l'on célébrait la commune victoire de Warwick et du roi. Les gens du négoce étaient plus furieux encore, parce qu'on avait saisi leurs marchandises. Toutefois le sire de Comines, grâce aux bons avis de sir John Wenloch, dont la conduite était toujours prudente, réussit dans sa commission. Feignant de croire, d'après le premier bruit qui en avait couru, que le roi Édouard était mort, il répéta que les alliances du duc de Bourgogne avaient été conclues avec le roi et le royaume d'Angleterre; qu'il lui importait peu quel roi régnait; que les traités avaient été faits dans l'intérêt du commerce et pour qu'il ne souffrît pas de tous ces changemens; que Londres et les quatre principales villes d'Angleterre s'étaient même portées garant. Toutes ces raisons parurent fort bonnes aux marchands. Il se faisait à Calais un si grand commerce de laines vendues par les Anglais pour la fabrique des draps de Flandre, que ces deux pays étaient fort troublés et appauvris lorsque ce négoce venait à cesser.

Lorsque le Duc sut que les esprits étaient ainsi bien disposés, il envoya le sire de Chiseval[1] avec tout pouvoir de confirmer les anciens traités. Il y attachait tant de prix, que la lettre de créance était écrite de sa main en anglais. Les instructions portaient que le Duc était joyeux et content, comme nature le requérait, de ce que Dieu avait voulu que le roi Henri fût pris et accepté pour roi d'Angleterre; car, étant de la maison de Lancastre, il était un des plus prochains de son sang. Par une lettre à ses chers et grands amis les magistrats et bourgeois de Calais, il leur promettait que ses gens n'entreprendraient rien contre les sujets du roi Henri, et leur

1 Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

demandait de s'opposer à ce qu'une garnison plus nombreuse leur fût envoyée, comme on s'y disposait ; « car, disait-il, s'il survenait dans la ville un plus grand nombre de gens de guerre, il se pourrait, par aventure, que vous n'en fussiez pas maîtres, et ils pourraient entreprendre sur nous et nos pays ; ainsi le cours de la marchandise en serait troublé. » Mais ce qui témoignait encore plus le vif désir que le Duc avait de conserver la paix, c'était la lettre qu'il avait écrite de sa main pour être lue au peuple de Calais :

« O vous, mes amis, il me déplaira s'il faut que, pour défendre mes pays et sujets, j'aie noise et débats avec un peuple et un royaume que j'ai tant aimés, à qui j'ai toujours voulu tant de bien et tant désiré de complaire ; et cela à cause de la volonté d'un seul homme, qui n'a ni le vouloir ni le pouvoir d'être agréable au roi et au royaume, et lorsqu'il n'y a nul sujet de discord entre vous et moi. Je proteste que dans les royales querelles d'Angleterre, dont je me suis toujours excepté par tous les traités, je n'ai eu en vue que de défendre mes États, pays et sujets ; car nulle chose n'est injuste pour se défendre. Ainsi, mes chers voisins, commencez quand vous voudrez ; mais si vous ne pouvez souffrir mon amitié, par saint Georges, lequel grand saint me sait meilleur Anglais, et désirant le bien de votre royaume plus que vous-mêmes et tous autres Anglais, vous et tous ceux qui voudront m'éprouver, connaîtront, avec l'aide de Dieu, de la bénite Vierge Marie, et du glorieux martyr susnommé, si je suis issu du glorieux sang de Lancastre, et s'il m'en est resté quelque chose. C'est ce que je voudrais démontrer plutôt par amitié que par haine. Prenez-moi donc comme vous voudrez, et je serai parfaitement tel que vous aurez choisi. »

L'alliance faite avec le roi Édouard fut donc maintenue avec le roi Henri. La saisie des marchandises fut levée, les bestiaux pillés par la garnison furent payés, et tout demeura comme auparavant. Le crédit des marchands de Londres et de Calais était même si grand, et il était si important de les ménager, que le comte de Warwick, malgré toute sa haine pour le duc de Bourgogne, malgré les promesses qu'il avait faites au roi de France, ne put commencer la guerre. Il envoya quatre mille hommes à Calais ; il ordonna d'attaquer sur-le-champ les Bourguignons : tout fut inutile ; sa volonté et son pouvoir ne prévalurent point sur les intérêts de ce riche commerce.

Mais cet accommodement particulier avec la ville de Calais et les marchands d'Angleterre ne pouvait préserver de la guerre, qui, selon ce que chacun voyait manifestement, allait s'allumer entre la France et la Bourgogne.

Le roi qui avait conduit toute cette affaire d'Angleterre, n'avait garde d'en négliger le profit. Dès que le comte de Warwick eut mis à la voile, il quitta Amboise, et s'envint sur la côte de Normandie pour savoir plus promptement des nouvelles de cette entreprise, qui occupait toutes ses pensées depuis six mois. Cependant, au milieu de son impatience, il continuait à s'occuper de son gouvernement, et de ville en ville, selon sa coutume, il s'en allait, voyant ses affaires par lui-même, s'entretenant avec chacun ; doux et accort pour les gens de moyen état, parfois assez aigre envers les seigneurs et la noblesse. A Avranches, il fit la revue des gentilshommes de sa maison appointés à vingt écus de gage, et les trouvant en mauvais équipage de guerre, il leur fit cadeau à chacun d'une écritoire : « Il faudra me servir de » la plume, leur dit-il, puisque vous ne me voulez servir de vos » armes. »

A Saint-Lô, il fit venir une femme qui, deux ans auparavant, avait la première couru contre les Bretons, s'entretint avec elle, et lui remit vingt écus d'or dans la main.

Un autre jour, une pauvre veuve vint se jeter à ses pieds pour lui dire que les créanciers de son mari ne voulaient pas le laisser enterrer en terre sainte, parce qu'il était mort insolvable. « Bonne » femme, dit le roi, ce n'est pas moi qui ai fait les lois, et n'y puis » donc rien changer. Mais combien devait votre mari ? » et il satisfit les créanciers.

Du moment que le roi sut que M. de Warwick avait heureusement débarqué en Angleterre, il se hâta de revenir en Touraine. Il était temps de mettre à exécution tous les projets qu'il préparait. « Venez me trouver pour me donner vos bons avis sur ce qu'il y a à faire contre monsieur de Bourgogne, et l'empêcher de faire le roi dans le royaume, » écrivit-il au comte de Dammartin ; et comme le comte tardait à arriver, il lui mandait encore :

« Monsieur le grand-maître, je suis étonné que vous ne me fassiez pas réponse touchant les bonnes nouvelles, et j'en suis bien marri. Il me semble que vous n'êtes plus dans la volonté où je vous

laissai touchant Bourgogne ; pour moi, je n'ai pas dans l'imagination un autre paradis que celui-là. J'ai eu ce matin des lettres du sénéchal de Beaucaire que je vous ai envoyées ; nous remédierons bien à tout quand je vous aurai parlé. Je m'en vais lundi à Tours. Je ne vous écris rien de plus, mais j'ai grand'faim de parler à vous, plus que je n'ai jamais eu à aucun confesseur pour le salut de mon âme. — Écrit à Loches, 28 octobre. »

Déjà même il avait retiré au grand-maître une partie des compagnies qui étaient sous ses ordres, et les avait envoyées sur les côtes de Normandie pour s'opposer aux descentes et aux ravages de la marine des Bourguignons [1].

Le roi fit alors écrire à toutes les bonnes villes afin qu'elles eussent à envoyer chacune deux de leurs plus notables bourgeois et des mieux instruits au fait du commerce, pour aviser avec son conseil à ce qu'il y avait à faire au sujet des dommages que la marchandise de France avait soufferts par ordre du duc de Bourgogne. Il fut rendu compte à cette assemblée, que, par lettres du 12 juin, ce prince avait fait saisir les marchandises appartenant aux Français qui pouvaient se trouver dans ses États. Ainsi toutes celles qui avaient été conduites à la grande foire d'Anvers avaient été perdues au grand préjudice des plus notables marchands du royaume. Le duc de Bourgogne avait donné pour motif de cette violation les prises que le comte de Warwick avait faites sur les sujets flamands ; cependant le roi avait offert d'en procurer la restitution ; et d'ailleurs il eût fallu, disait-on, se pourvoir en justice pour obtenir des dommages, et non procéder par voie de fait. On exposait, en outre, comment la chose s'était faite avec tant de promptitude, et si bien par pure volonté, que le sire Jean de Saveuse avait retenu une forte somme sur la vente de ces marchandises, en compensation de biens meubles provenant d'une succession pour laquelle un procès était encore pendant au parlement. Il n'y avait donc plus nulle sûreté à commercer avec les pays du duc de Bourgogne. Le roi, pour le bien du négoce, sans lequel aucun royaume ni province ne pouvait, disait-il, s'entretenir et pourvoir à ses nécessités, et qui est une des principales choses de l'État, devait donc obvier à de si grands inconvéniens.

1 Lettres du roi au grand-maître.

Malgré ces bonnes paroles adressées aux commerçans, ils étaient loin d'avoir dans le royaume autant de pouvoir et d'importance qu'en Angleterre, et ne faisaient pas d'ailleurs un négoce aussi grand et aussi voisin avec la Flandre. L'expédient que le roi adopta, après avoir entendu son conseil et les gens notables des villes, ne ressemblait guère à ce qui venait de se passer entre le Duc et le peuple de Calais. Il fut fait défense absolue à tout marchand, sous peine de confiscation de corps et de biens, d'aller ou d'envoyer dorénavant vendre, acheter, transiger ni marchander, par voie d'échange, commutation ou autrement, personnes interposées ou directement, aucuns blés, vins, draps, épiceries, ou toutes autres denrées et marchandises dans les pays et seigneuries du duc de Bourgogne. La même défense fut faite aux marchands de Bourgogne de trafiquer en France. Il n'y eut d'exception que pour le transit des marchandises envoyées d'une province bourguignonne à une autre. Le Duc, dès qu'il eut connaissance de ce qui venait d'être ordonné en France, publia de pareilles défenses dans ses États. Peu après, pour remplacer les foires d'Anvers, et commercer avec les Anglais, le roi établit deux grandes foires dans la ville de Caen.

Le roi Henri VI était maintenant tranquillement rétabli sur le trône. La reine Marguerite, le prince de Galles, sa femme, la duchesse de Clarence et madame de Warwick pouvaient s'en aller tranquillement en Angleterre. Le roi avait prêté à toute cette cour le château de Razilli, près de Chinon; il avait entouré les princesses de dames et de serviteurs, et défrayait splendidement leur dépense. Il traitait aussi avec plus de caresses et de libéralité que jamais le roi René et toute la maison d'Anjou. Ces soins, les services qu'il venait de rendre, et la grande autorité qu'il exerçait nécessairement sur la race de Lancastre, rétablie par ses secours, dictèrent au prince de Galles un traité tel que le roi le voulut.

Il s'engagea sous son sceau et par serment à faire guerre ouverte à toujours contre le duc de Bourgogne, et à la faire faire par tous ceux qu'il y pourrait déterminer, sans rien y épargner; à ne jamais faire traité, paix, accord ou trève avec le duc de Bourgogne, ni à lui en tenir parole, pour aucune cause que ce fût, sans le consentement du roi; à poursuivre et continuer la guerre jusqu'à la fin de la conquête de tous les pays, terres et seigneuries du Duc. Si l'un des deux alliés avait le premier achevé de son côté, il devait

venir avec toute sa puissance à l'aide de l'autre. Il jura aussi que, de retour en Angleterre, il s'emploierait à obtenir semblable promesse du roi Henri son père.

Le roi, de son côté, s'engagea par serment à secourir le roi d'Angleterre contre Édouard de La Marche, usurpateur du trône et allié du duc de Bourgogne.

Jusqu'ici le roi n'avait encore rien allégué contre le traité de Péronne, qu'il avait juré sur le bois de la vraie croix, protestant toujours qu'il le voulait tenir et observer. Il avait contraint le parlement à l'enregistrer et à le publier. Maintenant qu'il se voyait en mesure de s'en dégager, voici le moyen dont il usa pour le déclarer de nulle valeur.

Il allégua que son procureur général, les princes et seigneurs du sang royal, les gens d'église, les nobles, les marchands et autres personnes de divers états, lui avaient remontré combien toutes les entreprises du duc de Bourgogne portaient de préjudice à la couronne, au royaume et aux sujets; combien adviendraient d'inconvéniens irréparables, subversion de toute justice et de toute paix et tranquillité, s'il n'était pas pourvu aux mauvaises et iniques voies par lesquelles il pourchassait les séditions, guerres, rébellions et désobéissances contre le roi et la chose publique. Il avait été exposé par les mêmes remontrances que le duc de Bourgogne n'avait fait, tenu ni accompli plusieurs choses qu'il était tenu de faire par traité, et qu'il avait solennellement promises et jurées; par quoi le roi et les princes étaient quittes et déliés desdits traités. « Malgré lesdites remontrances, nous avons longuement différé et patiemment toléré lesdits outrages, disaient les lettres du roi; toutefois, sur ce que de plus en plus les plaintes continuaient, et que ces détestables maux se multipliaient et s'accroissaient de jour en jour, nous avons, pour procéder en ces matières par grande et mûre délibération de conseil, fait assembler en notre ville de Tours quelques-uns des princes et seigneurs de notre sang, comtes, barons, et autres nobles et gens notables de notre conseil. » Devant cette assemblée, composée de plus de quatre-vingts princes, seigneurs, maréchaux de France, serviteurs et officiers de la maison du roi, évêques, conseillers, maîtres de requêtes, gens des divers parlemens du royaume, présidée par le roi René, il fut fait longuement récit de chacun des griefs imputés au duc de Bourgogne; les traités furent relus,

débattus avec grand examen, ainsi que les circonstances où ils avaient été conclus.

Le voyage de Péronne et la contrainte injurieuse exercée sur le roi, dont jusqu'alors il n'avait jamais voulu qu'il fût parlé, furent maintenant un grand texte de discours. Le sauf-conduit donné par le Duc, sa foi violée, la trahison du cardinal Balue, les menaces et les étranges discours adressés au roi et à ses gens, devinrent autant d'argumens contre la validité d'un traité arraché par la violence.

Il fut question ensuite de l'hommage et du serment de fidélité que le Duc s'était engagé, le jour même de Péronne, sur la vraie croix, à prêter dès le lendemain; ce qu'ensuite il n'avait pas voulu accomplir.

Le Duc n'avait pas remis au roi le serment et le sceau des principaux seigneurs de ses États, ainsi que le portait le traité; tandis que le roi l'avait fait enregistrer par son parlement.

Les secrets messages du cardinal Balue ne furent pas oubliés, et l'on assura que le Duc lui avait promis de le faire élire pape, s'il l'aidait à se faire roi.

Les manœuvres auprès du duc de Guyenne, pour l'empêcher de se réconcilier avec le roi, furent aussi rappelées; le duc de Bourgogne avait même sollicité ce jeune prince de faire alliance avec Édouard de La Marche, usurpateur du trône d'Angleterre, et de lui céder la Guyenne en échange de la Normandie dont on ferait la conquête.

La conduite du Duc avec le duc de Bretagne, ses complots avec le comte d'Armagnac pour livrer Bordeaux et la Guyenne aux Anglais, sa fraternité d'ordre avec le roi Édouard, dont il avait reçu le ruban de la jarretière, étaient encore de grands sujets de blâme. On s'étonnait qu'un prince de France pût ainsi porter la croix rouge, enseigne des anciens ennemis du royaume. Mais ce qui semblait plus merveilleux encore, c'étaient les paroles qu'il avait écrites de sa propre main aux gens de Calais, leur disant qu'il était plus Anglais que les Anglais.

Puis vinrent une foule de violences exercées sur des sujets du roi; des sergens du Châtelet mis en prison pour être allés porter des exploits en Bourgogne; des plaignans, que le roi avait autorisés à faire enquête touchant des violences exercées sur eux dans les seigneuries du Duc, saisis et mis à mort; d'autres, qui avaient obtenu

grâce et remission du roi, justiciés et étranglés en Bourgogne.

Enfin les descentes à main armée sur les côtes de Normandie, la violation du sauf-conduit que le roi avait accordé au comte de Warwick et à ses partisans, les prises faites en mer et la saisie des marchandises de France furent aussi prises en considération par les notables.

Ensuite, répondant à ce qui était demandé à tous et à chacun de la part du roi, c'est à savoir ce que, selon Dieu, la raison et la justice, il était tenu de faire; les notables déclarèrent que lui et eux étaient quittes et déchargés de toutes les promesses du traité de Péronne, et qu'il ne pouvait honnêtement différer de faire punition de tous ces griefs. Eux-mêmes offrirent, et sans en être requis, disaient-ils, le roi René et le duc de Bourbon, tous les premiers, vu l'énormité des outrages susdits, de servir, aider et secourir le roi de leur personne et de toute leur puissance.

Mais ce ne fut pas tout : dans une matière qui touchait tellement à l'honneur, et où il s'agissait de mettre à néant de si saints sermens, le roi voulut s'autoriser des plus respectables apparences. Chacun des notables fut invité à penser mûrement, et en son particulier, à cette affaire; puis à se rendre devant deux notaires, jurés et tabellions publics, pour y déclarer, dans son plein et libre arbitre, en honneur et en conscience, sans faveur quelconque, ce qui leur semblait, et conseiller loyalement ce qu'il y avait à faire.

Ce fut de cette façon que le roi se fit dégager de son serment prêté sur la vraie croix. Les notables décidèrent aussi, tous et chacun, en commune délibération et en déclaration devant notaires, que le duc de Guyenne et le duc de Bretagne étaient libres de tout engagement avec le duc de Bourgogne.

Aussitôt, et même deux jours avant les dernières signatures de l'avis des notables, le roi envoya une ambassade au duc de Bretagne pour lui rendre compte de tous les griefs imputés au duc de Bourgogne, de ce qui avait été délibéré, et afin de lui remontrer qu'il ne pouvait y avoir traité ni intelligence qui pût ou dût l'empêcher de se déclarer pour servir le roi contre le duc de Bourgogne et tous autres, puisqu'il était dégagé de ses sermens ou alliance avec ce prince.

« Le roi a fait regarder, disaient les lettres de créance, quelle forme le glorieux roi son père fit garder lorsque les Anglais rom-

pirent les trèves par la prise de Fougères. Il s'en faut de beaucoup qu'on ait observé alors tant de solennités; d'où chacun peut bien voir que depuis trois cents ans, aucun roi de France ne s'est mis plus en peine de garder son honneur, et de faire tout honnêtement, sans blâme, et après grande délibération du conseil. »

En même temps, le roi, qui voulait procéder en forme de justice, fit ajourner le Duc en personne devant le parlement de Paris. Un jour qu'il était à Gand, et qu'il se rendait à la messe, un huissier osa se présenter devant lui et lui remettre la citation. Il s'en tint, comme on peut croire, grandement offensé, et de premier mouvement envoya l'huissier en prison [1]. Bientôt il apprit que maître Guillaume Corbie, président au parlement, était venu déclarer saisie de ses seigneuries de Vimeu et Beauvoisis.

Des commissaires avaient aussi été envoyés pour mettre Auxerre sous la main du roi; mais la ville leur avait été fermée. Il fut très-courroucé de ces nouvelles. « Il me déplaît des commissaires qui ont été à Auxerre, écrivait-il à Dammartin. Faites prendre Buteaux, et qu'il soit bien examiné : s'il est trouvé qu'il a failli, je veux qu'il soit très-bien puni. Si vous pouvez trouver moyen d'avoir cette ville d'Auxerre, je vous prie que vous le fassiez; mais ne faites nulle guerre. Que ceux que vous avez mis dans les garnisons se conduisent bien, de manière à ne m'acquérir nuls ennemis, et qu'ils attirent à moi tout ce qu'ils pourront. Instruisez-les le mieux que vous pourrez à cette fin. Mon frère de Guyenne s'en alla hier bien content. La reine d'Angleterre et madame de Warwick s'en iront aussi demain. Le connétable et le maréchal Joachim partiront demain ou samedi : chacun s'en ira faire ses diligences. J'ai espérance que de votre part elles seront bonnes. Faites-moi savoir tout ce qui vous surviendra. Mettez des gens pour pratiquer ceux d'Auxerre, et allez-vous-en à Beauvais. J'ai espérance que vous besognerez bien. Je ne crois pas que jamais plus je prenne Buteaux pour commissaire. »

C'était à Paris que se rendaient la reine Marguerite, le prince de Galles, et toute cette cour d'Angleterre; ils y reçurent, par ordre du roi, le plus solennel accueil, et repassèrent la mer comblés de bienfaits et d'honneurs.

1 Comines.

Le duc de Bourgogne avait pleinement compté sur le mauvais succès de l'entreprise du comte de Warwick. Son ambition avait pris cours vers l'Allemagne, où il cherchait par tous moyens à s'agrandir, surtout en profitant des discords qui régnaient entre le duc de Gueldre et son fils, pour acquérir la possession de ce pays. Ainsi, bien que le duc de Bourbon, qui, tout en signant la déclaration des notables, avait toujours avec lui quelques intelligences, lui eût fait donner le secret avis de se tenir sur ses gardes [1], il était, pour ainsi dire, pris au dépourvu par le roi. Son armée n'était pas assemblée ; ses villes frontières étaient livrées, à son insu, à toutes les pratiques du roi.

Mais, ce qui devait lui donner le plus de courroux et d'inquiétude, ses serviteurs, les plus proches même de sa personne, semblaient vouloir, les uns après les autres, le quitter ou le trahir. En effet, il n'y avait pas de maître plus dur. Son service était plein d'ennui et de servitude. Il fallait assister trois fois la semaine à ses audiences, et à toutes les observances qu'il avait imaginées, sans manquer jamais à aucune. Nulle excuse n'était écoutée. Il n'y avait aucunement à revenir sur ses volontés, quelque soudaines qu'elles fussent. Il était injurieux dans ses emportemens, et ne savait rien adoucir par les caresses, des flatteries ou des libéralités. Il lui semblait que tous les hommes fussent des serfs.

Ainsi, il venait de perdre un des plus grands seigneurs de ses États, Jean, sire d'Argueil, fils du prince d'Orange, qui avait passé au service du roi. Dans le même temps, le sire Guillaume Raulin, un des fils de ce chancelier de Bourgogne qui avait été si fameux sous le règne du duc Jean, s'était aussi retiré en France, mécontent du jugement d'un procès dont il voulut appeler au parlement. Mais il advint alors une autre désertion qui fit plus de bruit encore.

C'était justement au commencement de décembre 1470; le roi venait de faire publier partout la déclaration des notables, d'envoyer son ambassade au duc de Bretagne, et de faire saisir les seigneuries de Bourgogne les plus voisines des marches de France. Parmi les griefs qu'il assurait avoir contre le Duc, il en avait fait connaître un qui aurait paru bien surprenant, s'il n'eût, par malheur, été assez conforme aux machinations criminelles que tous les princes tramaient alors les uns contre les autres.

1 Comines.

« Ledit duc de Bourgogne, disaient les lettres envoyées au duc de Bretagne, a voulu frauduleusement et mauvaisement machiner moyens pour mettre le roi en faute, et a envoyé devers lui un homme supposé, pour lui proposer et avoir son consentement au projet de tuer lui, duc de Bourgogne [1]. »

Voici sur quoi était fondée cette imputation. Quelque temps auparavant, un homme s'était présenté à Amboise pour parler au roi. C'était un marchand natif de Genève nommé Jean Roc; il venait de Rouen où il avait vu le comte de Warwick, et lui avait demandé un passe-port pour conduire en Angleterre un navire chargé de morue. Le roi, dès les premières paroles, conçut des soupçons, et fit saisir cet homme. On le conduisit à Paris, et il y fut interrogé par maître Van den Driesche. Alors on sut que c'était un aventurier qui, depuis long-temps, faisait toutes sortes de métiers tant en Allemagne qu'en France, car il savait bien les deux langues; il avait été valet, marchand et chef d'une bande de voleurs. Le sire Pierre de Hagenbach, bailli du duc de Bourgogne dans le comté de Férette, ayant parlé à un nommé Hans Van Rheinau du projet de tirer du roi de France quelque écrit qui prouvât aux plus crédules qu'il cherchait à faire assassiner le duc de Bourgogne, Rheinau lui dit qu'il ne savait personne plus capable que Jean Roc de réussir en une telle affaire. Roc fut adressé par Hagenbach au Duc lui-même, qui le vit, lui parla et lui promit une forte récompense. Tels furent ses aveux. Le roi voulut qu'il fût interrogé par le connétable lui-même, devant qui il répéta la même confession; puis le parlement lui fit son procès, le condamna à mort, mais suspendit l'exécution.

Le duc de Bourgogne avait écrit au parlement pour se plaindre de la saisie de ses seigneuries, et pour réclamer l'exécution des traités enregistrés. Il avait réclamé du roi René aide, secours et assistance comme garant de ces mêmes traités, rejetant sur le roi les atteintes et violations qu'ils avaient reçues; il trouva aussi l'occasion de répliquer à l'affaire de Jean Roc, par une accusation plus grave contre l'honneur du roi.

Parmi les seigneurs de la cour de Bourgogne, un de ceux à qui il semblait le plus dur d'être ainsi conduit sous une verge de fer,

1 Amelgard. — Chatelain. — Pièces de l'Histoire de Bourgogne. — Meyer.

était Baudouin, bâtard du duc Philippe, qui, du temps de son père, avait été accoutumé d'être traité avec douceur et tendresse, et à recevoir autant d'argent qu'il en voulait. Le confident habituel de ses chagrins était un nommé Jean, sire d'Arçon, gentilhomme du pays de Bourbonnais, et serviteur d'Antoine, le grand bâtard de Bourgogne. Sans cesse ils parlaient avec regret du temps passé et de la rudesse du Duc. Le sire de Crussol, que le roi avait envoyé à cette cour, en sut quelque chose, et trouva moyen de gagner la confiance du bâtard Baudouin. Il écoutait avec complaisance toutes ses plaintes, l'entretenait dans sa haine contre le Duc, lui racontait la façon la plus douce dont on vivait à la cour de France, et lui parlait des grands biens que le roi faisait à ceux qui le voulaient servir. Enfin, il réussit à lui donner le désir de quitter la Bourgogne, et de se donner à la France.

Peu après le Duc eut une commission à faire auprès du duc de Bourbon, son beau-frère; il voulait le réconcilier à monsieur Philippe de Savoie, comte de Bresse, avec lequel il était en discorde pour quelques difficultés de voisinage. Le sire d'Arçon avait été serviteur de la maison de Bourbon : ce fut lui que le Duc chargea de ce message. Il se rendit à Amboise, où était le duc de Bourbon.

Le roi avait connu autrefois ce sire d'Arçon ; d'ailleurs il était prévenu par le sire de Crussol. Il voulut lui parler, s'informa de la cour de Bourgogne, de ce qui s'y faisait, de ce qu'on y disait, se fit raconter les mécontentemens de chacun. Le sire d'Arçon, qui avait envie de changer de maître, répondit de façon à plaire au roi et à flatter sa haine pour le duc de Bourgogne. Ils en vinrent à parler du bâtard Baudouin. Le roi approuvait le bien qu'en disait d'Arçon. « Je le connais bien, répondait-il : c'est un vaillant che-
» valier ; je voudrais fort l'avoir à mon service, et lui ferais plus
» de biens qu'il n'en recevra où il est. Tôt ou tard, une grande oc-
» casion se présentera de rendre messire Baudouin riche et puissant.
» Monsieur de Bourgogne n'a qu'une fille ; s'il venait à mourir,
» tous ses vastes domaines ne resteraient pas unis ; ils s'en iraient
» par pièces et par morceaux, et alors il me serait facile d'en pro-
» curer de grandes portions aux seigneurs qui m'auraient rendu de
» notables services. Ah ! certes, j'ai besoin de me faire de fidèles
» alliés et de puissans partisans, car monsieur de Bourgogne ne

» songe qu'à la ruine du royaume. Il a contracté alliance avec le » roi Édouard ; il travaille le duc de Bretagne et le duc de Guyenne. » Enfin, tant qu'il vivra, on ne pourra espérer ni paix ni repos. » Aussi serait-il bien heureux d'être débarrassé d'un si grand et si » cruel ennemi. Il importe peu quels moyens conduiraient à une » fin si salutaire et qui assurerait la prospérité du royaume. Ceux » qui rendraient un si bon office pourraient compter sur les plus » belles récompenses. Vous êtes né dans le royaume et mon sujet, » vous me devez plus de foi qu'à un seigneur étranger, et vous » devez mieux vous fier à moi. »

Lorsque le sire d'Arçon fut revenu, il raconta tout au long les discours du roi au bâtard Baudouin. De si grandes offres le tentèrent; bientôt le moyen d'en profiter devint le sujet de tous leurs secrets entretiens. Baudouin, qui était grand amateur de la chasse, allait souvent chasser avec le Duc dans le parc d'Hesdin, et pouvait facilement saisir quelque occasion de le tuer. Cependant le roi n'avait dit aucune parole expresse, n'avait fait aucune promesse précise : c'était un marché entamé et non conclu. Les conjurés, avant d'aller plus avant, résolurent d'avoir de meilleures assurances; il s'agissait de mettre quelqu'un de plus dans le secret et de l'envoyer au roi.

Il y avait dans l'hôtel du grand bâtard de Bourgogne un autre serviteur nommé Jean de Chassa : c'était un des hommes de la cour qui passait pour avoir le plus de vaillance dans les armes, d'adresse dans les affaires et d'habileté dans le langage. Il avait accompagné messire Antoine au voyage de la croisade et à ses tournois en Angleterre. Enfin, bien que ce fût un gentilhomme de très-petit état, natif de la comté de Bourgogne, il était fort question de lui. Toute sa fortune venait du bien que le duc Philippe avait fait à son père : c'était un de ses échansons, assez favorisé, parce qu'il était à la cour sur le pied de plaisant et de fou. Jean de Chassa, qui avait toujours hanté avec de plus grands seigneurs que lui, s'était fié sur son mérite et sur la bonne grâce du Duc; il avait ainsi dissipé son petit avoir. Tout en continuant à se montrer en bonne situation, car il était plein d'orgueil, il se trouvait en grand embarras : il devait à tout le monde, et ses créanciers commençaient à le presser. C'est ce que chacun savait; souvent on conseillait au Duc de payer les dettes de Jean de Chassa, et de ne le pas laisser ainsi dans

la détresse. Mais le Duc était sans complaisance pour ses serviteurs, et n'avait nul souci de leurs chagrins.

Ce fut cet homme que le sire d'Arçon et messire Baudouin avisèrent pour aller traiter leurs affaires en France. Il ne demanda pas mieux, assuré de trouver, pour son compte, meilleure chance auprès du roi. Il partit, et sa retraite fit assez de bruit. Il fut présenté au roi par le sire de Crussol, reçut un accueil flatteur, et une pension lui fut accordée.

Pour lors, il devint le principal instrument du complot. Vers le commencement de novembre 1470, il expédia pour messager un nommé Collinet, tailleur d'habits de la maison du Duc, qu'il avait emmené avec lui. Cet homme fut mené dans le parc des Montillès-Tours, et vit le roi, qui lui fit donner, par le sire de Crussol, des signes pour faire connaître au sire d'Arçon de quelle part il venait. Lorsque Collinet fut à quelque distance d'Hesdin, la peur le prit; et, n'osant point entrer dans la ville, il confia la lettre que lui avait remise Jean de Chassa à un paysan qu'il trouva sur le chemin, lui ordonnant d'aller la porter au bâtard de Bourgogne. Ce paysan se trompa, et s'adressa, non pas à messire Baudouin, mais à messire Antoine, le grand bâtard. Celui-ci, ne comprenant rien au contenu d'une lettre dont le vrai sens se déguisait sous des termes de chasse, vint trouver son frère, à qui il pensa que la lettre était destinée. Peu satisfait de ses explications, il se rendit chez le Duc. On fit rechercher le paysan, qui fut encore trouvé dans la ville; il raconta comment l'homme qui l'avait chargé de cette lettre lui avait dit qu'il se rendait à Saint-Omer. Le Duc envoya aussitôt le paysan avec des archers à cheval, et l'on parvint à saisir Collinet. Pendant ce temps, le bâtard Baudouin et le sire d'Arçon avaient pris la fuite. Collinet fut amené à Hesdin; il confessa tout ce qu'il savait de la conspiration, et fut mis à mort. Le bruit se répandit qu'on avait trouvé dans la poulaine de ses souliers des lettres qui contenaient la preuve écrite des projets criminels du roi, et la promesse des récompenses qu'il destinait au bâtard Baudouin. Toutefois le Duc, en écrivant à ses sujets une lettre qu'il fit publier partout, pour annoncer le danger dont la bonté de Dieu l'avait sauvé, et pour leur ordonner de solennelles actions de grâces, ne fit pas mention de preuves écrites; mais personne, dans tous les États de Bourgogne, ne mit en doute la réalité de ce complot.

Le roi reçut le bâtard Baudouin avec une extrême bienveillance ; il lui fit don sur-le-champ de la vicomté d'Orbec, et lui assigna une pension. Le duc de Bourgogne envoya vivement réclamer les fugitifs; ils restèrent sous la protection du roi. Jean de Chassa publia une lettre en réponse aux imputations que renfermait contre lui la déclaration du Duc. Il y disait qu'un gentilhomme ne devait point passer une si inique et si déloyale calomnie sans y faire une réponse. Il certifiait, devant Dieu et sur son honneur, qu'il n'avait nullement conspiré contre la personne du Duc, et offrait de le maintenir par combat en présence du très-chrétien roi de France, juge et souverain seigneur de Charles de Bourgogne. Quant au reproche d'avoir quitté sans congé la maison du Duc, c'est avec chagrin qu'il se voyait contraint d'excuser son départ, en déclarant une chose qui touchait l'honneur de son ancien seigneur; mais, puisqu'on l'accusait, il lui fallait bien se défendre. Si donc il était parti, c'était parce que le Duc avait voulu l'entraîner aux plus infâmes débauches, aux actions les plus immondes et les plus déshonnêtes. Tout sujet et serviteur du Duc qu'il fût, il n'avait pas dû lui obéir, ni respecter son pouvoir plus que la loi de Dieu. Ainsi, abandonnant les biens, terres et successions qu'il tenait de ses pères, il avait fui cette vie honteuse et détestable, dont le seul récit corromprait la pureté de l'air. Il niait aussi qu'il eût envoyé son serviteur à messire Baudouin, confessant seulement, et sans nul embarras, qu'il avait expédié un message à ceux de ses parens et amis qui vivaient en l'hôtel de Charles, soi-disant de Bourgogne, afin de les exhorter à quitter un lieu où se commettaient tant de choses vicieuses et abominables, pour venir sous l'obéissance du roi très-chrétien, où ils pourraient vivre vertueusement et y recevoir des biens et récompenses selon leur mérite.

Messire Baudouin fit aussi une lettre qui n'était pas moins injurieuse au Duc, son frère; il assurait qu'autrefois ce prince l'avait sollicité d'assassiner le duc Philippe, leur père. Telles étaient les accusations que les rois et les princes s'adressaient entre eux à la face de la chrétienté et sous les regards des peuples.

Le roi étant donc préparé de longue main à la guerre, et le Duc surpris et troublé, on ne tarda pas à voir de quel côté allait se déclarer la fortune. Dès les premiers jours de janvier 1471 [1], le con-

[1] 1470 v. st. L'année commença le 14 avril.

nétable entra à Saint-Quentin, où il s'était ménagé des intelligences. La garnison était faible; le peuple était porté d'un grand vouloir pour les Français, surtout depuis que le roi venait de leur faire promettre l'exemption de la taille pendant seize ans.

En même temps le comte de Dammartin avait ses compagnies du côté de Beauvais. « Monsieur le grand-maître, lui écrivait le roi qui était à Chartres, ne faites nul doute, ainsi que je vous l'ai mandé, que le duc de Bourgogne va mettre le siége devant Saint-Quentin. Si vous voulez me rendre service, il est temps; il me semble qu'incontinent vous devez assembler tous vos gens, et vous mettre sur les champs en la plus grande hâte et diligence que vous pourrez. Choisissez d'aller vers le pont de Remi pour porter la guerre du côté d'Hesdin, ou vers Montdidier et Roye, ainsi que vous l'écrivez; mais il me semble que la première route vaut mieux, car la plupart de son armée est vers Hesdin et dans le Boulonnais; et quand ils sauront que vous irez de ce côté, ils s'y porteront. Il vaudrait mieux rompre leur armée en leur faisant la guerre de votre côté, et non point en vous rapprochant de Saint-Quentin et du connétable. Souvenez-vous comme fit M. de Talbot lorsque les Bourguignons assiégeaient le Crotoy. S'ils sont trop de gens ensemble, nous aurons fort à faire; je vous prie, faites la plus grande diligence qu'homme fit. Je m'en vais de l'autre côté; j'espère être à Compiègne mercredi ou jeudi, et je ne m'arrêterai pas que je ne les aie vus. Nous avons des gens qui ne sont pas prêts. Val, capitaine des francs-archers, est un bon homme; le bailli de Rouen vous servira aussi bien et tôt. Mandez-les tous, car nous avons besoin de tout. » En effet, le roi assemblait toutes ses forces, et n'omettait aucun préparatif. Il avait envoyé, tant par eau que par terre, toute sa grosse artillerie à Paris, pour la faire de là conduire à son armée. Il avait pris par voie de contrainte tous les maçons, charpentiers, pionniers et autres manœuvres de gros ouvrages, et les avait envoyés au comte de Dammartin, sous les ordres de Henri de la Cloche, procureur au Châtelet, afin de travailler aux tranchées et autres fortifications pour attaquer les villes et munir les camps.

Dammartin suivit, non le projet du roi, mais le sien. Le sire de Poix lui livra Roye, et passa au service du roi. Le sire de Rely, gouverneur de Montdidier, fut plus fidèle; mais il avait peu de

monde, et le Duc ne pouvait lui envoyer du secours. Le sire d'Esquerdes arriva à temps pour sauver Abbeville, dont les bourgeois voulaient ouvrir les portes aux Français, et il y tint garnison avec trois mille hommes.

C'était pour s'emparer d'Amiens, où il avait ménagé des intelligences, que Dammartin avait pris cette route. Ce qui venait de se passer à Abbeville lui donna quelque inquiétude ; il craignait de s'aventurer avec trop peu de gens dans une si grande ville, où le Duc pouvait facilement envoyer du secours. Il jugea à propos d'attendre et d'inspirer aux Bourguignons une fausse assurance. Il fut convenu entre lui et ceux des bourgeois qui voulaient livrer la ville que les lettres de sommation qu'il allait envoyer seraient refusées avec indignation, et envoyées au Duc sans avoir été ouvertes.

Le duc de Bourgogne fut bien joyeux de la fidélité de sa ville d'Amiens, et envoya le sire de Créqui pour en remercier les habitans. Il n'avait encore aucun moyen de s'opposer puissamment aux entreprises du roi : sa colère était grande ; Toison-d'Or alla sommer le connétable de venir le servir, comme il y était obligé par son devoir de vassal, et en même temps lui reprocha de manquer à ses sermens. Le connétable répondit qu'il était homme à répondre de son corps aux imputations dont le chargeait le Duc, et qu'au reste, si le Duc avait son scellé, il avait le scellé du Duc. Sur cette réponse hautaine, la seigneurie d'Enghien, la châtellenie de Lille et tous les domaines que le connétable avait en Flandre furent saisis. Lui, de son côté, se mit en possession de la comté de Marle et de tous les biens de ses propres enfans restés au service de Bourgogne.

Quant à Dammartin, le Duc lui écrivit une lettre conçue à peu près en ces termes : « Comte de Dammartin, nos très-chers et bien amés les maire et échevins de notre bonne ville d'Amiens, se montrant bons, vrais et loyaux sujets, nous ont envoyé certaines lettres closes du roi, présentées par un officier d'armes, lequel a fait certaine sommation ; depuis, ils nous ont encore envoyé des lettres adressées par vous. Nous avons voulu nous charger de faire réponse à vous qui vous dites lieutenant général du roi. Pour réponse, vous savez que par les traités faits à Conflans, desquels ce n'est pas vous qui avez eu le moindre fruit ni profit, le roi nous laissa, céda et transporta ladite ville d'Amiens et autres villes et seigneuries ; lequel

transport le roi, par les traités de Conflans et de Péronne, faits et jurés sur la vraie croix, a promis, en parole de roi, sur son honneur, de maintenir sous des peines contenues dans ledit traité de Péronne. Néanmoins vous avez envoyé un grand nombre de gens d'armes devant Amiens, en même temps que les susdites lettres, croyant émouvoir les habitans de la ville et leur faire ajouter foi aux paroles de l'officier d'armes, et de maître Pierre de Morvilliers, s'ils les eussent écoutées, ce qu'ils n'ont pas voulu faire; bien au contraire, à ces paroles séditieuses, ils ont étoupé leurs oreilles, usant de la prudence que nature donne au serpent, et que commande la sainte Écriture contre la voix des enchanteurs. Ainsi ils ne vous ont point fait réponse, s'en remettant à nous, et sachant quelle assurance nous avons de leur bonne volonté et de leur ferme et entière loyauté.

» Nous avons vu aussi vos lettres écrites à notre amé et féal conseiller et chambellan, et capitaine de Montdidier, où vous supposez que nos ordres donnés pour conserver la possession de nos seigneuries cesseront devant l'autorité du roi. Mais Dieu tout-puissant, duquel les rois et les princes tiennent leurs seigneuries, ne leur a pas donné autorité de rompre leurs promesses, ni de mépriser son nom et sa puissance invoqués dans leurs sermens; par quoi l'on pourrait dire plus véritablement que cette main-mise, sans cause, sans ordre, nous n'étant ni appelés ni entendus, a été et qu'elle est contre l'autorité de Dieu, ainsi que la cauteleuse et déceptueuse prise de notre ville de Saint-Quentin par le comte de Saint-Pol, connétable, ainsi que les pilleries, meurtres et occisions faits par les gens du roi en notre comté d'Auxerre, et les homicides et feux mis aux églises dans notre comté de Bourgogne. Certes, il n'a pas tenu à vous que les habitans de notre ville d'Auxerre ne se soient soustraits à notre obéissance; car, à cette fin, vous en avez fait venir par-devers vous plusieurs qui, depuis, nous ont fait savoir les paroles que vous leur avez dites, soit ouvertement, soit en secret; comme aussi ont fait d'autres de nos féaux sujets, lesquels par promesses le roi a voulu attirer à lui et émouvoir contre nous; mais, par la bonté divine, toutes ces cautèles et frauduleuses malices seront convaincues, et il n'est pas besoin désormais que, pour parvenir à ses fins, vous usiez de telles paroles ou écritures; car, au plaisir de Dieu, nous sommes délibérés de garder, préserver et défendre

nos sujets, ainsi que nature et raison l'enseignent, et comme nous le permettent la contravention au traité de Péronne et les peines encourues à notre profit, d'après ledit traité.

» Écrit, en notre château d'Hesdin, le 16 janvier 1470 [1]. »

Le grand-maître répondit tout aussitôt : « Très-haut et très-puissant prince, j'ai vu vos lettres que vous m'avez écrites, lesquelles je crois avoir été dictées par votre conseil et par de très-grands clercs, qui sont gens pour faire lettres mieux que moi, car je n'ai point vécu du métier de la plume. Cependant, pour vous faire réponse par icelle, je connais bien le mécontentement que vous avez de moi, parce que tout ce que j'ai fait et ferai toute ma vie contre vous n'est qu'à l'honneur et au profit du roi et de son royaume. Quant au traité de Conflans, que vous appeliez le bien public, et qui véritablement doit être appelé le mal public, où j'étais, et où vous dites que je n'ai pas eu moins qu'un autre profit et honneur, vous entendez bien qu'à l'avènement du roi il ne tint pas à moi que j'entrasse à son service ; et pour l'obtenir, je fis mon loyal devoir ; mais le roi fut empêché d'y consentir par mes ennemis et malveillans, desquels, à l'aide de Dieu qui connaît le bon droit de chacun, je suis venu au-dessus à mon honneur et à leur grande honte et confusion, car je suis bien justifié contre eux par arrêt de la cour de parlement. Très-haut et très-puissant prince, monsieur votre père, à qui Dieu pardonne, a bien su que je lui écrivis pour me remettre, si tel était son plaisir, dans la bonne grâce du roi, et il me promit de le faire. S'il était vivant, je ne doute pas qu'il ne portât bon témoignage pour moi.

» Je veux bien aussi que vous sachiez que, si j'eusse été avec le roi quand vous commençâtes la guerre du mal public, vous ne vous en seriez pas tiré à si bon marché, et surtout à la rencontre de Montlhéri. Vous fûtes ingrat du bien que le roi vous fit alors ; vous avez pris et prenez de jour en jour peine pour lui faire toutes les extorsions et machinations que vous pouvez, tant près de ses sujets et seigneurs de son sang, que près des autres princes ses voisins, qui, à votre requête, lui veulent du mal. Toutefois, à l'aide de Dieu et de Notre-Dame, et de ses bons et loyaux capitaines et gens d'armes, le roi votre seigneur et le mien saura bien en venir à bout.

[1] 1471 n. st.

Vous me dites, dans votre lettre, que j'ai agi comme un enchanteur, ce que je n'ai jamais fait; et, assurément, si j'avais su un tel art, j'en aurais bien usé lorsque vous menâtes le roi à Liége contre le gré et le consentement des seigneurs de son sang, des plus sages du royaume, de ses capitaines, de sa cour de parlement, de son grand conseil. Mais, à cause de la grande séduction que vous aviez exercée sur lui, on ne put jamais le détourner d'aller vers vous, dans la confiance qu'il avait en votre foi, ne songeant pas au danger de se mettre entre vos mains. Il ne lui en est advenu que de la peine; la bonté infinie de Dieu l'a préservé que vous en vinssiez à vos fins, et le gardera encore de vos intentions malignes, obliques, occultes. Très-haut et très-puissant prince, il ne vous en est demeuré que le déshonneur et la perte de toute confiance en notre foi; chose qni durera éternellement parmi tous les princes nés ou à naître. Pour moi, si je ne fus pas le guide qui conduisit le roi monseigneur à Liége, je fus, au contraire, la cause de son retour, parce que je ne voulus point, comme vous le vouliez, séparer l'armée qu'il m'avait laissée entre les mains.

» Si je vous écris chose qui vous déplaise, et que vous ayez envie de vous venger de moi j'espère qu'avant que la fête se sépare, vous me trouverez si près de votre armée, que vous connaîtrez le peu de crainte que j'ai de vous, étant accompagné de la puissance, qui n'est pas petite, qu'il a plu au roi de me confier; c'est sans doute en reconnaissance des services que j'ai rendus au roi son père et à lui. Du reste, soyez sûr que vous ne pouvez m'écrire chose qui m'empêche de servir toujours le roi, et je prie Dieu qu'il lui plaise me donner la grâce de faire selon que j'en ai le vouloir. Enfin, soyez assuré, comme nous devons tous mourir un jour, que si vous voulez longuement guerroyer contre le roi, il sera trouvé à la fin par tout le monde que vous avez abusé du métier de la guerre. Ces lettres sont écrites par moi, Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, grand-maître d'hôtel de France et lieutenant général pour le roi en la ville de Beauvais, lequel très-humblement vous écris. »

L'effet suivit de près les menaces de cette réponse hautaine et outrageante. Rassuré par l'apparence de fidélité des gens d'Amiens, ne voulant pas affaiblir son armée par des garnisons, ni aller de sa personne dans uue ville qu'il eût peut-être sauvée, mais non sans

courir le risque d'y être assiégé, le Duc abandonna Amiens à ses propres forces. Alors Dammartin acheva les négociations qu'il avait commencées; la ville fut livrée au roi, qui fut bien joyeux. Il promit de ne jamais oublier le bon service que le grand-maître venait de lui rendre, et de ratifier les promesses qu'il avait faites aux habitans.

Le duc de Bourgogne, alarmé des rapides progrès de l'armée du roi, et ne se trouvant pas encore en forces, quitta Doulens et se retira sur Arras. Le comte de Dammartin passa la Somme, envoya sa cavalerie en avant, s'empara de Dours et de quelques autres châteaux. Le roi s'était approché pour savoir plus tôt tout ce qui se passait, prendre ses résolutions à temps, en pleine connaissance, et surtout pour prévenir les mauvais effets qui pourraient advenir du double commandement du connétable et de Dammartin, tous deux hommes absolus, fiers et haineux. Tout l'inquiétait; il eût voulu qu'aucune entreprise ne fût tentée qu'à coup sûr. Il n'entendait pas que la guerre fût menée d'une façon vive et soudaine. L'esprit audacieux du grand-maître lui donnait de continuelles alarmes. « Mon fils, écrivait-il de Noyon à son gendre l'amiral, le comte de Dammartin ne m'a pas fait de réponse; il a pourtant mes lettres dès lundi ou mardi matin. Je n'ai aucune nouvelle de lui; je ne sais s'il a mis le siége devant Corbie, ou s'il veut attendre toute la puissance du duc de Bourgogne. Mon fils, je ne vis jamais si haute folie que d'avoir fait passer la rivière aux gens qu'il a; c'est courir le risque d'un grand déshonneur ou d'un grand dommage. Je vous en prie, envoyez-y quelques gens pour savoir comment il gouverne, et faites-moi savoir des nouvelles deux ou trois fois par jour; car je suis en grand malaise, craignant que ce grand-maître ne m'ait hardiment fait du gâchis[1], et que si Dieu et Notre-Dame ne le sauvent lui et sa compagnie, il ne se soit perdu par sa faute. »

Cependant Dammartin n'avait commis ni faute ni imprudence; il avait seulement dégagé les environs d'Amiens, et suivi de près les Bourguignons qui se retiraient. Mais le Duc tarda peu à avoir une très-belle armée et à pouvoir tenir la campagne. Il lui était plus facile qu'à tout autre prince de réunir promptement des gens de guerre; ses soins avaient surtout été tournés de ce côté; il avait

1 Du Hardi Merdoux.

fait de beaux règlemens sur la façon dont ses gens devaient être armés, dont ses compagnies devaient se former. Toutefois il n'avait nulles compagnies d'ordonnance ni de garnisons. Pour avoir une armée plus nombreuse et qui lui coûtât moins d'argent, il tenait une grande quantité d'hommes à gages ménagers, c'est-à-dire que, moyennant une petite solde, ils restaient chez eux, venaient à la revue une fois par mois, et se tenaient toujours prêts à partir. En outre, le Duc avait à Lille une superbe artillerie et de grands équipages pour le service d'une nombreuse armée.

Ce fut ainsi qu'après avoir été pris au dépourvu, il se trouva tout d'un coup puissant et redoutable. Il avait quatre mille lances garnies, chacune ayant six hommes; savoir, trois archers à cheval, un cranequinier, un coulevrinier et un piquier, sans parler du coutillier et du page que pouvaient avoir les hommes d'armes. Les chariots d'artillerie et de munitions étaient au nombre de quatorze cents; chaque chariot avait deux hommes pour le conduire et deux pionniers armés d'une salade, d'une jacque de mailles et d'une masse de fer ou de plomb. Douze cents lances étaient attendues du duché de Bourgogne; cent soixante du Luxembourg; le ban et l'arrière-ban de Flandre et de Hainaut étaient convoqués, et toutes les villes avaient maintenant des garnisons. Telles étaient les forces qu'en si peu de temps avait réunies le duc Charles, tant il avait une volonté forte et active.

Toutefois, malgré son orgueil et son courage, il était lui-même inquiet : les peuples, voyant les premiers succès du roi, disaient partout hautement que c'en était fait de la puissance de Bourgogne, et la voix publique décourageait ainsi ses soldats et ses serviteurs. Le comte de Warwick pouvait réussir à envoyer trois ou quatre mille Anglais, comme il l'avait promis et le promettait encore au roi. Le duc de Bretagne avait obéi au mandement du roi, et cent lances de son duché étaient venues à l'armée sous les ordres d'Odet d'Aydie. Le duc de Guyenne paraissait plus uni que jamais à son frère, qui, dans un moment si important, avait soin de le tenir près de lui. Le duc Nicolas de Calabre, fils du duc Jean, qui venait de mourir en Catalogne, était aussi venu trouver le roi, et allait en Lorraine commencer la guerre contre la Comté et la Haute-Bourgogne. Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier et comte Dauphin d'Auvergne, était entré dans le Charolais pour se saisir du

comté de Mâcon. Le connétable, après avoir si long-temps gardé des ménagemens avec chaque parti, semblait enfin agir en ennemi déclaré. Entouré de tant d'ennemis, le Duc avait encore à se méfier de ses serviteurs, ou dégoûtés de l'avoir pour maître, ou séduits par le roi. Encore récemment, et depuis la guerre commencée, le sire de Renti, fils aîné du comte de Croy, avait passé du côté du roi, emmenant cinq ou six hommes d'armes et vingt archers de la garnison de Péronne. Les soupçons du Duc se portaient surtout sur son frère Antoine, grand bâtard de Bourgogne.

Nonobstant de si fâcheuses apparences, la situation du Duc était moins mauvaise qu'il ne croyait, et le roi n'était pas si fort au-dessus de ses affaires qu'il le pensait. Tous les deux, sans le savoir, étaient en ce moment des instrumens entre les mains du connétable [1].

Malgré le soin que le roi avait pris d'entourer de ses créatures son frère le duc de Guyenne, le connétable avait formé une secrète liaison avec ce jeune prince, et lui avait inspiré la volonté d'épouser mademoiselle Marie de Bourgogne, fille unique du duc Charles. Depuis la naissance d'un Dauphin, il n'était plus héritier présumé de la couronne; ainsi on lui avait facilement persuadé que non seulement pour le présent, mais pour l'avenir, il avait besoin de se rendre puissant. Or, quel mariage plus grand pouvait-il faire?

Celui que le roi avait négocié pour lui en Espagne était loin de présenter de tels avantages. Le cardinal d'Albi et le sire de Torri, envoyés l'année précédente en Castille, avaient d'abord demandé madame Isabelle, sœur du roi don Henri. C'était elle qui devait, selon toute apparence, hériter des royaumes de Castille et de Léon; car la naissance de madame Jeanne, fille du roi, était fort contestée. Quelques-uns prétendaient que le roi ne pouvait avoir d'enfans. La commune renommée était que Bertrand de la Cueva, comte de Ledesma, favori du roi, était le véritable père de Jeanne, si bien que le peuple la nommait la Bertrandeja. Madame Isabelle avait au contraire un parti très-puissant. L'archevêque de Tolède et les seigneurs, qui maintenaient ses droits contre madame Jeanne, avaient cherché l'appui du roi d'Aragon, et voulaient qu'elle épousât don Ferdinand, son fils, roi de Sicile, le concurrent du roi René.

Don Henri avait peu de pouvoir et dans son royaume et sur sa

1 Comines.

sœur. Elle refusa les propositions qui lui furent faites par les ambassadeurs du roi de France, et préfera don Ferdinand. L'année suivante, le roi de France envoya une seconde ambassade afin de demander madame Jeanne pour son frère. Elle fut facilement accordée; il fut même convenu qu'il serait prince des Asturies, héritier du royaume. Mais il y avait peu d'apparence que jamais il pût faire prévaloir les droits de sa femme contre la puissante faction d'Isabelle de Castille; c'était épouser un espoir incertain et de longues guerres. D'ailleurs le connétable lui faisait dire secrètement qu'à peine se serait-il mis en route pour l'Espagne, le roi envahirait la Guyenne et le dépouillerait de cet apanage, comme il avait déjà fait de la Normandie [1].

Le projet d'épouser mademoiselle de Bourgogne devait donc paraître de tous points préférable au duc de Guyenne. Il fit demander secrètement au Duc de lui accorder sa fille. Un grand nombre de seigneurs et de conseillers de la cour de Bourgogne désiraient cette alliance. Il leur semblait qu'elle pouvait assurer la durée d'une puissance qui autrement serait dispersée; car le duché de Bourgogne devait revenir à la couronne, s'il n'était pas, après la mort du Duc, donné en apanage au prince qui aurait épousé mademoiselle Marie. Quant au Duc, il ne songeait pas à l'avenir, mais au présent. Il était si absolu, que la pensée d'avoir près de lui un gendre puissant, qui pourrait le gêner dans ses projets et ses volontés, lui était insupportable. Sa fille était jeune et n'avait encore que quatorze ans. Il se trouvait le temps d'attendre, et songeait avec plaisir que l'espérance d'obtenir une si grande héritière pourrait pendant plusieurs années encore engager plus d'un prince de la chrétienté à s'allier avec lui et à servir ses desseins. Ainsi ce n'était pas sincèrement qu'il avait, un an auparavant, offert sa fille au duc de Guyenne; et celui-ci, qui l'avait refusée, ne tarda pas au contraire à la souhaiter beaucoup.

Lorsque le connétable vit que son projet était si mal reçu, il résolut de contraindre le duc de Bourgogne à l'accepter, sinon par choix, du moins par nécessité. Par ce motif plus qu'aucun autre il avait poussé le roi à la guerre. Ce fut lui qui commença à pratiquer des complots dans les villes pour qu'elles livrassent leurs portes.

1 Procès du connétable.

Jamais il n'avait montré un tel zèle à servir le roi, qui, sans lui, ne se serait pas décidé si promptement à attaquer le Duc.

A peine Saint-Quentin et Amiens furent-ils pris, que le Duc étant à Arras, et y assemblant son armée, il lui arriva en grand secret un messager qui portait dans de la cire un petit morceau de papier bien ployé, où étaient écrites de la main de M. de Guyenne les paroles suivantes : « Mettez-vous en peine de contenter vos sujets, » et ne vous souciez, car vous trouverez des amis. »

Peu de jours après, le Duc, voyant que, sans s'inquiéter de ses menaces, de son indignation, ni même de la saisie qu'il avait ordonnée, le connétable continuait à faire réellement la guerre, lui rappela secrètement leurs anciennes intelligences et lui fit demander de ne pas presser si âprement, de ne pas traiter ainsi tout au pire un ancien ami.

C'était en cette situation que le connétable le voulait. Il fut joyeux de ce message, et manda au Duc pour toute réponse qu'il le voyait en grand péril, qu'il ne connaissait qu'un seul remède pour y échapper, c'était de donner sa fille au duc de Guyenne ; qu'alors il serait secouru par un grand nombre de gens; que le duc de Guyenne se déclarerait pour lui, ainsi que plusieurs autres seigneurs ; que lui-même se mettrait de son côté et lui rendrait Saint-Quentin ; mais que sans ce mariage il n'oserait se déclarer, car le roi était trop puissant et en trop bonne position, surtout à cause de ses nombreuses intelligences dans tous les pays du Duc. Enfin le connétable n'omit rien pour épouvanter M. de Bourgogne.

Le Duc vit bien qu'on voulait le contraindre et que le connétable conduisait toute cette affaire; il en conçut contre lui une effroyable haine. Son armée commençait à s'assembler autour de lui. Le courage et l'espérance lui revenaient; il résolut de ne point céder à une telle machination, et se mit en route avec ses gens pour retourner vers la Somme.

En route, un homme à pied se présenta mystérieusement à lui : c'était un envoyé du duc de Bretagne ; il venait aussi, à l'instigation du connétable, conseiller au Duc de consentir au mariage, et lui dire tout ce qu'on pouvait imaginer pour l'effrayer. Le duc de Bretagne, en signe d'amitié, lui faisait savoir que le roi s'était fait de nombreux partisans dans les plus grandes villes de ses États, notamment à Bruges et à Bruxelles ; qu'il avait le projet de pousser

la guerre vivement et de l'aller assiéger, fût-il enfermé à Gand.

La patience manqua au Duc. Il ne put endurer ces continuels avis donnés sous couleur d'amitié, et ce projet de plier sa volonté par la peur. « Votre maître est mal averti, dit-il ; ce sont de mau-
» vais serviteurs qui veulent lui donner de telles craintes. C'est
» apparemment pour l'empêcher de faire son devoir et de me se-
» courir, comme il y est obligé par ses alliances. Il ne sait pas ce
» que c'est que Gand, ni les villes dont il parle. Elles sont trop
» grandes pour être assiégées. Dites à votre maître en quelle com-
» pagnie vous m'avez trouvé; les choses sont autrement qu'il ne
» croit. Je m'en vais passer la Somme, et si le roi se met sur mon
» chemin, je le combattrai. Que mon frère de Bretagne, au lieu
» d'envoyer ses lances contre moi, se déclare en ma faveur, et soit
» envers moi comme j'ai été envers lui lors du traité de Péronne. »

Lorsque le roi fut informé que le duc de Bourgogne se mettait en mouvement avec son armée, il écrivit aussitôt à Dammartin ; il lui défendait sur toutes choses de risquer un combat avant qu'il fût arrivé, et, prévoyant la marche de l'ennemi, il donnait ses ordres dans trois suppositions [1]. Si le Duc faisait assiéger Amiens, il fallait s'y enfermer et faire des sorties sur les fourrageurs; si au contraire il allait vers Saint-Quentin, le roi, revenant à son premier projet, voulait que Dammartin se portât vers Rue, le Crotoy, Saint-Riquier, peut-être même jusqu'à Montreuil, pour forcer les Bourguignons à diviser leurs forces. Enfin si le Duc passait la Somme, on devait laisser pour garnison à Amiens les francs-archers et l'arrière-ban, qui étaient moins bien armés que le reste, et inquiéter la marche de l'ennemi en arrière et sur les flancs.

Le Duc prit ce dernier parti; il marcha rapidement sur Péquigni [2]. La garnison n'était pas nombreuse; elle était composée presqu'en entier de francs-archers avec peu de gentilshommes. Ils s'avancèrent imprudemment en escarmouche, et furent si vigoureusement ramenés, que les Bourguignons entrèrent dans le faubourg de la rive droite. Quatre ou cinq canons furent amenés; on commença à établir un pont ; les francs-archers prirent peur et rendirent la ville, qui fut brûlée. Ainsi le Duc se trouva maître du passage de la rivière.

1 Cabinet de Louis XI. — 2 Comines.

Le connétable, d'après l'intention du roi, voyant que l'armée de Bourgogne marchait par la droite, sortit de Saint-Quentin et se porta à la gauche des Bourguignons. Il avait avec lui le maréchal Joachim Rouault, le sire de Renti, le bâtard Baudouin, le sire de Crussol, le sire d'Arçon. Ils poussèrent jusqu'à Bapaume et sommèrent la ville. Jean de Longueval y commandait; il sortit sur parole pour venir parlementer avec le connétable, qui n'oublia rien pour le séduire ou l'effrayer. Il demeura fidèle à son maître, répondant que Bapaume ne faisait point partie des seigneuries cédées par les traités d'Arras, Conflans ou Péronne, mais bien de l'ancien comté d'Artois; qu'ainsi la ville ne pouvait donner lieu à saisie. Comme on le pressait encore, il aperçut près du connétable le bâtard Baudouin, et lui parla si sévèrement de sa trahison, qu'il le fit pleurer.

Le Duc fut donc obligé de détacher une portion de ses forces, sous les ordres du sire de la Gruythuyse, pour défendre le côté où s'avançait le connétable. Celui-ci, après avoir, avec une extrême cruauté, brûlé et dévasté le pays, rentra à Saint-Quentin, où le roi annonçait qu'il allait venir à la tête de tout son monde.

Chacun projetant ainsi de prendre l'ennemi par le flanc, le Duc passa la Somme et vint assiéger Amiens par la rive gauche. Mais l'enceinte était grande et la garnison nombreuse; elle faisait sans cesse des sorties où elle avait l'avantage. Cependant un jour que quarante hommes d'armes étaient allés attendre au passage un convoi qui devait arriver aux assiégeans, le Duc, averti à temps, voulut les surprendre et les envelopper. Dammartin, apercevant de loin un grand mouvement dans le camp des Bourguignons, sortit aussitôt avec quelques hommes de la compagnie de l'amiral et plusieurs de ses serviteurs, pour aller voir ce qui se passait. Il s'était tellement hâté qu'il était en robe de velours noir, sans autre arme que sa dague. Bientôt il aperçut ses hommes d'armes qui revenaient en fuyant, poursuivis par les Bourguignons. « Arrêtez! leur cria-» t-il, et tenez ferme, il va nous venir du secours. » Quinze ou seize firent face à l'ennemi, mais ils étaient en trop petit nombre : ils furent tués ou culbutés; les autres, pressés par les cavaliers bourguignons, entraînèrent dans leur fuite désordonnée le grand-maître lui-même. Le vicomte de Narbonne était accouru à la barrière pour protéger cette déroute et empêcher l'ennemi d'entrer avec les fuyards. Dammartin rentra par-dessous la barrière, et pre-

nant aussitôt une lance des mains d'un page, il voulait, tant il était animé, retourner au combat contre toute l'armée de Bourgogne. Le vicomte de Narbonne, avec plus de sang-froid, rangea trente hommes d'armes devant la barrière et arrêta le choc de l'ennemi.

Peu après, le roi, voyant que les choses restaient toujours en même état sans rien de décisif, assembla les principaux seigneurs, chefs et capitaines de son armée, pour aviser à ce qu'il fallait faire[1], et surtout pour délibérer mûrement s'il fallait livrer bataille. Le connétable, le duc de Bourbon, le maréchal Rouault, Dammartin, de Beuil et beaucoup d'autres étaient présens. « Or çà, messieurs, » leur dit le roi, il faut ici faire voir ce que vous savez au fait de » la guerre; montrez que vous la connaissez depuis long-temps, » et que vous avez vu autrefois le comte de Salisbury, Talbot, » Scales[2] et tous ces fameux chefs anglais, qui par vous ont été » chassés de France. Songez à tout, et ne venez pas vous excuser » ensuite en disant : je ne croyais pas que l'ennemi vînt par-là. »

Le sire de Beuil parla le premier. « Sire, dit-il, je suis prêt à » donner ma vie pour vous, comme je la risquai pour le service du » feu roi votre père. Mais, depuis son temps, la guerre est de- » venue bien différente. Pour lors, quand on avait huit ou dix mille » hommes, on comptait que c'était une très-grande armée; aujour- » d'hui c'est bien autre chose. On n'a jamais vu une armée plus » nombreuse que celle de M. de Bourgogne, tant d'artillerie, tant » de munitions de toutes sortes : la vôtre est aussi la plus belle qui » ait été assemblée dans le royaume. Pour moi, je ne suis point » accoutumé à voir tant de troupes ensemble; comment gouverner » tant de gens? comment empêcher le trouble et la confusion dans » une telle multitude? Il n'y fallait pas tant de science autrefois; » la promptitude et la vaillance suffisaient pour avoir le meilleur » dans une bataille. Aujourd'hui je suis en peine d'aviser à ce qu'il » faut faire, et ne puis du tout répondre sur ce qui pourra en » advenir. »

« Certes, répondit Dammartin, l'armée de M. de Bourgogne est » belle et nombreuse, mais celle du roi est, selon moi, encore plus » forte; elle a pour le moins quatre mille lances et vingt mille gens

1 Legrand. — 2 Lettre à Dammartin.

» de pied, sans parler de ce qui peut encore venir. Il n'y a prince » de la chrétienté qui puisse se défendre contre une telle puissance; » quant à ce qu'il faut régler sur le temps, le lieu et la façon de » combattre l'ennemi, ce sont choses qui veulent grande réflexion, » et je prie le roi de permettre que chacun de nous lui remette » son avis par écrit. »

Le roi agréa cette proposition; Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse, fut chargé de recueillir les opinions de tous et de les écrire. La plupart furent de l'avis de Dammartin; mais outre la haine que le roi avait pour ces grandes batailles où toute la fortune d'un royaume est mise au hasard d'une journée, il trouva tant de diversité dans les conseils des chefs, chacun soutenait son idée si âprement, qu'il craignit de ne pouvoir les mettre en assez bon accord ou en assez complète soumission, pour tenter une grande entreprise. On continua à se faire la guerre par escarmouche, à se couper les vivres, à ravager le pays.

Le duc de Bourgogne resta devant Amiens. Peu à peu il fit ses approches, et il établit sa puissante artillerie assez près pour faire beaucoup de mal à la ville. Elle avait aussi une artillerie redoutable et bien servie. Un jour la tente du Duc fut même renversée par un boulet de fer, et toute son armée eut un moment la crainte qu'il n'eût été frappé. La garnison était de vingt-cinq mille hommes; Dammartin et le connétable y avaient réuni leurs forces; il y avait peu d'espoir d'y entrer d'assaut, et la disette était aussi grande chez les assiégés que chez les assiégeans.

Enfin les deux partis se lassèrent: le roi ne voyait point se déclarer pour lui toutes les villes d'Artois et de Flandre que le connétable lui avait promises pour le décider à la guerre. Le Duc apprenait de mauvaises nouvelles du Charolais et du Mâconnais, où le comte Dauphin et le maréchal de Comminges trouvaient peu de résistance; le duc Nicolas de Calabre allait envahir les marches vers la Lorraine; les princes de Bavière, alliés du roi, pouvaient, à sa sollicitation, se mêler aussi de la guerre. Le connétable, les ducs de Bretagne et de Guyenne l'importunaient toujours du projet de marier sa fille: condition aussi dure pour lui que celles dont il pourrait être question en traitant avec le roi. C'étaient chaque jour nouveaux messages pour lui promettre de se déclarer pour lui, de lui rendre Saint-Quentin, de le remettre à ses gens; puis lorsqu'on arrivait près de

la ville, le connétable tenait ses portes fermées et les fortifications en défense. De telle sorte que le Duc aima mieux négocier avec le roi. Il lui envoya le sire Simon de Quingey avec un billet écrit de sa main, où il s'humiliait beaucoup, et montrait un grand chagrin de lui avoir fait la guerre, en imputant la faute à de mauvais conseillers, qui ne lui avaient pas bien exposé comment étaient les choses.

Le roi fut très-joyeux de cette lettre : il dépensait son argent et fatiguait son armée sans nul avantage. D'ailleurs il était trop impatient pour ne se point ennuyer des choses trop longues : il avait pris Amiens et Saint-Quentin, et il lui semblait que s'il pouvait se les assurer, c'était assez de gagné pour une fois. Ainsi malgré le dépit du connétable, dont cette trêve dérangeait les projets, malgré l'impatience de Dammartin et de tous les capitaines, qui ne pouvaient s'accoutumer à toujours préparer la guerre pour y renoncer la veille du combat, une suspension d'armes fut conclue pour trois mois, le 4 avril 1471. Chaque parti devait occuper les villes et pays dont il était actuellement en possession, sauf en Lorraine, où l'armée de Bourgogne et le duc de Calabre devaient rentrer dans leurs limites respectives.

Un des motifs qui engagèrent soit le roi, soit le Duc, à signer une trêve, c'est qu'en ce moment même allait se décider un événement où ni l'un ni l'autre ne pouvaient rien, et qui cependant leur importait beaucoup. Le roi Édouard avait quitté la Zélande pour tenter vaillamment de reconquérir son royaume. Le duc de Bourgogne n'avait eu d'abord, ainsi qu'on l'a vu, d'autre pensée que de conserver la paix avec l'Angleterre, de rétablir tous les liens de parenté et d'amitié avec la maison de Lancastre, et de travailler à renverser le comte de Warwick. Ainsi il n'avait fait aucune promesse au roi Édouard, et il y avait déjà trois mois que ce prince avait été jeté sur la côte de Frise, que le Duc n'avait pas encore consenti à le voir. Cependant lorsqu'il sut que le roi Louis allait l'attaquer, lorsqu'il connut le traité juré par le prince de Galles pour sa destruction, et l'alliance toujours plus étroite de Warwick et de la France, il écouta un peu mieux les instances du roi Édouard. Ils eurent une entrevue dans la ville de Saint-Pol. Le Duc, se fiant aux promesses que lui avaient faites les ducs de Somerset et d'Exeter, et ne voulant pas, surtout lorsqu'il n'avait

encore aucune armée assemblée, attirer sur lui à la fois les forces de la France et de l'Angleterre, montra d'abord une courtoisie très-froide au roi Édouard. Il lui refusa tout secours pour reconquérir son royaume, s'efforça même de le détourner de toute tentative. Mais le roi Édouard était décidé à s'en aller à tous risques descendre en Angleterre [1].

Abandonner ainsi un roi, frère de sa femme, à qui il avait l'année d'auparavant juré un serment de fraternité en recevant son ordre de la jarretière, était une résolution difficile au duc Charles. D'ailleurs le roi Édouard assurait qu'il avait en Angleterre de nombreux partisans, et s'il venait à obtenir un heureux succès, c'était perdre l'amitié d'un puissant allié. Alors le Duc se décida à aider secrètement son beau-frère. Il feignit en public de ne vouloir entrer pour rien dans ses projets, mais lui fit donner sous main cinquante mille florins, lui fit prêter quelques gros navires, loua pour lui quatorze vaisseaux osterlins, et lui laissa faire tous ses préparatifs à la Vère, en Zélande, sous prétexte que c'était un port libre ouvert à toutes nations.

Tout ceci se passait pendant que la guerre avec le roi de France était déjà commencée en Picardie. Enfin le 10 mars, le roi Édouard mit à la voile, et le Duc, aussitôt qu'il en fut informé, fit publier défense, sous peine de la vie, à tous ses sujets, d'assister directement ou indirectement l'entreprise d'Édouard de La Marche, soi-disant roi d'Angleterre. Grâce à ces précautions, le Duc se réjouissait d'avoir, quel que fût l'événement, des amis en Angleterre, et de s'être si bien ménagé à la fois avec York et Lancastre. Il n'était pas moins rusé que le roi de France [2], seulement il avait plus d'orgueil, de folle obstination, d'emportement, et sur cela il se croyait plus loyal.

Le roi Édouard [3] s'en alla débarquer à Ravensport, dans le comté d'York, au lieu même où, soixante et douze ans auparavant, le comte de Derby débarqua aussi lorsqu'il vint détrôner le roi Richard II, à qui il succéda sous le nom de Henri IV. Édouard était accompagné de son frère le duc de Glocester, et du comte d'Hastings, grand chambellan; il n'avait pas avec lui plus de deux mille

1 Comines. — 2 Argentré. — 3 Hollinshed — Rapin Thoyras — Hume. — Comines.

hommes. Imitant encore en cela le comte de Derby, il publia qu'il venait, non pas disputer la couronne, mais réclamer son héritage. Ce fut à ce titre seulement qu'il entra d'abord dans la ville d'York. Après avoir communié solennellement, il y prêta serment de fidélité et d'obéissance au roi Henri. Comme le peuple était plutôt favorable à Warwick qu'à lui, il se voyait contraint à cette dissimulation. Il emprunta quelque argent à York; et, sans avoir été encore rejoint par beaucoup de partisans, il prit sa route vers Londres. Le marquis de Montagut commandait une armée non loin de là; sans doute il aurait pu s'opposer à l'entreprise et au passage du roi Édouard. Il se tint en repos, et sembla s'inquiéter peu de soutenir la cause de son frère Warwick. Il y avait de tous côtés si peu de foi dans les promesses et tant de secrètes pratiques, les grands songeaient tellement à ménager les deux partis, que les liens du sang n'avaient pas beaucoup de force. Peu à peu la troupe du roi Édouard s'accroissait. Arrivé à Nottingham, il ne cacha plus ses desseins, et se déclara roi d'Angleterre.

Le comte de Warwick n'avait pas avec lui une assez forte armée pour risquer le combat : il laissa passer le roi Édouard, comptant qu'il allait l'entourer à la fois par les armées du marquis de Montagut et du duc de Clarence, à qui il venait de prescrire leur marche, et par sa propre troupe, qui lui couperait le chemin de la retraite. Le roi Édouard lui fit offrir de traiter à des conditions avantageuses. Il n'y vit point sa sûreté; il comptait sur le succès, et refusa tout accommodement.

Mais le duc de Clarence, qui devait fermer au roi Édouard le chemin de Londres, trahissait depuis long-temps Warwick. S'il n'avait pu tenir une première fois le secret engagement pris avec son frère, l'occasion était maintenant toute favorable; il passa de son côté avec toute l'armée qu'il commandait. Il chercha ensuite à servir de médiateur entre le roi Édouard et le comte de Warwick. Rien ne put fléchir le comte. Sa haine était trop forte : il comprenait que son offense était trop grande pour être pardonnée; on ne put le faire départir de la foi nouvelle qu'il avait jurée à la maison de Lancastre.

Les efforts de l'archevêque d'York et du duc de Somerset ne purent engager les habitans de Londres à fermer leurs portes au roi Édouard. La reine sa femme était, depuis un an, réfugiée dans

le quartier de la ville qui, par privilége et franchise, servait de lieu d'asile. Elle y avait mis au monde un fils. Elle y était entourée d'un très-grand nombre de ses partisans, qui y avaient aussi pris retraite. Ainsi il leur était facile de travailler de tout leur pouvoir le peuple en faveur du roi Édouard. En outre, il devait de fortes sommes à beaucoup de marchands; et ses créanciers, souhaitant qu'il redevînt riche et puissant, étaient ses partisans zélés, comme on avait vu, l'année précédente, pour les créanciers du comte de Warwick. Enfin, on assurait que les femmes de grande condition et les riches bourgeoises[1], dont il avait autrefois recherché les bonnes grâces, servaient de leur mieux ce roi si beau et si galant, et lui gagnaient leurs maris et leurs parens.

L'archevêque d'York, voyant donc que le peuple semblait se tourner du côté du roi Édouard, fut le premier à abandonner les intérêts de son frère le comte de Warwick. Il fit un accommodement, obtint son pardon, et livra la Tour de Londres. Le 11 avril 1471 le roi Édouard fit paisiblement son entrée, reprit tout son pouvoir et ses honneurs, et renvoya dans la Tour le roi Henri VI, dont la raison était trop affaiblie pour sentir la différence d'un palais à une prison.

Cependant le comte de Warwick s'avançait avec une forte armée. Il avait avec lui le marquis de Montagut son frère, le duc de Somerset, le comte d'Oxford, le duc d'Exeter. Une bataille devait décider de son sort, et il se prépara à la donner. Il aurait pu attendre la reine Marguerite et le prince de Galles qui étaient depuis quelques jours en mer, amenant de France les renforts que le roi Louis leur avait accordés; mais il craignait que si la maison de Lancastre devait la victoire à elle-même et à ses propres forces, elle ne se souvînt des anciennes injures qu'elle avait reçues de lui, et alors son pouvoir et sa fortune auraient couru de grands risques.

La bataille fut livrée dans la plaine de Barnet, à dix mille de Londres, le 14 avril.

Le combat fut rude et le succès long-temps douteux; mais enfin le roi Édouard eut l'avantage. Le comte de Warwick qui, contre sa coutume, était descendu de cheval et combattait avec les archers pour les faire tenir ferme, fut tué dans la mêlée, ainsi que son

1 Comines.

frère le marquis de Montagut. Le duc d'Exeter fut laissé pour mort; le duc de Somerset et le comte d'Oxford parvinrent à prendre la fuite, après avoir vaillamment combattu. Le carnage fut grand ; les vainqueurs ne se bornèrent point à refuser merci aux seigneurs, en criant : « Sauvez le peuple ! » comme c'était la coutume dans les guerres d'Angleterre. Cette fois le roi Édouard avait pris en haine le peuple, qui avait montré trop de faveur au comte de Warwick. D'ailleurs on pensa que les gens du commun craindraient bien plus les changemens s'ils voyaient qu'eux aussi en souffraient et n'étaient pas épargnés.

Le jour même de la bataille de Barnet, le prince de Galles et la reine sa mère débarquèrent à Weymouth, dans le comté de Dorset, au sud de l'Angleterre. Bientôt ils apprirent qu'Édouard était maître de Londres et du roi Henri; que Warwick était tué et son armée détruite. Madame Marguerite, qui jusqu'alors avait montré tant de constance et de courage dans ses revers, ne trouva plus de forces contre ce dernier coup de fortune : elle tomba dans le désespoir et se retira au monastère de Beaulieu, dans le Hampshire. Le duc de Somerset, échappé au combat de Barnet, le comte de Devonshire, et beaucoup d'autres anciens partisans de la maison de Lancastre, s'efforcèrent de relever son courage ; ce fut avec grande peine qu'ils la décidèrent à exposer au sort des armes son fils unique, sa seule et dernière espérance. Elle voulait qu'il retournât en France pour y attendre des temps meilleurs et une plus favorable occasion ; enfin elle céda à leurs promesses et aux espérances qu'ils fondaient sur le nombre et la puissance des amis de la maison de Lancastre.

En effet, en peu de jours ils réunirent, aux troupes que sir John Wenloch et le prieur de Saint-Jean avaient amenées de Calais et de France, les débris de l'armée du comte de Warwick et d'autres renforts, que les seigneurs de leur parti assemblèrent, chacun dans son canton. Le comte de Pembroke devait surtout lever beaucoup de gens dans la principauté de Galles, où il avait une grande puissance; car il se nommait Tudor, et descendait des anciens princes du pays. Le duc de Somerset, qui commandait l'armée de madame Marguerite et d'Édouard de Lancastre, résolut d'aller au-devant des forces que devait amener le comte de Pembroke, et il se dirigea de ce côté.

Le roi Édouard ne perdit point de temps et marcha diligemment pour s'opposer à ce dernier et redoutable effort de ses ennemis. Le

duc de Somerset était déjà arrivé à Tewksbury, sur la Saverne, et se préparait à passer la rivière pour suivre sa route vers le pays de Galles. La reine, qui n'avait pas une autre pensée que de sauver son fils, voulait qu'on hâtât d'autant plus ce passage, que l'armée d'York approchait. Le duc de Somerset s'y refusa; il pensa qu'une faible partie de ses troupes seulement aurait le temps de passer, tandis que le reste demeurerait livré à une défaite certaine.

Il se retrancha fortement devant la ville de Tewksbury, et attendit l'attaque de l'ennemi. Le duc de Glocester s'avança le premier contre le retranchement, et fut vivement repoussé; mais cette retraite n'était qu'une feinte pour attirer le duc de Somerset hors de ses lignes. Il en sortit en effet, poursuivit le duc de Glocester, et il ordonna en même temps à sir John Wenloch de marcher pour l'appuyer. Bientôt il eut affaire à des forces supérieures et fut contraint de revenir promptement en arrière. Ses ordres n'avaient pas été suivis; il n'était point soutenu; sa retraite fut soudaine et désordonnée. La rage s'empara de lui, et arrivant sur sir John Wenloch, qu'il trouva immobile à la tête de ses gens dans le retranchement, il lui fendit la tête d'un coup de hache, en le nommant traître et parjure. En effet sir John avait plus d'une fois changé de parti.

Cette action furieuse, qui témoignait combien le duc de Somerset était violent et troublé, acheva de mettre le trouble dans son armée. Le retranchement fut forcé. Le carnage fut moins grand qu'à Barnet, parce que le combat fut moins vaillamment soutenu. Le prince de Galles, fait prisonnier, fut amené devant le roi Édouard. « Pour-» quoi, lui dit-il avec hauteur, osez-vous venir ainsi dans mon » royaume à main armée et bannières déployées? — Pour récla-» mer le royaume et l'héritage légitime de mes ancêtres, » répondit le jeune prince. Sur cette noble et fière réponse, le roi, enflammé de colère, frappa de son gantelet le prince de Galles. Ce fut le signal de la mort du jeune prince. Aussitôt le duc de Glocester, le duc de Clarence qui lui avait fait serment et avait combattu pour sa cause, le marquis de Dorset et le comte de Hastings, tombèrent sur lui à coups de poignard et l'égorgèrent. Le duc de Somerset et le grand prieur de Saint-Jean s'étaient réfugiés dans l'abbaye de Tewksbury. Le roi Édouard, ne respectant pas cet asile, voulut les faire enlever de force; l'abbé se présenta devant la porte en habit sacerdotal, le saint sacrement en ses mains. Alors le roi

promit la vie aux prisonniers : ils n'en furent pas moins décapités le lendemain.

La reine Marguerite fut trouvée demi-morte dans son chariot, emmenée à Londres et enfermée à la Tour. Son mari, le roi Henri, y fut peu de jours après mis à mort sans nul jugement, par l'ordre et peut-être même de la main du duc de Glocester, qui commençait à avoir une grande renommée de cruauté, et la mérita encore mieux par la suite. Ce fut lui qui régna quelques années après sous le nom de Richard III.

Le duc de Bourgogne était loin de croire que son secret allié, qu'il avait si mal accueilli et si peu secouru, aurait un succès tellement rapide. Les premières nouvelles favorables, qui annonçaient la marche d'Édouard d'York vers Londres, arrivèrent comme la trève venait d'être signée par les ambassadeurs de France et de Bourgogne. Le Duc s'enferma seul durant quatre heures; son courroux, de ce qu'on avait conclu trop vite, était si grand, que personne n'eût osé lui adresser une parole. Il hésita long-temps s'il ratifierait ce qui avait été promis en son nom. Il s'y décida enfin et y apposa son sceau, le 10 avril, quatre jours avant la bataille de Barnet. Successivement on apprit toutes les victoires du roi Édouard et l'entier désastre de la maison de Lancastre. La bataille de Tewksbury se donna le 4 mai [1].

Afin de ne pas s'éloigner des nouvelles d'Angleterre, le roi de France était resté sur les marches de Picardie jusqu'au commencement de juin. Lorsqu'il vit que tout était perdu pour le parti qu'il protégeait, et auquel cependant il venait de manquer de foi en signant, contre la teneur du traité d'Amboise, une trève séparée avec le duc de Bourgogne, il retourna à Paris. Tout était bien changé pour lui : au lieu d'un puissant allié, il allait avoir un ennemi de plus, et un ennemi redoutable. Les princes de son royaume, son frère, le duc de Bretagne, le connétable, allaient avoir bien moins de crainte de lui et se livrer plus activement que jamais à toutes leurs sourdes pratiques. En outre, ses plus fidèles serviteurs, ses plus vaillans capitaines étaient mécontens de ce qu'il avait tout d'un coup arrêté la guerre, au moment où elle semblait promettre un si heureux succès.

1 Meyer.

L'accueil qu'il reçut à Paris put déjà lui faire apercevoir qu'il était en moins bonne situation. Des inscriptions et des rimes satiriques furent trouvées affichées à l'hôtel de ville, au charnier des Innocens et en divers lieux. Des ballades coururent le peuple où l'on se raillait de la dernière trève, et où l'on s'exprimait fort injurieusement touchant plusieurs seigneurs qui entouraient le roi, sur le connétable spécialement. Le roi se montra fort mécontent de ces discours et de ces écrits diffamatoires. Il fit publier à son de trompe, dans les places publiques, que quiconque en connaîtrait les auteurs devait, sous peine de mort, venir les déclarer, et recevrait, au contraire, trois cents écus d'or pour prix de la dénonciation. On eut quelque soupçon sur un nommé Pierre le Mercier, fils d'un marchand de lunettes, mais rien ne fut prouvé, et il fut mis en liberté. On conduisit aussi en prison maître Henri Mariette, ancien lieutenant criminel de la prévôté de Paris, qu'on accusait encore d'avoir parlé injurieusement de maître Van den Driesche, en qui le roi avait alors grande confiance. Le parlement ne le trouva pas coupable non plus. Du reste, le roi continua à chercher les occasions de se rendre populaire : pour montrer l'affection qu'il portait à sa bonne ville de Paris, il alla allumer de sa main le feu de joie de la Saint-Jean devant l'hôtel de ville.

Son frère, le duc de Guyenne, était toujours avec lui et ne l'avait pas quitté depuis plusieurs mois. Le principal soin du roi était en ce moment de s'opposer à son projet de mariage avec mademoiselle Marie de Bourgogne. Il voyait que c'était le but actuel de tous les princes du royaume. Il ne savait pas que le duc de Bourgogne n'en avait pas plus envie que lui, par crainte aussi que son pouvoir en fût diminué.

Quoi que le roi pût faire, il ne pouvait acquérir d'autorité durable sur l'esprit de son frère, ni l'empêcher d'être en intelligence avec tous ses ennemis. Presque sous ses yeux, à Orléans, où il se rendit en quittant Paris, les négociations reprirent en secret. L'abbé de Begars et le chancelier de Bretagne, en revenant d'auprès du duc de Bourgogne, virent M. de Guyenne. Ils lui parlèrent du mariage de mademoiselle Marie, lui donnèrent espérance de le voir réussir, l'assurèrent que le duc Charles voulait la lui accorder. Pour lui, il les chargea d'assurer le duc Charles de toute sa bonne volonté. Il s'emploierait, disait-il, à lui faire rendre les villes qu'on

venait de lui prendre, et voulait assurer l'exécution pleine et entière des traités de Conflans et de Péronne. Il voyait bien que le roi avait dessein de le garder près de lui, mais il saurait, disait-il, s'en débarrasser, et se retirer dans son apanage de Guyenne. De là il ferait parvenir ses remontrances; et si le roi n'y avait pas égard, il donnerait aussitôt son scellé aux ducs de Bretagne et de Bourgogne.

Le duc de Guyenne quitta en effet le roi, qui alors n'eut plus une autre pensée ni un autre souci que de se garantir des embarras et des maux dont son frère était toujours la première cause, ou du moins l'instrument nécessaire. Le premier soin du jeune prince, en retournant en Guyenne, fut de demander Odet d'Aydie, sire de Lescun, afin de s'aider de ses conseils. Le roi fit engager ce gentilhomme à venir d'abord le trouver pour lui communiquer d'importantes choses; le sire de Lescun ne s'arrêta point à cette invitation, et se rendit promptement auprès de M. de Guyenne. Malgré les promesses qu'il avait faites au roi, il était loin de le servir fidèlement, et le tenait sans cesse en doute sur ses véritables intentions.

Bientôt il n'y eut plus rien de caché dans les desseins du duc de Guyenne; se fiant aux espérances qu'on lui avait données, il envoya l'évêque de Montauban à Rome, auprès du pape, afin d'obtenir les dispenses pour épouser mademoiselle de Bourgogne. Le roi essaya encore de l'en détourner par voie de persuasion. Il lui envoya, au commencement du mois d'août, Imbert de Batarnai, sire du Bouchage, avec les instructions les plus pressantes. Il était chargé de représenter à M. de Guyenne, qu'ayant fait au roi un serment sur la vraie croix de Saint-Laud, s'il venait à l'enfreindre, il courait le risque de mourir dans l'année, comme cela arrivait infailliblement à ceux qui violaient les sermens faits sur ladite vraie croix; on en avait vu naguère des exemples, disait le roi.

De plus, M. de Guyenne devait se souvenir comment le roi avait fidèlement tenu son serment de lui faire savoir toutes les choses qu'on leur dirait pour semer défiance entre eux : il en avait toujours agi ainsi, et spécialement pendant la présente année.

De quoi pouvait se plaindre M. de Guyenne? n'avait-il pas reçu le plus grand et le plus bel apanage qui eût jamais été donné à un fils de France; bien plus avantageux, certes, que celui qui était demandé pour lui par le duc de Bourgogne.

Il devait se rappeler la grande haine que la maison de Bourgogne avait eue pour leur père, le feu roi Charles; les outrages qu'elle lui avait faits; les efforts qu'elle avait tentés pour le priver de la couronne après l'avoir fait déshériter. N'étaient-ce pas des motifs suffisans pour que le roi ne voulût pas que son frère prît alliance dans une telle maison? Ne serait-ce pas chose étrange que le second fils de France, le troisième personnage du royaume, allât épouser la fille de celui qui était allié formellement au roi d'Angleterre, ancien ennemi de la couronne de France, et qui portait son ordre? Qu'en dirait tout le royaume, lorsqu'on verrait que, malgré ses sermens, M. de Guyenne faisait un mariage tel, qu'on ne pourrait savoir combien de maux en sortiraient?

D'ailleurs pour quelle cause M. de Guyenne désirerait-il ce mariage? Le duc de Bourgogne était jeune, récemment marié à une femme disposée à avoir des enfans; s'il leur naissait un fils, quelle part M. de Guyenne aurait-il à leur succession? Ce serait donc un mariage sans profit, et sans grand plaisir non plus; car les filles de cette maison de Bourgogne étaient, disait le roi, bien qu'il n'eût ni preuves ni exemples à en fournir, sujettes à de grandes maladies. Celle-ci ou n'aurait point d'enfans ou les aurait mal portans. On assurait, continuait toujours le roi, qu'elle était déjà enflée et bien malade. Le bruit courait même qu'elle était morte.

Le roi faisait donc prier son frère de lui promettre que, nonobstant toutes dispenses qu'il pourrait obtenir du pape, il n'épouserait point mademoiselle de Bourgogne. Il l'assurait en outre que, quoi qu'on en pût dire, il n'avait point songé à aller trouver le duc de Bourgogne pour s'appointer avec lui; qu'au contraire il communiquait à M. de Guyenne toutes ses grandes affaires, et prendrait toujours ses bons conseils, auxquels il avait plus de confiance qu'en ceux de nul autre.

A peine le sieur du Bouchage était-il parti, que le roi fut averti d'un autre projet qui le jeta dans une inquiétude nouvelle. On lui avait fait savoir que le sire de Lescun ne se rendait auprès de M. de Guyenne que pour lui faire épouser mademoiselle Éléonore de Foix, fille du comte de Foix. Déjà quelques mois auparavant ce sire de Lescun, qui gouvernait toujours le duc de Bretagne, l'avait marié avec Marguerite de Foix, sœur aînée d'Éléonore.

La maison de Foix était en ce moment très-puissante. Le comte

venait de forcer son beau-père, le roi d'Aragon, de le reconnaître pour héritier du royaume de Navarre, et de lui en abandonner le gouvernement. Son fils aîné avait, comme on l'a vu, épousé madame Madeleine de France, sœur du roi Louis; mais il avait péri peu auparavant par accident dans un tournoi donné à Libourne, chez le duc de Guyenne. Son second fils, le vicomte de Narbonne, était un des meilleurs capitaines et des plus loyaux serviteurs du roi; ses filles avaient épousé le marquis de Montferrat, le comte d'Armagnac et le duc de Bretagne. Ainsi, dans un tel moment, le roi avait grand intérêt à ne pas avoir contre lui un prince si puissant, si bien allié, et à ne pas augmenter encore son pouvoir en laissant M. de Guyenne épouser sa dernière fille [1].

« Quant au mariage de Foix, écrivit-il tout aussitôt au sire du Bouchage, vous savez le mal que cela me serait. Mettez donc vos cinq sens de nature à l'empêcher. On m'a dit que mon frère n'était point de lui-même porté à le faire. C'est sans doute pour l'y contraindre que M. de Lescun l'a engagé à se porter pour garant de la dot de la duchesse de Bretagne, afin qu'embarrassé comme il sera de la payer, il épouse la sœur, sous condition que le duc de Bretagne le tienne quitte de la somme. J'aimerais mieux la payer et racheter toutes les autres difficultés que de laisser faire ce mariage. Ne vous hâtez pas de revenir, et besognez bien. Parlez à M. de Guyenne d'épouser une fille du roi d'Aragon. Sans doute M. de Foix ne le voudra point, parce qu'il s'attend à avoir le royaume d'Aragon par sa femme. Ainsi, mon frère pourrait lui-même nous bien servir. Parlez-lui pleinement, remerciez-le bien de ce qu'il m'a fait dire que le duc de Bourgogne ne tient nul compte de mes protestations. Dites-lui que, puisqu'il me mande la vérité, je connais bien qu'il ne veut pas me tromper. Répétez que, s'il veut prendre une femme qui ne me soit pas suspecte, je ne garderai aucune inspection sur lui, et qu'il aura autant ou plus de puissance que moi dans le royaume tant que je vivrai. Bref, monsieur du Bouchage, mon ami, si vous pouvez gagner ce point, vous me mettrez en paradis. Demeurez là-bas jusqu'à ce que M. de Lescun s'en soit allé, dussiez-vous faire le malade, et ne revenez pas sans avoir mis notre affaire à bien. Adieu, monsieur du Bouchage, mon ami,

1 Recueil de Legrand.

je prie Dieu et Notre-Dame de vous accorder de bien besogner. »

Le roi faisait en même temps tout son possible pour disposer en sa faveur la maison de Foix. Il n'y avait sortes de paroles bonnes et amicales qu'il n'écrivît au comte [1]. A lire ses lettres, on eût pu croire qu'il n'avait en nul autre prince ou seigneur une si grande confiance. Il lui avait envoyé son fils, le vicomte de Narbonne, afin de le persuader mieux encore de son amitié, et de l'engager à une entrevue. « Je connais bien, écrivait-il au vicomte de Narbonne, le grand vouloir que vous avez de me rendre service, et je vous en remercie ; tenez-vous certain que je ne l'oublierai pas, et que quand mes besognes seront bonnes, les vôtres ne seront pas mauvaises. » Puis il finissait : « Si nous en venons à la guerre, croyez que je désire bien que vous y soyez. » Car il savait flatter les gens mieux que personne.

Cependant sa méfiance et sa dissimulation étaient si grandes qu'elles se découvraient toujours par quelque point, et souvent lui enlevaient le fruit de ses soins. Ainsi, tout en montrant de si beaux semblans au vicomte de Narbonne, il avait écrit à M. de Guyenne dans un tont autre sens, et ce prince n'eut rien de plus pressé que de le dire au vicomte [2].

« Sire, écrivit celui-ci au roi, quand j'ai été par deçà, j'ai trouvé monsieur mon père tout autre que je ne le croyais ; car il n'eût rien fait que par les conseils de monsieur de Lescun, lequel, par Dieu, sire, souhaite votre bien d'une façon dont je ne voudrais pas. La chose qui l'a le plus mécontenté, ç'a été une lettre que vous avez écrite à monsieur votre frère, et qui ne devait pas donner grand crédit à mes paroles. Vous disiez que ce que vous vouliez faire pour moi ne me serait accordé que s'il le voulait bien. Vous mandiez aussi que j'étais homme parlant volontiers, et que si je parlais contre vous, il vous en informât. Plût à Dieu, sire, que jamais les paroles d'un homme ne vous fissent plus de dommage que les miennes ; car, par Dieu, si vous aviez le bien que je vous souhaite, vous seriez bientôt au-dessus de vos besognes. Aussi suis-je ébahi, sire, comment vous dites de telles choses de moi. Je n'eus jamais nul vouloir que de vous servir. Aucunes paroles ni lettres de vous ne pourront même m'empêcher de vous rendre service, quand je

1 Recueil de Legrand. — 2 Preuves de l'Histoire de Languedoc.

verral que je le puis. Sire, incontinent que je fus arrivé, on présenta ces lettres à ma barbe, en me disant que voilà comment vous aviez confiance en moi, et quelle bonne volonté vous aviez de me faire du bien. Puis ils ajoutèrent que, si je les croyais, je ne vous servirais plus, et emploierais ailleurs ma peine. Dieu sait si j'en suis pressé. Le sire de Guise qui portera cette lettre vous informera encore d'autres choses, dont je le charge. Je vous supplie, sire, qu'il vous plaise jeter ma lettre au feu, ou la rendre au porteur. »

Mais ce n'était pas de la maison de Foix seulement que le roi avait à s'inquiéter. De plus grands embarras, de plus pressans périls s'apprêtaient de toutes parts contre lui. Il en sut bientôt quelque chose [1]. Maître Olivier Leroux, qu'il avait envoyé en Espagne, s'était arrêté à Mont-de-Marsan pour voir le comte de Foix. Ce prince s'était plaint du peu d'égards que lui témoignait le roi. « A moi, » disait-il, qui pourrais lui rendre de si grands services, plus » grands que personne dans le royaume, si j'étais content de lui. » Maître Olivier Leroux se trouva par hasard logé dans le même hôtel qu'Henri Milet, envoyé du duc de Bretagne. Il le fit parler, et apprit qu'une alliance se traitait en ce moment entre les ducs de Guyenne, de Bretagne et de Bourgogne; que le roi d'Angleterre leur faisait offrir des secours, à condition qu'il aurait la Guyenne et la Normandie; que Lescun conduisait toute cette affaire. Le comte de Foix assurait qu'il n'avait pas donné son scellé pour l'alliance; mais, selon ce qu'écrivait maître Leroux, on ne pouvait guère se fier à ce que ce prince disait, tant il était mécontent de ce que le roi avait donné à madame Madeleine de France la tutelle de Gaston Phœbus, son petit-fils, au lieu de la lui conférer. L'envoyé de Bretagne niait aussi que les princes eussent accepté les offres du roi d'Angleterre : cependant maître Olivier Leroux ne le croyait pas. Il était parvenu à ramasser des morceaux de lettres déchirées, où l'on voyait qu'il était fort question d'Amiens, de Saint-Quentin et d'alliances; il les envoyait au roi, et l'avertissait que sans doute il avait à se méfier beaucoup de quelques-uns de ceux qui l'entouraient. En même temps, le duc de Guyenne rappelait le comte d'Armagnac, lui rendait ses seigneuries confisquées par le roi, et lui accordait toute sa confiance.

1 Recueil de Legrand.

Pour lors commencèrent des négociations et des ambassades, où, pendant plus de six mois, tous les princes ne cherchaient qu'à se tromper les uns les autres, où nulle parole n'était sincère. Il y avait les ambassadeurs publics et les messagers secrets. Réciproquement on s'efforçait de gagner les serviteurs et les conseillers ; souvent ils feignirent de se laisser corrompre; en telle sorte qu'on ne savait pas bien pour qui ils travaillaient, ou s'ils avaient un autre but que de se faire donner de l'argent.

D'un côté, le roi offrait à monsieur de Bourgogne [1] de conclure un mariage entre le jeune Dauphin et sa fille, de lui rendre Amiens et tout ce qu'il venait de lui prendre, et de lui abandonner le connétable et le comte de Nevers, à condition qu'ils contracteraient ensemble une alliance contre les ducs de Guyenne et de Bretagne, et prendraient mutuellement les ordres de Saint-Michel et de la Toison, comme gage de fraternité d'armes. Ces conditions furent même acceptées au nom du Duc par messire Ferry de Cluni. Mais alors s'élevèrent des difficultés que devait produire l'extrême méfiance réciproque des deux princes. Le Duc ne voulait pas signer l'alliance avant que la remise des villes fût faite. Le roi ne voulait pas remettre les villes avant que les lettres d'alliance fussent signées. Sur cela, il n'y avait sorte d'expédient qu'on ne cherchât pour se donner une double et mutuelle garantie.

Tantôt le roi offrait pour otages plusieurs des princes de son sang, si le Duc voulait déposer ses lettres d'alliance entre les mains du sire de Craon, qui serait en même temps affranchi de tout devoir de sujet et de vassal, dégagé des sermens de l'ordre de Saint-Michel, afin d'agir en toute liberté, et qui ne s'éloignerait pas de plus de dix lieues des marches de Bourgogne.

Tantôt on proposait que le Duc fît et signât les lettres, les montrât au sire de Craon, fît le plus fort serment qu'on pourrait imaginer, et donnât les otages que le roi demanderait; alors les villes seraient remises avant la délivrance des lettres.

Puis il était question de choisir, de commun accord, une personne sûre qui serait dépositaire des villes et des lettres.

On parlait encore de déposer les lettres dans l'église Notre-Dame de Paris, sous le serment de l'évêque et des chanoines, qui ne les

1 Instructions du roi, 17 novembre. Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

délivreraient qu'après la remise des places, et le roi, de son côté, jurerait, sous peine d'excommunication, d'anathème et d'interdit, en renonçant par avance à toute absolution, de ne prendre ni laisser prendre ces lettres.

On proposait au Duc d'envoyer un de ses serviteurs porter les lettres au roi, et les lui montrer sans les lui donner, jusqu'au moment où les villes seraient remises; et le roi devait, par les mêmes sermens, s'engager à ne faire aucune violence au porteur de ces lettres.

En outre, le roi accordait six mois de délai au Duc pour faire son serment de foi et hommage, et lui permettait de ne pas venir en personne.

La paix était donc, pour ainsi dire, conclue; néanmoins le Duc n'avait pas au fond un grand désir de traiter avec le roi. Son alliance avec les ducs de Bretagne et de Guyenne, celle qu'il venait de conclure avec le roi d'Aragon, lui donnaient maintenant espoir de détruire son adversaire. Il faisait plus de fond encore sur ses bonnes relations avec le roi Édouard d'Angleterre, qui, sans montrer aucun ressentiment de ses froideurs, lui avait écrit aussitôt après son rétablissement pour lui témoigner toute son affection et sa reconnaissance [1].

Ainsi le sire de Craon et Pierre Doriole n'obtenaient nulle réponse sur les difficultés qui suspendaient la dernière conclusion du traité. Le roi perdait patience lorsqu'il était par hasard quelques jours sans savoir de leurs nouvelles, et les en gourmandait. « Quand les choses vont bien, leur écrivait-il, je n'ai que faire d'être averti; mais quand elles vont mal, il faut que je le sache pour y remédier. » Surtout, il ne voulait point qu'ils revinssent, ni qu'ils regardassent jamais l'affaire comme rompue.

En aucun temps, il n'avait eu tant besoin de la paix : tout semblait se déclarer contre lui. Depuis la mort récente du duc Jean de Calabre, le roi d'Aragon obtenait un plein succès en Catalogne, et bientôt le Roussillon allait être exposé. Sa sœur, la duchesse de Savoie, malgré tous les bons services qu'il lui avait rendus, se détachait de son parti, et traitait avec les princes. Il craignait même qu'elle n'entraînât de ce côté le duc de Milan, son plus fidèle allié. Ainsi

[1] Lettre du 13 mai. Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

il devenait chaque jour moins exigeant pour la paix. Il envoyait message sur message, afin qu'elle fût signée, protestant qu'il était faux qu'il traitât avec aucun autre qu'avec le duc de Bourgogne. Il assurait même qu'il se fiait entièrement à lui, s'agirait-il de sa vie.

En même temps, il cherchait tous les moyens de ramener à lui le duc de Guyenne. Il lui faisait offrir sa fille en mariage, promettait d'ajouter à son apanage le Rouergue, le Limousin, l'Angoumois et le Poitou; de lui donner une compagnie de six cents lances soldées, et de le faire lieutenant général du royaume. Mais le prince était si prévenu pour le mariage de Bourgogne, ceux qui le gouvernaient en ce moment étaient tellement opposés au roi, et la naissance du Dauphin avait fait un si grand changement dans sa situation, que les offres les plus magnifiques ne pouvaient le tenter. Il en rendait un compte exact au duc de Bourgogne [2], et en tirait seulement un motif pour le presser avec plus d'instances de lui donner sa fille.

De ce côté rien n'avançait non plus : le Duc promettait de vive voix; il lui arriva même d'en toucher quelque chose par lettre, afin d'entretenir l'espérance de M. de Guyenne. Sa volonté toutefois ne variait pas à ce sujet. Il voulait marchander le mariage de sa fille, en faire un appât pour les princes les plus puissans de la chrétienté, mais il ne songeait à l'accorder à aucun d'entre eux. Encore en ce moment cette conduite dissimulée lui servait à enlever au roi un de ses alliés. Le duc Nicolas de Calabre recherchait en secret mademoiselle de Bourgogne.

Le duc de Bretagne et le connétable servaient de tout leur pouvoir les projets de M. de Guyenne; mais chacun agissait de son côté, afin de ne partager avec nul autre l'obligation que ce prince aurait envers ceux qui lui feraient obtenir ce qu'il souhaitait si vivement. Du reste, le connétable, tout puissant et redoutable qu'il pouvait être, était devenu en ce moment si odieux au duc de Bourgogne, qu'il n'avait pas grand crédit sur lui. C'étaient surtout les conseillers du duc de Bretagne qui maintenant conduisaient cette affaire. Poncet de la Rivière, le sire d'Urfé et d'autres bannis

1 L'année commença le 29 mars.

2 Instructions de M. de Guyenne, 19 février 1472. Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

du royaume de France s'étaient emparés de toute sa confiance ; ils s'entendaient avec les gens qui gouvernaient M. de Guyenne ; ils avaient des intelligences partout ; sans cesse on voyait eux et l'abbé de Bégars aller et venir de Bretagne en Flandre, presser le duc de Bourgogne de conclure le mariage, le supplier d'assembler son armée. D'abord ils avaient souhaité que les Anglais ne fussent pas appelés ; il leur semblait que les princes de France avaient assez de force pour être maîtres dans le royaume ; mais depuis qu'ils avaient appris que le roi venait de traiter avec le roi d'Écosse et de lui offrir le duché de Bretagne en lui promettant de l'aider à faire cette conquête [1], la crainte les avait saisis, et ils demandaient au duc de Bourgogne de requérir au moins six mille Anglais de son allié le roi Édouard. Là naissait une difficulté nouvelle, tant les affaires des rois et des princes étaient doubles et compliquées. Les Anglais ne voulaient pas absolument que le Duc donnât sa fille à M. de Guyenne. Le jeune Dauphin pouvait mourir, et le royaume pouvait venir au frère du roi, qui se trouverait maître alors d'une puissance merveilleuse et redoutable à l'Angleterre. Le roi Édouard se serait donc bien gardé de servir un pareil projet ; il voulait même recevoir une formelle assurance qu'il n'en serait plus question. Le Duc pouvait bien le laisser entendre, mais non pas en donner la promesse authentique et publique, car il aurait par-là rompu toute la ligue des princes de France contre le roi.

Telle était la situation des choses : menaçante pour le roi, toutefois traînant en longueur. De ses nombreux ennemis, le duc de Bourgogne semblait, en cet instant, le moins pressé d'agir. De tous côtés on lui offrait de belles conditions. Le roi faisait de grands sacrifices pour le désarmer, et souvent le Duc avait la pensée que rien n'aurait pour lui autant d'avantage que de les accepter. En effet, pour ses grands projets d'ambition sur l'Allemagne, il lui suffisait de n'avoir rien à redouter de la France. Il s'occupait avant tout à former de belles compagnies d'ordonnance afin de ne pas être pris au dépourvu comme l'année précédente, et s'apprêtait à loisir pour commencer la guerre quand il en serait temps. Ainsi, satisfait et orgueilleux de sa puissance qu'il avait vue un moment ébranlée, il ne se hâtait pas, et recevait, au milieu des magnifi-

1 Instruction du duc de Bretagne. Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

cences de sa cour, toutes les ambassades qui venaient implorer son alliance. Il lui paraissait n'avoir jamais été en si grande fortune. Un jour que le sire d'Urfé était venu au nom du duc de Bretagne, et devisait avec lui dans l'embrasure d'une fenêtre, il appela tout d'un coup le sire de Comines et lui dit en souriant : « Voici le sei-
» gneur d'Urfé qui me presse de faire mon armée la plus grosse que
» je pourrai, et me dit que nous ferons le grand bien du royaume.
» Vous semble-t-il que si j'y entre avec la compagnie que j'y
» mènerai, j'y fasse guerre de bien? — Non, monseigneur, assu-
» rément, répondit Comines. — Ah! continua le Duc, j'aime beau-
» coup plus le bien du royaume de France que M. d'Urfé ne
» pense; car, au lieu d'un roi qu'il y a, j'en voudrais six. »

Le roi voyait son danger, mais jamais il n'avait si mal réussi à l'écarter. Personne n'avait plus confiance en ses paroles. Il ne pouvait détacher aucun des princes ni seigneurs de l'alliance qu'ils formaient contre lui. Le seul qu'il réussit à attirer à lui fut Philippe de Savoie, comte de Bresse, jusqu'alors un de ses plus mortels ennemis. Il le maria avec Marguerite, sœur du duc de Bourbon, lui donna une compagnie de cent lances, reçut son serment comme chevalier de Saint-Michel, et lui promit les comtés de Die et de Valentinois. Parmi les bannis qui étaient si actifs à lui faire tout le mal possible, il se réconcilia avec le sire du Lau, à qui il rendit une grande confiance. Tannegui Duchâtel lui vendit le gouvernement du Roussillon, et il fut chargé de ce poste, alors fort important à cause de la guerre de Catalogne.

Ce qui eût été essentiel au roi, c'eût été de gagner ceux qui gouvernaient son frère, car tout le mal était là. Il n'y omettait rien et dépensait beaucoup pour cela sans pouvoir y réussir. Seulement il savait fort en détail tout ce qui se passait dans cette cour. Le plus grand désordre y régnait, et rien ne se faisait avec raison ni prudence. Le duc de Guyenne avait depuis environ deux ans, pour maîtresse, Colette de Jambes, dame de Montsoreau, veuve de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars. Elle avait grand crédit sur lui, et la faveur d'Odet d'Aydie, sire de Lescun, était devenue incertaine et chancelante. On ne voyait autour de ce prince que discordes, cabales, jalousies, haines furieuses entre tous ses serviteurs. Il y avait le parti des femmes et le parti du sire de Lescun, qui travaillaient mutuellement à se détruire par tous les moyens pos-

sibles, et s'imputaient l'un à l'autre mille infamies, jusqu'à empoisonnemens. Mais les uns comme les autres étaient déclarés contre le roi. Il n'avait pu regagner les bons offices du sire de Lescun ; et quelque chose qu'il eût fait pour s'acquérir Aubin, sire de Malicorne, qui était chef du parti des femmes, bien qu'il lui eût donné la baronnie de Médoc, il n'en pouvait tirer aucun service. La cour du duc de Guyenne était le lieu où l'on entendait le plus de discours injurieux au roi, où l'on se livrait le plus hautement à l'espérance de l'opprimer. « Anglais, Bourguignons, Bretons, » disait-on, vont lui courir sus, et s'il entreprend quelque chose » contre M. de Guyenne, on mettra tant de lévriers à ses trousses, » qu'il ne saura de quel côté fuir. » Rien que dans cette portion du royaume, le roi avait contre lui une ligue puissante : son frère, le comte d'Armagnac, le comte de Foix et le roi d'Aragon auraient suffi pour lui causer de grands embarras. Qu'était-ce donc lorsqu'il pouvait être attaqué en même temps par la Bourgogne, la Bretagne et l'Angleterre ? Déjà même les gens de la cour de Guyenne se vantaient qu'avant deux mois le duc de Bourgogne serait venu, à travers le royaume, rejoindre leur maître.

Pendant que tout semblait se préparer pour perdre le roi, sans que son habileté pût le sauver, il commença à mettre une grande espérance en la santé défaillante de son frère. C'était vers le mois de juillet, à Orléans, qu'ils s'étaient séparés, et, vers la fin de septembre, le duc de Guyenne était tombé malade. Madame de Thouars, sa maîtresse, l'était devenue en même temps, et bientôt son état parut désespéré. On la saignait tous les huit jours, et les médecins trouvaient son sang le plus mauvais du monde [1]. Le roi était tenu fort au courant de la santé de son frère et de madame de Thouars. Elle languit de la sorte pendant plus de deux mois, et mourut le 14 décembre. Le bruit public fut qu'elle avait été empoisonnée par Jourdan Favre, dit Versois, religieux bénédictin, aumônier du duc de Guyenne, et qui tenait récemment de lui l'abbaye de Saint-Jean-d'Angeli. On raconta qu'il avait pelé une pêche avec un couteau empoisonné, et l'avait donnée à madame de Thouars. Ce moine, à qui le duc de Guyenne accordait beaucoup d'affection, était du parti du sire de Lescun, contre la favorite du duc. Il fallait qu'elle n'eût

1 Recueil de Legrand.

aucun soupçon contre l'un ni contre l'autre, car elle les nomma tous les deux parmi ses exécuteurs testamentaires. Toutefois, le crime du moine passa pour chose avérée; on disait partout qu'on allait procéder contre lui; que l'évêque d'Angers et d'autres commissaires l'avaient interrogé; qu'il allait être brûlé vif. Il n'en fut rien; l'abbé de Saint-Jean ne sembla nullement perdre la confiance du duc de Guyenne, ce qui paraissait fort surprenant.

Ce prince continuait à être fort malade de la fièvre quarte. On le transporta à Saint-Jean-d'Angeli. Il s'affaiblissait beaucoup. Le bruit de sa mort fut même répandu dans tout le royaume. Cela n'empêchait pas, lui ou ses serviteurs, de s'occuper sans relâche du projet de mariage et de la ligue contre le roi. Les ambassades se succédaient incessamment, comme on a vu. Il voulut prendre le serment de ses gens d'armes de le servir contre le roi son frère; plusieurs s'y refusèrent, et le quittèrent. Les gentilshommes de Guyenne n'étaient pas tous animés d'une complète bonne volonté pour lui.

Enfin, vers le mois de mars 1472, nonobstant le fâcheux état de M. de Guyenne, les voies de fait allaient commencer; le roi avait envoyé beaucoup de forces de ce côté. Tannegui Duchâtel commandait à Niort; le sire de Crussol en Angoumois. Le duc de Guyenne, de son côté, avait mandé le ban et l'arrière-ban; il voulait, tout faible qu'il était, se faire porter de Bordeaux à Pons sur les marches de Saintonge. Mais il paraissait si malade, et tout se faisait chez lui avec si peu d'ordre, que l'armée du roi se serait avancée sans résistance. Le sire de Crussol se chargeait avec cent lances d'aller enlever le prince.

Telle n'était pas la volonté du roi. Il craignait de faire déclarer le duc de Bourgogne, qu'en ce moment même il pressait plus que jamais pour la paix, lui faisant les meilleures conditions. D'ailleurs il comptait que la mort de son frère allait enfin le tirer de peine. « Monsieur le grand-maître, écrivait-il à Dammartin, j'ai eu nouvelles que M. de Guyenne se meurt; il n'y a point remède à son fait. Un des plus privés qu'il ait avec lui me l'a fait savoir par un homme exprès. Il ne croit pas qu'il soit vivant d'ici à quinze jours, c'est le plus qu'on le puisse mener. S'il me vient d'autres nouvelles, incontinent je vous les ferai savoir. Afin que vous soyez sûr de celui qui me fait savoir les nouvelles, c'est le moine avec

qui M. de Guyenne dit ses heures; dont je me suis fort ébahi, et m'en suis signé de la tête aux pieds. Adieu. Montils-lès-Tours, le 18 mars. »

L'impatience du roi était trop grande ou ses espions cherchaient à le flatter par des nouvelles trop à son gré, car le duc de Guyenne, tout affaibli qu'il était, ne mourut pas si promptement. En Bourgogne et en Bretagne on était loin de le croire si malade; ses serviteurs avaient soin d'assurer qu'il se portait mieux et reprenait ses forces. C'était un motif de plus pour que le roi craignît d'allumer la guerre.

« Ne bougez pas de Niort, écrivait-il à Tannegui Duchâtel, que vous n'ayez nouvelles de moi. N'entreprenez rien sur La Rochelle, Saintes ou Saint-Jean-d'Angeli, car je ne sais encore ce qu'ont fait mes ambassadeurs en Bourgogne. Monsieur le gouverneur, ne soyez point chaud, je vous prie, cette fois. Si monsieur de Bourgogne me fait la guerre, je partirai incontinent pour aller de votre côté, et en huit jours nous aurons tout dépêché. Si la paix est faite, nous aurons tout sans coup férir, et nous n'aurons rien à rendre. Toutefois si vous pouvez avoir quelque ville par pratiques, et qu'elle se veuille mettre entre vos mains, prenez-la. L'artillerie est prête, et quand il en sera temps vous l'aurez tout aussitôt. »

C'était donc du côté de la Guyenne que le roi assemblait la meilleure partie de ses forces. Dammartin s'y rendit aussi. Tout paraissait prêt pour conquérir cette province; le roi annonçait même qu'il allait se rendre à l'armée, dès que la surprise de La Rochelle serait assurée. Cependant la guerre ne commençait pas.

Le roi, selon sa coutume dans de si graves circonstances, n'omettait rien de ce qui pouvait lui gagner les bonnes grâces et les faveurs du ciel. Par son ordre, il se fit le 1er mai dans tout le royaume une procession en l'honneur de la Sainte-Vierge; tous les sujets du roi furent tenus de se mettre dorénavant à genoux lorsque le coup de midi sonnerait, et de réciter un *Ave Maria*, afin d'obtenir bonne paix pour le royaume de France. La procession fut solennelle à Paris. L'évêque Guillaume Chartier la suivit tout malade qu'il était, et mourut le jour même. Le roi lui conservait tant de rancune d'avoir parlementé avec les princes, lorsqu'ils étaient venus devant Paris pendant la guerre du bien public, qu'il écrivit au prévôt des marchands, aux échevins et aux bourgeois, et leur

envoya une épitaphe injurieuse à la mémoire de ce saint prélat, en commandant de la faire graver sur son tombeau. On le fit pourtant renoncer à cette idée.

Dans le même temps, pour montrer aussi sa singulière dévotion à Notre-Dame et pour aider au temporel par le spirituel[1], il obtint du pape une bulle qui l'instituait chanoine de Notre-Dame de Cléri, ainsi que tous les rois ses successeurs, et lui permettait de siéger en cette église à la première stalle du chœur, revêtu du surplis, de la cape et de l'aumusse.

Vers la fin de mai, au moment où le roi revenait d'un pèlerinage au Puy-Notre-Dame en Anjou, il apprit que le traité était enfin signé par le duc de Bourgogne; le sire de Quingey était venu l'apporter et recevoir le serment et la ratification du roi. Pendant une semaine, il le remit de jour en jour. On ignorait pourquoi il différait ainsi ce qu'il avait semblé désirer si ardemment, quand arriva la nouvelle tant attendue de la mort de monsieur de Guyenne. Alors tout changea de face. Le traité ne fut pas ratifié. Simon de Quingey fut congédié; l'ordre fut donné sur-le-champ aux compagnies d'entrer en Guyenne, et de saisir sans délai toutes les villes de l'apanage.

Les serviteurs du feu duc de Guyenne s'empressèrent presque tous de passer au service du roi, aussi bien ceux qui étaient à lui en secret depuis long-temps, que ceux qui avaient travaillé contre lui; il ne traitait pas moins bien les uns que les autres, tant il avait envie de terminer au plus vite cette conquête. Toutefois, celui de tous qu'il aurait surtout voulu gagner, le sire de Lescun, se déclara plus que jamais son ennemi. Vainement il écrivit à Dammartin, en lui recommandant de s'aboucher avec Odet d'Aydie le jeune : « Faites-le parler en chemin; sentez s'il ne voudrait point faire un traité pour son frère, et s'employer à ce que le duc de Bretagne abandonnât de tous points et pour toujours les Bourguignons, par un bon traité que vous sauriez bien aviser. Je ne puis croire que le sire de Lescun ait laissé ainsi son frère après lui pour autre chose que pour essayer s'il y a à traiter. »

Il fallait que le roi eût une grande volonté de se réconcilier avec le sire de Lescun; car aussitôt après la mort du duc de Guyenne,

[1] *Temporalia spiritualibus adjuvare.* Expressions de la bulle du pape.

ce seigneur avait publié hautement que le prince était mort empoisonné, et que ce crime avait été commis à la suggestion du roi. L'abbé de Saint-Jean-d'Angeli et le sire Henri de la Roche, écuyer de cuisine du duc de Guyenne, avaient été mis sur-le-champ en prison, et interrogés par Jean de Chassaigne, président au parlement de Bordeaux, par Arthur de Montauban, archevêque, et par Roland du Croisic, inquisiteur de la foi, confesseur du feu duc de Guyenne. Lorsque le sire de Lescun avait vu les troupes du roi approcher, il s'était embarqué, emmenant en Bretagne avec lui les deux accusés.

Cette accusation portée contre le roi se répandit dans le royaume et dans toute la chrétienté. Elle trouva peu d'incrédules. Cette mort venait si à propos pour le tirer du plus grand embarras où il eût jamais été ; il avait d'avance compassé si juste les préparatifs, les négociations et les délais pour en profiter ; il en montrait si peu de déplaisir ; il semblait s'offenser si peu de tout ce qui se disait ; puis l'on se souvenait qu'apprenant, deux ans auparavant, la mort d'Alphonse, frère du roi de Castille, on lui avait ouï dire : « N'aurais-je » donc jamais ce bonheur-là ? » Il passa donc pour constant qu'il avait fait empoisonner son frère par ce moine, en même temps que madame de Thouars, et que seulement le duc de Guyenne avait résisté plus long-temps à la force du poison, malgré les horribles souffrances qui avaient torturé les derniers temps de sa vie. Tous ceux qui, en Bretagne et en Bourgogne, écrivirent les chroniques de ce temps-là, affirmèrent la chose comme certaine ; et les chroniqueurs qui composèrent leurs histoires dans le royaume ne prirent pas soin de la nier.

Il courait à ce sujet des récits populaires, dont long-temps après la mémoire n'était pas encore effacée [1]. D'ailleurs beaucoup de gens, réfléchissant à l'embarras de ce bon roi Louis XI, comme ils l'appelaient, lui faisaient plutôt honneur que reproche de la gentille industrie par laquelle il s'était débarrassé d'un frère qui le gênait tant. On disait, entre autres récits, que le fou du duc de Guyenne, garçon fort plaisant, était, après la mort de son maître, passé au service du roi ; et, qu'un jour étant seul avec lui dans l'église de Notre-Dame de Cléri, il l'avait entendu prier en ces termes sa chère

1 Brantôme.

patronne, ne croyant pas que le fou, qui était à quelque distance, pût ouïr ses paroles :

« Ah! ma bonne dame, disait-il, ma petite maîtresse, ma grande » amie, en qui j'ai mis toujours mon réconfort, je te prie de sup- » plier Dieu pour moi, et d'être mon avocate auprès de lui, pour » qu'il me pardonne la mort de mon frère, que j'ai fait empoison- » ner par ce méchant abbé de Saint-Jean. Je m'en confesse à toi » comme à ma bonne patronne et maîtresse. Mais aussi qu'eussé-je » su faire? Il ne faisait que troubler mon royaume. Fais-moi donc » pardonner, et je sais bien ce que je te donnerai. »

On ajoutait que le fou ayant bien écouté cette prière, avait voulu ensuite en faire un sujet de raillerie, et qu'usant du bénéfice de son emploi, il avait parlé au roi, à son dîner, devant tout le monde, de la mort de son frère; mais que le roi, sans respecter les priviléges de la charge, n'avait pas tardé à faire expédier son fou, qui, comme maint autre, avait disparu sans qu'on sût ce qu'il était devenu.

Si l'histoire n'était pas véritable, elle était du moins bien trouvée et toute conforme au caractère, au langage et aux coutumes du roi Louis. Sa religion était entièrement superstitieuse; il croyait pouvoir corrompre et gagner Dieu et les saints par de riches présens [1] et d'humbles paroles, tout comme il faisait des hommes, quand il s'en voulait aider pour ses projets. S'il eût été coupable de cette mort, c'était assurément de la sorte qu'il s'en serait excusé.

Ce qu'on pouvait dire pour s'opposer à l'opinion vulgaire et le justifier de la mort de son frère, c'est que la maladie avait duré long-temps, et n'avait pas semblé offrir les signes de l'empoisonnement. Madame de Thouars, qui, disait-on, avait reçu le poison en même temps, était morte cinq mois avant le duc de Guyenne; aucune punition n'avait été prononcée, aucune recherche n'avait été faite au sujet de sa mort; et le moine à qui elle était imputée avait continué à remplir l'office d'aumônier du prince. D'ailleurs, l'abbé de Saint-Jean était dans ce temps-là dans les intérêts de M. de Lescun, qui avait aussi été soupçonné d'avoir voulu la mort de madame de Thouars. Il semblait donc étrange que ce même

1 Syssel.

M. de Lescun eût ensuite accusé et poursuivi l'homme dont il passait pour avoir été complice.

Ce qui était le plus à remarquer, c'est que le roi avait certes assez d'ennemis auprès de son frère pour qu'ils tentassent d'inspirer des soupçons à ce jeune prince; cependant il mourut sans témoigner qu'il en eût jamais conçu un seul. Son testament, dicté immédiatement avant sa mort en présence des gens de sa maison, et du sire de Lescun lui-même, montra un sentiment d'entière affection pour le roi son frère; il lui recommanda avec confiance de traiter humainement ses serviteurs, et de les récompenser des services qu'il avait reçus d'eux. « Et si aucunement, disait-il, nous avons jamais offensé notre très-redouté seigneur et très-aimé frère, nous lui requérons qu'il lui plaise nous pardonner; car, de notre part, si oncques en quelque manière il nous offensa, nous prions avec débonnaire affection la divine Majesté de lui pardonner; et de bon courage et bonne volonté, lui pardonnons. » Le roi était ensuite nommé exécuteur testamentaire.

Ce qui aurait dû mieux faire connaître la vérité, c'était la procédure instruite contre l'abbé de Saint-Jean-d'Angeli et Henri de la Roche, que le sire de Lescun chargeait de ce crime. On raconta en Bretagne [1], que les ayant amenés devant le Duc, il lui dit : « En vengeance de M. le duc de Guyenne et de vous, monseigneur, » qui avez perdu votre très-cher et meilleur ami, et parce que, » vous et lui, de son vivant, êtes mes maîtres droituriers je vous » amène les meurtriers de leur maître et seigneur, afin d'être punis » comme doivent l'être de tels gens, pour donner exemple à gens » usant de semblables faussetés. Lequel duc trépassé ne méritait » pas ce méfait et ce martyre. Son âme peut requérir et requiert » à Dieu que justice lui soit faite; et je prie Dieu de lui accorder » la grâce d'ouvrir les yeux pour voir que je fais tout ce qui est en » mon pouvoir touchant sa vengeance. »

Alors, selon le même récit, le duc de Bretagne répondit : « Ils » auront le paiement qu'ils ont mérité; et je voudrais bien mieux » avoir en mes mains ceux qui ont fait faire le coup, que ceux que » je tiens ici; car je ne les laisserais pas aller sans caution, et » je crois qu'il n'y a homme en la chrétienté qui voulût leur en » servir. »

1 Chronique manuscrite, citée par Legrand. — Argentré. — Bouchet.

L'abbé de Saint-Jean-d'Angeli et Henri de la Roche furent mis en prison à Nantes. Aucune procédure publique ne fut faite contre eux; seulement on répéta, comme on l'avait déjà fait après les interrogatoires de Bordeaux, qu'ils avaient tout avoué. Les choses en restèrent là pendant plus d'une année. Mais en 1473, la paix étant faite avec le duc de Bretagne par l'entremise du sire de Lescun, qui fut créé comte de Comminges et gouverneur de Guyenne, et comblé de bienfaits, le roi nomma des commissaires pour instruire le procès de l'abbé de Saint-Jean-d'Angeli et de son complice, de concert avec les commissaires que nommerait le duc de Bretagne. L'archevêque de Tours, l'évêque de Lombez, Jean de Popincourt, président au parlement de Paris, Pierre Gruel, du parlement de Grenoble, Bernard Lauret, du parlement de Toulouse, furent choisis pour cette commission. Le roi désira que le duc de Bretagne nommât parmi ses commissaires Roland du Croisic, qui avait fait les premiers interrogatoires à Bordeaux. Il avait été confesseur du duc de Guyenne, et l'un de ses exécuteurs testamentaires; il s'était retiré en Bretagne immédiatement après la mort de son maître; ainsi il ne pouvait être nullement suspect.

Les instructions du roi à ses commissaires parlaient avec indignation du crime abominable imputé aux accusés, et du désir d'en tirer punition exemplaire. Après un silence d'une année et demie, il était question aussi de l'intérêt particulier que le roi avait à ce que la vérité fût connue de tout le monde, et à ce qu'on pût découvrir ceux qui avaient été consentans, participans, adhérens ou complices de la mort de son frère. C'était pour ce motif que le roi consentait, disait-il, que les deux accusés, encore qu'ils fussent ses sujets, et que le crime dont on les chargeait eût été commis dans le royaume, demeurassent en Bretagne pour y être jugés. Le roi voulait aussi que Jean de Chassaigne, président au parlement de Bordeaux, et le vicaire de l'archevêque, fussent mandés pour déclarer devant les commissaires ce qui avait été dit par les accusés, dans leurs premiers interrogatoires. Enfin toutes précautions étaient prises et prescrites, pour que la procédure fût authentique, et ne pût donner accès à aucuns soupçons.

Néanmoins, rien de ce que fit cette commission ne fut public ni conforme aux usages juridiques. Il ne fut pas même certain qu'elle eût instruit un procès ou fait une enquête. Ainsi, la persuasion

populaire n'en fut nullement ébranlée, et elle prit même une nouvelle force par le complet silence qui fut gardé sur cette affaire. En Bretagne surtout, et à Nantes, naquirent d'étranges traditions. On raconta que ce moine poussait de si lamentables cris, et avait de si effroyables visions, que toute la prison du Bouffay, où il avait été renfermé, en était troublée : le geôlier, disait-on, était venu conjurer les juges de le dépêcher au plus vite, car on n'y pouvait plus tenir, tant il se passait de choses horribles. Enfin, une nuit il s'éleva un orage épouvantable; la prison sembla comme enveloppée par le feu du ciel, le tonnerre y tomba, et le lendemain le moine fut trouvé étendu sur le carreau de sa prison, le visage tout noir et le corps enflé. Chacun fit ses conjectures sur cette mort, dont l'époque n'est pas même donnée comme certaine, et dont les circonstances sont sans doute fabuleuses. Les uns croyaient que le moine avait été étranglé par le diable; d'autres que la foudre était tombée dans son cachot; un plus grand nombre disait que, pour prévenir ses aveux, le roi avait ordonné secrètement sa mort. On ajoutait aussi que le duc de Bretagne y avait consenti.

La procédure que commença peut-être cette solennelle commission donna lieu aussi à des récits tous peu favorables à l'honneur du roi. Il fut dit qu'il s'était fait porter les pièces, les avait brûlées, et que Louis d'Amboise, évêque de Lombez, avait dû à sa complaisance en cette affaire le commencement de sa haute fortune et de celle de sa famille. Un an après avoir siégé dans cette commission, il fut fait archevêque d'Albi et président des États de Languedoc. Le greffier Pierre de Sacierges fut aussi pourvu, peu après, d'une charge de maître des requêtes.

Le roi ne put donc empêcher que sa mémoire restât chargée du crime d'avoir fait empoisonner le duc de Guyenne. Sauf l'envoi des commissaires qu'il nomma au mois de novembre 1473, il ne parut pas se soucier beaucoup de ce qui se disait ou se publiait à ce sujet. Déjà, en Bourgogne et en Bretagne, on lui avait imputé, sans nulle apparence, la mort du duc Jean de Calabre, bien qu'elle dût lui être plus nuisible qu'utile; mais on assurait qu'il était résolu à détruire, l'un après l'autre, tous les alliés de la guerre du bien public. Dans ce temps-là, il était rare lorsqu'un prince mourait qu'on crût que c'était de mort naturelle. Ils avaient une telle haine les uns pour les autres, si peu de foi, des serviteurs si corrompus

et si déloyaux, une volonté si absolue, une dévotion si idolâtre, qu'on pouvait, sans leur faire grand tort, leur attribuer les plus méchantes actions. Le roi Louis XI ne fit peut-être pas mourir son frère; mais personne ne pensa qu'il en fût incapable.

Digitized by Google

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1472—1474.

LIVRE QUATRIÈME.

SOMMAIRE.

Le Duc entre en France. — Manifeste contre le roi. — Siége de Beauvais. — Récompenses accordées à la ville de Beauvais. — Ravage de la Normandie. — Le sire de Comines quitte le Duc. — Traité du roi avec le sire de Lescun. — Trève entre le roi et le Duc. — Conquête de la Gueldre. — Chapitre de la Toison-d'Or. — Prise de Nimègue. — Négociations pour le mariage de Marie de Bourgogne. — Mort du duc de Lorraine. — Metz refuse ses portes au Duc. — Le Duc à Aix-la-Chapelle. — Entrevue de l'Empereur et du Duc. — Intelligences du Duc et de la maison d'Anjou. — Fin du comte d'Armagnac. — Voyage du roi en Guyenne. — Guerre du Roussillon. — Le duc d'Alençon est arrêté. — Mariage des filles du roi. — Le cardinal Bessarion. — Le Duc excommunié. — Confiscation du duché d'Alençon. — Le connétable saisit Saint-Quentin. — Conférences de Bovines. — Tyrannie du sire de Hagenbach. — L'Empereur passe à Bâle. — Le Duc en Alsace. — Ambassade des Suisses au Duc. — Entrée du Duc à Dijon. — Italiens au service du Duc. — Complot contre le roi. — Traité des Suisses avec le roi. — Ligue contre le Duc. — Ambassade du comte de Romont aux Suisses. — Le Duc quitte la Bourgogne.

Au moment où le frère du roi se mourait, le duc de Bourgogne était à Arras, et jamais ses affaires n'avaient paru en si grande prospérité. Il avait assemblé une armée magnifique : elle était prête à envahir le royaume. Tous les princes de France le reconnaissaient pour chef de la ligue qui allait enfin accabler le roi. Le duc Nicolas de Calabre, avec le secret assentiment de son aïeul le roi René, était en cet instant même venu le trouver pour conclure un traité d'alliance et lui demander sa fille : rompant ainsi les engagemens qu'il avait avec le roi, et même une promesse réciproque de mariage qu'il avait échangée avec madame Anne de France. Le roi

d'Angleterre était disposé à lui envoyer de puissans secours. Enfin, le roi Louis, effrayé de tant de redoutables apprêts, sollicitait depuis quelques mois la paix et offrait d'humbles conditions. Sans avoir tiré l'épée, le duc Charles pouvait recouvrer les villes de la Somme et tout ce qui lui avait été pris. Il n'avait pas voulu repousser de si grands avantages, et avait enfin consenti à signer ce traité. Toutefois, joignant, comme de coutume, la dissimulation à la force, il espérait que la paix, si elle suspendait quelque peu ses grands projets, en rendrait bientôt après le succès plus facile. Le sire de Quingey, envoyé pour recevoir le serment du roi, devait ensuite se rendre auprès du duc de Bretagne, et, conformément aux promesses faites en signant le traité, il avait à lui signifier que le duc de Bourgogne renonçait à son alliance. Mais cet ambassadeur avait près de lui un simple chevaucheur d'écurie, chargé de lettres secrètes qui ne devaient lui être remises qu'à Nantes seulement, tant le Duc avait craint que le sire de Quingey ne se laissât gagner par le roi et ne trahît son secret [1].

Ces lettres portaient que monsieur de Bretagne ne devait pas s'étonner de la paix; que les alliances n'en subsistaient pas moins; que le duc de Bourgogne avait voulu avant tout ravoir Amiens et les villes de la Somme; que maintenant il allait envoyer une nouvelle ambassade au roi pour le sommer d'accomplir, envers tous les princes, les traités de Conflans et de Péronne; qu'afin de mieux l'y contraindre, le Duc renoncerait même à tirer vengeance du connétable et du comte de Nevers que le roi lui avait abandonnés; et enfin, que si ces conditions n'étaient pas accordées, il allait entrer sur-le-champ dans le royaume avec son armée.

Tandis que le duc de Bourgogne s'applaudissait de son habileté, et jouissait avec orgueil de son heureuse situation, il vit tout à coup revenir le sire de Quingey avec la nouvelle de la mort de M. de Guyenne, qu'en Flandre et en Bretagne on était loin de croire dangereusement malade. Il sut comment, dès que le roi avait été assuré de cette mort, il n'avait plus été question du traité. « Quand le » gibier est pris, il n'y a plus de serment à jurer, » avait dit le roi en se raillant, et sans se mettre en peine, dans le premier contentement, de ménager son puissant adversaire.

1 Comines. — Legrand.

La rage du duc de Bourgogne fut inexprimable : Il avait été joué, et tous ses projets semblaient s'écrouler par leur fondement. La trève, qui avait été successivement continuée, ne finissait que le 15 de juin. Il n'attendit pas ce moment, passa sur-le-champ la Somme et entra dans le royaume, jurant de tout mettre à feu et à sang. Ce fut devant Nesle qu'il se présenta d'abord : la ville était défendue par cinq cents francs-archers du pays même, commandés par un capitaine, connu sous le nom du Petit-Picard. Ils se défendirent vaillamment; ne voulant d'abord entendre à aucune proposition, ils tirèrent sur le héraut qui venait les sommer et le tuèrent [1].

Cependant la garnison n'était nullement en mesure de se défendre, et les habitans ne voulaient pas courir le risque d'un assaut. Dès le lendemain, la garnison et madame de Nesle demandèrent à parlementer avec le bâtard de Bourgogne, qui commandait les assiégeans. On accorda la vie sauve aux francs-archers, et, selon les conditions, ils commençaient à déposer leurs armes. Mais comme tout se passait en grand désordre, d'une part les habitans ouvraient les portes, et de l'autre quelques archers qui ne voulaient point se rendre tuèrent encore deux Bourguignons. Toute capitulation fut alors rompue. Le bâtard de Bourgogne fit mettre en sûreté madame de Nesle, ainsi que ses serviteurs; les assiégeans se précipitèrent dans la ville; pour lors commença le plus effroyable carnage. Le Duc arriva, et tout n'en devint que plus cruel. Le capitaine fut accroché à une potence; les francs-archers eurent le poing coupé; les habitans furent massacrés; on ne faisait grâce ni aux femmes ni aux enfans; le feu fut mis aux maisons; l'église était remplie de malheureux qui y cherchaient asile contre la fureur des Bourguignons : elle ne fut pas respectée. On égorgea tous ceux qui s'y étaient réfugiés. « Tels sont les fruits de l'arbre de la guerre, » disait le Duc en sa colère, prétendant venger la mort de M. de Guyenne. Lorsqu'il entra à cheval dans l'église, et qu'il la vit couverte de cadavres, qui gisaient dans un demi-pied de sang, il fit le signe de la croix, et ne put s'empêcher de dire : « J'ai de bons » bouchers avec moi, et voilà une belle vue! » De ce jour le Duc » reçut le surnom de Charles-le-Terrible.

1 Comines. — De Troy.

De Nesle il vint à Roye. La ville avait une garnison de quatorze cents francs-archers et de deux cents lances de l'arrière-ban, commandées par les sires de Moui et de Balagny, gouverneur de Beauvais. Ils avaient bonne volonté de se défendre. La place était forte et bien munie ; mais les francs-archers, effrayés de ce qui était arrivé à Nesle, refusèrent de combattre, et, descendant des murailles, vinrent se rendre aux Bourguignons. Les gentilshommes furent donc contraints de demander des conditions. Ils eurent la vie sauve, et sortirent désarmés en simple pourpoint, le bâton à la main.

Jusque-là le Duc, pressé par son désir de vengeance, avait commencé la guerre et rompu les trèves, sans exposer les motifs, sans envoyer nul défi. Mais il tarda peu à publier un manifeste contre le roi. Il y parlait des sermens que le roi avait enfreints, des entreprises illicites qu'il avait formées contre tous les princes du royaume, de l'attaque imprévue par laquelle il avait surpris les villes de la Somme, des fausses promesses faites par ses ambassadeurs, et du traité conclu par eux, qu'il avait refusé de ratifier. Il rappelait les complots formés contre sa propre vie, à l'instigation du roi par le bâtard Baudouin et le sire d'Arçon. Enfin il en venait à la mort de M. de Guyenne, qui, d'après ce qu'assurait et certifiait le duc de Bretagne, « avait été procurée par poisons, maléfices, sortiléges et invocations diaboliques, comme frère Jourdan Favre, dit Versois, et Henri de Laroche l'ont en jugement reconnu et confessé à Bordeaux par-devant l'archevêque dudit lieu, frère Roland du Croisic, inquisiteur de la foi, maître Nicole d'Anti, bachelier en théologie, maître Jean de Blot, conseiller en la cour des grands jours de Bordeaux, Pierre de Morvilliers, garde des sceaux de monseigneur de Guyenne, Louis Blouet et Roger Lefèvre, ses maîtres des requêtes, Jean de Chassaigne, président aux grands jours, et plusieurs autres. Lesdits Favre et Laroche ayant déposé avoir fait ce détestable crime par ordre du roi, qui leur avait donné et promis grands dons, états, offices et bénéfices pour consommer cet exécrable parricide sur son frère, coupable de nuls autres méfaits que ses vertus qui ont excité l'envie dudit roi, et l'ont conduit à la plus pitoyable mort, dont il y ait mémoire en ce royaume. Et lesdits frère Jourdan Favre et Henri de Laroche ont derechef connu et confessé en la ville de Nantes, en persistant dans leurs premières dépositions, qu'ils avaient em-

poisonné et maléficié monseigneur de Guyenne par induction et ordre du roi, en telle manière que la mort s'en est suivie; laquelle mort nous ne pouvons ni devons patiemment tolérer et souffrir; mais nous sommes tenus, comme aussi tous les princes et nobles personnages, à la venger et poursuivre sur tous ceux qui en ont été cause, et autres qui les voudraient favoriser, soutenir et défendre. Pour ce, ces choses considérées, attendu le bon et juste vouloir de notre frère de Bretagne, qui aimait, chérissait et honorait, comme il le devait, mondit seigneur de Guyenne, et qui, ainsi que plusieurs autres, de noble et honnête courage, nous a requis de prendre les armes, nous avons déclaré et déclarons par les présentes que, par-dessus nos autres justes et raisonnables entreprises et querelles, nous prenons et prendrons la querelle de la mort de mondit seigneur de Guyenne pour en faire telle et si grande vengeance qu'il plaira à Dieu, tant contre le roi que contre tous ceux qui voudront le soutenir ou favoriser d'une manière quelconque dans sa cruauté. »

Ces lettres furent envoyées dans toutes les villes [1] et États du duc de Bourgogne, même à plusieurs bonnes villes de France; mais elles n'émurent personne [2], et ne donnèrent pas un partisan de plus ni à lui ni à la cause des princes. Le temps était passé où les peuples prenaient les querelles des grands seigneurs; on se souvenait d'en avoir cruellement souffert sans en retirer nul avantage: chacun voyait qu'il ne s'agissait en rien du bien commun. Les libertés et priviléges des villes étaient perdus; on n'assemblait plus les États du royaume; et, contre le droit et la coutume, on imposait de nouvelles et excessives taxes, sans qu'elles eussent éte consenties. L'établissement des compagnies d'ordonnance avait été fort salutaire, en donnant une meilleure discipline aux gens de guerre; mais le pouvoir des princes en était devenu beaucoup plus grand [3]. Ils étaient mieux obéis par des capitaines, qui tenaient ou espéraient d'eux tout leur avoir, que par des seigneurs suivis de leurs vassaux et des gens attachés à leur fortune. D'ailleurs, ces compagnies si bien armées, les équipages de l'artillerie qui étaient devenus plus considérables que par le passé; l'argent nécessaire pour

1 Pièces de Comines et de l'Histoire de Bourgogne. — 2 Comines. — 3 Amelgard.

enrichir et conserver fidèles ces capitaines et serviteurs de toute sorte ; les armées qui s'étaient tellement augmentées; enfin tout ce nouvel état des choses avait rendu indispensable une somme de dépenses jusqu'alors inconnue. Les princes ne pouvaient donc plus, comme au temps du duc Jean, remuer le peuple en promettant d'abolir les aides et les gabelles.

Ainsi les gens des villes et des campagnes restaient indifférens à cette haine que le duc de Bourgogne tâchait d'allumer contre le roi. Ce n'est pas qu'il fût aimé, tant s'en fallait; les grands le craignaient peut-être plus que le peuple; mais le peuple le haïssait davantage [1], à cause de l'horrible charge d'impôts qu'il avait établie. Quelle espérance néanmoins pouvait-on mettre dans le duc de Bourgogne qu'on savait plus cruel encore, plus tyrannique, en outre dénué de toute sagesse et raison, et qui arrivait le fer et la flamme à la main pour tout dévaster dans le royaume? Chaque ville n'avait point d'autre pensée que de se féliciter, si elle était loin des ravages de la guerre, ou de s'en garantir le mieux possible, si elle y était par malheur exposée ; du reste, laissant les princes s'imputer mutuellement les plus infâmes crimes, et vivre sans nul souci de leur honneur ou de leurs peuples, sans nul respect de Dieu.

Le Duc avait résolu de porter la guerre en Normandie ; il prit sa route par Beauvais. Son dessein n'était pas d'assiéger la ville [2]; cependant l'avant-garde, que commandait Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, tenta d'y entrer; sachant que la porte du Limaçon, qui donne sur la route de Normandie, était la moins forte, les Bourguignons, tournant à leur droite, vinrent attaquer le faubourg de l'abbaye de Saint-Quentin, qui est devant cette porte.

La ville était sans nulle garnison ; quelques gentilshommes de l'arrière-ban y étaient entrés avec le sire de Balagny, après avoir capitulé à Roye. Les habitans n'avaient pas grande confiance en leur gouverneur, qui leur était ainsi revenu en fugitif ; mais sachant les cruautés que commettaient partout les Bourguignons, ils résolurent, avec un merveilleux courage, de se défendre contre une si belle et si nombreuse armée. Ils ne voulurent pas même parlementer avec le héraut que le sire d'Esquerdes leur envoya pour les sommer, et ne le laissèrent pas approcher de la muraille plus près qu'un trait d'arbalète.

1 Seyssel. — 2 Relation du siége. — Comines. — De Troy.

La ville avait une assez forte enceinte ; mais du côté où arrivaient les Bourguignons, le faubourg était mal défendu par un petit fort ; le sire de Balagny, avec quelques arquebusiers de la ville, sortit par une poterne, jeta une planche sur le fossé, car c'eût été trop risquer d'ouvrir la porte et d'abaisser le pont, et vint s'enfermer dans ce fort, pour donner le temps de s'apprêter un peu contre l'assaut. Il y fit une vaillante résistance. Lorsqu'il n'y eut plus moyen de tenir, il se retira blessé d'une flèche à la cuisse, et rentra par la poterne.

Pour lors les Bourguignons se répandirent dans le faubourg en criant : « Ville gagnée ! » et pillèrent les maisons. C'était un sire Jacques de Montmartin qui était à leur tête, homme très-avide et grand faiseur de butin. Mais quand ils arrivèrent devant la porte et qu'ils virent le fossé, la muraille et toutes les défenses de la ville, ils s'aperçurent que tout n'était pas fini. Ils s'emparèrent de la loge des portiers, rompirent les portes extérieures, puis vinrent planter leurs bannières sur le revers du fossé, à l'endroit où retombait le pont-levis quand on le baissait. Pendant ce temps-là, les gens de la ville avaient amené des coulevrines, les arquebusiers s'étaient placés sur la muraille aux environs de la herse, et l'on commença à tirer serré sur les Bouguignons. Les femmes, les filles, les enfans, apportaient les pierres pour charger les coulevrines, et les traits pour les arquebusiers, sans craindre les flèches des archers bourguignons qui pleuvaient en si grande abondance, que la muraille en était presque couverte. Celui qui avait planté l'étendard de Bourgogne fut tué, et les assaillans s'aperçurent bien qu'il fallait procéder avec plus de précautions. Les gens du sire de Montmartin se logèrent dans les maisons et dans l'église, en crénelèrent les murailles, et de là continuèrent à tirer sur tous ceux qui défendaient la porte et le rempart, sans toutefois leur faire beaucoup de mal.

Mais ce n'était pas là qu'était le fort de l'attaque : le sire d'Esquerdes, avec le gros de son avant-garde, était allé assaillir une autre porte. De ce côté, il n'y avait pas de faubourg, et les Bourguignons n'avaient pas l'abri des maisons ; aussi pouvait-on voir tout à plein combien ils étaient forts et nombreux. Les habitans ne perdirent pas courage. Le sire de Balagny, tout blessé qu'il était, allait de quartier en quartier, le long de la muraille, persuadant aux bour-

geois de bien résister, leur promettant que le roi ne les laisserait sûrement pas sans secours, leur élevant le cœur et leur disant qu'ils seraient honorés de tout le royaume.

La ville avait beaucoup de précieuses reliques fort honorées des habitans, mais ils ne mettaient leur confiance en aucune, autant qu'en la châsse de sainte Angadresme. De tout temps elle avait été la patronne de Beauvais, dont elle était native, et l'avait toujours préservé de malheur pendant les guerres. Il y avait même des gens qui se souvenaient de l'avoir vue quarante ans auparavant, lorsque les Anglais et le comte d'Arondel assiégèrent la ville, apparaître sur la muraille, vêtue de ses habits de religieuse, et repousser par sa protection les anciens ennemis du royaume. Sa châsse fut donc solennellement tirée de la cathédrale et portée en procession sur la muraille, à l'endroit de ce terrible assaut.

L'ardeur des bourgeois, loin de s'affaiblir, croissait de moment en moment; le courage des femmes était surtout merveilleux. Elles montaient sur la muraille pour apporter des traits, de la poudre et des munitions. Elles-mêmes roulaient de grosses pierres et versaient l'eau chaude, la graisse fondue et l'huile bouillante sur les assaillans. Il y eut une fille nommée Jeanne Lainé [1], qui, quoique sans armes, saisit la bannière d'un Bourguignon au moment où il allait la planter sur la muraille.

Par bonheur pour les gens de Beauvais, l'avant-garde du sire d'Esquerdes ne s'était nullement préparée pour un siége, et avait compté faire une surprise. Elle n'avait pas les machines et les munitions nécessaires; la plupart des échelles étaient trop courtes. Les Bourguignons, croyant le succès facile, combattaient avec plus de courage que de précaution.

L'arrivée du Duc, qui, averti de la prise du faubourg, comptait trouver la ville au pouvoir de ses gens, ne rendit pas l'attaque moins vive ni mieux concertée. Avec son impatience et son obstination accoutumées, il voulut absolument forcer la porte, et sous prétexte qu'il eût été imprudent de faire passer à une partie de son armée la petite rivière qui traverse Beauvais, il laissa la route de Paris libre aux renforts qui pourraient secourir la ville.

Il est vrai qu'elle semblait près d'être forcée. Les assiégeans

1 Lettre du roi. — La relation du siége la nomme Fouquet.

n'avaient pas encore leur grosse artillerie; mais, en se servant de deux coulevrines que le sire d'Esquerdes menait avec l'avant-garde, la porte avait été largement percée, et les Bourguignons combattaient main à main avec les assiégés. Ils allaient enfin entrer par cette ouverture, lorsque les gens qui étaient sur la muraille s'avisèrent de jeter par le machicoulis des fascines enflammées; elles tombèrent sur la tête des assaillans et les contraignirent à reculer. Le feu prit à la porte et à la herse; bientôt tout fut enflammé sous le portail; il eût fallu traverser une fournaise pour entrer dans la ville. Le Duc attendait que la porte fût consumée et livrât un passage, mais les assiégés prenaient soin d'entretenir le feu avec du bois que les habitans arrachaient dans les maisons voisines et apportaient à la hâte.

On combattait ainsi depuis onze heures, sans que les assaillans eussent perdu espoir, sans que les assiégés fussent abattus par le péril toujours renaissant, lorsque tout à coup, à huit heures du soir, on entendit un grand bruit de gens à cheval, arrivant dans la ville : c'étaient les sires de la Roche-Tesson et de Fontenailles qui s'en venaient à toute hâte avec la garnison de Noyon. Jean de Rheims, seigneur de Tasseron, était allé les quérir; ils étaient partis sur-le-champ, et avaient fait quinze lieues sans s'arrêter. Le peuple les suivait par les rues, criant « Noël! » Ils descendirent de cheval, et sans prendre de logis, laissant au soin des femmes leurs chevaux et leurs bagages, tous excédés qu'ils étaient par la fatigue, ils montèrent sur la muraille. Par leurs conseils et leurs ordres, on continua à entretenir le feu devant la porte, et l'on fit par derrière un rempart de charpente et de grosses pierres.

Lorsque le lendemain, au jour, le duc de Bourgogne aperçut entre les crénaux deux ou trois cents hommes d'armes sur la muraille, sa colère fut grande; il avait manqué une proie qu'il avait crue certaine. Toutefois il ne voulait pas qu'elle lui échappât. Bien que cette entreprise ne fût pas d'abord entrée dans ses projets, il aurait tenu à grand affront de l'abandonner maintenant qu'elle était commencée. Il fit approcher le reste de son armée; on fit de fortes tranchées pour être à l'abri des traits des assiégés, on se logea avec avantage dans les maisons et les jardins des faubourgs. La grosse artillerie, les munitions, les bagages arrivèrent. Les voitures te-

naient la route pendant près de cinq lieues, tant étaient superbes les équipages de cette armée.

Mais pendant ce temps arrivaient aussi des renforts pour les assiégés. Dès le lendemain, 28 juin, le maréchal Rouault entra avec cent lances. Le 29 vinrent le maréchal de Poitou et le sénéchal de Carcassonne avec leur compagnie; la compagnie de Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse; le sire de Torcy avec les gentilshommes de Normandie; son cousin le sire d'Estouteville, prévôt de Paris, avec la noblesse de la ville et de sa vicomté; le bailli de Senlis, lieutenant de la compagnie du comte de Dammartin; le capitaine Sallazar avec cent vingt hommes d'armes: c'était la garnison d'Amiens à qui la vaillante résistance des habitans avait donné le temps d'arriver. Maintenant la ville était toute animée d'allégresse et de gloire; des tables étaient dressées dans les rues et sur les places, des tonneaux défoncés le long des maisons. Il semblait que rien ne dût être épargné pour fêter les gens d'armes qui venaient défendre Beauvais contre la terrible vengeance du duc de Bourgogne. Il avait juré de la saccager, de la brûler, d'y tout mettre à feu et à sang.

Ce n'était plus maintenant une surprise ni un assaut; c'était un siége dans toutes les formes qu'il fallait faire. Jamais ville ne fut battue d'une aussi rude artillerie; personne n'osait plus se montrer sur la muraille. Mais grâce aux sages dispositions du maréchal Rouault, tout était prêt pour soutenir l'assaut quelque part qu'il fût tenté. Le sire de la Roche-Tesson et la vaillante garnison de Noyon voulurent absolument conserver le poste de la porte brûlée, qu'ils avaient gardée deux nuits et un jour sans être relevés. On leur laissa cet honneur. On veilla avec soin à éteindre les incendies qu'allumaient les bombardes des assiégeans; il y en eut de bien terribles, et l'on craignit même qu'il ne s'y fût mêlé quelque secrète trahison. Mais les bourgeois ne montraient pas moins de zèle à éteindre le feu, qu'ils n'en avaient mis à défendre les remparts. La châsse de sainte Angadresme fut encore portée à l'incendie de l'évêché qui fut le plus grand. Nuit et jour les femmes, les enfans, les vieillards, les malades étaient à genoux, priant et se lamentant devant les reliques de cette sainte patronne. Pendant ce temps la garnison et les bourgeois veillaient aux portes, réparaient les brèches, et s'efforçaient de chasser, par le feu et l'artillerie, les assiégeans logés dans les maisons trop voisines du rempart. Ils les firent

déguerpir de maints postes qu'ils avaient pris, et les forcèrent à éloigner leurs logemens. Chaque jour arrivaient de Paris, sans nul empêchement, des farines, du vin, de la poudre à canon, des pics, des pelles, des pioches, et aussi des pionniers et autres ouvriers.

Quand les Bourguignons eurent battu la ville durant une semaine, et qu'une brèche assez large eut été faite à la muraille, le Duc résolut de faire donner l'assaut; il fut le seul de son avis, pas un de ses capitaines ne trouva l'entreprise raisonnable. La garnison était maintenant si nombreuse, qu'elle eût suffi, disaient tous les gens connaissant la guerre, à défendre non pas même une muraille, mais la haie d'un champ. Toutefois la volonté de leur maître était absolue, il n'écoutait jamais que son idée, et l'assaut fut commandé pour le lendemain, 9 juillet. Il donna l'œil lui-même à tous les préparatifs, et comme il faisait apporter de grands tas de fascines pour combler le fossé : « Il n'en est que faire, lui dit son » frère le grand bâtard de Bourgogne, les corps de nos gens auront » bientôt suffi à le remplir; » mais rien ne pouvait le détourner de son dessein. Quand il eut tout disposé pour le lendemain, il rentra dans sa tente et se jeta tout habillé et presque tout armé sur son lit de camp; car nul n'était plus dur à lui-même et plus infatigable, toujours le dernier couché et le premier levé de son armée [1]. « Croyez-vous, dit-il aux serviteurs qui l'entouraient, que ceux » de dedans s'attendent à être assaillis demain. — Oui, » répondirent-ils tout d'une voix. Il prit cette réponse en moquerie, et repartit : « Vous n'y trouverez personne demain. » Il était devenu si rempli de sa propre volonté, qu'il lui semblait qu'en refusant de croire la vérité quand elle était contre son gré, il devait tourner les choses à sa fantaisie.

La garnison était, en effet, si bien préparée à soutenir un assaut, et si peu prise au dépourvu, que le 2 juillet le sire de Rubempré était allé à Paris annoncer au sire de Gaucourt, lieutenant du roi, que le duc de Bourgogne voulait jouer un coup de désespoir pour prendre Beauvais, et risquerait sans doute la plupart de ses gens plutôt que de renoncer à son entreprise. La ville envoya alors, sous les ordres du bâtard de Rochechouart, un nouveau convoi de menue

1 Comines.

artillerie, d'arbalètes, et de traits de toute sorte. Soixante arbalétriers parisiens s'en allèrent aussi renforcer la garnison.

L'assaut commença à sept heures du matin ; les Bourguignons avaient jeté un pont sur le fossé, et détourné une partie des eaux de la petite rivière qui l'emplissait. Ils attaquèrent les deux portes et l'intervalle des murailles qui les séparait. Ils se montrèrent pleins de hardiesse et d'ardeur ; les assiégés n'avaient pas un moindre courage; ils tiraient si serré, que les assaillans n'avaient pas même le loisir de jeter dans le fossé les fascines qu'ils avaient apportées. Les femmes étaient aussi vaillantes et empressées qu'au premier assaut. Elles apportaient sur la muraille les traits, les pierres, la chaux vive, la graisse fondue, l'huile bouillante, les cendres chaudes, et tout ce qui servait à jeter sur les assiégeans. Elles venaient aussi distribuer aux combattans des brocs de vin, qu'elles puisaient dans les tonneaux dressés et défoncés au pied du mur ; elles ramassaient les flèches et les arbalètes des Bourguignons pour qu'elles leur fussent renvoyées par les archers.

La châsse de sainte Angadresme avait de nouveau été apportée et placée sur la muraille : les assiégeans tiraient dessus de tout leur pouvoir ; une de leurs flèches vint s'y enfoncer. On l'y laissa comme un glorieux témoignage du secours que la ville avait reçu de sa sainte patronne.

Quelle que fût la vigoureuse résistance des gens d'armes et des habitans, les assaillans avaient une telle audace qu'ils parvinrent jusqu'à la muraille, et y plantèrent trois étendards. Ce leur fut un fait d'armes glorieux, mais inutile ; la brèche était si bien défendue qu'ils furent repoussés et leurs bannières arrachées. Enfin, après trois heures du plus rude assaut, et après avoir eu mille ou quinze cents hommes tués ou blessés, les Bourguignons s'arrêtèrent. Le Duc lui-même, qui tenait en réserve une autre bande pour relever la première et recommencer l'attaque, voyant qu'il n'y avait nul espoir de succès, ordonna la retraite. Ce fut au grand regret des habitans et des assiégés qui perdaient peu de monde, et pensaient que plus l'attaque durerait, plus il y aurait de Bourguignons tués.

Le lendemain la garnison tenta une sortie : les portes étaient murées et barricadées du côté du siége; il fallait sortir par la porte de Paris, et faire un long détour. Le capitaine Sallazar, qui com-

mandait, eut son cheval blessé; il y eut peu d'ordre en cette entreprise. Toutefois on pénétra dans le parc d'artillerie des Bourguignons; le sire Jacques d'Orson, grand-maître de l'artillerie du Duc, fut mortellement blessé. Un gros canon de fer, sur lequel était gravé le nom de Montlhéri, fut jeté dans le fossé, et le lendemain, avec des cordes, retiré dans la ville. On n'essaya cependant pas de nouvelles sorties; on était gêné de n'avoir issue que par une seule porte.

Enfin, le Duc s'avisa de la première précaution qu'il aurait dû prendre, et qui lui aurait valu la prise de la ville s'il eût commencé par-là : il voulut passer la rivière, investir toute l'enceinte et bloquer la porte de Paris. Maintenant il n'était plus temps. Cependant il le voulait absolument, et ses capitaines eurent grand'peine à lui persuader que c'était au contraire courir un nouveau danger. La garnison était trop nombreuse. Le roi envoyait de tous côtés des renforts. Paris avait levé trois mille hommes. Rouen, Orléans, toutes les villes des pays voisins avaient fait passer des convois de vivres; on en regorgeait. Des charpentiers, des maçons arrivaient de tous les côtés, soldés volontairement par les villes qui les envoyaient. Le connétable, le comte de Dammartin s'avançaient. Enfin, il n'y avait nul moyen de prendre une ville pour laquelle tout le royaume semblait s'être mis en mouvement, tant la belle conduite des habitans avait excité d'admiration.

Le Duc passa encore sept ou huit jours devant Beauvais sans pouvoir se résoudre à s'avouer vaincu ni à abandonner une entreprise à laquelle il avait attaché tout son orgueil. Il essaya la ruse et la trahison. Des hommes habillés en paysans ou en mariniers furent à grand prix envoyés dans la ville pour y mettre le feu. Ils furent surpris et punis de mort.

Enfin, le 22 juillet, après vingt-quatre jours de siége, par une belle nuit, et sans trompettes, l'armée de Bourgogne, qui déjà commençait à manquer de vivres, délogea en bel ordre, et prit sa route vers la Normandie, brûlant et saccageant tout sur son passage, pour se venger de l'affront qu'elle avait reçu. Le Duc, avant de partir, publia de nouvelles lettres contre le roi, où il lui reprochait, en termes encore plus injurieux, la mort de M. de Guyenne. Prenant pour prétexte de sa retraite des lettres du duc de Bretagne, il terminait en disant qu'à la requête de ce prince, et afin de tirer plus

prompte vengeance du roi, il continuait sa route, « bien que nous eussions délibéré d'assiéger et d'enclorre de toutes parts cette ville de Beauvais, afin d'avoir à notre plaisir et volonté les gens de guerre qui sont dedans en grand nombre, laquelle chose nous eût été facile par les moyens que nous avions conçus. »

Le roi, à la première nouvelle de l'entrée du duc de Bourgogne en France et de la prise de Nesle et de Roye, avait commencé par reprocher au connétable de ne pas avoir, selon ses ordres, fait raser ces deux places; car son intention était de terminer au plus tôt ses affaires en Guyenne et puis en Bretagne, s'il était possible, laissant pendant ce temps le Duc s'avancer jusque vers Compiègne. Cette ville, selon le projet du roi, devait être fortifiée avec grand soin et avec une nombreuse garnison, afin d'arrêter l'ennemi longtemps et de l'empêcher d'aller plus loin. Dès qu'il avait su les massacres et les ravages des Bourguignons, il s'était cependant hâté d'envoyer des troupes de ce côté.

« Monsieur le grand-maître, écrivait-il à Dammartin, j'ai été averti comment, pendant la trève, le duc de Bourgogne a pris Nesle et tué tous ceux qu'il a trouvés dedans; de laquelle chose je désire bien être vengé. Et pour ce, je vous ai fait avertir afin que si vous trouvez moyen de lui rendre la pareille dans son pays, vous le fassiez partout où vous pourrez, sans y rien épargner. J'ai bien espérance que Dieu nous aidera à nous venger, attendu les meurtres que le duc de Bourgogne a fait faire, tant dans l'église qu'ailleurs, de gens qui avaient sûreté et confiance dans les conditions accordées. Angers, 19 juin 1472. »

Ce fut à Compiègne que se rendit Dammartin. « Gardez-la bien, écrivait le roi; c'est une bonne place : qu'on désempare celles qui ne sont pas tenables, afin que les gens d'armes ne s'y perdent point. Au plaisir de Dieu et de Notre-Dame, nous recouvrerons bien tout après. Monsieur le grand-maître, je vous prie d'aviser au moyen de frapper quelque bon coup sur le duc de Bourgogne, si vous pouvez le rencontrer à votre avantage. J'espère faire si bonne diligence de mon côté, que vous connaîtrez que, si j'y ai demeuré long-temps, je n'y ai pas chômé; et je pense avoir bientôt fait, au plaisir de Dieu, et vous aller aider là-bas. Au Plessis-Macé [1], 1er juillet 1472. »

[1] Près d'Angers.

Le siége de Beauvais ne lui fit pas quitter encore les marches de l'Anjou et de la Bretagne; mais il n'omit rien pour sauver cette ville. Partout il envoya des ordres pour que la ville fût secourue, et ne négligea point de louer et d'entretenir le bon courage des habitans et de la garnison.

« Messieurs les capitaines, je suis logé ici, à trois lieues du duc de Bretagne, disait sa lettre adressée aux chefs qui défendaient Beauvais; le sénéchal de Beaucaire [1] m'a amené environ cinq mille combattans, et avant qu'il soit quatre jours nous verrons si monsieur de Bretagne dira que je suis couard.

» J'ai envoyé de votre côté les sénéchaux de Guyenne et d'Agenois, le sieur de la Morandais, Jean du Fou avec ses gens, et le sire de Vaulout avec quatre mille francs-archers; j'ai écrit aussi à M. de Gaucourt, au président des comptes, à ceux de la ville de Paris, et pareillement à ceux de Rouen, pour qu'ils envoient des vivres la plus grande quantité qu'ils pourront, afin que, si le duc de Bourgogne voulait mettre le siége des deux côtés, vous en eussiez assez; s'il fait cela, je vous prie de tenir le mieux que vous pourrez.

» J'ai écrit à mon frère le connétable, et je lui écris encore qu'il tire tous les gens d'armes qui sont dans les places d'Amiens et de Saint-Quentin, qu'il n'y en laisse pas un, et qu'il les mette en campagne pour couper les vivres aux Bourguignons; et pour ce, je vous prie que chacun, selon son poste, y mette la meilleure peine qu'il pourra, car si les vivres lui sont rompus, il sera contraint de lever le siége.

» J'espère, au plaisir de Dieu, avoir parachevé bientôt de mon côté, et incontinent je tirerai vers vous et vous mènerai des gens assez. Pouancé, 21 juillet 1472. »

Une autre fois il disait : « J'ai écrit par tous les lieux où j'ai pu savoir et connaître qu'on peut avoir des charpentiers, et on les enverra à Beauvais en diligence; dès hier j'en trouvai huit sur le chemin et les fis partir tout aussitôt. »

Lorsqu'enfin le roi eut appris que le siége de Beauvais était levé, il fit éclater sa joie et sa reconnaissance pour les loyaux et vaillans habitans. Il fit d'abord le vœu de ne point manger de chair jusqu'à ce qu'on eût exécuté en argenterie une ville à la ressemblance de

[1] Tannegui Duchatel.

celle de Beauvais et pesant deux cent mille marcs, pour être offerte en *ex-voto*. Nulle dépense ne lui semblait si pressante. Il écrivait à ses trésoriers de l'acquitter avant toutes les autres, même s'il le fallait avant les dépenses de la guerre, quoiqu'il eût grand besoin aussi de celles-là ; mais il ne pouvait manquer à accomplir son vœu, car il était si près du duc de Bretagne, qu'il aurait craint que ses affaires en allassent moins bien. Pourtant il n'oubliait pas de recommander qu'on veillât sur le bon emploi de cet argent, et que rien n'en fût perdu.

Il ne manqua point de récompenser et d'honorer de toutes façons « ces bourgeois de Beauvais, qui avaient si vertueusement et si exactement, sans aucunement craindre, varier, ni vaciller, soutenu pendant trois semaines la venue et la férocité de l'assemblée illicite et armée que Charles de Bourgogne, avec ses suivans et complices, avait amenée par puissance désordonnée en forme de siége ; qui, avant et depuis l'arrivée des capitaines et chefs de guerre, avaient repoussé de jour et de nuit les assauts de ces Bourguignons, et avaient résisté jusqu'à la mort, en y employant, sans rien épargner, vie et biens, femmes et enfans. » Ils reçurent le privilége de posséder et tenir des fiefs nobles avec exemption de l'arrière-ban ; le maire et les pairs-échevins de la ville furent désormais à la libre élection des bourgeois, et eurent le droit, lorsqu'ils le jugeaient à propos, de convoquer l'assemblée commune des habitans, pour délibérer sur leurs intérêts. En outre, la ville fut déclarée exempte de toute imposition, mise ou à mettre par le roi et ses successeurs, pour l'entretien des gens de guerre ou pour toute autre cause. On conserva toutefois les taxes perçues sur les bois, le poisson, les bêtes au pied fourchu, et sur les vins et vinaigres, qui furent pourtant modérées du quart au huitième du prix de vente.

Par ordonnance et du consentement des habitans, fut institnée la procession de l'assaut à l'anniversaire du 27 juin. Déjà cette ville célébrait tous les ans une autre procession de glorieux souvenir, pour avoir, le jour de la Trinité 1433, chassé les Anglais d'une des portes qu'ils avaient surprise. Un an après, le roi ordonna encore qu'en mémoire de la vertu et de l'audace supérieure au sexe féminin, que les femmes et filles de Beauvais avaient montrées en montant aux créneaux et sur la muraille et mettant la main à l'œu-

vre pour repousser l'assaut des Bourguignons, les femmes marcheraient dorénavant les premières, immédiatement après le clergé, à la procession de madame sainte Angadresme, dont l'intercession était spécialement due à leurs prières, et à la demande qu'elles avaient faite que sa châsse fut portée en procession sur la muraille. Elles reçurent aussi le privilége de pouvoir, le jour de leurs noces, et toutes les fois que bon leur semblerait, se couvrir et parer de tels vêtemens, parures, joyaux et ornemens qui leur plairaient, sans qu'on pût, en vertu de nulle loi somptuaire, les noter, reprendre ou blâmer, quel que fût l'état et condition de chacune.

Parmi ces vaillantes bourgeoises de Beauvais, Jeanne Lainé, que la tradition nomme Jeanne Hachette, est demeurée célèbre, et l'on a montré long-temps, dans l'église des jacobins, l'étendard bourguignon qu'elle avait arraché de la muraille, au plus fort de l'assaut. Le roi la maria à un bourgeois nommé Colin Pilon, et les exempta, eux et leurs descendans, de toute taille mise on à mettre, ainsi que du service de la garde des portes et du guet de la ville.

Le duc de Bourgogne se dirigea sans obstacle vers la Normandie; son armée était forte; l'arrière-garde aurait suffi à s'emparer de Beauvais, si la garnison en fût sortie trop tôt; le maréchal Rouault avait même cru d'abord que la levée du siége n'était qu'une ruse. Dès qu'on vit cependant que les Bourguignons continuaient leur route, le connétable, le comte de Dammartin et le maréchal Rouault les suivirent. Sans engager de combat, ils surprenaient les convois, leur coupaient les vivres, et gênaient leur marche, tandis que le Duc avançait sans autre but ni projet bien arrêtés que de tout ravager. Il mit en cendres tout le riche pays de Caux, fit démolir les villages et châteaux, se présenta inutilement devant Dieppe, qui était une des plus fortes villes du royaume, vint aussi aux portes de Rouen, et y passa quatre jours sans nul espoir d'y entrer. Maître Guillaume Picard, receveur des finances en Normandie, avait fait creuser des fossés et élever des retranchemens qui mettaient la ville hors de danger. D'ailleurs Dammartin se tenait toujours assez proche du Duc pour l'empêcher de rien entreprendre. Son armée commençait à souffrir par la disette; les maladies y régnaient; il perdait chaque jour quelqu'un de ses meilleurs serviteurs, soit par la contagion, soit par les blessures qu'ils

avaient reçues aux continuelles escarmouches qui coûtaient plus de monde qu'une bataille. La solde n'était pas payée; chacun commençait à murmurer; sa rudesse n'était pas bonne pour faire prendre patience ni pour donner aux gens de guerre courage à supporter les souffrances. Son exemple ne suffisait pas à les consoler. Bien qu'il lui fût indifférent d'être mal vêtu, mal nourri, sans repos, sans sommeil, il aurait fallu qu'il montrât à ses serviteurs quelque douceur, quelque affection, et qu'il se les attachât par de bonnes paroles.

Ce fut précisément alors qu'il en perdit un des plus sages et des plus habiles, le sire Philippe de Comines. Depuis l'aventure de Péronne il appartenait plus au roi qu'au Duc. Peut-être se trouvait-il à ce moment en péril par la découverte de quelque secrète et coupable intelligence [1]. Quoi qu'il en soit, cet homme froid et bien avisé s'était de plus en plus lassé de servir un maître dénué de raison et de réflexion, et il jugea plus conforme à ses intérêts et à son penchant de se donner à un prince qui cherchait les gens de mérite et savait les récompenser, non seulement en les payant, mais en leur donnant la satisfaction de se voir connus et bien jugés. En outre, le bruit courut à la cour de Bourgogne que le sire de Comines conservait une extrême rancune d'un trait de brutalité, tel que le Duc en adressait trop souvent à ses serviteurs [2]. On racontait qu'un jour, après avoir suivi la chasse, le sire de Comines, excédé de fatigue, était rentré le premier dans la chambre de son maître, et s'était jeté tout vêtu sur un lit; quand le Duc vint pour se coucher, il trouva que son chambellan, au lieu de l'attendre, s'était endormi. Ce lui sembla un grand manque de respect. « Attends, s'écria-t-il, je te vais débotter pour que tu sois plus à » l'aise; » et lui tirant sa botte, il la lui avait jetée à la tête. De là était venu le surnom de *tête bottée*, sous lequel le sire de Comines était connu à la cour. Cette désertion ne fut pas une des moindres pertes du Duc. Sa mémoire devait en souffrir encore plus dans l'avenir que ses intérêts dans le présent, à cause des beaux récits que le sire de Comines écrivit, et des jugemens qu'il porta sur les princes de son temps avec tant de réflexion et de sagesse que la postérité les adopta presque entièrement.

1 Lettres de Louis XI, portant donation de la terre de Talmont et autres.
2 Oudegherst.

Toute la crainte des capitaines de l'armée bourguignonne, c'était que leur Duc ne fût assez insensé pour passer la Seine et pour former le projet d'aller rejoindre le duc de Bretagne ; s'il l'eût entrepris, il était perdu sans nulle ressource. Mais comme il avait donné rendez-vous à l'armée de Bretagne devant Rouen, il trouva que sa parole était suffisamment acquittée en passant quelques jours sous les murs de cette ville, et il écrivit en ces termes au duc de Bretagne :

« Mon bon frère, je me recommande à vous de très-bon cœur. J'avais un certain espoir, ayant marché jusqu'à Rouen, d'en profiter, du moins pour avoir passage ; mais toute la puissance des ennemis étant en cette frontière, où est le grand-maître, de la loyauté duquel je n'ai aucun doute, la chose n'a pu encore avoir d'effet. Je ne sais ce qui va s'ensuivre. Voyant cela, je leur ai donné matière de penser ailleurs, et j'ai pris ici mon camp entre Rouen et Neufchâtel, à l'intention toutefois d'y revenir au plus tôt. Sinon j'exploiterai la guerre en un autre quartier plus dommageable aux ennemis, et ferai tout ce qui me sera possible pour les éloigner de votre marche. Mes gens de guerre de Bourgogne et de Luxembourg font bien leur devoir en Champagne. J'ai su aussi que vous faisiez bien de votre côté, dont je suis très-joyeux. J'ai brûlé tout le pays de Caux de façon qu'il ne nuira de long-temps à vous, à nous, ni à d'autres, et ne me départirai point des armes sans vous, comme je suis certain que vous ne le ferez pas sans moi ; mais je poursuivrai l'œuvre commencée selon vos avis et remontrances au plaisir de Notre-Seigneur qui vous donne bonne et longue vie avec fructueuse victoire. Écrit à mon camp, près Boscise, le 4 septembre. Votre loyal frère.

» CHARLES. »

Peu après, le Duc se résolut à revenir en Picardie et en Artois, où le connétable brûlait ses villes et ravageait ses États aussi cruellement qu'il traitait la Normandie. Néanmoins le Duc conservait toujours un secret espoir de regagner par des promesses ou de contraindre par la guerre le connétable à laisser le parti du roi.

En quittant Rouen, il continua à tout brûler sur son passage, et détruisit même entièrement la ville de Neufchâtel. A peine se fut-il éloigné, que les troupes du roi reprirent sans difficulté Eu et Saint-

Valery, seules villes qu'il eût conservées, et où il eût laissé garnison. Dans sa retraite, il fut sans cesse harcelé par Dammartin et le connétable, qui lui refusaient bataille et fatiguaient par des escarmouches son armée déjà excédée par la famine et les maladies.

Les mêmes dévastations avaient lieu sur toutes les marches de France et de Bourgogne. Le comte de Roussi, fils du connétable, commandait dans la Haute-Bourgogne, et il s'empara du comté de Tonnerre, s'avança vers Troyes et ravagea une grande partie de la Champagne. Le comte de Romont, frère du duc de Savoie, était dans l'Auxerrois et ne se montra pas moins cruel.

Le roi pensait que tous ces malheurs se répareraient facilement si une fois il reprenait le dessus, et ne s'attachait qu'à en finir avec le duc de Bretagne. Son armée était forte, mais il s'en servait plus pour menacer que pour combattre. Il avançait sans se hâter, s'emparant toutefois de Chantocé, d'Ancenis, de Machecoul et s'approchait vers Nantes sans trouver beaucoup de résistance. Tout son soin était de traiter, non avec le duc de Bretagne comme il semblait, mais au vrai avec le sire de Lescun.

Il y avait déjà beaucoup d'années qu'il croyait ne devoir rien épargner pour acquérir les services d'un homme si habile et si puissant en Bretagne. Cette fois il résolut de lui tant donner et de le faire si grand, qu'il eût intérêt à être fidèle et à ne plus tramer de ligues ni de conspirations. Il pensait que, lorsque le sire de Lescun serait ainsi devenu son serviteur avec de belles conditions, il pourrait compter sur sa loyauté. D'ailleurs il l'estimait homme d'honneur et bon Français, parce que dans toutes les alliances conclues, dans toutes les entreprises formées contre le roi, il n'avait jamais voulu que, sous nul prétexte, les Anglais fussent appelés dans le royaume. En ce moment le duc de Bretagne n'avait nul autre moyen de salut que d'implorer leurs secours; plusieurs de ses conseillers l'y portaient vivement; et, depuis la mort de M. de Guyenne, il envoyait sans cesse des ambassades au roi Édouard pour lui demander de descendre en France. Autant en faisait le comte d'Armagnac, qui continuait plus que jamais à porter le trouble et le ravage dans le pays de Gascogne. Déjà le sire de Duras avait débarqué à Brest avec deux mille archers. C'était surtout cette crainte de voir les Anglais descendre en force dans la Bretagne ou la Guyenne, qui re-

tenait le roi en Anjou et en Poitou et lui donnait un si vif désir de traiter.

La haine du sire de Lescun contre les anciens ennemis du royaume était donc un moyen de rapprochement avec le roi. Le sire de Souplainville et Philippe Désessarts, sire de Thieux, conseillers du duc de Bretagne, et gens tout dévoués à M. de Lescun, conduisirent la négociation. Le 15 octobre, une trève fut signée pour six semaines. Le roi remit toutes les villes qu'il avait prises, hormis Ancenis, et le duc s'engagea à ce que les Anglais ne commissent aucun acte de guerre. Le duc de Bourgogne et le duc de Calabre pouvaient à leur volonté être compris dans cette trève, sans que leur refus dût en aucune façon changer ce qui était convenu avec le duc de Bretagne. « Si cette trève vous est avantageuse, manda le roi à Dammartin et au connétable, tenez-la ; autrement, faites-la publier, n'en tenez compte, et dites que ce sont les Bourguignons qui l'ont rompue. »

Cependant la négociation avec le sire de Lescun n'était pas encore terminée. Ses ambassadeurs, car Souplainville et Désessarts étaient bien plus à lui qu'au duc de Bretagne, commencèrent par faire leurs propres conditions. Souplainville eut la promesse d'être maire de Bayonne, et d'avoir une pension de douze cents livres, avec la prévôté de Dax et la seigneurie de Saint-Sever, sa vie durant ; il reçut deux mille écus comptant. Le sire Désessarts obtint la maîtrise des eaux et forêts de Champagne, le bailliage de Meaux, une pension de douze cents francs, divers domaines et dix mille écus.

Il fallait d'autres avantages à un homme tel que le sire de Lescun, et surtout rien ne pouvait se conclure entre le roi et lui sans qu'ils se vissent. Mais Lescun avait de grandes méfiances. Outre la mauvaise renommée du roi, il s'inquiétait aussi des puissans ennemis qu'il avait à la cour de France. Il existait principalement une ancienne et forte haine entre lui et Tannegui Duchâtel. Le roi, qui avait grand besoin de tous les deux, ne pouvait sacrifier l'un à l'autre. Enfin, après beaucoup de messages, de continuelles et réciproques craintes d'être trompé, le roi envoya un sauf-conduit au sire de Lescun, pour venir le trouver avec cent personnes telles qu'il les voudrait amener. Néanmoins, avant de se mettre en route, le sire de Lescun exigea que le roi jurât sur la croix de Saint-Laud, qu'il ne serait fait aucun mal à lui où à ses gens, ni en allant, ni

en retournant. Tannegui Duchâtel était surtout un sujet de souci pour le sire de Lescun et ses partisans.

« Monsieur le gouverneur [1], lui écrivait le roi, jamais homme n'eut une si belle peur que Philippe Désessarts quand il sut que vous veniez, et il nous pria, Blanchefort et moi, de vous écrire que pour Dieu, vous attendissiez jusqu'à lundi après son départ. Or je ne sais si vraiment vous êtes malade, et si c'est pour ce motif que vous êtes retourné, ou si vous nous jouez là un tour de tête bretonne, à cause de ce que Blanchefort et moi vous mandâmes du point où en sont nos affaires. Si vous êtes malade, je vous prie qu'incontinent que vous serez guéri vous veniez vers moi. Si vous ne l'êtes pas, venez, je vous prie, dès cette heure.

» Philippe Désessarts et Souplainville offrent de prolonger la trève jusqu'à la Toussaint de l'année prochaine, et que le duc de Bourgogne y sera compris s'il le veut; ils disent que le sieur de Lescun se décidera à être autant mon serviteur qu'il l'était de feu monsieur de Guyenne, et qu'il ne me pourchassera jamais de mal, mais tout le bien qui lui sera possible. Vous entendez bien que je ne signerais cette trève qu'à bon escient, et afin de rompre l'armée d'Angleterre pour tout l'été qui vient. »

Il parlait ensuite des avis qui lui venaient de plusieurs côtés, et d'après lesquels il était à croire que les Bretons ne cherchaient qu'à le tromper et à gagner du temps. Il n'y ajoutait pas grand' foi, car quelques-uns des donneurs d'avis étaient des gens peu sages. Pourtant il les écouterait, disait-il.

« Monsieur le gouverneur, il me semble cependant que je puis avancer au-devant des Bretons jusqu'à l'Hermenault [2], et là, ou auprès, je dois avoir mon conseil, besogner tous les jours, pourvoir à tout de tous les côtés, comme si j'étais bien sûr qu'ils voulussent me tromper. S'ils traitent en conscience, je n'aurai pas perdu ma peine; s'ils ne veulent pas traiter, j'aurai remédié à tout ce qui m'aura été possible, et ils me trouveront ensuite pourvu un peu mieux que si je ne m'étais pas tenu sur me gardes.

» Je désirerais donc votre venue pour deux points : le premier pour prendre conclusion sur tout ceci, car je voudrais bien que vous y fussiez; le second, c'est que monsieur de Lescun, pour venir vers

1 De Roussillon. — 2 Près Fontenai-Vendée.

moi, veut me faire jurer sur la vraie croix de Saint-Laud, et je voudrais bien auparavant être assuré de vous, et que vous ne lui dresserez point d'embûche sur le chemin. Car je ne voudrais pas être en danger de ce serment-là, surtout depuis l'exemple que j'en ai vu cette année sur monsieur de Guyenne.

» Je vous prie, si vous pouvez venir, que vous veniez. Je tiendrai mon conseil à Fontenai tout près de moi. Si vous ne pouvez venir, mandez-moi ce qui vous semble de tout ceci, et aussi dans le cas où je ferai le serment, si vous le tiendrez.

» J'envoie de l'artillerie en Guyenne contre le comte d'Armagnac le plus diligemment que je puis; et j'ordonne de vous délivrer les lettres pour les confiscations que je vous ai données. »

Enfin M. de Lescun se décida à venir, et ses conditions furent magnifiques. Il fut nommé gouverneur de Guyenne, capitaine des châteaux de Bordeaux et de Blaye; il eut une pension de six mille livres, deux mille livres comme amiral de Guyenne et vingt-quatre mille écus d'or comptant; il fut fait comte de Comminges, reçut l'ordre du roi et obtint aussi une pension de douze cents livres pour son frère. Ainsi celui qui avait pratiqué cette dernière entreprise contre le roi, qui y avait entraîné M. de Guyenne, qui avait conduit toute l'affaire, dirigé les négociations, réuni les princes par de nouvelles et plus fortes alliances, abandonna tout à coup des projets où il avait précipité tant et de si grands personnages [1]. Et de son côté le roi se tint tout heureux de faire d'un homme qui lui avait voulu et procuré tant de mal, et qui venait de le proclamer, à la face de la chrétienté, meurtrier de son frère, un des plus grands seigneurs de son royaume. Le sire de Lescun n'en rendit pas moins autant de bons offices qu'il lui fut possible, au duc de Bretagne, en lui procurant de bonnes conditions. La trève fut continuée jusqu'au 23 novembre 1473, et le roi rendit toutes les places, et s'engagea à payer soixante mille livres en deux ans au duc.

Vers cette époque, le roi fit aussi revenir à son service un des meilleurs serviteurs du feu duc de Guyenne, moins grand seigneur que le sire de Lescun, mais un des bons et considérables gentilshommes du Berri, Claude de la Châtre. Quelques années auparavant, il avait quitté le roi pour entrer dans la maison de

1 Argentré.

monsieur de Guyenne, qui l'avait chargé de la garde particulière de sa personne. Après la mort de ce prince, au lieu de traiter avec le roi, il se retira en son château de Nancey. Bientôt le prévôt Tristan vint l'y prendre, et, par ordre du roi, il fut mis en prison. Cette dureté et cette injustice n'abattirent point son courage ni sa bonne conscience. Il se savait sans reproche et n'implora ni pitié ni grâce. Quelque temps se passa ; le roi le fit venir en sa présence et lui demanda s'il était en volonté de le servir aussi bien qu'il avait servi son frère. « Sire, répondit Claude de la Châtre, les services » que je pourrai vous rendre resteront toujours moindres que mon » affection, et ma fidélité pour monsieur votre frère sert de preuve » à la fidélité que j'aurai toujours à qui sera mon maître. »

Pour lors le roi lui dit : « Je ne veux plus être gardé seulement » par des Écossais, et désormais une compagnie de cent gentils- » hommes français gardera aussi ma personne. Tu vas recevoir une » commission pour dresser cette compagnie. » Puis il ajouta : « Écoute, capitaine Claude, je sais que ta femme s'est fort scanda- » lisée et a eu grand'peur quand le compère Tristan t'alla prendre. » Les femmes sont mauvaises quand elles en veulent à quelqu'un ; » dis-lui qu'elle ne m'en veuille plus de mal, et porte-lui de ma » part cette paire de gants parfumés avec cinq cents écus que j'ai » mis dedans. Prends une de mes bonnes mules pour te rendre » chez toi plus à ton aise, et reviens me trouver dans trois mois » avec ta compagnie toute dressée. »

Cette compagnie fut la première garde française, et fut successivement commandée par cinq capitaines du nom de la Châtre.

Pendant que le roi, en gagnant les serviteurs de son frère et du duc de Bretagne, empêchait et apaisait la guerre qui semblait encore une fois près d'éclater dans le royaume, le duc de Bourgogne commençait à se décourager et à se calmer. Après avoir fait sa retraite, il avait commencé à dévaster les domaines du connétable, soit pour le forcer à traiter, soit pour se venger de lui. Le connétable était devenu l'objet d'une haine universelle. Les serviteurs du roi, et même la voix publique, l'accusaient d'une continuelle trahison. Dammartin, le maréchal Rouault, tous les capitaines de la France avaient de plus pour motifs d'inimitié, sa hauteur et son insolence. Le duc de Bourgogne, selon son caractère, était de tous celui qui, en cet instant, le haïssait le plus vivement. Il l'avait trahi ; il avait

voulu le contraindre à marier sa fille; il avait livré ses villes au roi. Les habitans des marches de Picardie et de France lui imputaient d'avoir été le premier qui, en commençant la guerre contre le duc de Bourgogne, avait donné l'exemple cruellement imité de brûler et de saccager les villes et les campagnes. Maintenant le connétable se plaignait amèrement que ses seigneuries fussent traitées de la même sorte. Son courroux contre le duc de Bourgogne s'en augmentait; il se plaignait aussi du comte de Dammartin, dont les troupes étaient si peu disciplinées qu'elles ravageaient son pays au lieu de le défendre.

Une trêve devenait nécessaire aux deux partis. Communément l'un et l'autre avaient besoin de l'hiver pour remettre un peu d'ordre dans leur armée et dans leurs finances. Les pourparlers commencèrent. Le connétable y laissait voir sans contrainte toute sa hauteur et son emportement; il gardait même si peu de mesure, que dans une conférence avec les ambassadeurs de Bourgogne, il adressa le plus injurieux démenti à Gui de Brimeu, seigneur d'Himbercourt[1]. Ce noble chevalier, le plus sage des conseillers du Duc, ne fit paraître nulle colère, et repartit froidement : « Si j'endure cet ou-» trage, ne croyez pas, monsieur de Saint-Pol, que ce soit en votre » honneur; c'est par respect pour le roi, au nom duquel vous êtes » venu comme ambassadeur, sous la sûreté d'un sauf-conduit, et » aussi à cause de mon maître que je représente ici; mais il lui en » sera rendu compte. » Toutefois le sire d'Himbercourt garda une profonde rancune à celui qui avait pu le traiter ainsi, et cette parole, si légèrement dite, coûta cher au connétable.

Après beaucoup de difficultés, et après avoir refusé une trêve de six mois, le connétable en signa une de cinq mois à dater du 3 novembre. Toutes les précautions furent prises pour qu'elle fût bien observée. De part et d'autre, on nomma pour conservateurs, sur chaque frontière, les personnages les plus puissans de France et de Bourgogne; selon l'usage, c'était à eux que devaient être déférés tous les cas de violation et les plaintes de l'une ou de l'autre partie. Il fut dit aussi que la présente trêve était prise à intention de parvenir à la paix; qu'ainsi il serait tenu, à commencer du 1er décembre, une journée à Amiens, entre les gens du roi et ceux de

1 Comines.

monseigneur de Bourgogne, pour traiter et pour parler de la paix, ou du moins continuer les trèves, et assigner un autre jour et un autre lieu pour conférer encore de la paix.

Ce ne fut pas à Amiens que s'assemblèrent les ambassadeurs; mais il y eut en effet, pendant toute l'année 1473, des prolongations de trève et des négociations pour la paix. Si elles n'étaient point de toute sincérité, du moins chacun des deux princes voulait-il réellement différer la guerre. Le siége de Beauvais, l'expédition dans le royaume avaient si mal réussi au Duc, que, selon son caractère vif et superbe, il avait pris du dégoût pour les affaires de France. Ne trouvant point le succès d'un côté, il se jetait d'un autre pour l'obtenir ; en cela bien différent du roi, qui suivait toujours une même volonté, et, sans s'obstiner à rester sur la même voie, ne perdait jamais de vue le but qu'il s'était proposé.

D'ailleurs le Duc, depuis plusieurs années, songeait surtout à l'Allemagne, et cherchait seulement à se mettre en sûreté du côté du roi, afin de pouvoir sans crainte commencer ses grandes entreprises. C'était assurément en quoi il jugeait mal le roi, qui, plus avisé que quelques-uns de ses conseillers, était loin de vouloir apporter le moindre obstacle aux vastes desseins du Duc. Il croyait ne pouvoir se mieux venger de lui qu'en le laissant faire ; volontiers il l'eût même un peu aidé afin de lui donner plus d'impatience et de témérité. Il avait appris à connaître de mieux en mieux les façons de faire de son adversaire [2]. Outre qu'il était d'esprit à en juger mieux que personne, il avait tiré grand profit de ce que lui disaient les serviteurs habiles et sensés qu'il avait su ôter au Duc et attirer vers lui. Aussi pensait-il que ce prince, une fois jeté dans les affaires d'Allemagne, n'en saurait plus sortir, et s'attirerait une nouvelle guerre avant d'avoir terminé la première. Pendant ce temps, le roi pourrait détruire ou dompter les ennemis qu'il avait dans le royaume, punir les gens qui l'avaient trahi, gagner les séditieux ou s'en venger cruellement, enfin établir de mieux en mieux son autorité.

La première affaire qui appelait le Duc vers le nord de ses États l'occupait déjà depuis assez long-temps. Il s'agissait du duché de

1 1472 v. st. L'année commença le 18 avril.
2 Comines.

Gueldre. Arnould, duc régnant de ce pays, s'était, comme on a vu, allié en 1456 avec le duc de Saxe contre le bon duc Philippe, et Catherine de Clèves, sa femme, l'avait quitté, emmenant avec elle le jeune Adolphe, son fils[1]. Depuis ce moment, de grandes discordes avaient régné dans la Gueldre; le duc avait trouvé à Nimègue et dans une portion de ses sujets continuelle désobéissance et révolte ouverte, encouragées par sa femme et par son fils, que l'appui de la cour de Bourgogne rendait hardis contre lui. Après une guerre cruelle entre le fils à la tête des gens de Nimègue et de Venlo, contre son père et les habitans de Ruremonde qui étaient ses principaux partisans, le prince Adolphe reçut comme apanage, sous la juridiction souveraine de son père, la ville et seigneurie de Nimègue. Il ne sut point y vivre en repos, et, croyant avoir à se plaindre de deux serviteurs du vieux duc, il les fit décapiter. Ne se trouvant pas en force, il se sauva à la cour du duc Philippe, puis alla faire le voyage de la Terre-Sainte, et s'y fit même recevoir chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem. A son retour, le duc de Bourgogne l'accueillit avec encore plus de bienveillance, le fit chevalier de son ordre et le maria à sa nièce Catherine de Bourbon, sœur de la comtesse de Charolais. C'était en 1463. A cette occasion, on le réconcilia avec son père; la duchesse de Gueldre, qui avait tenu vivement le parti de son fils, fit aussi sa paix avec son mari.

Toute cette famille réunie célébrait cet heureux changement par de grandes et joyeuses fêtes dans la ville de Grave. Nul soupçon n'entrait en l'âme du vieux duc. Il venait de se retirer en sa chambre, laissant la jeunesse et les femmes se divertir au festin et au bal; tout à coup on heurta violemment à sa porte. « Enfans, dit-il, » je suis bien vieux pour danser, laissez-moi dormir. » On entra en brisant les portes. « Vous êtes prisonnier, » lui crièrent des gens qui se précipitaient l'épée nue dans sa chambre. « N'est-il rien ar- » rivé à mon fils? » Tel fut son premier mot; car il l'aimait beaucoup, nonobstant leurs cruelles discordes. Au même instant entra ce fils. « Mon père, rendez-vous; il faut que cela se fasse ainsi. » — Que faites-vous-là, mon fils? » fut la seule réponse du vieux duc. C'étaient des gens de Nimègue, à qui la duchesse avait secrètement fait ouvrir les portes de la ville et de l'hôtel. On le fit lever,

[1] Chronique de Hollande.

et, le plaçant à peine vêtu sur un cheval, il fut conduit sans nuls égards au château de Buren, obtenant pour toute faveur, de sa femme et de son fils, de ne pas être enfermé à Nimègue parmi ses cruels ennemis. Tout le pays reconnut alors l'autorité du duc Adolphe, hormis Ruremonde, qui se déclara neutre entre le père et le fils.

Le duc Arnould passa six années dans une dure prison : le jour entrait à peine dans son donjon, et parfois l'on vit son fils, à travers les barreaux de la lucarne qui laissaient arriver un peu de lumière, menacer son vieux père et lui crier des injures, ainsi que l'a représenté un beau tableau de Rembrandt, peint d'après les chroniques du temps et les traditions du pays. Cependant le duc de Clèves, son beau-frère, le seigneur d'Egmont, qui était de la même famille que lui, et d'autres princes voisins, prirent son parti. Il y eut donc de continuelles guerres civiles et étrangères dans le duché de Gueldre. L'Empereur, et même le pape, s'occupèrent de mettre un terme à ce grand scandale. Le duc de Bourgogne s'y était souvent employé, mais sans pouvoir rien gagner sur le duc Adolphe, auquel il était au reste assez favorable. Enfin, pressé par l'indignation de toute la chrétienté, il résolut de terminer cette querelle impie. Il commanda au duc Adolphe de tirer son père de prison et de l'amener à Doulens. C'était un peu avant que le roi de France s'emparât des villes de la Somme.

Le duc Adolphe n'osa point résister à l'ordre de son unique et puissant protecteur. Le vieux duc vint en personne porter sa plainte et soutenir ses droits. Le duc de Bourgogne employa sincèrement ses efforts à conclure un arrangement entre le père et le fils; mais il y avait entre eux une telle haine, qu'ils ne pouvaient se voir sans se charger de reproches et d'injures. Un jour même, en la chambre du duc de Bourgogne, et devant son conseil assemblé, le vieux duc jeta le gage de bataille à son fils. Vainement les hommes les plus sages tâchaient par leurs discours et leurs bons conseils d'adoucir une si effroyable aversion, ils ne pouvaient se faire écouter. Les propositions qu'on faisait au duc Adolphe étaient cependant fort acceptables : le duc de Bourgogne lui offrait de le faire mainbourg ou gouverneur du pays de Gueldre, en ne laissant à son père que le titre de duc, la ville de Grave avec son revenu, qui valait trois mille florins, et une pension de pareille somme. C'était à ces con-

ditions que le duc Adolphe s'écriait : « J'aimerais mieux jeter mon » père la tête la première dans un puits, et moi après, que d'ac- » cepter un tel appointement. Il y a quarante-quatre ans qu'il est » duc, il est temps que mon tour arrive. » Tout ce qu'il pouvait accorder, c'était la pension de trois mille florins, à la condition toutefois que son père ne mettrait jamais les pieds dans le duché.

Lorsque le duc de Bourgogne vit que le duc Adolphe était si fort aveuglé par la haine et la fureur, il songea à s'arranger avec le père, et commença à traiter avec lui de la succession de Gueldre. Mais on était alors sur le point d'entrer en guerre avec le roi de France; Amiens et Saint-Quentin venaient d'être surpris; le Duc avait de plus pressantes affaires que la Gueldre. Il avait quitté Doulens pour se retirer jusqu'à Arras. Les deux princes étaient toujours avec lui, sans qu'il s'occupât davantage pour le moment de leurs différends, ni qu'il leur fît connaître sa volonté. Le duc Adolphe, s'apercevant que ce n'était plus à lui que le Duc était favorable, résolut de ne plus s'en fier à sa décision. Un soir que le Duc était allé à son camp de Wailly, près Arras, il se travestit sous l'habit d'un moine de Saint-François, et s'échappa pour retourner en Gueldre. Le Duc envoya aussitôt l'ordre dans toutes les villes de ses États de se saisir de sa personne. En passant le pont de Namur, il eut l'imprudence de payer un florin pour son passage : un prêtre, qui se trouvait sur le pont, en conçut quelque méfiance, le regarda attentivement et le reconnut. Il fut arrêté; puis, par commandement du Duc, enfermé au château de Namur, d'où il ne sortit que long-temps après.

Au milieu des embarras de toute sorte qui préoccupèrent le duc de Bourgogne, ce fut seulement le 7 décembre 1472, à son retour de Normandie, qu'il signa le traité en vertu duquel le duc Arnould lui transportait tous ses droits sur le duché de Gueldre et le comté de Zutphen, moyennant trois cent mille florins, avec clause de rachat, et à la condition de jouir encore sa vie durant de la moitié de ses domaines.

Cette dernière condition fut peu onéreuse. Le duc Arnould mourut trois mois après, déshéritant son fils et reconnaissant Charles, duc de Bourgogne, pour son héritier unique.

Avant de se mettre en possession, le Duc voulut faire prononcer par une sorte de jugement sur les droits que pourrait prétendre le

duc Adolphe. Comme il était chevalier de la Toison-d'Or, ce fut devant le chapitre de l'ordre qu'il fut cité [1]. La solennité en fut célébrée à Valenciennes, le 3 mai 1473. Il y avait long-temps que l'ordre n'avait fait, dans l'intervalle de deux chapitres, d'aussi notables pertes. Le Duc avait à remplacer son beau-frère, Jacques de Bourbon, le sire de Charni, Thibaut de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne, Claude de Montaign, le comte d'Ostrevant, jadis mari de madame Jacqueline de Hainaut, Jean, sire de Crécy, et Jean de Croy qui avait été long-temps gouverneur du Luxembourg, et qui, ainsi qu'Antoine son frère, celui qu'on nommait le grand comte de Croy, avait causé tant de chagrins au Duc. Comme en ce moment il s'occupait à tout remettre en ordre dans ses États qu'il venait de parcourir, afin de tout disposer pour commencer ses grandes entreprises, il saisit cette occasion de se réconcilier avec la maison de Croy. Déjà il avait érigé en comté la seigneurie de Chimay, et avait en grande pompe revêtu de ce titre Philippe de Croy, sire de Quiévrain. Il le choisit pour chevalier de son ordre en remplacement de son père mort. Parmi les nouveaux chevaliers fut aussi compris Jean, sire de Rubempré, à qui le Duc rendit sa faveur. Le sire d'Himbercourt, le comte de Nassau, le comte de Marle, fils du connétable, furent encore de cette promotion. Le Duc envoya son ordre au roi d'Aragon, qui faisait pour lors une guerre plus vive que jamais au roi de France.

Le duc Adolphe ne fut point tiré de sa prison pour comparaître devant le chapitre de ses frères d'ordre. Il ne put se défendre que par procureur; après quelque procédure, il fut prouvé que la vente du duché de Gueldre et du comté de Zutphen, était légitime et en bonne forme, ainsi que le testament du feu duc Arnould; qu'ainsi le duc de Bourgogne pouvait en toute justice, et lorsqu'il le jugerait à propos, prendre possession. Quant au duc Adolphe, attendu sa cruelle impiété envers son propre père, il fut condamné à finir ses jours en prison.

Après avoir assemblé une armée non moins belle ni moins forte que l'année précédente, le duc de Bourgogne entra au commencement de juin dans son duché de Gueldre. Il espérait y trouver peu de résistance [2]. Le duc de Juliers, qui pouvait élever de justes pré-

1 Heuterus. — 2 Meyer. — Heuterus — Extrait d'une ancienne chronique rapportée dans les preuves de Comines.

tentions sur le duché de Gueldre, et qui même les avait fait reconnaître par l'Empereur, voyant qu'il ne serait pas en état de résister au duc de Bourgogne, lui vendit ses droits moyennant quatre-vingt mille florins. Les villes, qui avaient toujours tenu le parti du duc Adolphe, s'effrayèrent moins de la puissance bourguignonne, elles tentèrent de se défendre; Venlo lui résista cinq jours.

Regnier, sire de Brockhausen, commandait à Nimègue ; il avait sous sa garde Charles et Philippe de Gueldre, jeunes enfans du duc Adolphe, et c'était leurs droits qu'il maintenait, au défaut de leur père prisonnier. Il fit revêtir d'une armure Charles l'aîné, qui n'avait pas plus de huit ans. Monté à cheval, une petite arbalète à la main, l'enfant parcourut la ville, exhortant les habitans et la garnison. Depuis beaucoup d'années, c'était les gens de Nimègue qui soutenaient le parti du duc Adolphe; il avait toujours trouvé secours et refuge chez eux. Le péril ne diminua point leur fermeté. Pendant près de trois semaines, ils soutinrent un rude siége. La redoutable artillerie du Duc avait déjà renversé leurs portes, leurs tours, leurs murailles, qu'ils se défendaient encore. Six cents archers anglais, auxiliaires dans l'armée de Bourgogne, demandèrent l'assaut ; soit qu'ils fussent mal soutenus, soit que la vaillance des assiégés fût encore invincible, les Anglais périrent presque tous dans cette attaque, et leurs bannières restèrent plantées sur la brèche comme trophée des gens de Nimègue. Mais ils étaient sans espoir d'être secourus; un nouvel assaut allait livrer la ville au pillage et à l'incendie; ils acceptèrent la médiation du duc de Clèves, et, le 19 de juillet, les bourgmestres et la bourgeoisie s'en vinrent, la tête découverte et les pieds nus, crier merci au duc de Bourgogne. Il se fit livrer les chefs qui avaient conseillé la résistance, accorda la vie à la garnison qui déposa ses armes, et taxa la ville à une forte amende. Les enfans du duc de Gueldre lui furent remis. Bientôt après le pays entier se soumit sans nulle contestation; le Duc ajouta cette puissante seigneurie à ses vastes États.

Ce n'était là que le premier commencement de ses projets et de ses hautes espérances. Maintenant il fallait continuer à s'agrandir en Allemagne et y devenir maître des bords du Rhin, de façon que ce fleuve, depuis le comté de Ferette et le comté de Bourgogne jusqu'en Hollande, ne coulât plus que sous sa domination. Il vou-

lait que tant de seigneuries et d'États fussent réunis en un grand royaume. Rien ne lui tenait plus à cœur que de porter le noble titre de roi[1]; son père le duc Philippe s'enorgueillissait au contraire de n'avoir pas recherché la vaine pompe.

Depuis plusieurs années, il était en continuelle négociation avec l'Empereur et la maison d'Autriche pour obtenir cette faveur; il voulait être roi des Romains et vicaire impérial. On a déjà vu qu'il avait cherché à y parvenir en formant des alliances et se faisant un parti parmi les princes de l'Empire, lorsqu'en 1469 il avait conclu un traité avec le roi de Bohême.

Son moyen pour se concilier la bonne volonté de la maison d'Autriche était surtout de promettre sa protection armée contre les Suisses; ses ambassadeurs avaient mainte fois été chargés d'assurer le duc Sigismond, qu'aussitôt que les affaires de France et d'Angleterre lui en laisseraient le pouvoir et le loisir, il s'armerait contre les ligues Suisses et envahirait leur pays. Ce n'était pas la seule espérance dont il flattait la maison d'Autriche; il employait envers elle le même appât qui lui servait à séduire tant d'autres princes : le mariage de sa fille. Déjà, en 1470, lorsque le duc Sigismond était venu à Hesdin conclure la vente du comté de Ferette, il avait été question de marier Marie de Bourgogne à Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric. Le Duc avait continué à entretenir cette espérance et à solliciter en même temps le vicariat de l'Empire, la formation en royaume de quelques-uns de ses pays, et le titre de roi des Romains. Il faisait envisager à la maison d'Autriche comment une telle alliance maintiendrait son pouvoir en Allemagne, et lui conserverait la dignité impériale; car, disait-il, après la mort de Frédéric d'Autriche, la couronne impériale, passant à lui duc de Bourgogne, il lui serait facile de faire roi des Romains, son gendre Maximilien, et de lui assurer la succession à l'Empire.

C'était ainsi que le Duc avait entretenu à la fois dans la même espérance l'Autriche, le duc Nicolas de Calabre et le duc de Guyenne, s'engageant plus ou moins avec l'un ou avec l'autre selon la nécessité du moment. Après la mort du duc de Guyenne, animé

1 Comines. — Amelgard. — Instructions du duc de Bourgogne à ses ambassadeurs.

de fureur contre le roi, et voulant à tout prix le détruire, il crut que rien ne servirait mieux ses projets de vengeance que de se concilier la maison d'Anjou, et il alla plus loin dans ses promesses avec le duc Nicolas de Calabre, petit-fils du roi René, qu'avec aucun autre des prétendans de sa fille. Il le tint auprès de lui pendant presque toute son expédition en France, et devant Beauvais, le traitant comme son gendre reconnu. Il lui permit même d'aller passer un mois à Mons auprès de mademoiselle de Bourgogne, et consentit à ce que cette princesse lui signât une promesse de mariage. Elle était conçue en des termes qui témoignaient bien l'intention qu'avait le Duc d'enchaîner à son parti le duc de Calabre.

« Puisque c'est le plaisir de mon très-redouté seigneur et père, moyennant les traités passés et scellés entre lui et vous, mon cousin, lesquels vous accomplirez entièrement, puisque vous allez en personne retourner vers lui, et demeurerez avec lui sans le quitter, ni sortir de ses pays, autrement que de son gré et consentement; puisque, sous quelque couleur ou occasion que ce puisse être, vous ne prendrez jamais pour votre personne, vos sujets, vos pays et vos seigneuries, ou celles qui pourraient vous advenir, aucune trève, accord, paix ni abstinence de guerre sans le congé et consentement exprès de mondit seigneur et père; puisque, sans nulle fraude ni tromperie, vous vous mettrez en guerre avec toute votre puissance et le ferez et continuerez affectueusement pour lui; puisque vous lui serez vrai, bon, loyal et obéissant, et ne lui ferez dommage ou déplaisir, ni ne permettrez qu'ils lui soient faits; qu'au contraire, vous l'avertirez en toute diligence de tout ce qui pourrait lui être contraire; mon cousin, je vous promets que, vous vivant, jamais n'aurai autre mari que vous, et présentement, je vous prends et promets de vous prendre, en tant que, selon le plaisir de Dieu, je le puis faire. A Mons, le 13 juin 1472.

» MARIE DE BOURGOGNE. »

Le duc de Calabre lui signa en revanche la promesse suivante :

« Ma cousine, je vous accorde les conditions et choses par vous touchées et ci-dessus écrites, et de ma part, avec plaisir et l'aide de Notre-Seigneur, je les accomplirai, et entretiendrai entièrement et loyalement; comme je vous l'ai promis et promets encore,

vous vivante, je n'aurai jamais d'autre épouse ou femme, et présentement, je vous prends et promets de vous prendre, et tant que, selon le plaisir de Dieu, je le puis faire.

» NICOLAS. »

Cette promesse réciproque une fois signée, le duc de Calabre retourna au camp du duc de Bourgogne, et assista à tous les ravages et aux cruautés qui signalèrent son entrée en Normandie et son retour en Artois.

Mais alors le Duc, ayant changé de vues, avait pour ses nouveaux projets plus grand besoin de la maison d'Autriche que des princes d'Anjou, et l'engagement qu'il avait fait prendre à sa fille le gênait. Il fit si bien que, sans rompre avec le duc de Calabre, il lui persuada de rendre la promesse écrite, et de se fier à sa parole, lui protestant que ce n'était pas lui qu'il voulait tromper, mais les Autrichiens. Le 13 novembre 1472, la promesse fut donc déclarée nulle et non avenue; puis les espérances du duc Nicolas n'en furent pas moins soigneusement entretenues par voies de négociations secrètes [1].

Au moment où le duc de Bourgogne venait de prendre possession du duché de Gueldre, il se trouva affranchi de tout ménagement envers la maison d'Anjou, et il lui fut possible de flatter hautement la maison d'Autriche d'un mariage qu'elle désirait tant. D'ailleurs, le duc Nicolas mourut assez subitement à Nancy le 13 août, à l'âge de vingt-cinq ans. Ce fut encore un empoisonnement que les nombreux ennemis du roi de France ne manquèrent point de lui imputer [1].

Il était le dernier héritier mâle du roi René. Iolande, sœur de son père, avait épousé en 1444 Ferri de Vaudemont, héritier de la branche cadette de Lorraine. Après avoir disputé long-temps, comme on a vu, le duché au roi René, il avait terminé enfin cette ancienne querelle en se mariant avec la fille de son concurrent. Elle et son fils René de Vaudemont se portèrent pour héritiers du feu duc Nicolas; le duché rentrait ainsi dans la maison de Lorraine par une fille de la maison d'Anjou.

Le duc de Bourgogne, se voyant en grand crédit auprès de l'Em-

1 Pièces de Comines. — 2 Meyer.

pereur, imagina qu'il pourrait lui faire approuver tout ce qu'il tenterait en Allemagne ; la pensée lui vint donc de s'emparer de la succession de Lorraine. Nulle province ne lui convenait mieux : elle joignait son duché de Luxembourg avec la comté et le duché de Bourgogne, et faisait ainsi un seul corps de ses vastes États [1]. Il commença par faire enlever et retenir prisonnier le jeune comte René de Vaudemont. Dans le même temps il fit demander aux habitans de Metz de lui livrer une de leurs portes. Son intention, disait-il, était de choisir leur ville pour son entrevue avec l'Empereur, et pour la magnifique réception qu'il voulait lui faire.

Les gens de Metz pouvaient facilement soupçonner ses projets : ils connaissaient sa furieuse ambition. D'ailleurs cette ville libre impériale avait appris de tout temps à se méfier des princes et seigneurs voisins. Elle était pour eux un grand objet d'envie; sa richesse les tentait ; ses priviléges et ses libertés leur déplaisaient. Encore récemment, dans la même année, Nicolas, duc de Calabre et de Lorraine, avait voulu s'emparer de Metz. Il avait concerté son entreprise avec les seigneurs allemands des environs ; des gens de guerre déguisés en voituriers s'étaient présentés vers le soir à une porte de la ville, et avaient égorgé les portiers. Ils appelèrent l'embuscade voisine ; tirant leurs armes cachées dans les tonneaux qui chargeaient la voiture ; déjà ils criaient : « Ville gagnée ! » et se répandaient dans les rues, lorsqu'un boulanger ferma la porte derrière eux. L'alarme fut sonnée ; toute communication entre le dedans et le dehors fut rompue. Alors les gentilshommes allemands et les gens du duc Nicolas n'eurent plus qu'à vendre vaillamment leur vie. Presque tous furent massacrés dans les rues, dans les maisons ou dans les jardins voisins du rempart. Le duc Nicolas, irrité de cet échec, assemblait des forces plus considérables pour tirer vengeance des habitans de Metz, lorsqu'il fut frappé de la mort soudaine qui livra son héritage aux prétentions du duc de Bourgogne.

La ville était donc moins disposée que jamais à se livrer avec confiance aux désirs de ce prince. Il fit de vaines instances, il employa inutilement l'intervention de l'Empereur ; rien ne put déter-

1 Heuterus. — Lettres d'Arnold Delalain au prévôt de Bruges.

miner les habitans à l'admettre dans leurs murs, autrement que de sa personne et avec les serviteurs de sa maison. « J'ai les clefs » de votre ville, disait-il en montrant ses canons et son armée, » mais je n'y veux entrer qu'en toute confiance et amitié. » Ses menaces n'eurent pas plus de pouvoir. Cependant, pour ne le point trop irriter, les bourgeois de Metz lui firent présent d'une grande coupe d'or pleine de florins, et lui envoyèrent en outre deux cents chariots chargés de vin du Rhin, un tonneau de vin de Malvoisie, cinquante bœufs, quatre cents moutons et beaucoup de blé.

En effet, il faisait rassembler de tous côtés des vivres et des provisions pour nourrir et défrayer la foule immense de seigneurs, de chevaliers, de serviteurs et de gens de guerre qui allaient s'assembler pour son entrevue avec l'Empereur. On faisait de grandes chasses et des battues dans le pays de Luxembourg, afin de se procurer une abondance de gibier. Les villes de ses États lui faisaient de grandes fournitures ou lui donnaient de fortes sommes d'argent. Sous prétexte que les bourgeois d'Aix-la-Chapelle avaient favorisé autrefois les Liégeois, et récemment les gens de Nimègue, il exigea aussi d'eux un beau présent de vaisselle d'or et de florins. Il était venu accomplir en leur ville un pèlerinage à Notre-Dame, et passa plusieurs jours donnant le spectacle des splendeurs de sa cour, bien merveilleuse surtout pour les Allemands qui vivaient d'une façon plus simple et plus grossière que les autres peuples de la chrétienté.

C'était surtout sa chapelle qui excitait l'admiration. Il en avait étalé toutes les richesses dans l'église de Notre-Dame, sur quatre tables couvertes de drap d'or. On y voyait les douze apôtres en argent doré; dix autres figures de saints en or massif; un nombre considérable de grands crucifix d'or ou d'argent embellis de sculptures ou enrichis de diamans; six grands candélabres, dont une paire était d'or; une châsse d'or couverte de diamans contenait des reliques de saint Pierre et saint Paul; un tabernacle d'or tout sculpté. Ce qui était le plus précieux était un lis en diamant renfermant un clou de la croix, et un morceau de la vraie croix qui enchâssait un diamant long de deux doigts; enfin une multitude de reliques. La musique de sa chapelle, objet particulier de son goût et de ses soins, chantait chaque jour à l'église des hymnes accompagnées du son des instrumens, et ravissait les habitans d'Aix-la-Chapelle. Ils ne ren-

daient pas au duc de Bourgogne de moindres honneurs qu'à l'Empereur, ce qui flattait singulièrement son orgueil.

Le 29 septembre, l'Empereur arriva à Trèves. Lorsqu'on avait vu que la ville de Metz se refusait à ce dangereux honneur, c'était là que le lieu de l'entrevue avait été fixé. Le Duc était à Luxembourg ; dès qu'il sut l'arrivée de l'Empereur, il se mit en route pour le venir trouver. L'Empereur sortit de la ville, afin d'y faire son entrée solennelle avec le duc de Bourgogne. Il était entouré d'une suite nombreuse des princes d'Allemagne. Près de lui on voyait son jeune fils, le duc Maximilien, Adolphe de Nassau, archevêque de Mayence, Georges de Bade, évêque de Metz, Louis et Albert, ducs de Bavière, Charles, margrave de Bade, Everard, comte de Wurtemberg, le comte de Vernembourg, le comte de Catzenellebogen, seigneur de Darmstadt, puissant sur les bords du Rhin. Mais, parmi ceux qui l'entouraient, le plus remarqué peut-être était un frère de Mahomet, empereur des Turcs, qui avait été fait prisonnier par les chrétiens. Le pape Calixte III l'avait converti à la foi catholique et baptisé sous son nom, de sorte qu'on le nommait le prince Calixte Othoman.

La suite du duc de Bourgogne était bien plus nombreuse et brillante. Devant lui marchait une troupe de hérauts d'armes, chacun vêtu des armoiries d'une de ses seigneuries. Près de sa personne étaient Louis de Bourbon, évêque de Liége ; David, bâtard de Bourgogne, évêque d'Utrecht ; Jean, duc de Clèves ; Louis de Château-Guyon, de la maison d'Orange ; le comte de Nassau, le comte de Marle, fils du connétable ; Antoine, grand bâtard de Bourgogne ; Guy, sire d'Himbercourt, et beaucoup d'autres. La moitié de son armée lui servait d'escorte et occupait tous les villages dans un espace de plus de deux lieues à droite et à gauche.

Le Duc était entièrement armé, mais par-dessus ses armes il portait un manteau chargé d'or et de diamans pour plus de deux cent mille ducats. L'Empereur était vêtu d'une robe longue de drap d'or, aux manches ouvertes, et brodée de perles. Son fils avait une robe de pourpre brodée d'argent. Lorsque les deux princes se rencontrèrent, le duc de Bourgogne descendit de cheval, salua l'Empereur en mettant un genou en terre. L'Empereur était descendu de même ; il releva aussitôt le Duc et l'embrassa. Ils remontèrent à cheval et s'acheminèrent ensemble vers la ville. Jean de Bade,

archevêque de Trèves, et son frère le margrave Christophe, étaient venus hors des portes recevoir les princes. Leur cortége était aussi magnifique. Six cents hommes d'armes, tous vêtus de rouge, se joignirent à l'escorte du duc de Bourgogne et de l'Empereur. On admirait surtout cent jeunes hommes de la plus belle figure, parés avec autant de soin que des femmes, et dont les cheveux blonds et frisés flottaient sur les épaules : ils ouvraient la marche.

Une multitude immense, venue de tous les pays voisins, se pressait pour regarder une si belle cérémonie. Jamais on n'avait vu un tel étalage de richesse et de luxe. Les gens de la suite de l'Empereur avaient fait tous leurs efforts pour n'être point vaincus en magnificence par les Bourguignons. Aussi les vieux allemands disaient-ils que cette vaine imitation d'un luxe étranger ne pouvait être que funeste à la vraie et solide gloire de la patrie germanique. Malgré toutes leurs dépenses, ils étaient loin d'égaler la splendeur des seigneurs de Bourgogne, et il en résultait, non alliance et amitié, mais pure jalousie [1]. Quant aux hommes sages et qui jugeaient à leur valeur toutes les pompes et les vanités des princes, ils gémissaient de tant de dépenses, lorsque les peuples étaient chaque jour accablés de plus lourds impôts. « Pour que quelques-uns soient » vêtus si richement! il faut avoir fait bien des pauvres, » disaient-ils.

L'Empereur et le Duc traversèrent la ville de Trèves, chevauchant l'un près de l'autre et montrant à la multitude toute l'apparence d'une amicale familiarité. Lorsqu'ils eurent fait leurs prières à la cathédrale, il s'éleva entre eux un combat de courtoisie, chacun voulant reconduire l'autre jusqu'à son logis. Enfin ils se quittèrent. L'Empereur logeait à l'archevêché, le Duc hors de la ville, au couvent de Saint-Maximin.

Après une première visite rendue à l'Empereur, qui le reconduisit jusque dans la cour, le Duc en fit encore une seconde, et cette fois l'Empereur le ramena jusqu'à Saint-Maximin. Là, on commença à traiter des grandes affaires. L'archevêque de Mayence fit d'abord, en latin, un long discours au nom de l'Empereur, où, tout en accordant au Duc les plus grandes louanges, il s'affligea de ce que les guerres perpétuelles qu'il soutenait contre le roi de France trou-

[1] Lettre d'Arnold Delalain.

blaient le repos de la chrétienté, et empêchaient les princes de s'unir contre le Turc, dont les conquêtes étaient si menaçantes depuis quelques années.

Le Duc demanda que la réponse qui allait être faite en son nom fût solennelle et entendue par l'assistance la plus nombreuse qu'on pourrait rassembler. Pour lors on passa dans le vaste réfectoire de l'abbaye que le Duc avait fait orner de ses plus belles tapisseries, qui représentaient les exploits d'Alexandre. Un trône avait été dressé pour l'Empereur sur une haute estrade; il fit quelque difficulté de s'y asseoir. Son fils et les princes de l'Empire prirent place auprès de lui, à sa droite; le Duc et tous les seigneurs bourguignons se placèrent à gauche.

Ensuite messire Guillaume Hugonnet, son chancelier, vêtu d'une simarre violette et d'hermine, comme le chancelier de France, prit la parole, et répondit en latin au discours de l'archevêque de Mayence. Il rappela toute l'histoire des différends de la Bourgogne et de la France, l'ingratitude du roi, ses promesses violées, l'empoisonnement du duc de Guyenne, et n'oublia aucune imputation odieuse contre lui; protestant que sans ses mauvais desseins et ses entreprises contre le Duc, ce prince aurait eu plus d'empressement que nul autre à venger la chrétienté des cruelles et récentes victoires des infidèles. Les docteurs allemands trouvèrent dans le discours du chancelier de Bourgogne plus d'abondance et de facilité que d'élégance de diction; c'était, selon leur commune opinion, le défaut des Français lorsqu'ils parlaient latin. Après cette conférence, qui paraissait plutôt une cérémonie vaine qu'un pourparler sincère et sérieux, le Duc reconduisit respectueusement l'Empereur.

Ce n'était pas en public ni avec tant d'appareil que s'expliquaient les véritables motifs de l'entrevue. Les demandes et les prétentions du duc de Bourgogne étaient hautes et nombreuses. Non seulement il voulait que le titre de roi lui fût donné avec l'office de vicaire général de l'Empire, mais il réclamait de grandes augmentations de territoire, entre autres les quatre évêchés de Liége, d'Utrecht, de Tournai et de Cambrai, qui étaient fiefs relevant directement de l'Empire. Il eût peut-être demandé aussi la Lorraine, qui était un des États le plus avidement souhaité par son ambition, mais le roi de France, dès qu'il avait su que le duc René de

Vaudemont était tombé au pouvoir du duc de Bourgogne, s'était empressé de faire de son côté arrêter un neveu de l'Empereur [1], qui faisait ses études aux écoles de Paris. Il avait aussi sur-le-champ envoyé le sire de Craon assembler le ban, l'arrière-ban et les francs-archers des provinces voisines de la Lorraine, pour se tenir prêt à la défendre si le Duc venait à l'attaquer. Il n'avait pas négligé non plus les moyens de négociation [2] : on avait représenté de sa part à l'Empereur quel danger il courait en favorisant un prince dont l'orgueil et l'ambition ne connaissaient aucune borne ; qui, de vassal, voudrait bientôt se faire maître ; qui enlèverait la dignité impériale à son fils Maximilien, peut-être à lui-même ; qui, incapable de sagesse et de repos, exciterait sans cesse des guerres en Allemagne pour y tenter de nouvelles conquêtes.

L'empereur Frédéric III était d'un génie borné, d'un caractère méfiant, et craignait toute espèce de trouble et de mouvement. Les avis du roi de France le trouvèrent favorablement disposé. Le faste de la cour de Bourgogne l'importunait et le rendait jaloux. Il s'apercevait que cette entrevue établissait une sorte de comparaison continuelle entre lui, vieux, faible de volonté et d'esprit, sans gloire, sans éclat, et ce duc de Bourgogne dans toute la force de l'âge, ardent, présomptueux, illustré par tant de grandes entreprises et de victoires. Il semblait que Charles de Bourgogne fût l'empereur et le vieux Frédéric d'Autriche un humble vassal. Les seigneurs des deux nations ne se convenaient pas mieux. Les Allemands parlaient avec envie de cette grande pompe et des façons élégantes des Français. Les serviteurs du duc de Bourgogne trouvaient les Allemands grossiers et malpropres. Ils disaient que c'était pitié de les loger dans de belles chambres bien meublées et richement tendues, dont ils connaissaient si peu le prix qu'ils essuyaient leurs houzeaulx avec les couvertures du lit [3].

Outre ces motifs de mauvaise intelligence, les conseillers de l'Empereur avaient de plus graves sujets pour ne point accéder aux demandes du duc de Bourgogne. La seule chose qu'on voulait de lui, c'était le mariage du duc Maximilien avec sa fille. Ce prince avait dix-huit ans ; elle en avait quinze. Nul motif raisonnable ne pouvait être donné pour retarder l'accomplissement de cette alliance.

1 De Troy. — 2 Heuterus. — 3 Comines.

Le Duc y consentait ; il faisait à cet égard les plus belles promesses ; mais vainement le pressait-on de conclure, il différait toujours. Par sa permission, mademoiselle de Bourgogne et le duc Maximilien s'étaient mutuellement écrit. Toutefois, on avait la preuve récente qu'un engagement, encore plus authentique, pris avec le feu duc de Lorraine, n'avait pas été respecté par le Duc. C'est que, malgré le violent désir qu'il avait d'obtenir le titre de roi, il espérait y réussir sans se soumettre à la nécessité de marier sa fille : il n'en savait pas de plus cruelle. Son idée était entièrement préoccupée des contrariétés que pourrait lui donner un gendre. « Il vaudrait autant me faire » cordelier, » disait-il à ses serviteurs les plus familiers [1].

Au milieu de ces négociations, les journées se passaient en fêtes, en tournois, en festins, et tout s'apprêtait pour ce couronnement que le Duc regardait comme assuré. Déjà, le 4 novembre, dans une cérémonie magnifique, il avait reçu de l'Empereur l'investiture du duché de Gueldre, et lui avait fait hommage de toutes ses seigneuries relevant de l'Empire. L'église de Saint-Maximin était tendue des plus superbes tapisseries ; les autels étaient couverts de vases d'or, de vermeil, d'argent, des reliques et des châsses enrichies de diamans apportés avec la chapelle du Duc. Le trône de l'Empereur était dressé, et un peu au-dessous le trône du nouveau roi ; le sceptre, la couronne, le manteau et la bannière royale étaient exposés aux regards des curieux. C'était Georges de Bade, évêque de Metz, qui devait sacrer le successeur de ces anciens et fameux rois du grand royaume de Bourgogne. Le jour était fixé [2]; lorsque le matin même le Duc apprit que, la veille au soir, l'Empereur s'était mis en un bateau sur la Moselle pour se rendre à Cologne ; le quittant ainsi furtivement sans lui dire adieu, et se jouant de toutes ses espérances, de ses pompeux préparatifs.

La surprise et la colère [3] du duc de Bourgogne furent grandes,

1 Chronique imprimée à la suite de Comines, édition de Lenglet.

2 Thomas Bazin. — Meyer. — Heuterus.

3 Le judicieux Meyer que M. de Barante a suivi dans toute cette description du luxe de la maison de Bourgogne, pendant l'entrevue de Trèves, ajoute cette réflexion que nous traduisons librement en français : « Il me semble, dit Meyer, que l'Em- » pereur s'est conduit avec prudence en s'abstenant de créer ce nouveau roi. Car » par quel traité pouvait-il accorder ce titre à Charles sans faire un tort considé- » rable à l'Empire ? Il ne pouvait lui concéder de la sorte un si grand nombre de » provinces qui en dépendaient. Le droit de se conduire de cette manière n'ap-

comme on peut croire ; mais ses projets sur l'Allemagne n'en demeurèrent pas moins les mêmes. Seulement il concevait maintenant l'idée d'y revenir à force ouverte : c'était là que se tournaient toutes ses volontés. Il commença par s'assurer de l'alliance du duc de Lorraine. Ne pouvant se saisir de ses États, il voulut du moins ne pas trouver en lui un obstacle. Un traité fut conclu contre le roi ; en outre, le duc de Bourgogne obtint pour lui et pour son armée un libre passage à travers la Lorraine, afin de se rendre dans son comté de

» partenait à aucun empereur ; car quoique les rois soient au-dessous des em-
» pereurs, et que toute noblesse émane des empereurs, cependant ceux-ci n'ont
» pas la coutume de créer des rois. Les rois, ajoute Meyer, proviennent des bar-
» bares, et ces rois ont fait des grands dommages à l'Empire. C'est ainsi que les
» Lombards s'établirent en Italie, les Huns en Pannonie, les Goths en Espagne,
» les Vandales et les Francs dans les Gaules, etc. »

On doit conclure de ce récit de Meyer que le titre de roi, demandé par le duc de Bourgogne, sous le prétexte du renouvellement de l'ancien royaume de ce nom, était une innovation dangereuse. Elle était nuisible aux intérêts du corps germanique, parce qu'on devait en redouter pour conséquence l'indépendance des fiefs impériaux des Pays-Bas et autres que le duc Charles possédait. En effet, la dignité suprême de roi, quoique d'un rang inférieur à celle d'empereur, était incompatible avec celle de vassal. Cet axiome de droit féodal était tellement reconnu, qu'en France la Bourgogne, après avoir eu ses rois, devint un duché par la session faite par le roi Robert en faveur de son propre frère premier duc de la première maison de Bourgogne. En Allemagne, les Bavarois, les Saxons, la Bohême elle-même pendant longtemps, n'avaient que des ducs après avoir eu des rois. La Pologne avait pour vassaux des ducs de Prusse, de Courlande et autres.

Nous ajouterons qu'à l'époque de la conquête de l'Angleterre par le duc Guillaume de Normandie, son fief de Normandie demeura toujours distinct de la couronne d'Angleterre. Il en fut de même pour les duchés d'Anjou et de Guyenne, qui furent en la possession des successeurs de Guillaume. Si l'on va plus loin dans l'Occident, on verra l'Irlande, après avoir eu des rois nationaux, être longtemps une simple seigneurie sous la domination anglaise.

Mais il n'en fut pas de même envers les infidèles et les Grecs. Les conquêtes qui se firent sur leurs terres dans la péninsule espagnole, en Sicile, en Chypre, en Dalmatie et ailleurs, devinrent des royaumes.

Nous terminerons nos remarques en manifestant notre étonnement de ce que Charles de Bourgogne, qui sans doute connaissait toute la portée du nouveau titre qu'il demandait, n'ait pas mis lui-même la couronne royale sur sa tête après l'évasion de l'Empereur. Nous finirons en disant que Frédéric III, quoique mesquin dans ses manières en comparaison du luxe de la cour de Bourgogne, n'avait pas un esprit aussi borné qu'on se l'imagine d'après l'opinion que Voltaire, si j'ai bonne mémoire, a émise le premier. Sa biographie est décrite longuement par le savant Æneas Sylvius Piccolomini, qui fut pape sous le nom de Pie II ; elle est imprimée dans les *Analecta Vindobonentia* : un témoignage aussi puissant et aussi judicieux ne peut être revoqué en doute. M.

Ferette et dans la comté de Bourgogne. Vers le milieu de décembre, il se mit en route, et fut reçu dans la ville de Nanci avec respect et empressement par le duc René; ce prince vint au-devant de lui, puis l'escorta jusqu'à la frontière de son duché.

Il s'était encore renoué de grandes et secrètes intelligences entre le duc de Bourgogne et le roi René, grand-père du duc de Lorraine. Malgré toutes les apparences de dévouement et de soumission, ce vieux chef de la maison d'Anjou était souvent entré, ou du moins avait eu connaissance des pratiques tramées contre le roi de France[1]. Il avait fort approuvé le projet de mariage entre le duc Nicolas et mademoiselle de Bourgogne. Ni l'engagement formel contracté avec madame Anne de France, dont la dot, en grande partie, avait été touchée d'avance, ni la crainte d'offenser le roi, n'avaient retenu en rien les princes d'Anjou. Quant à lui, il n'ignorait rien de toutes ces menées. Plus d'un serviteur de la maison du roi René l'instruisait des plus secrets messages, et peut-être même en disait plus qu'il n'y en avait, comme font d'ordinaire les gens de cette sorte, afin de se mieux faire payer. Toutefois le roi n'éclatait pas; il craignait de pousser ceux qui le trahissaient à devenir ses ennemis déclarés : tantôt il feignait de ne rien savoir : tantôt, pour les rendre plus réservés, il leur laissait voir qu'il n'était pas abusé, et connaissait leurs cabales.

Depuis la dernière trève conclue au mois de novembre 1470, et pendant que le duc de Bourgogne s'était uniquement livré à la conquête de la Gueldre et aux projets sur l'Allemagne, le roi avait efficacement travaillé à se rendre maître dans son royaume. S'il avait pour ennemi le duc de Bretagne, qui jamais ne signa avec lui une paix sincère, du moins, grâce au sire de Lescun, il craignait peu que ce prince lui fît une guerre ouverte, et affectait de se reposer sur sa bonne foi. C'était lui qu'il semblait vouloir pour arbitre dans ses différends avec le duc de Bourgogne; c'était par les ambassadeurs bretons qu'il faisait négocier la continuation des trèves.

Le premier des seigneurs rebelles qu'il s'occupa à réduire et à punir fut le comte d'Armagnac. Il résolut que cette fois ce fût pour

1 Dépositions de Bressin. — Preuves de l'Histoire de Bourgogne. — Déclaration de Charles, comte du Maine et duc de Calabre. — Procès du connétable.

n'y plus revenir. Après la mort du duc de Guyenne, Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, avait été envoyé à la tête de la noblesse de Languedoc pour soumettre le pays d'Armagnac. Il eut bientôt renfermé le comte dans sa ville de Lectoure; son armée était nombreuse; les assiégés n'étaient pas en mesure de lui résister, et les vivres leur manquaient. Le comte d'Armagnac demanda à traiter; il rendit la ville et renonça à tous ses domaines, hormis les seigneuries de Fleurence, Causse et Nogaro, à condition qu'il lui serait accordé une pension de douze mille francs.

Trois mois après, au moment où il demandait un sauf-conduit pour aller traiter avec le roi, et lorsque le sire de Beaujeu, ayant renvoyé son armée, se tenait à Lectoure avec une faible garnison, le comte d'Armagnac rentra furtivement dans la ville, se saisit du sire de Beaujeu et de ses principaux capitaines, et se déclara de nouveau en rébellion. C'était avant les trèves conclues par les ducs de Bourgogne et de Bretagne [1]; il comptait sur leur appui; il espérait le secours des Anglais. Ainsi sa révolte n'était point déraisonnable; il pouvait obtenir un plein succès ou du moins de bonnes conditions. L'entreprise par laquelle il venait de surprendre Lectoure avait été favorisée et tramée par Charles d'Albret, sire de Sainte-Baseilhe, et quelques autres serviteurs du roi, qui, pour le mieux tromper, feignaient d'être, comme le sire de Beaujeu, prisonniers du comte d'Armagnac, et faisaient passer de faux avis [2] sur l'état des choses.

Dès que les trèves furent signées, dès que le roi ne craignit rien de ses plus puissans ennemis, il envoya une nouvelle armée contre le comte d'Armagnac. Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse, le sire de Balzac, sénéchal de Beaucaire, la commandaient. Leur ardeur à détruire le comte d'Armagnac n'était pas douteuse, car ils avaient déjà reçu une forte part dans la confiscation de ses domaines. Toutefois la conduite de cette importante affaire était principalement confiée au cardinal d'Albi, Jean Goffredi, ancien évêque d'Arras, jadis serviteur de la maison de Bourgogne, premier auteur de l'abo-

1 Lettre du roi à Tannegui Duchâtel, 13 novembre. — 2 Histoire de Languedoc. — Histoire manuscrite des comtes de Rhodez, par Bonal. — Archives de Rhodez. — Factum lu aux États Généraux de 1484. — Pièces de Comines. — Mémoire pour la succession de Charles d'Armagnac; manuscrit de la bibliothèque du roi, n° 8440.

lition de la pragmatique, un des plus habiles, des plus zélés et des plus redoutés conseillers du roi Louis, qui, depuis la cruelle procédure des Vaudois, entreprise dans son diocèse et par son chapitre, avait populairement conservé le nom de diable d'Arras.

Lectoure était une forte ville ; le comte savait quel sort l'attendait, et ne doutait pas que le roi ne voulût sa mort. Il n'avait nul secours à espérer ; ses alliés ne l'avaient point compris dans les trèves ; son beau-père, le comte de Foix, venait de mourir laissant pour héritiers son petit-fils, pupille de sa mère, princesse de France, et le vicomte de Narbonne, serviteur du roi.

Bien qu'il eût peu d'espoir, le comte d'Armagnac se défendit vaillamment. Le roi, voyant que le siége traînait en longueur, envoya de nouvelles troupes sous les ordres de Jean de Daillon, sire du Lude, et dépêcha Yves du Fou avec des instructions pour traiter. Jusque-là on n'avait voulu entendre à aucune proposition. Lorsque le comte d'Armagnac avait voulu donner quelque crainte sur ce qui en pourrait advenir au sire de Beaujeu et aux autres prisonniers qu'il retenait, les sénéchaux avaient même répondu : « qu'eût-il entre » les mains les enfans de France, nulle condition ne lui serait ac- » cordée. »

Vers le commencement de mars, le cardinal se montra plus traitable et consentit à recevoir, de la part du comte, l'évêque de Lombez et maître Gratien Favre, son chancelier. Après quelques pourparlers, il fut accordé que rémission complète serait donnée au comte pour tout ce qu'il avait pu faire contre le roi ; qu'il pourrait se rendre en sûreté près de lui, afin d'être ouï en justice sur ce qui lui était imputé ; que les gens de guerre, gentilshommes, vassaux et domestiques du comte pourraient se retirer où bon leur semblerait sans être inquiétés ; que la ville de Lectoure ne serait pillée ni détruite, et conserverait ses priviléges ; qu'un lieu sûr serait assigné à la comtesse pour y faire résidence avec sa maison.

Moyennant ces articles, que signèrent le cardinal et les sires de Balzac, de Lion et du Lude, le comte, après avoir reçu un sauf-conduit signé et scellé du roi pour lui et une suite de soixante chevaux, devait remettre les portes de Lectoure.

C'était le 4 mars que cette capitulation avait été jurée. Pendant la journée du 5, les assiégés et les assiégeans communiquèrent librement ; le sire de Beaujeu et les autres capitaines furent mis en

liberté. Le comte, afin de livrer le château, alla se loger dans une maison de la ville, et le lendemain l'évêque de Lombez et le chancelier d'Armagnac se rendirent encore auprès du cardinal pour régler le lieu de résidence de la comtesse. Durant ce pourparler, la porte du boulevard était restée ouverte. Robert de Balzac et Guillaume de Montfaucon, son lieutenant, entrèrent dans la ville avec leurs gens. A l'instant le carnage commença ; les francs-archers et les gens d'armes firent main-basse sur tout ce qu'ils rencontrèrent ; on força les portes des maisons ; on se répandit dans les demeures des habitans ; personne n'était épargné.

Les sires de Balzac et de Montfaucon se rendirent sans tarder au logis où était le comte ; avec eux marchait un franc-archer nommé Pierre Gorgia, revêtu de son haubert de cuir tanné, portant un casque de peau de blaireau. Sur l'escalier ils rencontrèrent un jeune gentilhomme de la maison du comte d'Armagnac, et le tuèrent. Ils arrivèrent ainsi dans la chambre, sans être attendus ni annoncés ; ils trouvèrent M. d'Armagnac assis sur un banc auprès de la comtesse, qui était grosse de sept ou huit mois, et qui recevait les soins des femmes de son service. Il adressa quelques paroles d'amitié aux deux capitaines du roi. A peine lui eurent-ils rendu le salut, que Guillaume de Montfaucon, s'adressant à l'archer : « Exécutez ce qui vous est commandé, » dit-il. Sur ce, Pierre Gorgia tira sa dague, et se précipitant sur le comte, le perça sous les yeux de sa femme, sans qu'il pût essayer de se défendre.

Bientôt une foule d'hommes d'armes et d'archers se jetèrent dans la maison et dans la chambre ; le corps du comte d'Armagnac fut traîné dans la cour, dépouillé et mutilé avec une ardeur féroce. Les femmes furent maltraitées ; leurs bagues et leurs bijoux leur furent arrachés de force ; et, sans Gaston du Lyon, qui arriva à temps pour mettre quelque frein au désordre des gens de guerre, elles auraient souffert encore plus de leur brutalité.

Il pourvut aussi à la sûreté de la malheureuse comtesse ; elle fut, par ses soins, conduite au château de Buzet, auprès de Toulouse. On raconta que quelque temps après son arrivée, elle vit entrer en sa chambre le sire Castelnau de Bretenous, avec maître Macé Guervadan et Olivier Le Roux, secrétaires du roi : ils amenaient un apothicaire. Contrainte par menaces et par violence, elle prit un breuvage qui la fit avorter, et dont elle mourut deux

jours après. Ce récit passa pour constant dans toute la France; les mémoires du temps le répétèrent ; il se trouve dans les historiens : cependant il est faux, du moins en ce qui touche la mort de la comtesse. Trois ans après, elle plaida devant le parlement de Toulouse pour obtenir paiement d'une pension de six mille livres que le roi lui avait assignée sur les terres de la maison d'Armagnac, et que refusaient de payer le comte de Dammartin et autres possesseurs des confiscations. Mais il n'est fait aucune mention de l'enfant dont elle était grosse lors de la mort de son mari [1].

Telle fut l'horrible fin de la race du fameux connétable qui, cinquante-cinq ans auparavant, avait aussi péri cruellement massacré. Depuis lui, la maison d'Armagnac, comme frappée de malédiction, ne s'était fait connaître que par une suite non interrompue de trahisons, de crimes, de pillage, de violences, de débauches, d'incestes et de rébellions. Elle avait tenu la Gascogne et les pays voisins dans un état continuel de guerre et de désordres, sans y gagner même la renommée de vaillance ni de fermeté à se bien défendre. Mais la façon dont le roi s'y prit pour mettre un terme à la funeste puissance de cette maison d'Armagnac, sembla à tous les hommes justes et sages aussi cruelle et aussi déloyale qu'aucun des forfaits dont elle était coupable [2].

Quant au roi, il ne se faisait point de pareils scrupules. Sa joie fut si grande, qu'il donna une forte récompense à Jean d'Auvergne, son chevaucheur d'écurie, qui lui en apporta la première nouvelle, et le fit héraut d'armes de France [3]. Pierre Gorgia, qui avait tué le comte d'Armagnac, fut placé parmi les archers de la garde, et reçut pour récompense une tasse d'argent pleine d'écus.

Toutefois, il faut dire que cette histoire ne fut pas racontée partout de la même sorte. La mort du comte fut attribuée, par les partisans du roi, au hasard malheureux d'une rixe entre les gens de la ville et ceux des assiégeans [4] qui étaient entrés les premiers. Ce récit s'accordait difficilement avec le massacre total des habitans, la ruine complète de la ville, l'emprisonnement et la mort secrète de la comtesse : toutes circonstances qui ne se pouvaient nier. On ne pouvait non plus révoquer en doute les conditions

1 Arrêts du parlement de Toulouse du 21 avril et du 6 mai 1476, communiqués par monsieur le baron Dupérier. — 2 Amelgard. — 3 De Troy. — 4 *Idem.* — Amelgard.

accordées et signées par le cardinal. Quant au sauf-conduit donné par le roi, il avait pu facilement être repris et soustrait après le meurtre du comte. Le témoignage des traditions et chroniques des pays d'alentour fut unanime pour imputer aux ordres du roi tout ce qui s'était passé.

En 1484, après la mort du roi Louis, quand les états-généraux du royaume furent assemblés, Charles d'Armagnac, qui depuis la cruelle fin de son frère avait été retenu en prison, sans autre motif que le funeste nom qu'il portait, fut admis à présenter requête en faveur de la mémoire du comte d'Armagnac, et fit raconter par un avocat toute la cruauté et l'infamie de sa mort. Lorsque le jeune roi Charles VIII, après avoir entendu cette accusation portée contre la renommée de son père, se fut retiré en sa chambre avec ses officiers et serviteurs, le grand-maître Dammartin déclara hautement que tout avait été fait par ordre du feu roi, et avec grande justice et raison; car, dit-il, le comte d'Armagnac était un criminel, un infâme et un traître. A ces paroles, le comte de Comminges et d'autres seigneurs, parens ou amis de la maison d'Armagnac, lui portèrent un démenti; les épées se tiraient déjà, si la présence du roi et des princes n'avait étouffé cette querelle.

Dès que le roi Louis eut appris la fin de la guerre d'Armagnac, il résolut de se rendre sur-le-champ dans la Guyenne, qui, selon son espérance, allait désormais être plus sûre [1]. Il n'avait point de gens d'armes autour de lui ; son armée était soit sur les marches de Picardie et de Bretagne, soit en Gascogne; d'ailleurs il voulait faire un prompt voyage. Comme il devenait chaque jour plus craintif et plus méfiant, cette longue route faite avec une petite suite ne laissait pas que de lui donner du souci. Il cacha à tous son projet de départ, sortit la nuit de Tours, fit fermer les portes et rompre le pont pour que personne ne pût le devancer ni annoncer son passage, et usa de cette précaution sur tout le chemin. Il arriva ainsi au Saint-Esprit près Bayonne, qui était le but de son pèlerinage, il ne voyageait guère sans se proposer quelque dévotion, en même temps qu'il suivait ses projets et ses entreprises.

Il acheva de régler les affaires de Guyenne. Le sire Charles d'Albret, qui avait livré Lectoure, et qui depuis long-temps trahissait

Lettre à Dammartin.

le roi, fut envoyé à Poitiers. Il voulut alléguer, pour sa défense, que le comte d'Armagnac l'avait retenu prisonnier aussi bien que le sire de Beaujeu. Les commissaires, qui le jugeaient, ne se laissèrent point tromper par la vaine apparence qu'il avait voulu garder, et le condamnèrent à mort. Il fut exécuté sans miséricorde, quelque grande que fût sa maison. Il est vrai qu'elle reçut une part [1] dans les confiscations d'Armagnac. Deux des serviteurs du comte d'Armagnac eurent la tête tranchée à Rhodez. Un nommé Desmier, que le roi payait et employait secrètement auprès du sire de Beaujeu, et qui lui avait envoyé de fausses informations au sujet de la surprise de Lectoure, fut écartelé à Tours.

Pendant que le sort était pleinement favorable au roi dans la destruction du comte d'Armagnac, il éprouvait non loin de là un grand revers de fortune. Après la mort du duc Jean de Calabre, la Catalogne n'avait point tardé à rentrer sous la domination du roi d'Aragon, et aucun effort ne fut tenté par la maison d'Anjou pour se maintenir dans cette province, dont elle s'était prétendue héritière. Le Roussillon, que le même langage, les mêmes coutumes et un commerce continuel unissaient à la Catalogne, se trouvant accablé des impôts levés par le roi de France et du désordre de ses gens de guerre, imita bientôt un exemple si voisin. Une conspiration se trama dans toute la province, et dans le mois de février 1473, pendant que l'armée du roi assiégeait Lectoure, le soulèvement fut général. Il était concerté avec le roi d'Aragon, qui s'était approché de la frontière. A un jour marqué, les Français furent partout assaillis; ceux qui se trouvaient dans Perpignan, et qui n'eurent pas le temps de se réfugier dans la citadelle, furent massacrés. Il ne resta plus au roi que Salces, Collioure et le château de Perpignan. Le roi d'Aragon entra aussitôt en Roussillon, et fut reçu avec transport dans la ville. Il la fit sur-le-champ entourer, à la hâte, de nouveaux remparts en terre. Les habitans travaillaient avec un zèle incroyable à se garantir du retour des Français.

Pendant deux mois et demi la garnison du château se défendit sans que le roi de France pût lui envoyer du secours, ou même communiquer avec elle. Enfin M. Philippe de Savoie, lieutenant du roi en Roussillon, vint mettre le siége devant Perpignan; peu après

1 Lettres de juin 1473.

le cardinal d'Albi arriva avec l'armée qui venait de soumettre l'Armagnac.

Don Juan, roi d'Aragon, était pour lors âgé de soixante-seize ans. Tous ses capitaines le conjurèrent de ne point se laisser enfermer dans une place mal fortifiée, pourvue de peu de vivres, et que les Français allaient sans doute environner de toutes parts. Ils lui juraient de se défendre vaillamment et de ne se point rendre, tant qu'ils auraient du sang dans les veines. Mais plus le vieux roi voyait que l'entreprise était difficile et périlleuse, plus il jugeait que sa présence était nécessaire. D'ailleurs la constance des habitans pouvait chanceler : un parti dans la ville était favorable aux Français. Il se résolut à rester, assembla les bourgeois dans la cathédrale. Les remerciant de s'être confiés à lui, il leur dit qu'il ne se confiait pas moins à eux, puis leur jura de ne les point abandonner, et de partager avec eux jusqu'à la fin les périls et les misères du siége.

Le roi Louis n'était nullement préparé à soutenir une pareille guerre; malgré les trèves, il ne pouvait risquer de dégarnir les marches de Bretagne, ni la Normandie où pouvaient descendre les Anglais; ni la Picardie, l'Ile-de-France et la Champagne, qui touchaient aux États de Bourgogne; ni le duché de Bar qu'il occupait depuis la mort du duc Nicolas et les entreprises du duc Charles sur la Lorraine. Ainsi il n'avait pas à envoyer en Roussillon des compagnies d'ordonnance, mais seulement le ban, l'arrière-ban et les francs-archers des provinces voisines. Outre M. Philippe de Savoie, son lieutenant, il lui importait d'avoir à la tête de cette armée quelque chef habile et expérimenté. Il choisit d'abord un de ses plus dévoués serviteurs, le maréchal de Comminges, ancien compagnon de son exil à Genappe, qu'on voyait peu à la cour, parce que le roi aimait encore mieux ceux qui lui obéissaient que ceux qui le conseillaient trop, et qu'il craignait avant tout d'être ou de paraître gouverné. Il avait donc constamment tenu le maréchal à son gouvernement de Dauphiné, qui ne laissait pas d'avoir une haute importance à cause du voisinage de la Savoie. Malheureusement le maréchal de Comminges mourut au mois d'avril 1473, lorsqu'il allait se rendre en Roussillon. Le roi lui donna pour successeur le sire Louis de Crussol, sénéchal de Poitou et grand pannetier de France, qui mourut aussi avant d'avoir pris le commandement de l'armée. Enfin il fut confié à un des hommes qui plaisaient le mieux

au roi : c'était Jean de Daillon, seigneur du Lude, bailli de Cotentin [1]. Il avait été, dès sa jeunesse, élevé avec le roi, qui le nommait son compère et le traitait avec une vieille habitude de familiarité. Son caractère était assez conforme à celui de son maître; il n'y avait personne qu'il se fît scrupule d'abuser ou de tromper. Pour lui, comme pour le roi, c'était matière de jeu et de raillerie, et ils aimaient à plaisanter ensemble sur leurs subtilités. Le roi lui avait donné le surnom de maître Jean des habiletés, et parfois lui écrivait : « Faites bien du maître Jean, et moi je ferai du maître Louis; » mais l'un comme l'autre, avec leur goût pour la tromperie et leur trop grande vivacité d'esprit, étaient sujets à se laisser souvent tromper eux-mêmes.

Du reste, avant que le sire du Lude se fût, vers le mois de septembre 1473, mis à la tête de l'armée de Roussillon, il se passa beaucoup d'événemens devant Perpignan. Dès que la noblesse d'Aragon, de Catalogne et du royaume de Valence sut que son vieux et vaillant roi s'était enfermé dans cette ville, tout s'émut pour venir à son secours [1]. Son bâtard, l'archevêque de Sarragosse, se mit à la tête de trois cents chevaux, et vint défendre la ville d'Elne. Don Ferdinand, mari de madame Isabelle de Castille, abandonna les grands intérêts qu'il avait en ce royaume, dont il voulait assurer la succession à sa femme, et assembla cinq cents lances castillanes, avec les gentilshommes d'Aragon, de Valence et de Catalogne pour marcher en Roussillon.

Des renforts considérables furent jetés dans Perpignan. Parmi les seigneurs d'Aragon, c'était à qui irait partager les périls du roi. Don Pedro de Peralta, connétable de Navarre, se déguisa en moine cordelier, traversa le camp des Français, et réussit à entrer ainsi dans la ville au risque de sa vie.

Une si vaillante défense fit échouer toutes les entreprises des assiégeans; ils ne pouvaient même empêcher les convois d'apporter des vivres, tant cette guerre était conduite avec courage et habileté. Le sire du Lau, gouverneur de Roussillon, et le sénéchal de Beaucaire furent même faits prisonniers dans une des sorties de la garnison. Les bourgeois de Perpignan, animés par la présence du roi, ne combattaient pas moins bien et supportaient les fatigues et

1 Comines. — 2 Ferreras. — Zurita.

les privations avec autant de patience que les gens de guerre.

Enfin, après plus de trois mois de siége, don Ferdinand, ayant réuni une armée de plus de sept mille combattans, entra en Roussillon. L'armée française était en proie aux maladies; on commençait à y manquer de tout; le roi n'avait pu y faire passer d'argent. Il fallut se retirer, et ce fut avec une telle précipitation qu'on mit le feu aux logis du camp, et qu'on livra aux flammes une quantité de pauvres malades et blessés, n'ayant nul moyen de les emmener [1].

Les Français n'étaient plus en état de tenir la campagne. La présence de don Ferdinand était nécessaire en Castille; une suspension d'armes fut conclue. C'était au mois de juillet. Lorsque le roi de France apprit ces mauvaises nouvelles, il en fut grandement courroucé. Ce fut alors qu'il nomma le sire du Lude chef de l'armée; il donna ordre qu'elle fût renforcée. Il contracta de grands emprunts chez maître Briçonnet, riche marchand et maire de la ville de Tours. Puis, sans s'arrêter à la suspension d'armes qu'avaient négociée M. Philippe de Savoie et le cardinal d'Albi, il voulut que le siége fût de nouveau mis devant Perpignan, dont la citadelle, grâce à sa vaillante garnison, continuait toujours à appartenir aux Français.

Le vieux roi don Juan était malade des fatigues du premier siége, mais les instances des médecins et de ses serviteurs ne purent encore gagner sur lui qu'il sortît de la ville, et il voulut braver une seconde attaque. Cette fois le roi de France agit comme il faisait dans les entreprises difficiles où il avait échoué. La guerre ne fut pour lui qu'un moyen de traiter plus avantageusement [2]. Le 17 septembre, il fut convenu que le Roussillon serait remis au roi d'Aragon lorsqu'il aurait payé la somme pour laquelle ce comté avait été engagé en 1462; qu'en attendant, le gouverneur serait choisi par le roi de France parmi deux hommes désignés par le roi d'Aragon, mais étrangers à la province; tandis qu'au contraire le capitaine de chaque ville serait élu par le roi d'Aragon parmi quatre hommes désignés par le roi de France. Toutes autres précautions étaient prises pour la conservation du droit des deux parties. Cependant c'était au nom du roi de France que le pays devait continuer à être gouverné, et il devait lui être rendu si, dans le cours d'une année, le roi d'Aragon n'avait pas remboursé la somme pour laquelle le Roussillon était en

1 Ferreras. — 2 Legrand et pièces.

gage [1]. Le traité portait alliance entre les deux rois, et il commença à être question d'un projet de mariage entre le Dauphin et l'infante, fille de don Ferdinand.

Ce fut ainsi que se terminèrent, pour l'année 1473, les affaires de Roussillon, qui étaient destinées à donner encore de grands embarras au roi. Pour le moment, il avait pourvu à la plus pressante nécessité. Le seigneur Rocca-Berti, qui avait été fait prisonnier par les Français, et que le roi avait employé aux négociations, fut, d'après le traité, nommé gouverneur du Roussillon, sur la présentation du roi d'Aragon, et Yves du Fou, capitaine de Perpignan, par le roi d'Aragon, sur la présentation du roi de France; puis l'armée d'Aragon fut congédiée. Le roi don Juan rentra dans ses États, et le duc de Bourgogne perdit ainsi un de ses alliés les plus puissans.

Au moment où commençait cette guerre, le roi était encore à Bayonne et en Gascogne; mais, bien qu'elle lui importât beaucoup, de plus grandes affaires l'empêchèrent de se tenir long-temps dans cette partie du royaume. Dès qu'il eut donné ses ordres, il retourna en Touraine.

Il avait, un peu avant son départ pour la Gascogne, fait acte d'autorité sur un autre des grands du royaume dont il n'avait pas eu moins à se plaindre que du comte d'Armagnac : c'était le duc d'Alençon. Après avoir appelé les Anglais en France sous le règne du feu roi; après avoir obtenu des lettres d'abolition pour avoir forgé de la fausse monnaie et fait assassiner ses complices; après avoir, en 1468, livré au duc de Bretagne toute la Basse-Normandie; après avoir été mêlé dans tous les complots formés contre le roi, il venait encore d'envoyer des messagers à lord Scales, lorsque les Anglais étaient venus avant la trève au secours du duc de Bretagne, et, en implorant l'alliance de l'Angleterre, il avait annoncé qu'il allait vendre tous ses domaines au duc de Bourgogne pour se retirer près de lui. Le roi, se sentant maintenant assez fort pour ne point pardonner de telles trahisons, envoya son prévôt, Tristan l'Hermite, saisir le duc d'Alençon à Bressoles, dans le Perche, et le fit enfermer au château de Roche-Courbon, près de Tours. En revenant de son pèlerinage à Bayonne, il le fit transférer au Louvre, et ordonna que son procès fût commencé.

[1] Histoire de Bourgogne, pièce 254, vol. IV.

C'est ainsi qu'après avoir, dans les premières années de son règne, défait tout ce qui, sous le sage règne de son père, avait assuré le repos du royaume, disgracié et persécuté ses serviteurs, restauré et honoré les princes et seigneurs qui avaient mérité d'être punis et réprimés, le roi, au bout de dix années de troubles, se trouvait heureux d'en revenir au point où il avait trouvé les affaires; d'accorder sa confiance aux mêmes conseillers, à Dammartin, à Beuil, à Cousinot, à Doriole, et d'appliquer les dernières rigueurs au comte d'Armagnac et au duc d'Alençon, à qui il avait lui-même rendu leur liberté, leurs biens et leur puissance.

Le mariage des deux filles du roi, qui fut traité et résolu cette année, fut encore un acte de sagesse. Il importait de s'assurer de la fidélité du duc de Bourbon et de sa maison. Depuis la guerre du bien public, le roi n'avait pas eu de trahison à lui reprocher; néanmoins, dans toutes les entreprises des ducs de Bourgogne et de Bretagne, on avait pu voir qu'ils comptaient sur le duc de Bourbon; qu'ils le regardaient comme mécontent; qu'ils lui envoyaient de secrets messages. Tous les grands seigneurs du royaume, même les principaux serviteurs du roi, avaient les yeux sur ce prince, et réglaient leur conduite sur la sienne, bien plus même que le roi ne le savait [1]. Sa mère, madame Agnès de Bourgogne, était zélée pour les intérêts de sa maison. Le roi pensa qu'en donnant sa fille à Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, il se procurerait une plus grande sécurité parmi les princes de son sang. Madame Anne de France, née en 1461, que le roi avait d'abord parlé de marier au duc de Bourgogne, qu'ensuite il avait promise et même fiancée à Nicolas, duc de Calabre et de Lorraine, fut donc accordée définitivement au sire de Beaujeu. C'était une moindre alliance que celles dont il avait été question; mais le roi n'était pas fâché, disait-il, de marier sa fille à meilleur marché que s'il eût fallu la donner à de plus grands princes. Peu de temps après, et dans les mêmes vues, madame Jeanne de France, qui n'avait encore que neuf ans, fut mariée à Louis, duc d'Orléans, qui n'en avait que onze.

C'est ainsi que la paix profitait mieux au roi et augmentait sa puissance plus que toutes les entreprises de guerre; aussi tenait-il à la conserver et s'applaudissait-il de voir le duc de Bourgogne

1 Procès du connétable et du duc de Nemours.

occupé pendant ce temps-là à conquérir la Gueldre et à se faire un royaume en Allemagne. Son principal soin était donc de prolonger les trèves. Il y eut de longues conférences à Senlis, où le comte de Dammartin, maître Doriole [1], qui à sa recommandation avait été fait chancelier de France après Guillaume Juvénal, mort l'année précédente; le sire de Craon, Guillaume Cerisais, greffier du parlement, et maître Bataille, avocat, étaient ambassadeurs pour le roi de France. L'évêque de Tournay, Philippe de Croy, comte de Chimay, pour le duc de Bourgogne. Les ambassadeurs de Bretagne s'y trouvaient aussi. On convint seulement que de nouveaux pourparlers s'ouvriraient à Compiègne.

Le pape Sixte IV, bientôt après son exaltation, avait pensé qu'il était de son devoir, comme chef de la chrétienté, de tenter tous les efforts pour rétablir la paix entre des princes si puissans. Outre l'effusion du sang et les désordres de la guerre, que le saint-père avait à cœur de faire cesser, il ne pouvait voir sans crainte et sans douleur les Turcs s'avancer toujours vers l'Occident et conquérir toute la Grèce, sans que les souverains chrétiens se détournassent un moment de leurs intérêts et de leurs projets ambitieux, pour défendre la croix contre les infidèles. Vers la fin de l'année 1472, le cardinal Bessarion [2] avait été nommé légat et chargé de se rendre auprès du roi, du duc de Bourgogne et du duc de Bretagne [3]. Nul dans le sacré collége n'avait une plus grande renommée que ce saint cardinal; il était de la nation grecque, et, lors du concile de Florence, il s'était uni à l'Église romaine. A plus d'une élection, on avait songé à le nommer pape. Sa piété, ses bonnes mœurs, sa

1 Lettre du roi à M. de Saint-Pierre, au sujet du duc de Nemours.

2 Bessarion naquit à Trébizonde. Il fut moine de l'ordre de Saint-Basile et archevêque de Nicée. En 1439 il fut envoyé au concile de Florence pour l'union des Grecs et des Latins; il y fut créé cardinal par le pape Engène IV. Après la prise de Constantinople par les Turcs, il en fut nommé patriarche *in partibus* par le pape Pie II, qui en projetait la conquête.

On doit placer Bessarion à la tête des neufs hellènes à qui l'on attribue la renaissance des Lettres. Voici leurs noms : Emmanuel Chrysoloras de Byzance, grammairien; Demetrius Chalcondyle, grammairien et historien; Théodore Gaza, de Thessalonique, rhéteur et grammairien; Jean Argyropyle de Byzance, philosophe; George de Trébizonde, rhéteur et philosophe platonicien; Marc Musurus de Crête, philologue; Michel Marrulus, poëte; Jean Lascaris, philosophe. M.

3 Brantôme. — Lettres du cardinal de Pavie. — Addition à l'Histoire de Louis XI, par Naudé.

science, son habileté à parler, ce qu'il pouvait mieux que personne, raconter des malheurs des chrétiens d'Orient, semblaient le rendre plus capable qu'aucun cardinal de prêcher la paix aux princes. Le roi lui avait même écrit en lui marquant sa joie qu'une telle commission fût donnée à un si digne légat. Aussi en avait-il montré d'abord une chrétienne satisfaction, et, malgré son extrême vieillesse et ses infirmités, il se réjouissait d'être destiné par la volonté de Dieu à accomplir une œuvre si sainte.

Ses amis et des cardinaux moins doctes que lui, mais qui connaissaient mieux le monde, ne partageaient point ses pieuses espérances. Ils lui disaient que depuis cinquante ans que la chrétienté était déchirée sans relâche par les discordes des princes, on avait vu partir bien des légats comme arbitres de la paix, sans qu'aucun pût se faire écouter. Le vieillard commença à concevoir quelques doutes, et son désir se changea en une grande répugnance à partir; cependant il lui fallut céder à la volonté du saint-père.

En arrivant en France, il écrivit aux ducs de Bretagne et de Bourgogne pour leur annoncer qu'il se rendait d'abord près du roi, et qu'il irait ensuite les trouver ; il les assurait en même temps de sa volonté de procurer la paix et d'examiner dans un grand esprit de justice les droits de chacune des parties. Arrivé chez le roi, il n'y reçut pas grand accueil ; il fallait à ce prince des ambassadeurs qu'il pût gagner [1], et l'équité de ce vieux cardinal n'avançait pas ses affaires. D'ailleurs le cardinal Bessarion, dans la congrégation qui avait examiné les accusations portées contre le cardinal Balue, avait été opposé plus qu'aucun autre aux demandes du roi ; il s'était même chargé encore de réclamer les priviléges de la cour de Rome et des cardinaux, et de demander la liberté de Balue.

Le cardinal, après avoir été deux mois remis de jour en jour, et avoir pour ainsi dire servi de jouet à toute la cour, obtint enfin de commencer son office de négociateur, et fut admis à l'audience du roi. Il lui fit une belle et docte harangue latine, remplie des plus chrétiennes exhortations et ornée de maint passage des auteurs sacrés et profanes. Le roi, après avoir écouté, non sans quelque impatience, un discours si long et si mal assorti à sa façon de traiter les affaires, n'y sut donner d'autre réponse que de prendre la longue

1 Lettre du duc de Bourgogne au pape.

barbe que, selon la mode grecque, portait le vénérable prince de l'Église, en citant à son tour ce vers tiré de la grammaire latine qu'on enseignait pour lors dans les écoles :

Barbara græca genus retinent quod habere solebant (1).

Puis il tourna le dos au cardinal, qui retourna aussitôt en Italie, si humilié, dit-on, d'un tel affront, que le chagrin contribua à sa mort prochaine.

Le pape voulut ensuite confier la même commission au cardinal d'Estouteville. On redoutait tellement de se mêler des affaires du roi de France et du duc de Bourgogne, qu'il refusa de se charger d'un tel emploi.

André de Spiritibus, évêque de Viterbe, nonce du pape, qui arriva en France quelques mois après, s'entendit mieux avec le roi, qui lui fit de riches présens, et traita avec lui d'un concordat en remplacement de la pragmatique. Il lui accorda même tant de crédit, et se montra si complaisant à toutes ses demandes, que le parlement se vit contraint de remontrer que les bulles dont le nonce requérait la publication et l'enregistrement, étaient contraires au bien et aux coutumes du royaume.

Lorsque l'évêque de Viterbe fut ainsi tombé dans la main du roi, il l'envoya au duc de Bourgogne. Ce prince faisait alors le siége de Nimègue, et achevait la conquête de la Gueldre [2]. Le nonce lui

1 Le doctrinal d'Alexandre Villedieu. « Les noms grecs conservent le genre qu'ils ont dans leur langue. »

2 Le siége de Nimègue n'assura point la conquête de la Gueldre, car quelques années plus tard l'héritier de la maison d'Egmond, qui avait régné sur ce duché, reprit l'offensive pendant les embarras où se trouva Maximilien après son mariage avec Marie de Bourgogne; ce ne fut que sous Charles-Quint en 1528 que la Gueldre, considérée comme fief de l'Empire, et dont cet empereur pouvait disposer, passa définitivement sous la domination autrichienne et devint une des provinces des Pays-Bas. Une courte notice sur l'origine de cette souveraineté la fera connaître plus amplement.

Le duché de Gueldre et le comté de Zutphen furent, depuis les temps les plus reculés, le domaine du même feudataire. L'origine de l'inféodation se perd dans les ténèbres d'une si haute antiquité, qu'on ne peut la constater.

A la fin du dixième siècle, Otton était seigneur ou comte du pays qui porte le nom de Zutphen. Un demi-siècle plus tard, Odescale possédait ce domaine. Vers la fin du onzième siècle, Otton II, son second fils, lui avait succédé. On voit son nom aux *Diplomata coloniensia*, parmi les témoins d'une donation faite par le

adressa de grandes exhortations pour la paix, et lui remit un bref du pape, où le saint-père lui faisait les plus vives instances à ce sujet. Le Duc écouta favorablement ce message. Il parla de la bonne volonté qu'il avait de terminer la guerre, et de tourner ses armes contre les Turcs. Après cette réponse, André de Spiritibus revint en France, et ne tarda pas à fulminer une excommunication soit

comte de Clèves : « Otto comes de Zutphen et de Gelriâ. » Il mourut en 1113. Après lui Gérard, son second fils, fut comte de Gueldre, et Henri, son fils aîné, fut comte de Zutphen : ce pays revint plus tard au comté de Gueldre.

Les comtes de Gueldre firent souvent la guerre aux évêques d'Utrecht; ils contractèrent des alliances de famille avec la plupart des souverains des Pays-Bas, tels que les comtes de Flandre, de Hainaut, de Hollande, de Luxembourg, les ducs de Lothier et de Brabant, les ducs de Limbourg. En 1279 Renaud-le-Belliqueux était comte de Gueldre; il avait épousé Ermengarde, fille unique du duc de Limbourg, Waleran IV, lequel était fils de Henri IV, aussi duc de Limbourg. Ce Waleran étant mort en 1280, Renaud prétendit à sa succession, mais Ermengarde, sa femme, étant morte sans postérité, deux années plus tard, en 1282, Adolphe VII, comte de Berg, prétendit à cette même succession, étant par sa mère petit-fils du duc Henri IV, et par conséquent neveu de Waleram IV, cousin et héritier de la défunte Ermengarde.

Le droit féodal n'avait pas alors des principes fixes et uniformes en Europe, car dans ces temps reculés plusieurs questions de ce genre furent indécises. Renaud Ier était comte de Gueldre, comme nous l'avons dit; il voulut rester en possession du Limbourg; Adolphe, comte de Berg, voulut y entrer. L'indécision fut augmentée parce que Adolphe de Hapsbourg, empereur d'Allemagne, tige de cette maison d'Autriche qui devait plus tard usurper la Gueldre et régner sur tous les Pays-Bas, pour désigner l'héritier définitif, ne voulut point user de son autorité impériale; il se borna à des ajournemens et à d'autres vaines formalités. Adolphe de Berg, trop faible pour agir par les armes, vendit ses droits au célèbre Jean Ier le *Victorieux*, duc de Lothier et de Brabant, illustré par plusieurs tournois, tandis que Renaud de Gueldre, partie adverse, rendit les siens au comte Henri de Luxembourg, tige de plusieurs empereurs et non moins brave que le duc de Brabant. La noblesse de France, d'Allemagne, de Lotharingie se distribua sous les deux bannières. Une grande bataille se livra près du vieux château de Woroneh ou Woeringen, dans l'électorat de Cologne, entre Neuss et Cologne, le 5 juin 1288. La victoire et le Limbourg restèrent avec gloire au duc de Brabant. Un arbitrage du roi de France, Philippe-le-Bel, en 1289, décida enfin cette question au profit du duc Jean.

En 1339 Renaud II, fils du comte de Gueldre, Renaud Ier, obtint de l'empereur Louis de Bavière le titre de duc de Gueldre. Malgré sa haute dignité, il épousa, pour rétablir ses finances, Sophie, fille de Berthaud, simple marchand, avoué de Malines, et dont le luxe, résultat de l'immense richesse acquise par des relations commerciales, est décrit dans Froissard. Nous n'en dirons pas davantage; d'autres détails se trouvent sur nos *Tableaux historiques*, publiés à Bruxelles en 1827 et 1835. Nous pourrions encore parler de la guerre qu'un des successeurs du duc Renaud osa soutenir à la fin de ce même siècle, contre le roi

contre le roi, soit contre le duc de Bourgogne, dans le cas où l'un ou l'autre se refuserait à traiter de la paix. Le roi fit publier solennellement cette bulle à Notre-Dame de Cléri, en présence du chancelier, de l'évêque d'Aire, du greffier du parlement et de Van den Driesche, président de la chambre des comptes; puis elle fut affichée dans toutes les villes voisines des marches de Bourgogne.

Ainsi le roi semblait imputer au Duc la continuation de la guerre, et rejeter sur lui l'excommunication, comme s'il se fût formellement refusé aux paternelles instances du pape. Cette nouvelle ruse excita la colère du Duc. Il écrivit longuement au souverain pontife, rappelant tous les motifs de juste et légitime défense qu'il avait contre le roi, les manquemens de foi, la mort du duc de Guyenne, les tentatives pour le faire lui-même périr par le fer ou le poison, enfin les griefs accoutumés. Il alléguait aussi que la volonté du saint-père ne lui ayant été formellement connue qu'une seule fois, on ne pouvait l'excommunier comme pour une désobéissance obstinée. « Le cardinal Bessarion, agréé d'abord par le roi et non par lui, n'était pas venu le trouver. Si sa mission ne s'était pas accomplie, ce n'était pas à lui qu'on en pouvait faire un reproche. Le cardinal d'Estouteville ne s'était pas non plus acquitté de la charge qui lui avait été donnée; enfin l'évêque de Viterbe ne pouvait nier que le bref du pape et ses exhortations n'eussent été écoutées avec respect, et que le Duc ne se fût montré disposé à s'en remettre au jugement

de France, guerre qui se borna à des menaces et à quelques mouvements militaires.

On a vu précédemment divers événements où les ducs de Gueldre furent impliqués, entre autres au t. VI, p. 120.

Nous nous bornerons à faire remarquer ici, qu'Arnould, dont il a été fait mention précédemment, devint duc de Gueldre en l'année 1423; il était fils de Jean d'Egmond, qui avait épousé Marie d'Arkel, petite-fille de Guillaume Ier, duc de Gueldre et de Juliers. Cette maison d'Egmond prenait son nom d'un château situé près d'une abbaye célèbre, dans la Nord-Hollande. Les ducs de cette famille luttèrent longtemps et avec courage contre les maisons de Bourgogne et d'Autriche-Bourgogne qui écraserent plusieurs fois le duché de Gueldre par tout le poids d'une puissance, qui marchait vers la monarchie universelle. Enfin Charles d'Egmond avait été réduit au rôle de chambellan de Charles-Quint. Cet empereur devint, comme nous l'avons dit ci-dessus, le souverain définitif de la Gueldre. L'infortuné Lamoral, comte d'Egmond, fils de Charles, fut décapité à Bruxelles pendant la tyrannie du duc d'Albe, le 5 juin 1568, jour anniversaire de la bataille de Woeringen qui avait été funeste à la Gueldre, deux cent quatre-vingts ans auparavant. M.

du souverain pontife. C'était donc à la suggestion du roi que s'était tramée cette excommunication, et l'on avait voulu détourner par-là ses alliés, ses sujets, ses soldats, de lui obéir et de se trouver sous les armes à la prochaine expiration des trèves. » Le Duc protesta contre cet acte de l'évêque de Viterbe, et déposa authentiquement son appel au saint-siége entre les mains du cardinal Raulin, évêque d'Autun, et de l'évêque de Sebenico, nonce du pape.

La haine des deux princes s'en allait donc toujours croissant, bien que la crainte de courir des risques trop grands et d'endurer un trop fort dommage les empêchât de s'attaquer par une guerre ouverte. Ils se craignaient l'un l'autre : c'était tout le secret d'une trève consentie avec répugnance, prolongée par nécessité, du reste assez mal observée. Chacun, pendant ce délai, par une sorte de consentement tacite, sans renoncer à son principal désir, qui était de détruire son adversaire, suivait des projets dont l'accomplissement ne pouvait être assuré tant que celui-là resterait en suspens. Le Duc courait à la poursuite du vaste royaume qu'il avait rêvé; le roi travaillait à se faire, dans les limites de son propre royaume, un pouvoir absolu et non partagé.

Sous le règne de son père, la paix avait été maintenue, en se comportant avec les ducs de Bretagne et de Bourgogne, et la maison d'Anjou, comme s'ils eussent possédé des souverainetés étrangères, et en leur gardant justice et loyauté, ainsi qu'à de puissans voisins. Maintenant le roi voulait les réduire à la condition de vassaux, ou, pour mieux parler, de sujets ; car les devoirs de si grands vassaux n'avaient en aucun temps été bien reconnus ni bien observés. Il venait de mettre fin à la maison d'Armagnac. Le duc d'Alençon était en jugement.

Sans attendre l'issue du procès, le roi se mit en possession de ses seigneuries, qui avaient déjà été confisquées une fois par l'arrêt rendu en 1458, sous le feu roi ; et, vers le commencement du mois d'août, il fit son entrée à Alençon. Il y courut un grand danger. Un page s'était enfermé avec une fille de joie dans une chambre audessus de la porte du château. Pour voir passer le roi qui entrait, ils se mirent à la fenêtre, et firent par mégarde choir une grosse pierre. Elle tomba si près de lui, qu'elle déchira la manche de sa robe de camelot couleur de cuir. Aussitôt il fit le signe de la croix, se jeta à genoux, baisa la terre, ramassa cette pierre, et fit vœu

de la porter au mont Saint-Michel, pour la placer dans l'église, ainsi que sa robe déchirée, en témoignage de pieuse reconnaissance. Les habitans de la ville étaient en grande frayeur : ils tremblaient que cet accident ne fût converti en un complot contre la vie du roi, et qu'ils n'en portassent la peine. Malgré ses méfiances accoutumées, il se montra en cette circonstance plus doux et plus juste qu'on ne l'avait pensé. On alla tranquillement aux enquêtes ; le page lui-même en fut quitte pour quelque temps de prison. La ville reçut le privilége d'élire son maire sous l'approbation du roi.

De là le roi alla accomplir son vœu au mont Saint-Michel. Les ambassadeurs des villes de la Hanse Teutonique vinrent l'y trouver, et il signa avec eux un traité de commerce pour autoriser leurs habitans à trafiquer librement dans toutes les villes du royaume. Outre l'avantage qu'en pouvait retirer le négoce, le roi se donnait ainsi pour alliés des peuples ordinairement en discorde avec les sujets du duc de Bourgogne. La rivalité des marins de Hollande avec les Ostrelins, comme on nommait les gens des villes de la Hanse, avait souvent allumé de cruelles guerres entre eux.

Pendant que les conférences entre les ambassadeurs de France, de Bourgogne et de Bretagne étaient sans cesse rompues et reprises sans nulle conclusion, il intervint une circonstance nouvelle sur laquelle il semblait nécessaire de prendre une résolution. Le connétable n'était point chargé des négociations. C'était son ennemi, le comte de Dammartin, qui était chef de l'ambassade de France, et qui y déployait toute la pompe que comportaient ses grandes richesses et la haute confiance du roi. D'un autre côté, le duc de Bourgogne suivait des desseins où le secours du connétable lui semblait inutile, et il eût fallu qu'il eût grand besoin de lui pour lui pardonner sa conduite passée.

Le connétable n'était pas accoutumé à se trouver ainsi négligé des deux partis [1]. Il en pouvait concevoir de justes craintes ; car il avait si souvent et si gravement offensé le roi et le duc de Bourgogne, que ne plus leur être nécessaire était une situation dangereuse. Son orgueil et son habileté avaient toujours consisté à se rendre redoutable aux deux princes. Jusqu'alors cette politique lui avait bien réussi. Sa position était grande et avantageuse, et il jugeait

1 Comines.

que, pour le détruire, il ne fallait pas moins que l'accord difficile du roi et du Duc. Ses domaines étaient vastes, situés précisément entre les limites de France et d'Artois. Il avait des forteresses et deux villes importantes, Bohain et Ham. Ses vassaux étaient nombreux; les gentilshommes de ses seigneuries lui semblaient dévoués. D'après le traité de Conflans, le roi lui payait quatre cents hommes d'armes, dont il était seul maître et commissaire, sans nul compte à rendre. Ses revenus ordinaires étaient de quarante-cinq mille livres; en outre, il avait établi une taxe sur le passage des vins qui allaient de France en Flandre, et il en retirait de grandes sommes. Il avait des amis et des partisans chez le roi et chez le Duc; il était connétable en France, et son fils, le comte de Roussi, était gouverneur et maréchal du duché de Bourgogne. Se sentant ainsi fort et puissant, il se saisit tout à coup de Saint-Quentin, y mit ses gens d'armes, renvoya la garnison du roi, et attendit ce qui en pourrait advenir.

Tout le soin du roi et du Duc se tourna aussitôt, comme l'avait prévu le connétable, à empêcher qu'il ne traitât avec l'un des deux; et bientôt il fut question d'accommodement. Le roi, après avoir reçu les gens que le connétable lui avait envoyés, chargea maître Louis d'Amboise et le sire de Genlis d'aller le trouver. Il venait de nommer Dammartin son lieutenant général sur les marches de Picardie, en le chargeant spécialement de maintenir le traité, et de protéger le commerce entre ses sujets et ceux du duc de Bourgogne. Les conférences se tenaient, en ce moment, à Compiègne. Le roi écrivit à ses ambassadeurs pour leur expliquer la conduite qu'ils devaient tenir. La circonstance était si pressante qu'il s'était approché d'eux et se tenait à Montlean, près de Soissons.

« Messieurs le chancelier, le grand-maître et de Craon, leur disait-il, je vous écris par maître Louis d'Amboise et monsieur de Genlis ce que m'ont dit les gens du connétable, et ce que je leur ai répondu; ils vous diront aussi ce dont ils sont chargés touchant notre connétable. Il me semble que monsieur de Genlis a bonne volonté; il m'a promis de gagner monsieur de Moui et des gens d'armes dans la ville, afin de la recouvrer malgré le connétable. Entretenez-le bien, ainsi que vous le saurez faire, et voyez s'il fera ce qu'il dit. Je lui ai donné par écrit, que si le connétable veut rendre la ville de monsieur Saint-Quentin, et me faire serment sur

la vraie croix de Saint-Laud, je suis content de lui pardonner. Pendant ce temps-là, sachez si le duc de Bourgogne veut accepter le parti que je lui ai mandé. Peut-être cette offre que je fais à notre connétable l'empêchera-t-elle d'assurer son affaire avec le duc de Bourgogne aussitôt qu'il le ferait, s'il n'avait pas de traité entamé avec moi. Si le duc de Bourgogne n'a pas déjà conclu d'appointement avec le connétable, je crois qu'il acceptera un des deux partis que je lui ai proposés, de lui courir sus, par paix ou par trève. Si, par aventure, le duc de Bourgogne me refuse, pendant ce temps-là je raurai monsieur Saint-Quentin par monsieur de Genlis; et alors notre connétable n'aura plus moyen de me tromper que par ses propres places, ce qui est peu de chose. Quant aux gens d'armes que je lui paie, je les raurai quand je voudrai. Je vous en prie, sondez, le plus tôt que vous pourrez, par notre protonotaire [1], la volonté du duc de Bourgogne. S'il est besoin que je vienne jusqu'à Creil, écrivez-le-moi, et j'y serai incontinent pour traiter, soit avec le duc de Bourgogne, soit avec le connétable. De Creil, j'irai déguisé, en une nuit, jusqu'à Compiègne, pour parler, s'il en est besoin, avec notre protonotaire, et je reviendrai le lendemain. — J'enverrai monsieur du Bouchage après ceux qui vont vers le connétable, afin qu'il les fasse marcher droit; mais je vous assure que maître Louis d'Amboise est bon pour cette affaire, et m'a donné de bons avertissemens : vous le connaîtrez bien quand vous parlerez avec lui à part. Montrez ces lettres au gouverneur de Limousin [2] et non à un autre; après, jetez-les au feu devant le porteur. Adieu. — 21 décembre. »

Le Duc était moins prompt que le roi à faire céder sa haine et ses ressentimens à son intérêt. D'ailleurs le connétable avait parmi les conseillers de Bourgogne de très-puissans ennemis, surtout le sire d'Himbercourt, qui lui gardait profonde rancune pour l'insulte qu'il avait reçue de lui, l'année précédente, aux conférences pour la trève. Messire Guillaume Hugonnet, chancelier de Bourgogne, lui était aussi fort contraire. Ainsi ce furent les propositions du roi qui furent écoutées, et l'on commença à négocier la perte du connétable. Le sire de Curton et maître Jean Herberge, qui fut

1 Ferri de Clugni, ambassadeur de Bourgogne. — 2 Gilbert de Chabannes, sire de Curton.

depuis évêque d'Évreux, se rendirent à Bouvignes, près de Namur, et traitèrent cette affaire avec le sire d'Himbercourt et le chancelier de Bourgogne. De part et d'autre, le zèle était grand à la conclure; le connétable était autant haï des uns que des autres.

Cependant les conférences de Bouvignes traînèrent aussi en longueur; le Duc était loin de là, et occupé à d'autres affaires. Après son entrevue avec l'Empereur et son traité avec le duc de Lorraine, il avait pris sa route par Nancl. Vers la fin de décembre, dans le même temps où le roi s'approchait de Compiègne pour suivre de plus près les affaires que lui donnait le connétable, le Duc entrait avec une partie considérable de son armée dans le comté de Ferette et dans les domaines qu'il tenait en gage du duc Sigismond.

Depuis trois ans que ce pays était au duc de Bourgogne, la plus furieuse haine s'était allumée contre son gouvernement. Il y avait envoyé comme landvogt ou gouverneur, Pierre de Hagenbach, en qui il avait une confiance absolue, et qui flattait et inspirait même tous ses desseins ambitieux sur l'Allemagne [1]. Ce sire de Hagenbach était un des hommes les plus cruels et les plus violens qui eussent jamais exercé pouvoir sur un peuple. Une des conditions promises, en prenant ce pays en gage, avait été que les libertés des villes et des habitans seraient conservées; il n'en tint nul compte, et commença par établir un impôt d'un pfenning sur chaque pot de vin qui se boirait. Il y en eut quelques troubles à Thann, et le conseil de la ville lui envoya quatre députés pour lui remontrer que cette gabelle était contraire à leurs priviléges. Sans autre forme de procès, le sire de Hagenbach fit couper la tête à ces malheureux bourgeois. Il ne connaissait nulle justice; ne pas céder sur-le-champ à ses moindres volontés suffisait pour être mis à mort. Il fit périr des gens sans qu'on pût deviner quel motif de mécontentement ils pouvaient lui avoir donné; il en tua même plusieurs de sa main. Les gens de la campagne étaient accablés de corvées et détournés de leurs travaux champêtres. Sans cesse des soldats étaient logés chez les habitans et les maltraitaient sans nul contrôle ni recours. Ce n'était pas seulement les bourgeois et les paysans qu'il traitait ainsi; la noblesse, qui avait tant désiré la domination de Bourgogne,

1 Muller. — Chronique manuscrite de Specklin, communiquée par M. de Golberry, conseiller à la cour de Colmar.

n'était pas moins opprimée, et n'avait pas moins d'insolences à endurer. Il alla jusqu'à interdire tout droit de chasse.

Mais ce qui excitait peut-être le plus de scandale et de colère, c'étaient les abominables débauches du landvogt ; il ne s'inquiétait pas plus du ciel que de la terre, et avait coutume de dire qu'étant bien assuré d'aller au diable, il ne se voulait rien refuser de ce qui lui passerait par la tête. Il n'y avait donc sortes de fantaisies auxquelles il ne se livrât : corrompant avec de l'argent les jeunes filles de tout état, ou les enlevant à leurs parens ; leur faisant violence, forçant la clôture des couvens, déshonorant les familles des nobles comme celles des bourgeois. Il lui arriva un jour de donner une fête, et tout d'un coup, après avoir renvoyé les maris, il fit mettre les femmes toutes nues en leur couvrant seulement la tête; puis il donna ordre aux maris de revenir et de reconnaître leurs femmes. Ceux qui se méprenaient étaient précipités du haut de l'escalier en bas; ceux qui ne se trompaient point étaient, comme pour recevoir les félicitations du landvogt, contraints à boire une telle quantité de vin qu'ils étaient malades à en mourir.

Enfin, bien qu'en général tout se passât dans les pays d'Allemagne plus rudement que dans le reste de la chrétienté, les excès du sire de Hagenbach indignaient toutes les contrées voisines et tous les princes de la Souabe. Le duc Sigismond d'Autriche lui écrivit d'Inspruck où il faisait son séjour, en le conjurant de traiter avec moins de dureté ses pauvres sujets; mais rien ne pouvait émouvoir cet homme obstiné et orgueilleux.

Ce n'était pas seulement envers les habitans du pays engagé à son maître qu'il se montrait violent et injuste, il ne respectait pas davantage les droits des villes libres. Strasbourg, Colmar, Schélestadt et les autres communes qui relevaient de l'Empire étaient sans cesse en butte à ses insultes et à ses menaces. « Il ne faut plus » souffrir, disait-il, de tels priviléges qui mettent la puissance aux » mains des gens de basse condition. Ce sont les princes qui doi- » vent gouverner, et non les tailleurs et les cordonniers. » Il ne voulait pas non plus que ces manans eussent des domaines et des troupes armées, et il alla, sans déclaration de guerre, s'emparer du château d'Ortembourg et de tout le val de Viller, qui appartenaient aux Strasbourgeois. Il leur demanda de prêter serment au duc de Bourgogne. Il prétendit les assujettir à sa taxe d'un pfen-

ning par pot de vin. Enfin personne ne pouvait savoir où s'arrêterait la tyrannie de ce landvogt. Les seigneurs immédiats de l'Alsace et des bords du Rhin, les évêques de Strasbourg et de Bâle, ne lui imposaient pas davantage. Leurs droits étaient aussi violés, et eux-mêmes pouvaient craindre de devenir sujets du duc de Bourgogne, au lieu de relever directement de l'Empire. Ainsi Pierre de Hagenbach avait fait cesser la discorde entre la noblesse et les communes. Elles étaient maintenant unies par les mêmes ressentimens et les mêmes craintes.

Ce qu'il avait peut-être fait de plus insensé pour les intérêts de son maître, c'était d'avoir offensé les ligues suisses, ces anciens alliés et bons voisins de la maison de Bourgogne. Les seigneurs d'Alsace et de Souabe avaient bien, il est vrai, compté sur le duc Charles pour réprimer et humilier les Suisses. Il eût été dans tous les cas peu sage de remplir leurs espérances à ce sujet ; mais, en opprimant à la fois et remplissant d'une commune haine les nouveaux sujets du duc de Bourgogne, la noblesse, les évêques, les villes libres et les ligues suisses, le sire de Hagenbach préparait à son prince les plus terribles embarras.

Dès les premiers temps de son arrivée, il avait commencé par planter la bannière de Bourgogne dans la seigneurie de Schenkelberg qui appartenait aux gens de Berne. C'était ce premier acte de guerre qui avait en partie amené le traité conclu entre le roi de France et les ligues suisses, en 1470. A ce moment le roi Édouard était chassé d'Angleterre, et le duc de Bourgogne ne se trouvait pas en bonne situation ; il fit justice aux gens de Berne, et leur rendit le domaine de Schenkelberg. Plus tard, lorsque le Duc se trouva en grande prospérité et plus orgueilleux que jamais, les Suisses conçurent des craintes encore mieux fondées. Chacun savait que ce prince, afin d'obtenir le titre de roi et de vicaire général de l'Empire n'omettait nulle chose pour acquérir la faveur de la maison d'Autriche ; et comme elle n'avait, depuis deux cents ans, rien de plus à cœur que de soumettre les Suisses, leur ruine pouvait résulter de cette alliance.

Aussi Pierre de Hagenbach, certain de ne pas déplaire à son maître, recommença à ne plus ménager les Suisses. Il avait engagé au service de Bourgogne le seigneur de Howdorf, celui qui avait déjà, quelques années auparavant, provoqué une guerre en saisissant

et mettant à rançon un bourgmestre de Schaffhouse. Ce seigneur se sentant appuyé arrêta, aux environs de Brisach, tout un convoi de marchands, qui apportaient leurs toiles de Suisse à la foire de Francfort. Ils furent maltraités, pillés et enfermés dans le château de Schuttern, où on leur demanda de souscrire une rançon de dix mille écus. A peine les gens de Strasbourg eurent-ils appris cette violence exercée sur ces honnêtes marchands, qu'ils levèrent les bannières, prirent les armes, et s'en vinrent mettre le siége devant le château. Il fut bientôt en leur pouvoir; ils le ruinèrent de fond en comble, et emmenèrent en triomphe les marchands suisses; puis leurs magistrats déclarèrent nulle et arrachée par la violence la promesse souscrite au seigneur de Howdorf. Ce fut un commencement d'amitié et d'alliance entre les villes libres d'Alsace et les ligues suisses.

Pendant ce temps-là, le roi de France faisait tous ses efforts pour réconcilier le duc Sigismond et les Suisses, et les réunir dans une alliance commune contre le duc de Bourgogne. Il ne ménageait pour cela ni promesses ni argent. Il offrait au Duc les sommes nécessaires pour dégager ses anciens domaines que désolait le gouvernement de Pierre de Hagenbach. Il s'engageait à donner aux Suisses de forts subsides, et à prendre leurs troupes à sa solde. En outre il faisait de riches présens à Nicolas de Diesbach qui était pour lors un des plus importans gentilshommes de Berne, et il avait parmi eux plus d'un pensionnaire. Mais la chose ne pouvait se décider encore. Le mariage du duc Maximilien, fils de l'Empereur, avec mademoiselle de Bourgogne se négociait toujours, et la maison d'Autriche avait intérêt à ménager le duc Charles. Les propositions du roi n'étaient point rejetées, mais tenues en réserve pour les admettre selon l'occasion.

Peu après, l'Empereur se rendant à l'entrevue qu'il devait avoir avec le duc de Bourgogne, avait pris sa route par Bâle. Ce ne fut pas sans une extrême méfiance qu'il fut reçu dans la ville. Sa milice prit les armes; elle avait demandé aux autres communes suisses une garnison de huit cents hommes. Tout était prêt pour lui porter un prompt secours en cas de besoin. L'Empereur se montra doux et courtois envers les gens de Bâle et les Suisses; rien dans ses discours n'annonça ni haine ni menace. Pierre de Hagenbach vint le trouver en grand appareil; il était accompagné de quatre-vingts hommes

d'armes, portant sa livrée grise et blanche sur laquelle était brodé un jeu de dés, avec ces mots : « Je passe, » comme pour signifier qu'il attendait la chance favorable. Ses discours étaient plus hautains que jamais. La conquête de la Gueldre, qu'achevait alors son prince, semblait accroître son audace et son insolence. Il se plaignait publiquement de l'audace des Suisses qui, en mainte occasion, s'étaient opposés à ses volontés, et il annonçait qu'on saurait bientôt les réduire. « Il nous faudra, disait-il, écorcher l'ours de Berne, » et nous en faire une fourrure. » Toutes ses menaces se répétaient parmi les Suisses et les tenaient en grande alarme; car ils voyaient ce seigneur bienvenu de l'Empereur et ne le quittant pas. Il l'accompagna dans tout son voyage, s'en vint avec lui jusqu'à Trèves, et assista à son entrevue avec le duc de Bourgogne.

La nouvelle que le duc Charles allait recevoir le titre de roi, et renouveler l'ancien royaume de Bourgogne, excita encore plus de rumeurs. « Quel terme, disait-on, vont avoir maintenant son or- » gueil et son ambition? » Déjà on parlait de l'étendue de ce royaume; on assurait que le vieux roi René instituait le Duc pour son héritier; qu'ainsi la Provence et l'ancien royaume d'Arles feraient partie d'un si vaste État. On ajoutait que le titre de vicaire général de l'Empire donnerait en outre au roi de Bourgogne un pouvoir qui s'étendrait depuis la Méditerranée et le duché de Milan jusqu'à l'Océan, en suivant le cours entier du Rhin. Déjà l'on désignait Besançon comme siége de la chambre impériale du vicariat. Les pays des ligues suisses avaient été en partie compris dans l'ancien royaume de Bourgogne. Les Empereurs et la maison d'Autriche les regardaient encore comme membres et sujets de l'Empire. Qu'allaient devenir de telles prétentions entre les mains du prince le plus absolu et le plus violent, qui allait fixer son séjour précisément sur les limites de la confédération des Suisses? « Tenons-nous prêts, écrivait-on de Berne aux » autres alliés, à défendre notre honneur et nos libertés depuis si » long-temps conquises. »

Contre l'attente générale, l'Empereur et le Duc s'étaient, comme on a vu, séparés à la veille du couronnement, sans que le nouveau royaume fût institué. Cela n'avait point suffi pour dissiper tant d'alarmes; elles furent plus grandes que jamais lorsqu'on vit le Duc traverser la Lorraine et se diriger vers l'Alsace avec une armée de huit mille combattans, précédés du terrible sire de Hagenbach, à la tête

de mille cavaliers et de deux mille de ces Lombards que le duc Jean de Calabre avait amenés d'Italie; ils vendaient leurs services à qui les payait, et avaient passé récemment des troupes de Lorraine dans celles de Bourgogne. La frayeur se répandit partout : les habitans s'enfuyaient, emportant tout leur avoir, et se réfugiaient chez les ligues suisses; les paysans s'enfermaient avec leur bétail dans l'enceinte des villes et des forteresses; les villes fermaient leurs portes et s'apprêtaient comme pour un siége. Tout fuyait la route par où devaient passer les Bourguignons.

Le premier logis du Duc fut à Chatenoy dans le val de Viller. Les habitans s'étaient retranchés dans le cimetière. On voulut les y attaquer; ils se défendirent. Un Bourguignon fut atteint d'un coup d'arquebuse. Les gens du Duc demandèrent que l'homme qui avait tiré leur fût livré. Les paysans n'osèrent le refuser; cependant, à la faveur du désordre, il parvint à s'échapper.

Pierre de Hagenbach avait signifié à la ville de Colmar qu'elle aurait à loger le Duc. Déjà l'avant-garde approchait; les Lombards, se glissant parmi les bois taillis, arrivaient près de la porte; on eut à peine le temps de la fermer. Il fut répondu qu'on admettrait le Duc, mais seulement avec une suite de deux cents chevaux. Hagenbach exigea qu'elle fût de quinze cents; les portes restèrent fermées, et le Duc s'en alla coucher au château de Kiertzheim. Le lendemain il passa le Rhin, et il fit son entrée à Brisach; cette ville faisait partie des domaines qu'il avait en gage. Il reçut le serment des habitans, et leur fit un si gracieux accueil, qu'ils se risquèrent à porter plainte de la dureté du gouverneur et à réclamer leurs anciennes libertés. L'évêque de Bâle et l'évêque de Spire, les envoyés du comte Palatin et du margrave de Bade, joignirent aussi leurs instances à celles des bourgeois et supplièrent le Duc de se montrer doux et bon seigneur envers ses nouveaux sujets. Il témoigna à tous une extrême courtoisie, déclara qu'il vivrait en bon voisin avec les princes dont les États touchaient les siens, et, parlant de leurs communs intérêts, les engagea à toujours rester ses fidèles alliés.

Pendant qu'il donnait ainsi de bonnes paroles, ses gens de guerre, logés à Brisach et dans les villages voisins, vivaient sans rien payer et rançonnaient les habitans. Ce fut bien pis encore lorsque le Duc eut repassé le Rhin pour se rendre à Einsisheim; les troupes qu'il

avait laissées derrière lui, devenant de plus en plus désordonnées, outrageaient les femmes, et commettaient mille cruautés. Les gens de Brisach envoyèrent des députés au Duc pour réclamer les récentes promesses qu'il venait de leur faire et qui étaient si mal tenues. « Si j'étais là-bas, dit Hagenbach, c'est à moi que vous en imputeriez la faute. — Ils ont raison, reprit sévèrement le Duc, de » tels désordres ne doivent pas être endurés. Allez, sire de Hagen» bach, et faites mettre à mort les coupables. Je veux qu'on traite » doucement mes nouveaux sujets, et qu'ils n'aient point à regret» ter leurs anciens seigneurs. » Hagenbach retourna à Brisach, entendit les plaignans, ne tint nul compte de ce qu'ils lui disaient, mais du moins emmena les troupes pour les loger ailleurs, où elles se comportèrent de même.

A Einsisheim, le Duc convoqua tous les hommes nobles de ses domaines du Rhin qui devaient porter les armes. Ils parurent devant lui au nombre de quelques mille. Cependant à peine y avait-il le quart de ce qui aurait dû s'y trouver, et Hagenbach sut bien le faire remarquer.

Après avoir repassé le Rhin, le Duc s'arrêta à Thann; il y reçut solennellement les ambassadeurs d'Aragon, de Venise, de Bretagne, l'évêque de Sebenico, nonce du pape, et les envoyés de plusieurs princes d'Allemagne. Nicolas de Scharnachtal et Peterman de Waber, anciens envoyés de la ville de Berne, se présentèrent aussi au nom des ligues suisses. Ils se montrèrent humbles et respectueux, et bien qu'ils ne fussent pas sujets du Duc, ce fut à genoux qu'ils lui parlèrent :

Très-haut et très-redouté seigneur,

« La ville de Berne et les villes et territoires ses confédérés, ac» coutumés de tout temps à l'alliance et à l'amitié de vos illustres » pères, ont vu avec joie votre arrivée en ce pays, comme l'unique » moyen de vous exposer leurs plaintes et d'en obtenir réparation. » Bilgeri d'Howdorf, votre serviteur et de votre hôtel, a renouvelé » ses violences et commis des actes de guerre. Le landvogt Hagen» bach a dépouillé les gens de Mulhausen de leurs impôts, de leurs » redevances, de la liberté de leur commerce; puis a exigé par voie » de contrainte le paiement de certaines dettes qu'ils avaient. As-

» surés que nos remontrances ont été présentées à monseigneur le » Duc sous un aspect défavorable, nous recommandons à ses bontés » une ville qui est notre alliée, et que protége aussi le comte pa- » latin. Nous demandons seulement quelque délai pour qu'elle paye » ses dettes; enfin nous vous conjurons d'interdire à votre landvogt » ses outrages et ses menaces contre les Suisses. — Vous aurez ma » réponse, répondit froidement le Duc, je pars; suivez-moi à Dijon » où je me rends. »

Il prit sa route par Béfort, Montbéliard, Baume-les-Dames, Besançon et arriva à son château de Rouvre, près de Dijon; puis, s'approchant de la ville, il se logea à Perigni chez le sire Guillaume Raulin, fils de l'ancien chancelier; là se firent les plus magnifiques apprêts pour solenniser sa première entrée dans la capitale de son duché [2].

Avant qu'il se mît en marche, il reçut d'abord les députés des villes et communautés de la province, du Mâconnais, du Charolais, de l'Auxerrois et de la comté de Bourgogne. Puis se présentèrent les gentilshommes, presque tous richement vêtus, et conduits par le comte de Roussi, gouverneur. Le Duc était entouré des gens de son hôtel, qui formaient une suite nombreuse. Son habillement étincelait de perles et de diamans; son chapeau était de drap d'or et taillé en forme de couronne. A sa gauche était le cardinal Raulin, évêque d'Autun. Il se mit en marche, et au pont de Chièvres le clergé et le chapitre de Saint-Benigne vinrent lui apporter les saintes reliques à baiser; puis il remonta à cheval et se plaça sous un dais de drap d'or soutenu par les sires Louis de Châlons, Charles de Beauffremont, Jean de Ternant et Gui de la Baume. Depuis le pont de Chièvres jusqu'à la porte de la ville, on avait dressé une suite d'échafauds. Ils portaient des représentations tirées des saintes Écritures, et des personnages allégoriques, tenant à la main des rouleaux de parchemin, où se lisaient des citations des psaumes, toutes relatives à la circonstance, toutes à la louange du Duc. L'histoire de Gédéon n'était pas oubliée; en de telles occasions elle servait toujours à célébrer l'ordre de la Toison. On le voyait à la tête de ses hommes d'armes, et faisant

1 1473 v. st. L'année commença le 20 avril.
2 Histoire de Bourgogne.

porter devant lui sa bannière avec la devise : *Gladius domini et Gedeonis*, tandis que les Madianites s'enfuyaient. Un ange tenait un rouleau où on lisait : *Dominus tecum, virorum fortissime.*

Le Duc descendit à Saint-Benigne ; il alla d'abord faire sa prière à l'autel, puis il s'assit sur une estrade élevée et sous un dais. Alors l'abbé de Cîteaux fit un discours au nom des États du duché. Le chancelier répondit, et le prince ajouta quelques paroles pour assurer la province de son affection. Ensuite maître Étienne Berbisey, maire de Dijon, pria le Duc de confirmer les priviléges de la ville. Aussitôt après il fit serment ainsi que les députés des villes; et le vieil abbé de Saint-Benigne, qu'on était obligé de porter et de soutenir, plaça au doigt du Duc l'anneau, gage d'union, et, comme on disait, de mariage entre le Duc et ses sujets.

De Saint-Benigne, le cortége se rendit à la Sainte-Chapelle. Sur son passage on continuait à voir des échafauds avec des personnages et des devises; presque toutes se rapportaient à la vaillance du Duc et à la terreur qu'il inspirait à ses ennemis. On eût dit que tous les passages de la Bible où il est parlé du lion, avaient été choisis pour lui donner les louanges qu'il aimait le mieux. « Le lion, le » plus vaillant des animaux, ne cédera devant l'attaque de personne. » — Il fut fait semblable au lion dans ses œuvres. — Le lion ne » se couchera point qu'il n'ait dévoré sa proie. — Voici, il monte » de la forêt comme un lion. — Il apprit à saisir sa proie comme » le lion. — Le lion rugissant et sans crainte. — Le lion a vaincu. » — Confiant et sans peur comme le lion. »

Le lendemain, le Duc tint les États de Bourgogne. Après avoir entendu avec eux une messe solennelle à Saint-Benigne, il revint au palais et tint séance, puis donna aux gens des États, prélats, nobles et députés des villes, un festin où l'on admira cette splendide vaisselle d'or et d'argent, qui avait tant émerveillé tous les seigneurs d'Allemagne dans l'entrevue de Trèves. Après dîner, il réunit encore autour de lui les membres des États, et leur fit un beau discours sur l'ancien royaume de Bourgogne, dont jadis les rois de France s'étaient emparés sans nul droit, et qu'ils avaient converti en un duché vassal et tributaire. Ce devait être, disait-il, un grand motif de regrets pour tous ses sujets; mais il gardait en lui des desseins qu'il ne convenait pas de déclarer maintenant, que lui seul savait, et que l'avenir pourrait montrer.

Ainsi le Duc était loin d'avoir renoncé à ses vastes espérances, et comptait sans doute obtenir, ou de gré ou par conquête, ce royaume dont l'Empereur avait refusé de l'investir. Si telle était son ambition, il aurait dû, au moment où il allait agir en ennemi dans l'Empire d'Allemagne, s'assurer de la paix en France, et ne pas laisser derrière lui un adversaire aussi dangereux que le roi. Mais il se précipitait en aveugle dans toutes les entreprises qui remplissaient confusément sa pensée, sans en achever aucune. Dès que l'une lui présentait quelque obstacle, ou il s'y obstinait contre toute raison, ou il en entamait une nouvelle, sans songer à tout ce qu'il avait mis en mouvement par la première. Il se persuadait qu'avec de la vaillance et avec une belle et nombreuse armée comme la sienne, nulle chose ne lui était impossible. Aussi n'oubliait-il rien pour rendre cette armée plus puissante et plus nombreuse. Sans cesse il faisait des ordonnances sur l'armement, l'ordre et la discipline de ses compagnies; tout était réglé et surveillé par lui-même avec un soin et une activité infatigables. Nul chef de guerre n'avait peut-être jamais pris tant de peine. En outre, il s'occupait à recruter son armée des meilleurs soldats et capitaines.

Il y avait depuis long-temps en Italie des chefs de gens de guerre, nommés *condottieri* ou conducteurs [1], qui vendaient leurs services et celui de leur troupe, tantôt à un prince, tantôt à un autre. C'était le métier qu'avaient fait les Sforze avant de devenir ducs de Milan. Le plus célèbre de ces conducteurs était alors Barthélemi Coléone, qui, après avoir servi le duc de Milan et les Florentins, commandait maintenant l'armée de Venise. Le duc de Bourgogne conçut le dessein de l'attirer chez lui avec toute sa troupe. François, seigneur de Montjeu, et messire Guillaume de Rochefort, furent envoyés en ambassade pour négocier ce marché avec la seigneurie de Venise et Coléone. Ce capitaine, quelque riches offres qu'on lui fît de la part du Duc, désira ne point quitter l'Italie, qu'il connaissait bien, pour aller faire la guerre dans des pays et contre des ennemis à lui inconnus; toutefois il se montra reconnaissant et répondit qu'il pourrait être plus utile au duc de Bourgogne en restant sur son terrain. Quant à la seigneurie de Venise, elle se montra plus éloignée encore de se prêter à un tel arrangement : elle était

1 Quittance du comte de Campo-Basso.

alliée du roi de France, et ne voulait point fournir des moyens de lui faire la guerre. Ainsi les ambassadeurs firent de vains efforts, et revinrent sans avoir réussi. Le Duc fut contraint de se contenter des services du comte de Campo-Basso et du seigneur Galeotto, qui avaient dès long-temps été amenés en Catalogne et en Lorraine par les princes de la maison d'Anjou, et passaient pour habiles capitaines. Il les paya richement; ils recrutèrent leur troupe avec une foule d'aventuriers qui arrivèrent d'Italie. Le comte de Campo-Basso reçut même de fortes avances pour aller en chercher dans le pays. Les Lombards commencèrent à figurer dans l'armée de Bourgogne au nombre des plus vaillans soldats, et furent particulièrement favorisés du Duc. Il mettait en eux d'autant plus de confiance qu'ils étaient étrangers et plus disposés à faire toutes ses volontés.

En ce moment, il était fortement sollicité d'intervenir dans une affaire qui ne le concernait en aucune façon [1] ([2]). Robert de Bavière

1 Meyer. — Amelgard. — Heuterus.

2 Cette affaire, qui ne concernait en aucune façon le duc Charles, comme l'observe M. de Barante, nous paraît être une conséquence de la politique du duc Philippe-le-Bon, pour établir la domination de Bourgogne sur toutes les souverainetés ecclésiastiques des Pays-Bas, comme nous l'avons démontré précédemment (t. VII, p. 108 et suivantes).

Le pasteur de l'église métropolitaine de Cologne habitait l'ancienne cité romaine bâtie sur le territoire des Ubiens, dont M. Raynouard fait mention dans l'*Histoire du droit municipal en France* (t. Ier, p. 23). Les annales de cette église sont si obscures dans leur origine, qu'on trouve souvent l'évêque de Cologne confondu avec celui de Tongres : il réunissait sous sa vaste juridiction spirituelle, pendant les Mérovingiens et les premiers Carlovingiens, le suffragant de Tongres, Maestricht ou Liége, celui d'Utrecht et les Églises de Brême et de Hambourg. Celles-ci en furent séparées définitivement en 857. C'est vers ce temps que le titre d'archevêque paraît avoir été donné à l'évêque de Cologne.

Au dixième siècle, tandis que Notger, ami des trois empereurs Otton, administrait l'Église et les domaines de Liége. Brunon, frère d'Otton Ier, ami de Notger, gouvernait, avec le même éclat, l'Église et les domaines de Cologne, et même tout le royaume de Lotharingie sous le titre d'archiduc. Il mourut en 965.

Plusieurs prélats d'un haut mérite lui succédèrent. Quelques-uns d'entre eux prirent part à des expéditions guerrières, tels que l'archevêque Philippe de Heinsberg, régent en l'absence de l'empereur Frédéric Barberousse pour la Palestine, et qui mourut lui-même en assiégeant la ville de Naples, en 1191, pour la maison de Souabe. L'histoire conserve aussi le souvenir de l'archevêque Siffride, de Westerbourg, qui combattit avec acharnement les alliés du duc de Brabant. Il était parmi les alliés du comte de Luxembourg à la célèbre bataille de Woeringen en 1288, près de la même ville de Neuss dont on a fait mention. Siffride

avait été, quelque temps auparavant, nommé archevêque de Cologne, par élection du chapitre, confirmé par le pape, et investi du temporel par l'Empereur. Mais bientôt après, le nouvel archevêque, après avoir épuisé par ses dépenses tout son trésor, voyant que ses revenus ne suffisaient pas, voulut reprendre des domaines de l'archevêché, précédemment engagés à plusieurs seigneurs du pays, et se refusa à payer les sommes pour lesquelles ces biens servaient de gage. La noblesse, le chapitre, la bourgeoisie s'unirent contre lui; la haine devint si forte qu'il fut obligé de quitter la ville; bientôt après, procédant à une autre élection, le chapitre nomma Hermann, frère du landgrave de Hesse-Cassel.

Les choses en étaient là, lorsque l'Empereur, en quittant Trèves, descendit à Cologne. L'affaire fut soumise à son autorité; il manda devant lui l'archevêque Robert, qui, certain d'être condamné, ne comparut même pas, mit tout son recours dans le duc de Bourgogne, et vint le trouver à Thann, lorsqu'il se rendait du

fut détenu dans une dure captivité jusqu'à ce que le légat du pape parvînt à obtenir sa liberté; le duc de Brabant avait déclaré à cet envoyé du saint-siége, par un de ces sophismes ironiques et communs de la scholastique du moyen âge, qu'il ne tenait pas un prélat prisonnier, mais un homme qui avait été pris recouvert d'une armure et les armes à la main.

Après plusieurs autres archevêques, Robert de Bavière, frère de Frédéric, comte palatin du Rhin, fut élu en 1463 : il était cousin issu de germain, mais à un degré fort éloigné, de Charles-le-Téméraire, par la mère du duc Philippe-le-Bon. Ce prétexte était suffisant pour accorder à Robert, contre le peuple de Cologne, le même appui qui avait été accordé à Louis de Bourbon contre les Liégeois.

Si le tribunal de l'histoire juge avec sévérité la légèreté, le luxe et la rapacité de Louis de Bourbon, il s'est prononcé à peu près de la même façon envers Robert de Bavière, cousin de Louis de Bourbon. Les détails de son administration depuis l'an 1463 jusqu'en 1474 sont racontés longuement dans le recueil intitulé : *Magnum chronicum belgium*, p. 406 et suivantes.

Le mécontentement s'accrut à Cologne au point que Frédéric, comte palatin, dut envoyer des troupes au secours de son frère pour le maintenir; elles étaient commandées par Martin Ruyssenbach. Pour rétablir ses finances, Robert eut recours à toute espèce d'exactions telles que l'augmentation des péages et des droits féodaux, « *allodia cum teloniis* » selon l'expression de la *Grande chronique*. On y lit un peu plus loin : *Quotidiè Lombardico vel judaïco more augeri*, — il les augmentait chaque jour à la manière des Lombards et des Juifs.

D'après cet exposé on jugera facilement que la cause que le duc Charles défendait était injuste, et qu'il n'y prenait part que pour en retirer des bénéfices semblables à ceux de la conquête du pays de Liége, consommée cruellement six ans auparavant, en 1468. M.

comté de Ferette dans son duché. Le Duc était petit-fils d'une princesse de Bavière; le comte palatin de Bavière, frère de l'archevêque Robert, était un de ses plus fidèles alliés. C'en fut assez pour lui inspirer la volonté de prendre la défense des droits de l'archevêque; d'ailleurs l'Empereur lui était contraire, et ce motif excitait le duc de Bourgogne, encore tout irrité de l'offense qu'il avait reçue à Trèves. Il promit de rétablir Robert de Bavière sur son siége de Cologne.

Cependant la trève conclue avec le roi de France devait expirer deux mois après, au 1er avril; et le Duc, prêt à commencer une guerre nouvelle, semblait peu empressé d'empêcher son plus puissant ennemi de reprendre les armes. Ses ambassadeurs manquaient sans cesse aux jours et aux lieux désignés pour continuer les pourparlers. Sous les yeux du Duc, et par ses ordres, la trève était même violée. Dans sa haine contre le comte de Nevers, il résolut de s'emparer de ses domaines, bien qu'il fût spécialement nommé parmi les alliés pour lesquels le roi avait stipulé. Les Bourguignons entrèrent en Nivernais, s'emparèrent de Châtillon et de Chatenai. Le roi avait des troupes en Bourbonnais, qui eurent bientôt repoussé cette attaque imprévue. Il écrivit à ses ambassadeurs de requérir des dommages-intérêts aux conservateurs de la trève, et de déclarer qu'assurément il n'était pas disposé à souffrir de telles violations: annonçant que, si l'on en venait aux voies de fait, il serait bientôt sur les lieux. Peu après, les trèves furent cependant prolongées du 1er avril au 15 mai. Le Duc croyait toujours qu'il aurait assez tôt terminé ses autres affaires pour revenir avec toutes ses forces accabler le roi. Dès lors, il formait contre lui, de concert avec l'Angleterre, les plus redoutables projets.

La voix publique lui imputait [1] des desseins plus déloyaux et plus criminels. Le roi cherchait depuis quelque temps à attirer à son service un nommé Marchand Ithier, qui avait été conseiller argentier du duc de Guyenne et qui avait eu toute sa confiance. Le roi lui avait accordé une abolition, et lui offrait une charge de maître des comptes, avec une pension de mille livres. Ithier montrait peu d'empressement à accepter ses offres. Un domestique à lui, nommé Hardi, était le messager qui négociait toute cette affaire; il allait et venait de Bretagne, où se tenait Ithier, en Touraine, où était le

1 De Troy.

roi, reçu sans nulle défiance dans son hôtel. Profitant de cette confiance, il proposa un jour à un homme de la cuisine d'empoisonner le roi. Cet homme ne le rebuta point, mais lui dit qu'il fallait s'entendre avec un nommé Colinet, maître cuisinier, qui venait aussi de la maison de monsieur de Guyenne. Hardi, ne se défiant de rien, leur parla de son projet, leur donna de l'argent et leur remit le poison.

Ils allèrent sur-le-champ tout déclarer au roi. Hardi fut arrêté, et le roi voulut que son procès lui fût fait à Paris, de la façon la plus authentique, non point par la justice sommaire et secrète du prévôt Tristan. On le conduisit d'Amboise à la suite du roi, gardé par les archers du Dauphin, et chargé de fers. Le prévôt des marchands et les échevins vinrent le recevoir à la porte de la ville, le firent placer sur une haute charrette pour qu'il fût bien vu de tout le peuple, et le conduisirent à l'hôtel de ville. Le procès se fit devant le parlement, et dura un mois environ. On répandit beaucoup dans le public que de grands personnages étaient nommés dans cette affaire ; on disait jusqu'à la somme qu'avait promise le duc de Bourgogne. Toutefois l'arrêt ne fit mention de nul autre complice qu'Ithier. Hardi fut condamné à être traîné sur la claie, de la conciergerie au palais, et de là, amené en un tombereau devant l'hôtel de ville, pour y être écartelé, puis son corps brûlé, sa tête exposée sur une pique, et ses membres envoyés à quatre bonnes villes des extrémités du royaume. Le sire de Gaucourt, lieutenant du roi à Paris, le premier président, le prévôt de Paris, le prévôt des marchands, et les échevins furent chargés de veiller à cette exécution.

C'était la haine et la crainte qu'inspirait de plus en plus le duc de Bourgogne, qui répandaient parmi le peuple des pensées si injurieuses pour lui, sans même que le roi y fût pour rien. Sa cruauté dans la dernière guerre, ce qu'on disait de ses menaces et de ses desseins, l'avaient rendu la terreur universelle. Il ne prenait pourtant nul soin de rassurer les esprits, pas même dans ses propres États, sur les bords du Rhin, ni parmi les Suisses. Leurs ambassadeurs, après une longue attente, s'étaient vus contraints de quitter Dijon, sans avoir obtenu de réponse. Pierre de Hagenbach, qui possédait entièrement l'esprit de son maître, lui avait persuadé qu'avec des cavaliers lombards et des soldats flamands il n'avait aucun souci à prendre des murmures de toute cette région d'Allemagne.

Pendant ce temps-là, le roi mettait à grand profit les alarmes que dédaignait le duc de Bourgogne. Les partisans qu'il avait achetés à Berne et dans les autres villes de la Suisse auraient difficilement réussi à faire déclarer les ligues contre un allié si ancien et un voisin si redoutable. En outre, le Duc avait aussi des amis et des pensionnaires parmi les seigneurs de Berne. Mais l'argent que recevaient les Suisses ne les rendait jamais contraires aux intérêts manifestes de leur pays. C'était comme une sorte de tribut qu'ils levaient volontiers sur les princes, sans pour cela se laisser gagner entièrement, ni se dévouer à toutes leurs volontés. Ainsi Adrien de Bubenberg et le parti bourguignon, qui se composait surtout des anciennes familles nobles, n'essayaient en aucune façon d'excuser les excès et les menaces du landvogt Hagenbach ; tandis que la riche bourgeoisie et les familles nouvelles, qui formaient le parti français conduit par Nicolas de Diesbach, alléguaient des motifs sans réplique pour rechercher l'amitié du roi. Il arriva donc que dès le mois de janvier 1474, pendant que le Duc refusait d'entendre les ambassadeurs suisses, Nicolas de Diesbach, envoyé près du roi, lui présentait un projet de traité à peu près en ces termes :

« Comme aujourd'hui il y a eu et il y a encore fidèle charité et dilection, et même durables intelligences, entre notre très-chrétien et sérénissime seigneur et maître à nous, gracieux par-dessus tous les autres, nous avons pesé et conclu en nous-mêmes d'affermir et d'accroître ces mêmes intelligences et amitiés mutuelles, espérant que de ce fondement l'État et l'avantage des deux partis en acquerra une grande et durable solidité ; à l'occasion de quoi nous avons traité et accordé avec ledit seigneur roi cette intelligence et union de sincère et inviolable foi, en la manière qui suit :

» En premier lieu, qu'icelui seigneur roi en toutes et chacunes de nos guerres, et spécialement contre le duc de Bourgogne et tous autres, doit fidèlement nous donner aide, secours et défense à ses dépens.

» En outre, tant qu'il vivra, il nous fera tenir et payer tous les ans, en sa ville de Lyon, en témoignage de sa charité envers nous, la somme de vingt mille francs ; et si ledit seigneur roi en ses guerres et armées avait besoin de notre secours et nous requérait, dès lors nous serons tenus de lui fournir à ses dépens tel nombre de soldats armés qui nous semblera honnête et que nous pourrons, c'est-à-dire

dans le cas où nous ne serions pas occupeés de nos propres guerres. La paie de chaque soldat sera de quatre florins et demi du Rhin par mois.

» Quand ledit seigneur roi voudra nous demander tel secours, il fera tenir d'avance dans l'une des villes de Zurich, Berne ou Lucerne, la paie d'un mois pour chaque soldat, et pour les autres deux mois suivans, en la cité de Genève ou autre lieu qui nous sera commode, à notre plaisir et volonté.

» Du jour que les nôtres sortiront de leur maison, commencera la paie des susdits trois mois, et ils jouiront de toutes les franchises, immunités et privlléges dont jouissent les sujets du roi.

» Et si, en quelque temps que ce soit, ledit seigneur roi, pour cause des siennes guerres, ne pouvait nous prêter secours contre le duc de Bourgogne, dès lors, pour soutenir nos guerres, il nous ferait délivrer en sa ville de Lyon, tout et aussi longuement que nous serons à main armée, vingt mille florins du Rhin, sans préjudice de la somme sus-mentionnée. »

Les deux partis s'engageaient ensuite à ne jamais traiter avec le duc de Bourgogne ou nul autre, sans se comprendre mutuellement dans la paix ou la trève.

Chacun réservait, comme non compris dans les cas où des secours étaient dus, le pape, le saint Empire romain et les alliés actuels de chaque parti : cette clause ne pouvant en nulle circonstance s'appliquer au duc de Bourgogne.

« Et si, selon que les choses sont disposées, il arrive que maintenant nous soyons enveloppés de guerres avec le duc de Bourgogne, dès lors et à l'instant, icelui roi doit mouvoir puissamment et sérieusement la guerre contre ledit Duc, et faire les choses accoutumées en guerre qui pourraient être commodes et profitables à lui et à nous; le tout sans dol ni fraude aucune. »

Le roi ne se borna point à conclure une alliance avec les Suisses, il s'occupa de former une ligne entre eux, le duc Sigismond, les villes libres d'Alsace et des bords du Rhin, les seigneurs de tout ce pays, et les malheureux sujets des seigneuries engagées au duc de Bourgogne.

Pierre de Hagenbach travaillait encore mieux que le roi à rendre alliés nécessaires ceux qui avant son gouvernement étaient mortels ennemis. Sa tyrannie semblait s'accroître d'autant plus, qu'il savait

son maître près de lui avec toutes les forces de Bourgogne. Il venait d'épouser la comtesse de Thengen, qui tenait aux principales familles de la noblesse des bords du Rhin. La pompe de ses noces fut une occasion nouvelle d'impôts et de pillages. Déjà commencèrent à se former des complots contre lui; ils furent d'abord découverts et punis cruellement. Thann lui ferma ses portes et réclama encore une fois ses priviléges; à force de promesses, il se fit ouvrir; à peine entrés, ses gens d'armes saisirent trente des principaux bourgeois. Déjà quatre venaient d'être décapités; la hache était levée sur le cinquième, quand sa malheureuse femme poussa de tels cris de douleur, que cette foule, immobile et glacée de terreur, s'émut cependant, sentit sa force et arracha cet homme au bourreau. Hagenbach, craignant de pousser le peuple à bout, mit à rançon la vie de ceux qu'il avait voulu faire périr. « Comment! » disait-il, nous avons déchiré les fameux priviléges des sei- » gneurs de Gand, et foulé aux pieds leurs bannières, et nous » ne mettrions pas à la raison les bourgeois de Thann ou de Bri- » sach? »

Certes, le combat eût été bien inégal, si l'on n'avait pas réussi à former une puissante ligue; mais on était poussé par le désespoir, encouragé par le roi de France, et il y avait partout une haine égale contre Hagenbach et le duc de Bourgogne. Bientôt le duc Sigismond, le margrave de Bade, les évêques de Strasbourg et de Bâle, les villes de Strasbourg, de Colmar, de Haguenau, de Schélestadt, de Mulhausen et de Bâle entrèrent en négociation avec les Suisses. Chacun sentait le besoin d'une sincère union, et procédait avec une bonne foi qui valait mieux encore que toutes les promesses écrites. L'alliance entre les villes, les seigneurs et l'Autriche fut d'abord conclue pour dix ans. Bâle et Strasbourg s'engagèrent, sous la caution du roi de France, à prêter au duc la somme nécessaire pour dégager ses domaines. Tout fut convenu, tout commença à se préparer pour la guerre, ou du moins pour se délivrer du sire de Hagenbach.

Cependant cette ligue ne pouvait se former si secrètement que le Duc, qui était toujours en Bourgogne, n'en fût instruit. Il était loin de croire les choses aussi avancées, et se hâta d'aviser aux moyens d'apaiser les Suisses. Jacques de Savoie, comte de Romont, était à son service et fort dévoué à ses intérêts. Comme la maison

de Savoie avait toujours été bonne et fidèle alliée des Suisses, ce fut lui qui se chargea de l'office de médiateur.

Le comte de Romont envoya en Suisse Henri de Collombier et Jean Allard. Cette fois on commençait à ne plus traiter les seigneurs des ligues d'une façon si hautaine. Après leur avoir rappelé l'amour et la bienveillance qui avaient toujours régné entre eux et les princes de Savoie, les ambassadeurs devaient parler, au nom du duc de Bourgogne, des grandes et anciennes amitiés et du bon voisinage qui, de tous les temps, avaient été entre messieurs les alliés et la maison de Bourgogne; ils devaient dire que le Duc, non plus que ses prédécesseurs, ne leur avait jamais porté grief ni dommage, les avait toujours bénignement reçus dans ses pays, et traités aussi favorablement que ses propres sujets.

« Néanmoins, monsieur le Duc est averti que, par le moyen et les pratiques de quelques-uns qui s'efforcent de mettre la discorde entre vous et lui, on a semé des langages qui ne sont point véritables, disant que dans le traité avec le duc d'Autriche, il ne vous a point exceptés, et qu'en acquérant les pays de Ferette et de Haute-Alsace, il a pris en sa garde la cause du duc d'Autriche, et s'est mis contre vous.

» Ce n'a point été à sa requête ni à sa recherche qu'il a acquis lesdits pays; au contraire, le duc d'Autriche est venu en personne le trouver en Flandre, et l'a prié de prendre ses domaines en gage. Si le Duc ne les eût pris, quelque autre aurait pu les avoir, et à votre grand préjudice; en les acceptant, loin d'avoir rien fait à votre préjudice, il croit avoir agi pour votre plus grande sûreté. S'il a pris en garde le duc d'Autriche, ce n'est point contre vous, mais pour apaiser le différend que vous avez avec lui; il a souvent envoyé vers vous, et vous a fait des ouvertures à ce sujet, par lesquelles vous avez pu voir et connaître qu'il desirait vous faire plaisir.

» Quant à ce qu'on met en avant sur les faits et paroles de messire de Hagenbach, monsieur le Duc n'a pas vu qu'il ait entrepris aucune chose sur vous, ni grevé aucun de vos gens. S'il en était averti, il ne le voudrait pas souffrir; au contraire, il le corrigerait et lui ferait réparer son méfait. Monsieur le Duc a même commis des gens pour ouïr et recevoir toutes les plaintes que l'on en voudra faire; s'il trouve que ledit Hagenbach ou quelqu'autre de ses officiers aient mésusé en aucune façon, il fera punir et corriger ses.

dits officiers, de quelque état qu'ils soient, de telle façon que vous apercevrez qu'il est prince de justice, et qu'il veut rendre à chacun son droit : ce qui est un des grands et singuliers désirs qu'il ait.

» Quelque rapport ou langage qui vous ait été tenu, mondit sieur le Duc a su au contraire, que depuis qu'il a entre ses mains les pays de Haute-Alsace et de Ferette, vous y avez été en plus grande paix et sûreté que jamais; tandis qu'auparavant, lorsqu'il vous fallait passer par lesdits pays, il vous fallait des saufs-conduits, encore couriez-vous de grands dangers; maintenant les chemins vous sont ouverts, et chacun peut aller quérir blé, vins, vivres et toutes autres marchandises, à votre grand profit; car le pays est sûr pour tous les passans, comme sont les autres pays de notredit redouté seigneur. »

Munis de ces lettres de créance, les envoyés du comte de Romont s'en allèrent successivement dans chacune des villes et communautés qui formaient pour lors les ligues suisses, afin de les assurer de la bonne volonté du duc de Bourgogne, et recueillir les plaintes qu'elles pourraient avoir à faire contre le landvogt Hagenbach.

Ils commencèrent par Fribourg, qui est proche de Romont d'où ils partaient. L'avoyer Raoul de Wippingen leur fit le plus honorable accueil. Les plus grands de la ville vinrent leur tenir compagnie, et leur donnèrent de leur vin. Le lendemain les plus notables du conseil s'assemblèrent, et l'avoyer dit aux ambassadeurs : « Messieurs, soyez les très-bienvenus, nous vous prions de remercier très-humblement de ses bontés notre très-redouté seigneur le duc de Bourgogne et aussi notre redouté seigneur le comte de Romont. Des prédécesseurs de mondit seigneur de Bourgogne, non plus que de lui, il ne nous vint jamais dommage, mais toujours profit et honneur. Leurs pays ont toujours été ouverts à toutes nos nécessités, guerres et autres affaires; de là nous sont venus vivres et autres denrées, comme sel, fers, vins, blés et tous autres biens, et nous y avons communiqué et marchandé, nous y sommes allés et venus, sans jamais recevoir aucun trouble ni dommage. Du temps de feu monseigneur le duc Philippe, que Dieu absolve, un de nos bourgeois fut pris dans ses pays et mené au château de Montjoie, tellement que nous allâmes nous en plaindre par-devers la grâce de notredit feu seigneur. Il tira notre bourgeois des mains du seigneur qui l'avait pris, de sorte qu'il nous fut renvoyé sans

rançon. Considérant donc tous les biens que nous ont toujours faits ses prédécesseurs, et la bonne intelligence que nous avons avec mondit seigneur, nous sommes délibérés de lui faire tous les plaisirs que nous pourrons, et d'entretenir, au plaisir de Dieu, cette intelligence. Quant au pays de Ferette et de Haute-Alsace, il ne nous en est advenu aucun dommage; nous y allons souvent et sûrement, ce que nous n'osions faire avant qu'ils fussent entre les mains de notre redouté seigneur. A l'égard de messire Pierre de Hagenbach, nous n'avons contre lui nul sujet de plainte, et n'en pouvons dire que du bien. »

De là les ambassadeurs allèrent à Berne. Leur tâche y était plus difficile. Le roi y avait chaque jour plus de partisans et faisait accepter son argent à un plus grand nombre de personnes; toutefois, comme Nicolas de Diesbach, avoyer en exercice, n'était pas encore revenu de son voyage en France, son absence favorisait les amis du duc de Bourgogne et de la paix. Le commun des esprits ne voyait pas bien comment la trop grande puissance de ce prince menacerait les libertés de la Suisse : on ne savait pas ses secrets desseins, ni les espérances qu'il avait toujours entretenues parmi les ennemis des ligues. Ainsi, beaucoup de gens penchaient à ne lui point déclarer la guerre, et à obtenir seulement réparation des griefs qu'on pouvait avoir. Ceux qui pensaient d'autre sorte étaient sans doute mieux avisés; mais les pensions du roi contribuaient peut-être autant que leur prévoyance à les éclairer sur l'avenir; comme aussi l'argent du duc de Bourgogne était, pour les autres, un motif d'aveuglement. Il avait gagné et payait chèrement l'astrologue de la ville, dont la science et les prédictions avaient un grand crédit sur le peuple [1]. Nonobstant toutes ces pratiques dans les ligues suisses, aucun ne trahissait ouvertement et sciemment l'intérêt commun.

Les ambassadeurs, en arrivant, requirent Pierre Kistler, lieutenant de l'avoyer, d'assembler tous les bourgeois : ils étaient assurés d'y trouver des partisans, tandis que, si l'on eût consulté le conseil seulement, on l'eût trouvé dans les mêmes pensées que Nicolas de Diesbach. Le lendemain donc, on sonna la grosse cloche, et l'as-

1 Compte de Jean de Vurry, trésorier de Bourgogne, cité dans les Mémoires de France et de Bourgogne.

semblée se réunit. Les ambassadeurs lurent leur lettre de créance, et parlèrent au nom du duc de Bourgogne. Il leur sembla que les bourgeois les écoutaient volontiers et avec grande faveur; aussi auraient-ils fort souhaité qu'on leur donnât réponse sur-le-champ; mais on en voulut délibérer, et ils furent ramenés à leurs logis avec de grands honneurs. En leur absence, un des conseillers prit la parole contre ce qu'ils avaient dit, et se montra opposé au duc de Bourgogne, sans toutefois persuader la plupart des bourgeois. Enfin Pierre Kistler et d'autres hommes sages apaisèrent tout différend: la réponse qu'on devait faire fut réglée d'un commun accord, et portée aux ambassadeurs par des gens pris dans les deux partis.

En ce qui touchait le Duc lui-même, et son ancienne alliance avec Berne et les Suisses, c'était la même réponse qu'à Fribourg, le même respect pour le prince, la même volonté de conserver son amitié. Mais, quant à Pierre de Hagenbach, les Bernois montrèrent plus de courage, et osèrent porter plainte contre lui. Ils reconnaissaient que, depuis son gouvernement, les routes étaient plus sûres, et le commerce plus libre. Ils se plaignaient seulement de la fierté et des mal gracieuses paroles de messire Pierre de Hagenbach, ainsi que des extorsions qu'il faisait, non sur eux, il est vrai, mais sur les sujets du pays de Ferette, sur les gens de Bâle, de Strasbourg et autres villes voisines. Dans des journées prises pour accommoder les affaires des gens de Bâle et de Strasbourg, on lui avait ouï dire: « Ah! ah! êtes-vous ici contre monseigneur de Bourgogne? Par la » char-Dieu, vilains, vous en passerez par-là. » D'autres fois, il s'était vanté d'être aussi bien bailli des ligues suisses que des pays de Ferette, disant que Berne reviendrait à monseigneur de Bourgogne, et qu'alors lui-même serait seigneur des meilleurs domaines que pussent avoir les Bernois. Lorsqu'il s'était dédit de ces paroles déshonnêtes dont on l'avait repris, il n'avait donné d'autre excuse, sinon qu'il les avait dites par ébattement, qu'il n'était pas défendu à un serviteur de souhaiter l'honneur et le profit de son maître, et de vouloir que tout fût à lui. Les Bernois parlèrent aussi des déplaisirs et violences que messire Pierre faisait de tout son pouvoir à leurs alliés de Mulhausen, leur coupant les vivres, empêchant leurs foires et marchés, arrêtant leurs bourgeois pour les dettes qu'ils pouvaient avoir; tellement qu'ils n'osaient plus voyager ni sortir de leur ville.

Les ambassadeurs répondirent sur ce dernier point, que, du temps

des princes d'Autriche, les gens de Mulhausen avaient les mêmes plaintes à former, et pires encore, ce qui était véritable; ils promirent que justice serait faite.

A Lucerne, les ambassadeurs obtinrent une réponse absolument telle qu'ils la pouvaient souhaiter.

Les gens d'Unterwalden s'assemblèrent au nombre de deux ou trois cents pour entendre le message de monseigneur de Bourgogne. Ils témoignèrent humblement une grande reconnaissance de ce qu'il avait souvenance de pauvres simples gens comme ils étaient, et les faisait assurer de sa bienveillance. Ils déclarèrent que leurs bœufs, fromages, beurre et autres denrées, se vendaient mieux et plus librement dans les pays de Ferette que par le passé; que le blé, vin et autres marchandises qui leur en venaient étaient à meilleur marché, et que, lorsque quelques-uns des leurs y voyageaient, messieurs les officiers les traitaient avec honneur.

Les gens d'Unterwalden conduisirent sur leurs bateaux, par le lac, les ambassadeurs au pays d'Uri. Là, on eut beaucoup de peine à assembler la commune, parce que les habitans vivaient fort dispersés en diverses vallées fort sauvages et sur les hautes montagnes. D'ailleurs les principaux de leur conseil étaient en ambassade. Cependant le dimanche on en réunit un assez grand nombre; ils se montrèrent aussi contens et flattés de la visite de si nobles personnages, et ne formèrent aucune plainte.

Continuant toujours à naviguer sur le lac, ils vinrent à Schwitz, où ils virent ceux de cette commune et les gens de Zug. Leurs réponses furent aussi respectueuses, pleines d'amour de la paix et sans nul grief. Ils se montrèrent même si bien disposés, que les ambassadeurs, pressés par le temps, et ne voulant pas s'enfoncer dans ce pays sauvage et difficile, leur confièrent copie des lettres de créance, et les chargèrent de les montrer à ceux de Glaris. Les gens de Schwitz promirent de les faire remettre, afin qu'on en fît lecture dans chaque vallée le dimanche après la messe, dans l'assemblée qui devait se tenir pour d'autres affaires.

Bien qu'à Zurich les ambassadeurs n'eussent plus à traiter avec des bergers et de simples paysans, qu'il y eût dans le conseil de riches bourgeois, et même trois chevaliers, leur commission n'en fut pas moins facile et heureuse. Personne ne se plaignit de rien; tous montrèrent le désir de la paix.

A Soleure, l'avoyer et le conseil ne se montrèrent pas moins respectueux pour le duc de Bourgogne, et ne manifestèrent pas une moindre crainte de lui déplaire ou de perdre son alliance. Ils prièrent même Jean Allard, qui était de leurs amis, et connu dans leur ville, de leur faire toujours savoir ce qu'il pourrait entendre dire contre eux dans le conseil du Duc, et ce qui pourrait leur être imputé, afin de pouvoir se justifier. Mais, quant à messire de Hagenbach, ils demandèrent que le Duc lui ordonnât de vivre et communiquer plus gracieusement avec leurs alliés de Mulhausen; de cesser ses grandes violences et rudesses; de ne pas arrêter leurs vivres et marchandises; de ne pas empêcher leurs foires; de ne pas faire poursuivre et tuer leurs bourgeois. A ce mot tuer, les ambassadeurs se récrièrent que c'était en dire trop; mais les gens de Soleure le répétèrent par deux fois. Enfin ils prièrent qu'on commandât à messire Pierre de changer le langage qu'il tenait d'habitude et publiquement; car cela pourrait être cause que des gens apostés ou d'autres se porteraient à quelque grande insulte. « Ce » qui est d'autant plus à craindre que nous avons chez nous, disaient-» ils, beaucoup de gens de petit entendement. »

Le Duc avait quitté Dijon, après y avoir célébré un service funèbre pour la sépulture du feu duc Philippe et de sa mère la duchesse Isabelle, morte un an auparavant. Leurs dépouilles mortelles étaient restées déposées à Bruges, et leur convoi venait de traverser solennellement la Champagne et la Lorraine pour se rendre en Bourgogne. Selon leurs dernières volontés, le duc Charles voulait que ses parens reposassent dans le tombeau qui leur était déjà préparé à la chartreuse de Champmol, auprès de leurs aïeux et prédécesseurs. La pompe lugubre des cérémonies fut, comme on peut croire, digne en tout de l'éclat que mettait, en de telles cérémonies la maison de Bourgogne. Ce fut l'occasion de beaucoup de dons aux églises et d'actes de pieuse munificence. Entre autres, le Duc envoya en *ex voto*, à l'église de Parai-le-Monial en Charolais, sa propre représentation en cire de grandeur naturelle, afin d'invoquer la protection divine sur lui et ses entreprises, par l'intercession de saint Blaise.

Immédiatement après les obsèques, au commencement de mars, le Duc s'était rendu à Dôle. C'était de là qu'il avait envoyé son ambassade en Suisse. Il en attendit à peine la réponse, et continua

sa route par Besançon, Vesoul, Remiremont et Nanci, pour retourner dans son duché de Luxembourg. Il voulait s'occuper de l'affaire de l'archevêque de Cologne. De bien grands projets qu'il négociait avec l'Angleterre, et qu'il comptait entreprendre tout aussitôt après, demandaient plus instamment encore sa présence en Flandre.

Il laissa derrière lui, sans nulle prévoyance ni précaution, Pierre de Hagenbach, plus cruel et plus tyrannique que jamais; les pays du Rhin résolus à secouer ce joug insupportable, et tout prêts à se soulever; les Suisses, ébranlés dans leur ancien attachement pour la maison de Bourgogne; et enfin les pratiques habiles et actives du roi de France, entremises parmi tant de causes de malheur et de ruine.

Digitized by Google

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1474 — 1475.

LIVRE CINQUIÈME.

SOMMAIRE.

Alliance des Suisses et de l'Autriche. — Révolte du pays de Ferette — Procès du sire de Hagenbach. — Le comte Henri de Wurtemberg prisonnier. — Réconciliation du roi et du connétable. — Saisie de l'Anjou. — Sédition à Bourges. — Affaire du Roussillon. — Lettres du roi au sire du Lude. — Traité du Duc et du roi d'Angleterre. — Siége de Neuss. — Guerre en Alsace. — Négociations du roi avec les Suisses. — Bataille d'Héricourt. — Héraut d'Angleterre envoyé au roi. — Conduite du duc de Bretagne. — Lettre du roi à monsieur de Comminges. — Les Anglais menacent de descendre en France. — Suite du siége de Neuss. — Succession de Castille. — Prise de Perpignan. — Instructions données par le roi. — Paix avec la maison d'Aragon. — Négociations avec le roi René. — Le duc de Lorraine déclare la guerre au Duc. — Négociations du roi et de l'Empereur. — Apologue de l'ours et des chasseurs. — Suite du siége de Neuss — Le roi commence la guerre. — Levée du siége de Neuss.

Le duc de Bourgogne n'était pas arrivé au terme de son voyage, que déjà les projets formés contre lui étaient accomplis. Son imprudence avait rendu possible l'alliance surprenante des Suisses et de la maison d'Autriche. Cent cinquante ans des guerres les plus cruelles, où avaient péri tant de seigneurs et de chevaliers; la haine mortelle, et les méfiances qui existaient entre des princes chassés et leurs peuples révoltés; tant de sujets de querelles encore subsistans : tout cédait et disparaissait devant la crainte qu'inspirait aux uns l'ambition du duc Charles, et aux autres la domination du sire de Hagenbach. La tyrannie de ce cruel gouverneur, et ses continuelles menaces, avaient excité, non seulement en Alsace, mais chez les Suisses, la volonté de s'en affranchir. Il semblait voir

revivre en lui cet ancien Gessler, le landvogt autrichien, dont la mort avait été le premier signal de leur liberté.

A peine les Suisses et les Autrichiens pouvaient-ils eux-mêmes croire à une telle alliance qui paraissait si fort contre nature. Il est à croire qu'elle ne se fût jamais conclue sans l'intervention du roi de France. Il employa dans cette affaire un sage et savant homme, Jost de Sillinen, administrateur du diocèse de Grenoble, et qui depuis y fut évêque. Il était Suisse, et sut persuader aux principaux de son pays, et à la cour du duc Sigismond, combien il leur serait profitable de devenir alliés. Enfin, après beaucoup d'allées et de venues, une journée fut indiquée à Constance pour le 25 mars, peu de jours après que le Duc fut parti de Besançon. Jean, comte d'Eberstein, et Jost de Sillinen, y parurent comme ambassadeurs du roi, et l'alliance fut signée sous sa garantie.

Ce fut un sujet universel de joie dans tous ces pays depuis si long-temps troublés et ravagés par la guerre. Le duc Sigismond, le prince Charles de Bade, et d'autres seigneurs des bords du Rhin, résolurent tout aussitôt d'aller faire leurs pâques à Notre-Dame d'Einsiedlen, ce couvent si fameux et si fréquenté par les pèlerins, dans le pays de Schwitz. Ils chevauchèrent jusqu'à Zurich, s'embarquèrent sur le lac, arrivèrent à l'abbaye, recevant partout les hommages sincères et empressés de tout ce peuple de paysans et de simples bergers. Ils descendaient en foule des montagnes pour voir un prince d'Autriche, de cette maison qui, depuis si long-temps, s'obstinait à vouloir les remettre, par la force des armes, dans une dure servitude, maintenant devenu leur alliée et leur amie. Ils rendaient d'autant plus de respect au duc d'Autriche, que par cette paix il renonçait pour ainsi dire à ses droits prétendus. Ce n'est pas qu'ils eussent le moindre doute sur la justice de leur cause, ou la moindre crainte de jamais être soumis ; mais, dans leur humble simplicité, ils témoignaient, au descendant de leurs anciens princes, une joie affectueuse, une sorte de reconnaissance, et non point une allégresse hautaine et triomphante. De sorte qu'au milieu de son ancien domaine, non loin de tous ces champs de bataille, où étaient tombés le duc Léopold et un si grand nombre de ses chevaliers, le duc Sigismond, sans méfiance et sans nul appareil de guerre, ayant pour toute suite les magistrats de Zurich, oubliant les souvenirs de haine des anciens temps, était environné des habitans de

Schwitz, de Zug, de Glarls, de Zurich, qui venaient le complimenter, et même lui offrir des présens, selon les vieux usages du pays.

Pendant que les nouveaux alliés se réjouissaient ainsi et célébraient à Einsiedlen les fêtes de Pâques, tout était déjà en rumeur dans la Haute-Alsace et le comté de Ferette. Le 3 avril, l'alliance avait été publiée. Le duc Sigismond commença par envoyer signifier au duc de Bourgogne que le montant de la créance était à sa disposition dans la ville de Bâle, et qu'ainsi les pays donnés en gage devaient rentrer sous la puissance de leur seigneur naturel. Déjà les habitans de Strasbourg avaient remis au duc des lettres de crédit sur leurs confrères les marchands de Bâle, jusqu'à concurrence de la portion qu'ils avaient promis d'avancer.

Il fallait quelques jours avant d'avoir la réponse du duc de Bourgogne; mais l'esprit des gens du pays était si animé, que la seule assurance d'être soutenu par les seigneurs, les Suisses et le roi de France, leur suffit pour se délivrer sans attendre aucun secours. Pierre de Hagenbach, à la nouvelle de cette alliance, avait bien vu quel danger il allait courir; il résolut de mettre des garnisons dans les forteresses et les villes fermées, de les défendre vaillamment, et d'attendre ainsi que le duc de Bourgogne pût venir avec une armée les délivrer et reprendre le pays [1]. Dans ce dessein, après avoir muni fortement Thann, il se rendit à Brisach, où il arriva pendant l'office du vendredi saint, à la tête de sa troupe de Flamands et de Lombards, au bruit des trompettes et des tambours. Il entra dans l'église, interrompit le curé pendant qu'il lisait la Passion, et le força à recommencer pour lui le service divin.

Einsisheim avait chassé sa garnison bourguignonne et fermé ses portes. Pierre de Hagenbach, dans la nuit du dimanche de Pâques, sortit avec sa troupe pour aller surprendre cette ville : « Nous » leur donnerons la bénédiction pascale, » disait-il, se raillant toujours de tout ce que chacun respectait. Dans un pays où tout le monde était contre lui, il devait peu compter sur le secret de son entreprise. Les gens d'Einsisheim furent prévenus. La sentinelle du clocher vit les Bourguignons s'avancer aux premiers rayons du matin. Le tocsin fut sonné; chaque habitant s'arma et courut aux remparts. Cependant Hagenbach voulut tenter l'assaut : pen-

1 Muller. — Specklin.

dant qu'il attaquait d'un côté, il fit en même temps dresser des échelles à un autre endroit qu'il connaissait bien, et qu'il espérait trouver sans défense. Déjà vingt de ses hommes étaient parvenus sur le mur ; heureusement les assiégés s'en aperçurent à temps et les rejetèrent dans le fossé.

Son projet sur Einsisheim ayant échoué, le gouverneur rentra en toute hâte a Brisach, avant que la nouvelle de son échec y fût parvenue, et ne songea plus qu'à s'y fortifier. Les habitans étaient à la grand'messe : sans respect pour la sainteté du jour, il ordonna que tous, quel que fût leur état, leur âge ou leur sexe s'en allassent sur-le-champ travailler à creuser des ouvrages de défense devant le pont. Cet ordre parut dur. D'ailleurs le bruit se répandit que le sire de Hagenbach, afin d'avoir assez de vivres pour se défendre long-temps et pour nourrir ses Lombards et ses Français, avait résolu de ne plus laisser rentrer ceux qu'il enverrait travailler, et de faire égorger ceux qui resteraient dans leurs maisons. On assurait même qu'il avait d'abord voulu exterminer tous les habitans, et que s'il avait pris un moyen un peu moins cruel, c'était parce que ses soldats avaient refusé de se charger d'un tel massacre. Cependant tout fut encore remis au lendemain.

Parmi les soldats de la garnison, il y avait deux cents Allemands. Hagenbach ne s'assurait pas sur eux comme sur les étrangers; eux aussi étaient, comme les bourgeois, en grande méfiance, et craignaient qu'on ne prît contre eux quelque résolution cruelle. Il y avait parmi eux un capitaine nommé Frédéric Voegelin, homme d'une pauvre mine et de petit état, car il n'était rien de plus que tailleur d'habits, mais de grand courage. Il se concerta avec son hôte, durant cette nuit, qui sembla bien longue à tous les pauvres habitans de Brisach, tremblant à chaque instant d'être égorgés; le mot fut donné à tous les bourgeois et aux soldats allemands de se rendre en armes sur la place, aussitôt que le tambour serait battu. Dès la pointe du jour, Voegelin, avec quelques-uns de ses camarades, se rendit chez le gouverneur, et lui dit : « Mes soldats » veulent être payés; ils ont tout dépensé et il leur faut de l'argent. » — Ils auront de l'ordure sous le nez, répliqua Hagenbach, et si » tu t'avises de m'en parler encore, je te ferai jeter à la rivière. » Alors Voegelin descendit, et fit battre le tambour. Le gouverneur accourut aussitôt sur la place, l'épée nue, et voulut se jeter

sur Voegelin; mais les soldats allemands, avec leurs piques, les bourgeois, et même les femmes, armés de haches, de fourches, de broches, se précipitèrent sur lui. Il se réfugia dans une maison voisine : on l'y poursuivit, et à grand'peine Voegelin le sauva de la fureur du peuple. Il fut conduit chez le bourgmestre.

Les Lombards et les Flamands de la garnison étaient encore dispersés dans leurs logemens. Ils n'avaient pas eu le temps de s'armer; ils ignoraient le langage du pays, et ne savaient pas bien quel était le sujet de la querelle entre le sire de Hagenbach et les habitans. Ils se voyaient sans chef, exposés au massacre : ils entrèrent aussitôt en pourparler, témoignèrent qu'ils n'étaient pour rien dans les cruautés du gouverneur, et demandèrent à se retirer avec leur bagage, ce qui leur fut accordé. Ainsi Brisach se trouvait libre. Le même jour, les gens de Strasbourg sortirent, et allèrent en armes se remettre en possession des domaines que le Duc avait injustement conquis sur eux.

Le duc Sigismond, voyant les choses se précipiter ainsi, n'attendit point la réponse du duc de Bourgogne; il s'avança jusqu'à Bâle. Se considérant comme rentré dans la souveraineté de ses domaines, il nomma Hermann d'Eptingen pour son landvogt, et l'envoya dans le pays avec deux cents cavaliers seulement. Il ne trouva nulle résistance. Partout les habitans rentraient joyeusement sous la domination de leurs anciens seigneurs, qu'un nouveau maître leur avait fait tant regretter. Thann chassa la garnison bourguignonne, comme avaient fait Einsisheim et Brisach. En peu de jours, un changement si complet était consommé. Tout le pays était en allégresse. Confondant avec leur délivrance la solennité de Pâques, qui en avait marqué l'époque, tous, jusqu'aux petits enfans, chantaient :

Le Christ est ressuscité, le gouverneur est pris,
Réjouissons-nous!
Sigismond sera notre consolateur; *Kyrie, eleison!*
S'il n'eût pas été pris, cela eût mal tourné;
Il est pris! ses méchantes ruses ne lui serviront plus de rien.

Pendant ce temps-là, le duc de Bourgogne, ne se doutant pas de tout ce qui se passait, reçut avec courtoisie le héraut qui venait lui annoncer le rachat de la Haute-Alsace, mais lui parla durement

sur la commission dont il était chargé. Il rappela toutes les dépenses qu'il avait faites, disait-il, pour mettre le pays en état de défense, et qui se trouveraient perdues s'il en quittait la possession. Il se plaignit du duc d'Autriche, et menaça de sa vengeance. Prenant un vain prétexte pour refuser le remboursement et manquer à la foi promise, il répondit par écrit que ce n'était pas lui qui avait cherché à acquérir ces domaines; qu'au contraire, c'était le duc Sigismond qui l'avait conjuré de les lui acheter, au moment où il ne pouvait plus se défendre contre les Suisses; que, du reste, d'après les traités, c'était, non à Bâle, mais à Besançon que la somme devait être déposée, et que si la maison d'Autriche reprenait, par la voie des armes, possession de ces anciennes seigneuries, il aurait désormais affaire à un ennemi plus redoutable que les Suisses. En même temps le Duc écrivit à Hagenbach, dont il ignorait le sort, de tenir ferme dans les forteresses, et qu'il allait envoyer des troupes à son secours.

Le duc Sigismond ne s'arrêta point à ces menaces; il se rendit à Brisach, et rentra en pleine possession. Son premier soin fut de donner satisfaction à la clameur publique, et de faire traduire en justice Pierre de Hagenbach, dont les crimes avaient été le véritable motif de cette guerre et de ce soulèvement des peuples. L'ancien gouverneur, après avoir été quelques jours tenu en sûreté chez le bourgmestre, fut transféré dans la tour de la porte du Rhin, et chargé de chaînes. Chaque ville avait quelque grief à lui imputer, et réclamait sa punition. Afin que toutes fussent assurées d'avoir bonne justice, le duc Sigismond régla qu'il aurait pour juges des hommes graves et sages, députés par toutes les villes, Strasbourg, Colmar, Schélestadt, Fribourg en Brisgau, Brisach et Bâle, et seize chevaliers pour l'ordre de la noblesse. Berne et Soleure, bien que villes suisses, envoyèrent aussi leurs députés prendre part au jugement.

De toutes parts, on était accouru par milliers pour assister au procès de ce cruel gouverneur, tant la haine était grande contre lui. De sa prison, il entendait retentir sur le pont et au-dessous des voûtes de la porte, le pas des chevaux, et s'enquérait à son geôlier de ceux qui arrivaient, soit pour être ses juges, soit pour être témoins de son supplice. Parfois le geôlier répondait : « Ce sont des » étrangers; je ne les connais pas. — Ne sont-ce pas, disait le pri-

» sonnier, des gens assez mal vêtus, de haute taille, de forte ap-
» parence, montés sur des chevaux aux courtes oreilles ? » et si le geôlier répondait : « Oui, — Ah ! ce sont les Suisses, s'écriait » Hagenbach; mon Dieu, ayez pitié de moi ! » et il se rappelait toutes les insultes qu'il leur avait faites, toutes ses insolences envers eux ; il pensait, mais trop tard, que c'était leur alliance avec la maison d'Autriche qui était cause de sa perte.

Le 4 mai 1474, après avoir été mis à la question, il fut, à la diligence d'Hermann d'Eptingen, gouverneur pour le duc Sigismond, amené devant ses juges, sur la place publique de Brisach. Sa contenance était ferme et d'un homme qui ne craint pas la mort. Henri Iselin, de Bâle, porta la parole au nom d'Hermann d'Eptingen, agissant pour le seigneur et le pays. Il parla à peu près en ces termes :

« Pierre de Hagenbach, chevalier, maître d'hôtel de monseigneur le duc de Bourgogne, et son gouverneur dans les pays de Ferette et Haute-Alsace, aurait dû respecter les priviléges réservés par l'acte d'engagement; mais il n'a pas moins foulé aux pieds les lois de Dieu et des hommes, que les droits jurés et garantis au pays. Il a fait mettre à mort sans jugement quatre honnêtes bourgeois de Thann; il a dépouillé la ville de Brisach de sa juridiction, et y a établi juges et consuls de son choix ; il a rompu et dispersé les communautés de la bourgeoisie et des métiers ; il a levé des impôts par sa seule volonté ; il a, contre toutes les lois, logé chez les habitans des gens de guerre, Lombards, Français, Picards ou Flamands, et a favorisé leurs désordres et pillages. Il leur a même commandé d'égorger leurs hôtes durant la nuit, et avait fait préparer, pour y embarquer les femmes et les enfans, des bateaux qui devaient être submergés dans le Rhin. Enfin, lors même qu'il rejetterait de telles cruautés sur les ordres qu'il a reçus, comment pourrait-il s'excuser d'avoir fait violence et outrage à l'honneur de tant de filles ou femmes, et même de saintes religieuses ? »

D'autres accusations furent portées dans les interrogatoires, et des témoins attestèrent les violences faites aux gens de Mulhausen et aux marchands de Bâle.

Pour suivre toutes les formes de la justice, on avait donné un avocat à l'accusé; « Messire Pierre de Hagenbach, dit-il, ne reconnaît d'autre juge et d'autre seigneur que monseigneur le duc de Bourgogne, dont il avait commission et recevait les commande-

mens. Il n'avait nul droit de contrôler les ordres qu'il était chargé d'exécuter, et son devoir était d'obéir. Ne sait-on pas quelle soumission les gens de guerre doivent à leur seigneur et maître? Croit-on que le landvogt de monseigneur le Duc eût à lui remontrer et à lui résister? Et monseigneur n'a-t-il pas ensuite, par sa présence, confirmé et ratifié tout ce qui avait été fait en son nom? Si des impôts ont été demandés, c'est qu'il avait besoin d'argent. Pour les recueillir, il a bien fallu punir ceux qui se refusaient à payer. C'est ce que monseigneur le Duc, et même l'Empereur, quand ils sont venus, ont reconnu nécessaire. Le logement des gens de guerre était aussi la suite des ordres du Duc. Quant à la juridiction de Brisach, le landvogt pouvait-il souffrir cette résistance?

» Enfin, dans une affaire si grave, où il y va de la vie, convient-il de produire comme un véritable grief, le dernier dont a parlé l'accusateur? Parmi ceux qui écoutent, y en a-t-il un seul qui puisse se vanter de ne pas avoir saisi les occasions de se divertir? N'est-il pas clair que messire de Hagenbach a seulement profité de la bonne volonté de quelques femmes ou filles, ou, pour mettre les choses au pis, qu'il n'a exercé d'autre contrainte envers elles qu'au moyen de son bon argent? »

Les juges siégèrent long-temps sur leur tribunal. Douze heures entières passèrent sans que l'affaire fût jugée. Le sire de Hagenbach, toujours ferme et calme, n'allégua d'autres défenses, d'autres excuses que celles qu'il avait données déjà sous la torture : les ordres et la volonté de son seigneur, qui était son juge, et le seul qui pût lui demander compte.

Enfin, à sept heures du soir, à la clarté des flambeaux, les juges, après avoir déclaré qu'à eux appartenait le droit de prononcer sur les crimes imputés au landvogt, le firent rappeler, et rendirent leur sentence qui le condamna à mort. Il ne s'émut pas davantage, et demanda pour toute grâce d'avoir seulement la tête tranchée. Huit bourreaux des diverses villes se présentèrent pour exécuter l'arrêt. Celui de Colmar, qui passait pour le plus adroit, fut préféré.

Avant de le conduire à l'échafaud les seize chevaliers qui faisaient partie des juges requirent que messire de Hagenbach fût dégradé de sa dignité de chevalier et de tous ses honneurs. Pour lors s'avança Gaspard Hurter, héraut de l'Empereur, et lui dit : « Pierre de Ha-
» genbach, il me déplaît grandement que vous ayez si mal employé

» votre vie mortelle, de sorte qu'il convient que vous perdiez, non » seulement la dignité et ordre de chevalerie, mais aussi la vie. » Votre devoir était de rendre la justice ; de protéger la veuve et » l'orphelin ; de respecter les femmes et les filles ; d'honorer les » saints prêtres ; de vous opposer à toute injuste violence ; et, au » contraire, vous avez commis tout ce que vous deviez empêcher. » Ayant ainsi forfait au noble ordre de chevalerie et aux sermens » que vous aviez jurés, les chevaliers ici présens m'ont enjoint » de vous en ôter les insignes. Ne les voyant pas sur vous en ce mo- » ment, je vous proclame indigne chevalier de Saint-Georges, au » nom et à l'honneur duquel on vous avait autrefois honoré du » baudrier de chevalerie. »

Puis s'avança Hermann d'Eptingen : « Puisqu'on vient de te » dégrader de chevalerie, je te dépouille de ton collier, chaîne d'or, » anneau, poignard, éperon, gantelet. » Il les lui prit et lui en frappa le visage, et ajouta : « Chevaliers ! et vous qui désirez le » devenir, j'espère que cette punition publique vous servira d'exem- » ple, et que vous vivrez dans la crainte de Dieu, noblement et vail- » lamment, selon la dignité de la chevalerie et l'honneur de votre » nom. » Enfin Thomas Schutz, prévôt d'Einsisheim et maréchal de cette commission de juges, se leva, et, s'adressant au bourreau, lui dit : « Faites selon la justice. »

Tous les juges montèrent à cheval, ainsi qu'Hermann d'Eptingen. Au milieu d'eux marchait Pierre de Hagenbach entre deux prêtres. C'était pendant la nuit. Des torches éclairaient la marche ; une foule immense se pressait autour de ce triste cortége. Le condamné s'entretenait avec son confesseur d'un air pieux et recueilli, mais ferme, se recommandant aussi aux prières de tous ceux qui l'entouraient. Arrivé dans une prairie devant la porte de la ville, il monta sur l'échafaud d'un pas assuré ; puis, élevant la voix : « Je n'ai pas peur » de la mort, dit-il, encore que je ne l'attendisse pas de cette sorte, » mais bien les armes à la main ; ce que je plains, c'est tout le » sang que le mien fera couler. Monseigneur ne laissera point ce » jour sans vengeance pour moi. Je ne regrette ni ma vie ni mon » corps ; je supplie seulement Dieu de me pardonner d'avoir mérité » une telle sentence et plus cruelle encore. Vous tous aussi, dont » j'ai été le gouverneur durant quatre années, pardonnez-moi ce » que j'ai pu faire par défaut de sagesse ou par malice : j'étais

» homme ; priez pour moi. » Ensuite il demanda qu'on obtînt du duc Sigismond qu'il ratifiât son testament par lequel il laissait à l'église de Brisach sa chaîne d'or et ses seize chevaux. Il s'entretint encore un instant avec le confesseur, présenta la tête et reçut le coup.

Son corps fut mis dans un cercueil, déposé dans une chapelle voisine, et transporté le lendemain au château de Hagenbach pour être enseveli près de ses ancêtres. On lui éleva un monument près du maître-autel ; sa représentation en pierre y fut placée. Une tradition s'établit dans le pays qu'il était mort comme un saint. Pendant long-temps, aux jours de fêtes, on passait au cou de sa statue une chaîne d'or ; on plaçait sur la tête le chapeau de satin bleu orné de pierreries qu'il portait en allant au supplice, et les habitans de la seigneurie d'Hagenbach s'agenouillaient dévotement devant son tombeau.

Le duc de Bourgogne était loin de s'attendre à de telles nouvelles ; il ne savait pas combien l'esprit des princes et des peuples lui était devenu contraire, ni combien de crainte et de haine inspiraient son ambition sans mesure et sa volonté incapable d'écouter nulle remontrance. Il croyait pouvoir ramener les Suisses à son amitié. Dès qu'il eut appris leur alliance avec la maison d'Autriche et avec le roi de France, il leur écrivit, promettant qu'il allait faire justice aux plaintes qu'avaient recueillies ses ambassadeurs. « Il ne convient pas, leur disait-il, d'abandonner ainsi un ancien ami qui ne vous deviendra jamais contraire que s'il y est absolument contraint ; vous ne deviez pas conclure une alliance forcée avec vos véritables ennemis. Souvenez-vous de ces vaillans hommes, de vos pères et de vos frères, que le roi Louis a fait périr autrefois par l'épée devant Bâle, au bord de la Birse ; songez à ce libre commerce que vous avez toujours fait en pleine sûreté dans tous les États de Bourgogne. Vous savez, et nul ne l'ignore, que je tiens la vaillance pour la première des vertus humaines ; et comme vous avez mérité le renom du plus vaillant peuple de la chrétienté, vous pouvez penser que je vous porte une plus haute estime qu'à toutes autres communautés ou princes. »

Mais quand il eut appris la mort du sire de Hagenbach, qu'il aimait par-dessus tous ses autres serviteurs, qui s'était dévoué à toutes ses volontés, qui était conforme à tous ses penchans, il entra

dans une colère aveugle et insensée. Le danger devenait grand pour sa puissance; il n'avisa néanmoins en aucune façon à le diminuer ni à faire sa paix avec les Suisses. Cela eût sans doute été facile, car il avait chez eux un fort parti, et l'on craignait de se mettre en guerre avec lui. Au contraire, il s'obstina dans le projet de devenir maître des bords du Rhin et de tous les pays qui touchaient la Suisse. Étienne de Hagenbach s'était rendu près de lui pour demander vengeance de la mort de son frère [1]; il la lui promit pleine et entière, et mit aussitôt des troupes à ses ordres pour commencer la guerre en Alsace.

Il donna en même temps une marque encore plus grande de sa fureur. Henri de Wurtemberg, fils du comte régnant Ulric de Wurtemberg, avait passé ses jeunes années à la cour de Bourgogne, où il avait été élevé par les soins du Duc et sous la surveillance du sire de Hagenbach, avant que celui-ci fût gouverneur du pays de Ferette. Depuis, le comte Ulric l'avait rappelé, ne voulant point qu'il continuât de recevoir les exemples et les préceptes d'un homme si méchant et si déréglé. Néanmoins il se trouvait pour lors à Luxembourg. Son père avait fait partie de l'alliance conclue à Constance. Le Duc fit prendre ce jeune prince, et déclara qu'il ne le mettrait hors de prison que lorsque la ville de Montbelliard lui aurait été remise. Depuis long-temps la possession de cette forte ville était l'objet de l'ambition du Duc; elle joignait sa comté de Bourgogne à la Haute-Alsace, et devait lui être d'un grand avantage pour la guerre qu'il voulait entreprendre dans ce pays.

Le jeune comte promit tout ce qu'exigea le Duc, qui envoya aussitôt les sires Pierre de Neufchâtel, seigneur du Fay, et Olivier de la Marche, pour se faire ouvrir les portes de Monbelliard [2]. Mais le sire de Stein, qui en était capitaine, avait eu le temps de demander des secours aux Suisses, et il lui était arrivé des gens de Bâle et de Berne. Il refusa de livrer sa ville, et ne tint nul compte de la promesse forcée qu'on alléguait. Les Bourguignons firent venir le comte Henri, et l'amenèrent enchaîné devant les murailles, en criant qu'il serait mis à mort, si les portes restaient fermées. Nulle réponse ne fut faite. Pour lors on déploya un tapis de velours, le

1 Specklin. — 2 Mémoires de la Marche. — Muller. — Specklin. — Lettres du Duc au sire du Fay.

jeune prince fut contraint à se mettre à genoux ; le bourreau leva son épée nue, et la sommation fut répétée. « C'est contre tout droit et » toute loyauté, fit crier le gouverneur, que monseigeur est entre » vos mains ; vous pouvez bien le tuer, mais non pas avec lui la » maison de Wurtemberg. Mon devoir est envers tous ceux de cette » noble maison ; ils vengeront celui que vous voulez mettre à mort. » Cependant les Bourguignons s'en tinrent à la menace; le comte Henri fut ramené à Luxembourg, et resta encore long-temps en prison.

Quelque désir qu'eût le duc de Bourgogne de venger la mort du sire de Hagenbach, et de remettre sous son pouvoir les domaines de la maison d'Autriche, il ne pouvait penser encore à porter de ce côté toutes ses forces, ni à y venir en personne. De grands projets se tramaient en ce moment, entre le roi d'Angleterre et lui, pour porter enfin de telles attaques au roi de France, qu'il ne pût y résister. Le duc de Bretagne prenait une secrète part à leurs desseins, et le roi d'Aragon était aussi en intelligence avec eux. Des ambassadeurs allaient et venaient de Bourgogne en Angleterre. Les principaux négociateurs du roi Édouard étaient Gaillard et Bertrand de Durfort, seigneurs de Duras. L'espérance des Anglais était surtout de reprendre leurs anciennes possessions en France, et déjà une fois, comme on a vu, le sire Gaillard de Duras leur avait livré la Guyenne ; beaucoup de seigneurs et gentilshommes dans cette province étaient encore, ainsi que lui, contraires à la domination de France. Le duc de Bourgogne pressait, avec toute l'impatience de son naturel, la conclusion de cette alliance offensive, montrant aux sires de Duras toute sorte de faveur, et leur faisant de riches présens. En même temps il assemblait son armée et apprêtait une artillerie redoutable.

Le roi de France n'était pas encore instruit précisément de tout ce qui se pratiquait contre lui. Les desseins du Duc sur la Haute-Alsace, sur l'archevêché de Cologne, sur l'Allemagne, étaient des motifs suffisans pour expliquer ses grands préparatifs. Toutefois le roi n'omettait aucune précaution afin de susciter à son ennemi le plus d'obstacles et d'embarras qu'il pouvait. Il s'occupait à resserrer de plus en plus son alliance avec les Suisses, et leur union avec le duc Sigismond [1]. Il s'efforçait de détacher du duc de Bourgogne le

1 Comines. — Histoire de Lorraine. — Histoire de Bourgogne. — Muller. — De Troy.

duc René de Lorraine; pour cela il lui faisait remontrer que le Duc avait résolu de s'emparer de tous ses États; que nul prince n'était en sûreté contre un orgueil si intraitable et une telle convoitise de puissance; que le roi de France honorerait bien plus la noblesse de sa maison, protégerait bien mieux sa jeunesse, et pourrait faire de lui un des plus grands personnages du royaume; qu'il empêcherait le roi René, son aïeul, de le déshériter en faveur du duc de Bourgogne, ainsi que le projet en avait été formé; enfin, qu'appartenant à la fois à la France et à l'empire d'Allemagne, environné par l'alliance qui s'était formée entre les Suisses et les pays d'Alsace et des bords du Rhin, il n'aurait rien à craindre. De tels motifs étaient puissans. Les avis de l'Empereur et de la maison d'Autriche l'étaient encore plus sur le duc de Lorraine, qui se regardait comme plus Allemand que Français.

En effet, le duc de Bourgogne se trouvait maintenant presque aussi ennemi de l'Empereur que du roi de France. Il semblait que leur intérêt était de se réunir contre lui. Il en fut grandement question. Beaucoup des conseillers du roi, et même des plus sages, jugeaient que l'occasion était favorable. Au lieu de prolonger les trêves qui allaient finir, il convenait, disaient-ils, de ne pas donner un tel avantage au Duc, et de le placer entre deux guerres. Cet avis paraissait bon; toutefois il n'était point conforme aux inclinations du roi, qui voulait toujours gagner, mais sans se mettre en péril.

Le sire de Comines, qui commençait à avoir du crédit auprès de lui, et qu'il avait comblé de faveurs et de biens, le conseilla selon son goût et peut-être plus habilement. Il connaissait mieux que personne le duc Charles, dont il avait été long-temps serviteur, et le voyait courir à sa perte sans qu'il fût nécessaire au roi d'y travailler par les armes. « Donnez-lui hardiment cette trève, disait-il, » laissez-le s'aller heurter contre ces pays d'Allemagne, qui sont plus » grands et plus puissans qu'on ne saurait croire. Quand il aura » pris une place ou mené à fin une querelle, il en entreprendra » une autre, et n'est pas homme à se rassasier jamais d'entreprises. » Plus il est embrouillé, plus il s'embrouille. Pour vous venger de » lui, il suffit de le laisser faire. Ne l'inquiétez pas sur la rupture » de la trève. Aidez-le plutôt s'il est nécessaire. Cette Allemagne » est si grande et si forte, qu'il s'y consumera et s'y perdra de » tous les points. L'Empereur est, il est vrai, homme de peu de

» sens et de peu de cœur ; il aimerait mieux tout endurer que de » dépenser un peu d'argent ; mais les princes de l'Empire y mettront bon ordre. »

Les trêves furent donc prolongées jusqu'au mois de mai 1475. Le roi les eût voulu plus longues, et semblait même désirer la paix définitive ; mais le Duc n'avait pas besoin d'un plus long délai pour terminer ses préparatifs, consommer son alliance avec le roi Édouard, et concerter avec lui leurs entreprises de guerre. Il comptait bien dans cet intervalle avoir aussi terminé l'affaire de Cologne.

Le roi, tout en paraissant complaire aux desirs et faciliter les desseins du Duc, n'en continua que plus assidûment à lui enlever des alliés et à augmenter le nombre de ses ennemis. Ce fut dans cette vue qu'il termina son différend avec le connétable. Il craignit, en traitant de sa perte avec le duc de Bourgogne, d'être trompé, et de le lui donner pour allié et pour partisan. Le comte de Saint-Pol, qui assurément était, de tous les princes et seigneurs, le plus consommé en mensonges et en artifices, sut à propos lui inspirer cette appréhension [1]. Aussitôt le roi envoya ordre au sire de Curton, qui traitait cette affaire à Bouvignes avec le chancelier de Bourgogne et le sire d'Himbercourt, de ne rien conclure contre le connétable.

Quand le messager arriva, tout était déjà terminé. La veille, au soir, les ambassadeurs avaient échangé leurs scellés et leurs signatures. Le connétable était, par ce traité, déclaré criminel envers les deux princes. Tous deux se promettaient et juraient que le premier qui mettrait la main dessus, le ferait mourir dans les huit jours, ou le livrerait à l'autre contractant pour qu'il en fît à son plaisir. Il devait tout aussitôt être publié, à son de trompe, ennemi des deux princes, ainsi que tous ceux qui l'aideraient ou serviraient. Telles étaient les conditions que les ambassadeurs avaient arrêtées, bien volontiers et avec empressement, tant ils s'accordaient pour perdre le connétable. Le roi payait cher sa ruine : pour l'obtenir, il cédait au duc de Bourgogne Saint-Quentin, et de plus, toutes les seigneuries qui relevaient des comtés de Flandre et d'Artois, même Bohain et Ham, ainsi que l'argent et les meubles.

Ce traité fut de nul effet. Les ambassadeurs avaient conduit cette affaire en toute confiance et bonne amitié ; ils se remirent leurs scel-

1 Comines. — Procès du connétable.

lés, et le roi commença à négocier avec le connétable. Il lui rendit les seigneuries qu'il avait confisquées, lui fit payer ses pensions et la solde de sa compagnie d'hommes d'armes, laissa même Saint-Quentin sous sa main, et ne négligea rien pour le gagner complètement; ce qui n'était possible pas plus à lui qu'au duc de Bourgogne.

Il voulut même avoir une entrevue avec le connétable; car il croyait toujours qu'il y avait profit à parler avec les gens à qui l'on avait affaire. Le connétable n'avait pas peu de méfiance; il se sentait coupable; il savait ce qui avait été résolu contre lui à Bouvignes, et pensait qu'il avait tout à craindre. Le roi n'avait pas non plus beaucoup de raison de se fier au connétable. Des deux parts les précautions furent prises : tout fut préparé pour l'entrevue sur une chaussée près de Ham [1]; une forte barrière fut établie afin de séparer les deux partis. Le connétable, de crainte de surprise, avait, en dessus et en dessous, fait relever tous les gués de la Somme. Il arriva avec trois cents gentilshommes armés et leur suite : pour lui, il portait une cuirasse sous sa robe. Le roi envoya d'abord le sire de Comines pour s'excuser de tarder un peu; puis il arriva un moment après, accompagné de six cents hommes d'armes que commandait le comte de Dammartin, le plus grand ennemi du connétable, et entra sur la chaussée avec seulement cinq ou six personnes de sa suite. Après quelques paroles, le connétable, confus cependant de se trouver en telle contenance devant le roi son seigneur, allégua qu'il n'avait montré une si grande méfiance qu'à cause du comte de Dammartin. « Je veux faire votre paix avec lui, » dit le roi; et tout le premier il passa la barrière [2], embrassa le connétable, l'assurant que désormais il ne serait jamais question du passé entre eux; « mais vous tiendrez tout ce que vous m'avez promis, » ajouta-t-il, et je puis compter que vous êtes de mon parti. — » Oui, répondit le connétable; je suis pour vous envers et contre » tous. » Le roi le fit embrasser avec le comte de Dammartin, et l'emmena à Noyon; il lui fit grande chère jusqu'au lendemain, où le connétable retourna à Saint-Quentin.

Tous les gens et les conseillers du roi ne pouvaient se taire sur une telle réconciliation, et sur tant de caresses faites à un de ses

1 Procès du connétable. — 2 *Idem*.

serviteurs : « Il n'a pas honte, disaient-ils, de forcer le roi à venir » lui parler, et de lui faire des conditions; il ose paraître en sa » présence accompagné de gens d'armes, tous ses sujets, tous payés » de son argent; il a l'audace de mettre une barrière entre le roi » et lui. Avec tout cela, on ne peut même concevoir nul espoir de » rendre ce connétable moins hautain et moins déloyal. » Le roi convint que c'était folie à lui d'en avoir tant fait; mais il ne lui en coûtait guère de sacrifier sa fierté. Quant à sa haine et à sa rancune, s'il différait d'y satisfaire, elles se retrouvaient bien dans l'occasion. Du reste, jamais ses conseillers n'avaient deviné plus juste. Deux jours après l'entrevue, le duc de Bourgogne envoya un messager secret au comte de Saint-Pol, pour lui offrir dix mille écus par an, s'il voulait tenir ses anciennes promesses [1]. Le connétable répondit qu'il ne fallait point douter de lui, qu'il trouverait bien manière de saisir le roi au collet, et de le faire mourir ou de lui envoyer finir sa vie quelque part; qu'ensuite on irait prendre la reine et le Dauphin, et qu'on les enverrait en exil. Il s'engageait aussi à garder de nouveau Saint-Quentin pour son propre compte, et à en chasser les gens du roi.

Si le roi croyait encore nécessaire de ménager le connétable, il n'en suivait pas moins son dessein d'obtenir dans son royaume pleine obéissance de tous ses sujets et vassaux, quelque grands qu'ils fussent. Le 18 juillet, le parlement prononça arrêt contre le duc d'Alençon, coupable, d'après ses confessions volontaires, de grands et énormes crimes, conspirations, machinations, traités conclus à plusieurs fois avec les Anglais, anciens ennemis et adversaires du royaume, et avec d'autres rebelles et désobéissans; coupable aussi d'ingratitude envers le roi, qui déjà lui avait fait grâce. Il fut donc déclaré criminel de lèse-majesté, d'homicide et de fausse monnaie; comme tel condamné à recevoir la mort, et à être exécuté par justice, réservé le bon plaisir du roi.

Le duc d'Alençon demeura prisonnier dans la tour du Louvre, et n'en sortit qu'un peu avant de mourir, deux ans après sa condamnation. Le roi n'exécuta pas non plus à la rigueur l'arrêt de confiscation, et rendit une portion de cet héritage à René, comte du Perche, fils unique du duc d'Alençon.

1 Procès du connétable.

Aussitôt après ce jugement, il s'en alla faire encore acte de pouvoir sur un autre prince de son sang, dont il avait depuis long-temps et de plus en plus à se plaindre. Le vieux roi René, plus par faiblesse peut-être que par mécontentement, n'avait jamais eu tant de secrètes correspondances avec le duc de Bourgogne. Maintenant il n'avait plus d'héritier direct, et sa succession, qui comprenait la Provence, l'Anjou et le duché de Bar, et des droits à prétendre sur les royaumes de Naples, de Sicile, de Jérusalem et d'Aragon, était un objet d'ambition pour le roi et pour le Duc. Déjà le roi avait occupé le duché de Bar, afin d'empêcher qu'il ne tombât sous la main de son adversaire. La maison d'Anjou n'était cependant pas éteinte; outre Iolande, comtesse de Vaudemont, et madame Marguerite, reine d'Angleterre, qui était toujours retenue en prison à Londres, il y avait encore Charles, fils du comte du Maine, qui, depuis peu de mois, avait épousé Jeanne de Vaudemont, sa cousine. Le roi René, son oncle, venait de l'instituer son héritier par testament du 22 juillet 1474. Mais soit qu'il eût tenu ce testament secret, soit plutôt que l'on comptât sur son défaut de volonté et de force, sa dépouille semblait déjà un sujet de discorde de plus entre le roi et le Duc.

Pour lui, il vivait doucement, s'occupant plus de composer des vers et des poèmes, de faire des peintures, d'arranger des jardins que de se mêler aux querelles des princes. C'était son fils et son petit-fils, avant qu'il les eût perdus, son neveu Charles du Maine, ou ses serviteurs, gagnés à l'un ou à l'autre parti, qui se servaient de son nom, et l'entraînaient à des démarches dont son repos était ensuite troublé plus qu'il n'aurait voulu. Du reste, dans un temps où les princes étaient tous rudes et tyranniques, il était doux et bon à ses sujets, ne les précipitait dans nulle guerre, ne les grevait point de trop lourds impôts, était charitable pour les pauvres, juste envers les grands et les petits, et surtout grand protecteur des dames et demoiselles. Les Angevins le nommaient leur bon seigneur [1], et pour les Provençaux il s'appelle encore le bon roi René.

Le roi Louis était venu en force, mais ses desseins n'étaient pas connus [2]; il se présenta devant Angers; les portes ne lui furent

1 Bourdigné. — 2 Histoire du roi René, par le vicomte de Villeneuve-Bargemont. — De Troy. — Legrand.

point fermées; dès qu'il fut dans la ville, il en déclara la saisie, et constitua maître Guillaume Cerizais, greffier du parlement, au gouvernement et à l'administration des seigneuries et domaines appartenant à la maison d'Anjou.

Le roi René était non loin de là, à son château de Baugé. Apprenant que le roi, son neveu, était venu à Angers, il ordonna qu'on apprêtât son cheval pour aller le recevoir et le fêter. Il ignorait ce qui venait de se faire à son préjudice; ses domestiques le savaient bien, mais n'osaient le lui dire, de peur de lui faire de la peine, connaissant la grande affection qu'il avait pour son pays d'Anjou. Toutefois, quand on le vit prêt à partir, un de ses plus privés gentilshommes lui déclara l'affaire, en le priant de prendre quelque patience et de ne point tomber en trop grande mélancolie.

Le bon roi René, entendant raconter la perte de son cher pays d'Anjou, se trouva d'abord un peu troublé; mais quand il eut repris courage, il dit : « Je n'offensai jamais le roi do France, et il ne » me devait point faire un tel tour : mais que la volonté de Dieu » soit faite! Il m'a tout donné et peut tout m'ôter à son plaisir. » Le roi n'aura point guerre avec moi pour mon duché d'Anjou; » mon âge de soixante-cinq ans ne convient plus aux armes, et je » n'en pourrais plus porter le travail. Dieu, qui est vrai juge, » jugera entre lui et moi. Dès long-temps j'ai fait le propos de vivre » le reste de ma vie en paix et repos d'esprit, et je le ferai s'il est » possible. »

Puis le vieux prince, du moins on le raconte ainsi, se remit tranquillement à achever la peinture d'une belle perdrix grise qu'il avait commencée lorsqu'on était venu lui annoncer la perte de son duché. Sans tarder, il se mit ensuite en route pour son comté de Provence, où il fut le bienvenu. On était toujours content de l'y voir, comme aussi il se montrait content d'y revenir.

Quelques mois auparavant, le roi avait exercé les rigueurs de son autorité, non sur des princes et seigneurs, mais sur les habitans de la ville de Bourges [1], et ne s'était pas montré moins rude. Une imposition nouvelle, nommée le barrage, avait été établie pour subvenir aux réparations des murailles. Le commun peuple refusa de s'y soumettre; il y eut des voies de fait et un des hommes du

1 Legrand.

fermier fut tué. Aussitôt le chapitre et les plus notables habitans s'assemblèrent. Toute leur crainte se porta sur les vengeances que le roi allait faire tomber sur cette malheureuse ville. On connaissait sa méfiance et la cruauté de ses justices. Chacun proposa ce qu'il jugeait le plus propre à manifester que les bons bourgeois et les magistrats n'étaient pour rien dans la sédition, et avaient agi selon leur pouvoir pour la punir et la réprimer. La présenter, comme elle était en effet, de peu d'importance, et provenant du hasard plus que d'aucun dessein délibéré, n'aurait pas été un moyen de plaire au roi; c'eût été l'irriter davantage. Les uns voulaient qu'on s'armât sur-le-champ; les autres craignaient, au contraire, que ce moyen n'augmentât le trouble. Quelques-uns demandaient qu'on procédât en justice avec promptitude et sévérité, qu'on se saisît de quelques-uns des plus coupables, et qu'on les condamnât, cependant avec sursis à l'exécution. De plus craintifs étaient d'avis qu'on informât d'abord sans bruit et secrètement. Enfin, le lieutenant du bailli ordonna qu'on commencerait les procédures, et que les bourgeois et gens commis au gouvernement de la ville seraient tenus à prêter main-forte à la justice.

Il s'en fallait beaucoup que de telles mesures et précautions fussent suffisantes pour satisfaire et rassurer le roi. Il ne voulut point voir que ce n'était autre chose qu'une rixe excitée par des gens du bas peuple. Son esprit était porté à supposer partout des complots. Il crut que quelques grands personnages de la ville, peut-être même du royaume, avaient suscité ce trouble. Pierre de Rohan, qu'il venait de faire seigneur de Gié, du Bouchage, Yves du Fou, furent envoyés avec des troupes. Des commissaires furent pris dans le parlement et au Châtelet pour aller informer. Ils avaient ordre de ne s'arrêter à aucune franchise ni immunité, d'arrêter les coupables dans les églises, de quelque condition qu'ils fussent : écoliers de l'Université, chanoines, l'archevêque même s'il était soupçonné. Enjorrand, ancien serviteur de M. de Guyenne et quelques autres, leur furent désignés par le roi pour être poursuivis.

« Monsieur du Bouchage, écrivait le roi, je vous remercie de votre diligence. Les rebelles, et Martin Enjorrand, qui était consentant, ne doivent pas jouir de l'immunité. Punissez grièvement ceux que vous avez, n'épargnez personne de ceux qui ont fait la dernière émeute, faites-les mettre en prison. Informez-vous si les

cinq qu'on a dû arrêter n'y ont point consenti, car je le crois. Faites un maire et douze échevins. Le maire sera François Gautier. A l'avenir je les nommerai les uns et les autres comme je fais à Tours; ils jouiront des priviléges. Faites Raoulet prévôt, au lieu de M. de Milandres que je récompenserai. Les sergens qui seront avec lui pour tenir la ville en soumission auront quatre francs par mois. Séparez les cinq prisonniers que vous avez; envoyez-les à Mehun et à la tour. M. de Gié sera récompensé de sa diligence, et aura sa part du profit. A Compiègne, 12 mai 1474. »

Et le même jour, craignant ne pas avoir tout dit, il envoyait une seconde lettre à du Bouchage.

« Qu'on punisse sévèrement les coupables, mais en bonne justice; que ceux qui méritent d'être exécutés soient pendus à leur porte. Pour les cinq prisonniers, qu'on les amène au bois de Vincennes. A Mehun ou en la tour, ils seraient trop près de leurs parens. »

Trois jours après, à peine se montrait-il rassuré, et il se refusait encore à croire ce qu'on lui faisait savoir, que ce n'était rien de plus qu'un tumulte populaire.

« Depuis que je vous ai envoyé mes lettres, je me suis avisé que je suis content que vous fassiez dépendre les corps de ceux qui auront été exécutés, après qu'ils auront resté un jour attachés à la porte de leur maison; faites-le ainsi. Et vous, monsieur du Bouchage, informez-vous bien s'il n'y a nuls gros personnages qui aient été consentans de cette émeute. Les pauvres ne l'ont sûrement pas faite d'eux-mêmes; n'en épargnez nuls. Vous, monsieur du Fou, retournez incontinent, et tenez vos gens prêts; car nous n'avons plus que quinze jours de trève. A Noyon, le 15 mai. »

Ainsi, pendant que le duc de Bourgogne préparait contre le roi une attaque qui devait être plus redoutable qu'aucune de celles qu'il avait déjà suscitées, le royaume du moins était soumis et en grand repos. Le principal embarras du roi lui venait, pour le moment, des affaires de Roussillon. La guerre y avait recommencé; le traité conclu l'année précédente n'avait été qu'un moyen employé par les deux partis pour se tromper réciproquement et prendre leurs avantages [1]. Une ambassade solennelle avait été envoyée par

1 Ferreras. — Histoire de Languedoc. — Legrand. — Mathieu.

le roi d'Aragon pour traiter le mariage du Dauphin avec l'infante, fille du prince Ferdinand et de madame Isabelle de Castille. Sur la route, de grands honneurs furent rendus aux ambassadeurs, mais partout on les retenait sous quelque prétexte. Enfin ils arrivèrent à Paris, où le plus pompeux accueil leur fut fait. Le roi était absent, et se trouvait alors à Senlis ou aux environs, occupé des conférences de ses ambassadeurs et de l'affaire du connétable. De sorte que les gens du roi d'Aragon ne pouvaient ni obtenir réponse, ni voir le roi, ni commencer aucune négociation. Pendant ce temps-là, les trêves étaient loin d'être exactement observées en Roussillon. Enfin le roi crut que le moment était favorable pour surprendre les Aragonais ; il envoya ses ordres à peu près dans les termes suivans au sire Jean de Daillon, son ami et son compère :

« Monsieur le gouverneur, le comte de Cardonne et le castellan d'Amposta sont arrivés à Paris. J'ai envoyé vers eux monsieur d'Aydie [1] et le sieur Boffile [2], pour savoir d'eux s'ils venaient pour faire quelque bon appointement, ou pour me tromper et dissimuler. Boffile est retourné vers moi ; à ce qu'il trouve, ils n'ont apporté nouvelle qui vaille, et leur intention n'est que de m'entretenir en paroles jusqu'à ce qu'ils aient recueilli leurs blés pour avitailler Perpignan et leurs places de Roussillon. Pour ce, il faut que je fasse du maître Louis et vous du maître Jean, et au lieu de nous laisser tromper, nous montrer plus habiles qu'eux. Quant à moi, je les entretiendrai ici jusqu'à la première semaine de mai. Cependant vous partirez avec la plus grande diligence que vous pourrez ; vous lèverez cent lances en Dauphiné, que vous ferez conduire par monsieur de Saint-Priest ou le Poulailler [3], par tous les deux ensemble ; ou l'un quatre-vingts et l'autre vingt, comme vous aviserez le mieux pour mon profit, car je me remets de cet article à vous.

» Pour le paiement de ces cent lances, il vous faut trouver promptement mille francs afin de les leur bailler au départ. Il ne s'agit que d'une course pour aller brûler les blés, faire le dégât et puis revenir. Cent dix francs par mois pour chaque lance. Ils n'auront point d'archers avec eux, marcheront vite, ne passeront là-bas que huit ou dix jours ; ainsi un mois doit leur suffire. Il convient de savoir

1 Frère de M. de Lescun. — 2 Boffile, sire de Judici. — 3 Surnom d'Étienne, sire de Poissieu.

comment recouvrer ces mille francs, sur des confiscations de blé ou autrement. Et si, à toute extrémité, vous ne pouviez les trouver, plutôt que de faire manquer l'affaire, prenez-les sur le trésorier du Dauphiné, auquel j'écris expressément, et je le rembourserai. Mais faites si bien diligence que ces gens d'armes soient partis le 25 de ce mois. Monsieur le gouverneur, le plus grand service que vous puissez me rendre, c'est d'avoir brûlé tous les blés de bonne heure; car, par-là, force sera aux gens de Perpignan de dire le mot.

» J'ai parlé au capitaine Odet d'Aydie, qui est bien content d'y aller; et je vous l'envoie avec cent lances pour vous aider à faire le dégât. Il me paraît que quand vous serez tous assemblés, vous serez assez de gens.

» J'envoie Yves d'Illiers à M. de Charluz, pour lever cent lances en Languedoc, et je lui écris aussi de lever les francs-archers les plus proches des marches de ce côté-là, jusqu'au nombre de trois mille; de les faire marcher vers le Roussillon, et que tout soit prêt pour le 25 avril. J'écris au général des finances et au trésorier de Languedoc de faire payer comptant mille francs pour les cent lances, et trois mille pour les francs-archers.

» J'envoie d'Esteuille à M. d'Albi [1], qui porte commission à lui, à M. de Charluz et audit sieur d'Esteuille, pour faire mener une grande quantité de vivres à Narbonne et sur la frontière, afin que les gens d'armes n'en manquent pas. Mais il faut bien prendre garde que, sous l'ombre de cela, il en soit conduit à Perpignan.

» Je vous ai envoyé Raoul de Valperga et Claux le canonnier pour vous aider à bien ménager le fait de l'artillerie. Mettez-la bien en besogne, et n'épargnez rien; le sieur Boffile partira dans deux ou trois jours. Il me semble qu'avec ses cent lances, les vôtres, celles du Dauphiné, celles du capitaine Odet et les trois mille archers, vous serez assez de gens pour, au plaisir de Dieu, brûler et faire le dégât dans tout leur pays, prendre les plus méchantes places, les abattre, brûler ou démolir. Le Beauvoisien que je vous envoie vous dira le surplus. Adieu, monsieur le gouverneur; je vous prie de me faire savoir de vos nouvelles. — Écrit à Senlis le 9 d'avril 1474. »

Les choses se passèrent comme le roi l'avait espéré. Il retint les ambassadeurs à Paris, sans leur laisser entamer aucune négociation.

1 Louis d'Amboise, évêque d'Albi.

Lorsque, lassés d'être ainsi le jouet du roi, ils eurent repris leur route vers l'Espagne, on les arrêta au Pont-Saint-Esprit, et ils furent, sans nul prétexte plausible, ramenés à Lyon. De là ils écrivirent pour se plaindre d'une telle violation du droit des gens. Le sire de Gaucourt, gouverneur de Paris, fut envoyé de la part du roi pour leur faire excuse, et enfin il leur fut permis de continuer leur chemin. En Languedoc, ils trouvèrent encore nouveaux obstacles; et le peu de sûreté qu'il y aurait eu pour eux à traverser l'armée du sire de Daillon les retarda long-temps encore.

Pendant ce temps-là, cette armée avait eu tout le temps nécessaire pour brûler les blés et dévaster le Roussillon. Le Languedoc avait aussi cruellement souffert du passage de tant de gens de guerre qui, comme on peut croire, n'étaient pas soumis à une sévère discipline. Toutefois les garnisons espagnoles se maintinrent vaillamment; le sire de Daillon ne se rendit maître que des campagnes et des villes ouvertes.

Le roi n'en continuait pas moins à négocier. Lorsque le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne réclamaient le maintien de la trève conclue avec le roi d'Aragon, les ambassadeurs de France répondaient que le roi désirait loyalement l'observer; que si elle avait été violée, ce n'avait pas été d'abord par ses gens, et qu'il était prêt à traiter d'une bonne et solide paix. Il affectait surtout de prendre pour arbitre le duc de Bretagne, et lui envoyait les plus solennelles ambassades, afin de justifier de ses droits sur le Roussillon qui lui était engagé, et même sur la Catalogne, l'Aragon et le royaume de Valence, dont il se prétendait héritier par Marie d'Anjou sa mère, fille aînée d'Iolande d'Aragon. Toutes ses raisons n'étaient pas même apparentes et ne répondaient nullement aux reproches qu'on lui faisait d'avoir violé la trève; mais peu lui importait.

« Monsieur le grand-maître, écrivait-il à Dammartin, les deux hérauts de Bourgogne, Toison-d'Or et Luxembourg, sont venus me sommer de garder la trève au roi d'Aragon; je leur ai répondu que je voulais la tenir, si le roi d'Aragon la tient, mais que c'est lui qui l'a rompue et a pris des places sur moi; que s'il veut me les rendre, je serai content de la tenir. Sur ce, je fais conduire Luxembourg, qui est chargé d'aller trouver le roi d'Aragon, jusque vers le gouverneur de Dauphiné [1], à qui je mande de le garder jusqu'à ce qu'il ait fini

1 Le sire du Lude.

mes affaires. Après cela, il me le renverra, et, pendant ce temps-là, le duc de Bourgogne croira que son héraut besogne le mieux du monde. Brest, héraut de Bretagne, qui les conduisait, dit que le duc de Bourgogne voudrait bien à présent recevoir compensation pour ses deux villes d'Amiens et de Saint-Quentin. Je crains que les Bretons et eux ne soient d'accord pour me demander une compensation qui me serait plus dommageable que la perte de ces deux villes. S'ils avaient quelque chose de raisonnable à me demander, ils ne m'enverraient point ces hérauts; mais ils sèment cette histoire de compensation, afin qu'on dise que j'ai le plus grand tort, ou qu'ils m'offrent toutes conditions, et que je n'en accepte aucune. Jetez ces lettres au feu, afin que vous ne les perdiez pas comme les autres, et faites-moi savoir si votre opinion est qu'ils agissent ainsi pour cette cause, ou si vous croyez que ce soit pour une autre. Adieu. Amboise, 26 juin. »

Le roi, au moment où il essayait ainsi de tromper ses ennemis, ignorait ce qui se préparait contre lui. Le duc de Bourgogne avait enfin décidé le roi d'Angleterre à tenter une grande entreprise en France. Ce n'est pas que le roi Édouard fût un prince guerrier [1]. Tout vaillant qu'il s'était montré dans tant de batailles, qui lui avaient valu la couronne, il était ami du repos. Cependant il n'était point sans rancune contre le roi de France, qui l'avait une fois renversé de son trône et chassé d'Angleterre, en favorisant la reine Marguerite et le comte de Warwick. D'ailleurs, jamais la haine des Anglais contre la France n'avait été si forte. Leur orgueil se sentait encore blessé d'avoir été si facilement chassés de ces belles provinces de Guyenne et de Normandie. Enfin le duc de Bourgogne présentait cette guerre comme facile et d'un succès assuré : il affirmait que le royaume était plein de mécontens prêts à se déclarer.

En cela il ne disait que la vérité. Le roi était très-haï et le savait bien [2]. Mais les gens de moyen état et le commun peuple n'avaient confiance en personne, se souvenaient des anciennes calamités que leurs pères avaient inutilement endurées, et n'avaient nul penchant à la sédition. Les grands eux-mêmes, princes ou seigneurs, tout ennemis qu'ils étaient du roi, promettaient beaucoup et faisaient souvent assurer le duc de Bourgogne de leur bonne volonté : toute-

1 Hume. — Thoyras. — Hollinshed. — Comines. — 2 Comines.

fois ils ne voulaient rieu risquer, et se méfiaieut justement les uns des autres. Le comte d'Armagnac était mort et son frère en prison; le duc d'Aleuçou condamné; la maison d'Anjou privée de la moitié de ses domaines; le comte de Foix était un enfaut; le duc d'Orléans aussi; le duc de Bourbon se laissait parfois entraîner à des murmures et recevait des messages secrets; mais il s'effrayait de la seule appareuce d'un engagement [1]. Le duc de Lorraine, offensé et menacé par le duc de Bourgogne, traitait avec le roi pour passer dans son parti.

Restaient le connétable et le duc de Bretagne : le premier était actif à engager cette guerre; il joiguait ses efforts à ceux du duc Charles pour attirer les Anglais dans le royaume, s'engageant à leur ouvrir ses places et à joindre ses forces aux leurs. Le duc de Bretagne, plus secrètement, mais avec uue haine plus graude et plus invariable contre le roi, entrait aussi dans les projets qu'on formait pour le détruire, et il y pouvait beaucoup. Enfin, parmi les anciens alliés de la France, le duc de Bourgogne était parvenu à détacher la duchesse de Savoie, tutrice de Philibert duc de Savoie, son fils, et par elle le duc de Milan.

Mais c'était sur lui-même, encore plus que sur les autres, que comptait le duc de Bourgogne. Sa vaillance, sa foi aveugle en sa propre fortune, son impétueuse volonté, ue le laissaient jamais douter du succès. Il se complaisait aussi dans cette belle armée, formée par ses soins, nombreuse, aguerrie, commandée par de bons capitaines, dont uul n'était plus vigilant ni plus actif que lui-même. Son artillerie était la mieux fournie de la chrétienté : « Voici » les clefs des villes de France, » disait-il aux ambassadeurs d'Angleterre, uu jour qu'ils étaient venus le trouver dans son camp et qu'il leur montrait ses canons. Pour lors, on vit le fou du Duc qui s'en allait cherchant par terre, comme s'il eût perdu quelque chose : « Que cherches-tu là, le Glorieux? » lui dit le Duc. — Ce sont les » clefs de Beauvais que je ne vois pas ici, » répliqua le joyeux conseiller.

Après plusieurs ambassades envoyées de part et d'autre, divers traités furent enfin conclus à Londres, le 25 juillet 1474, par Antoine, grand bâtard de Bourgogne, au nom du Duc son frère [2].

1 Procès du connétable et du duc de Nemours. — 2 Rymer.

Le premier renouvelait les anciennes alliances ; le second portait que le roi d'Angleterre passerait en France à la tête de dix mille combattans au moins, bien armés et bien équipés, avant le premier juillet de l'année suivante, afin de recouvrer ses duchés de Guyenne et de Normandie, ainsi que tout le royaume de France ; que le duc de Bourgogne l'assisterait en personne et de toutes ses forces pour l'exécution de ce dessein ; que les deux parties n'écouteraient aucune proposition de paix ou de trève sans leur mutuel consentement ; que la guerre serait publiée dans les États de chaque prince contre Louis leur ennemi commun ; que si l'un des deux princes était assiégé dans quelque place ou contraint de donner bataille, l'autre serait tenu de venir avec toutes ses forces lui porter secours et courir la même fortune ; qu'ainsi les deux alliés attaqueraient l'ennemi commun, de telle sorte qu'il leur fût aisé de se secourir mutuellement ; enfin que, si l'un d'eux s'absentait de la guerre, le lieutenant qu'il laisserait serait aux ordres de son allié.

Un autre traité expliquait les susdites conditions, réglait le nombre des combattans avec lequel chacun viendrait au secours de l'autre, et stipulait le paiement des troupes.

Par un quatrième traité, Édouard, comme roi de France, en considération des services que le duc de Bourgogne lui devait rendre pour le recouvrement de son royaume, lui faisait donation du duché de Bar, des comtés de Champagne, de Nevers, de Rhétel, d'Eu, de Guise, de la baronnie de Donzy et de toutes les villes de la Somme ; se départant en même temps de l'hommage de ces seigneuries comme de celles que possédait déjà le Duc. Le roi garantissait cette donation comme aussi ferme que si les trois États du royaume de France l'avaient consentie, et s'engageait à la leur faire consentir, dès qu'il serait en possession de la couronne.

Enfin le duc de Bourgogne s'engageait par lettres patentes à permettre toujours qu'Édouard et ses successeurs se fissent librement sacrer dans la ville de Rheims, encore qu'elle fût du comté de Champagne.

Le roi d'Angleterre avait pris un long délai avant de commencer une si grande guerre ; il ne s'y était nullement préparé d'avance ; il n'avait point, comme le roi de France ou le Duc, des compagnies d'ordonnance toutes prêtes et soldées en paix comme en guerre, non plus que des francs-archers désignés, et qu'on pouvait réunir

au premier signal. Les guerres qui, depuis trente ans environ, se faisaient en Angleterre entre différens partis, n'avaient pu former ni habiles capitaines ni bons soldats [1]; tout s'était terminé chaque fois au hasard d'une bataille, après que chacun avait rassemblé à la hâte et sans aucun ordre les gens de sa faction. Il n'y avait pas non plus d'artillerie pour faire les siéges. Un an n'était point trop pour les apprêts d'une telle entreprise.

En outre l'Angleterre n'était pas un pays où les rois fissent promptement leur volonté. C'était alors la seule seigneurie de toute la chrétienté où le bien de la chose publique fût pris en considération, où le peuple fût doucement traité; habitué qu'il était depuis long-temps à ne pas souffrir de la guerre, à ne point voir ses villes brûlées, ses maisons démolies, ses champs ravagés, comme de l'autre côté de la mer. Si les guerres civiles se renouvelaient souvent, elles duraient peu, et leurs rigueurs ne tombaient jamais que sur les grands et les seigneurs qui étaient en querelle. Pour lever des hommes et de l'argent, il ne suffisait point que le roi le voulût ainsi; il ne pouvait entreprendre la guerre sans assembler son parlement. Cette coutume, que tous les gens sages nommaient alors juste et sainte [2], ne s'était point perdue en Angleterre comme en France, où l'on n'assemblait plus les trois États, ce qui jetait le royaume dans des guerres légèrement entreprises, et dont on ne voyait jamais la fin.

Du reste, les rois d'Angleterre n'en étaient que plus forts et mieux servis. Ils n'avaient presque jamais de guerres qu'avec la France et l'Écosse; et la haine des Anglais contre ces deux royaumes était si forte, qu'en alléguant un tel motif on était assuré d'obtenir tout du parlement. C'était même une pratique des rois d'Angleterre pour avoir de l'argent. Ils s'en faisaient accorder sous prétexte de passer en France ou d'aller en Écosse, renvoyaient leur armée au bout de trois mois, et gardaient, pour les employer à leur gré, les sommes qui restaient. En cette occasion le peuple désirait la guerre bien plus que le roi. Non seulement le parlement lui accorda un fort subside, mais il se fit donner, par voie d'emprunt volontaire ou de bénévolence, comme on l'appela, de grandes sommes par tous ceux de ses sujets qui passaient pour riches : c'était contre la France, et personne ne murmurait.

1 Comines. — Hume. — 2 Comines. — Amelgard.

Pendant que tout se disposait en Angleterre, le duc de Bourgogne, dont l'armée était déjà assemblée et préparée, résolut de terminer de vive force l'affaire de l'archevêché de Cologne, et ne douta pas qu'une année ne fût plus que suffisante pour achever une entreprise qui lui semblait si petite. Aussitôt que les trèves furent prolongées avec le roi de France, et les traités conclus avec le roi d'Angleterre, il entra dans l'électorat de Cologne, et mit le siége devant une petite mais forte ville, appelée Neuss. Son armée était superbe; il avait outre les gens de ses différens pays, trois mille Anglais qu'il avait pris à sa solde, et ses cavaliers italiens commandés par le comte de Campo-Basso et le seigneur Galeotto; ceux-là avaient de plus en plus sa confiance et son affection. Étant étrangers, et le servant à prix d'argent, ils étaient plus dociles et plus flatteurs que ses autres serviteurs, aussi les comblait-il de présens, lui qui ne donnait guère[1].

La ville de Neuss était défendue par Hermann de Hesse, le nouvel évêque, contre qui le duc de Bourgogne s'était déclaré[2]. Il s'y était enfermé avec dix-huit cents hommes d'armes. Son frère Henri de Hesse-Cassel, beaucoup de seigneurs et gentilshommes des pays allemands du voisinage y étaient venus avec leurs vassaux; l'évêque de Munster, celui de Mayence avaient envoyé des secours d'hommes et d'argent. La ville de Cologne, dont le salut dépendait du sort de Neuss, n'avait rien épargné pour aider à sa défense. Enfin l'ardeur que toute l'Allemagne semblait mettre à sauver cette petite ville faisait assez voir quelle terreur inspirait la domination du duc de Bourgogne.

Le Duc essaya d'abord d'emporter la ville de vive force; avant de l'avoir environnée toute entière, il tenta un assaut. Les assiégeans se défendirent si bien que le premier boulevard ne put même être forcé. L'attaque avait cependant été confiée aux Anglais qui se comportèrent vaillamment. Sir Thomas Stanley, sir Thomas Everingham, et un autre gentilhomme du nom de Talbot, furent blessés et perdirent un grand nombre de leurs archers. Le Duc leur donna de grandes louanges, et fit distribuer de fortes gratifications aux blessés. Il vit bientôt que ce siége serait plus long et plus difficile

1 Chronique dans les pièces de Comines. — 2 Heuterus. — Meyer. — Specklin. — La Marche. — Comines. — Amelgard.

qu'il n'avait pensé, et qu'il fallait bloquer la ville de tous les côtés.

Neuss est située sur la rivière d'Erft, à une demi-lieue de son embouchure dans le Rhin ; chaque jour des bateaux arrivaient de Cologne pour apporter des vivres et des munitions. Les assiégés étaient maîtres d'une île dans le fleuve qui protégeait cette navigation. Sur la rive droite, en face, était une armée de quinze mille hommes rassemblés à la hâte dans tous les pays voisins, et dont cette île pouvait favoriser le passage. Il importait au Duc de fermer leurs communications de ce côté, et de s'emparer de l'île. Les Italiens se chargèrent de la surprendre ; tout armés et bardés de fer, la lance sur la cuisse, ils se jetèrent bravement dans le Rhin, espérant le passer à gué. Du rivage chacun les regardait, s'émerveillant d'une telle témérité. Le courant était fort ; bientôt ils n'y purent résister. Un grand nombre fut entraîné. Le Duc leur cria que c'était assez, de ne pas aller plus loin, de revenir, et ce fut à grand'peine qu'ils retournèrent au camp sans avoir réussi, mais après avoir gagné un grand honneur.

Ce ne fut qu'à force de travaux et en jetant une digue qu'on parvint à passer dans cette île. Alors il fallut s'y fortifier, creuser des retranchemens, élever des remparts en terre. Puis le Duc voulut faire détourner le cours de la rivière d'Erft, pour qu'il n'y eût plus aucun moyen de pénétrer dans la ville. De si grands travaux demandaient du temps, dépensaient beaucoup d'argent. L'armée se lassait. Le camp était devenu comme une sorte de ville ; on y comptait plusieurs milliers de pionniers et d'ouvriers de toute espèce. Le Duc y avait ses conseillers avec tous leurs scribes ; le nombre des prêtres y était de plus de deux cents, et l'on assurait qu'il y était venu près de quinze cents femmes. Des boutiques, des cabarets, des tavernes, des jeux de paume et de billes s'y établirent successivement. Chacun connaissait l'obstination du Duc, et voyait qu'on serait là pour longtemps.

Cependant les gens de Cologne étaient allés trouver l'Empereur à Augsbourg, pour le conjurer de songer à les secourir, et de ne point les abandonner au duc de Bourgogne. Lui, qui était avare et peu sujet à s'inquiéter de ce qui ne touchait pas à son propre intérêt, leur répondit d'abord qu'il avait fait de grandes dépenses, contracté des dettes à Augsbourg, et ne pouvait que difficilement s'en éloigner. Les gens de Cologne lui donnèrent trente mille florins

pour s'acquitter, lui firent cadeau de mille florins, et lui promirent de le défrayer jusque chez eux. En même temps, il était pressé par tous les princes d'Allemagne. Le roi ne s'y oubliait pas non plus; nulle promesse ne lui coûtait pour décider l'Empereur. Il s'engagait par scellé et signature à envoyer vingt mille hommes, sous les ordres de M. de Craon et de Sallazar, au secours de l'Empereur dès qu'il serait arrivé devant Cologne.

Les ordres furent donc donnés dans tout l'Empire. Bien que les princes et les villes eussent un grand zèle pour cette guerre, comme l'Allemagne est grande, et comme les commandemens de l'Empereur ne pouvaient s'exécuter aussi vite que s'il eût gouverné son propre royaume, les préparatifs furent d'une longueur extrême. Néanmoins le siége de Neuss n'avançait pas; les assauts étaient repoussés vaillamment; la ville était suffisamment garnie de vivres, la garnison résolue à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Cette armée de la rive droite du Rhin, qui s'augmentait chaque jour, tenait en échec les Bourguignons; et le Duc, sachant quelles forces s'assemblaient contre lui en Allemagne, s'occupait à tirer encore de nouvelles troupes de ses États. Toute son attention et sa volonté étaient exclusivement portées sur ce siége de Neuss. Outre le désir de ne pas échouer une seconde fois, comme devant Beauvais, il sentait la nécessité de se hâter pour être en mesure de commencer la guerre en France à l'époque fixée, où le roi d'Angleterre y descendrait aussi; de sorte qu'aucune autre affaire ne l'occupait.

Il se faisait pourtant, en son nom, une autre guerre qui eût mérité ses peines et ses soins [1]. Étienne de Hagenbach et le comte de Blamont avaient, dès le mois d'août, commencé à envahir la Haute-Alsace. Jamais pays n'avait été plus cruellement traité; plus de cinquante villages entre Porentrui et Delle furent saccagés ou brûlés; les habitans étaient massacrés; les cavaliers lombards accrochaient les paysans aux arbres, outrageaient les femmes et les filles, emportaient les petits enfans suspendus à la selle de leur cheval comme des agneaux qu'on emmène à la boucherie. Le couvent d'Oldembourg fut pillé; les religieuses ne furent pas plus respectées que les paysannes; l'église fut dépouillée de ses richesses et de ses ornemens; les vases sacrés furent pris et les saintes hosties foulées aux pieds.

1 Specklin. — Muller.

Les alliés, qui avaient signé la ligne de Constance, ne semblaient pas se mettre en peine de défendre ce malheureux pays [1]. Toutefois, les gens de Bâle envoyèrent une garnison à Delle. Cela rendit quelque courage aux pauvres paysans. Mais, emportés par le désir de se venger, ils s'en allèrent jusqu'à Blamont. Cinq cents cavaliers les surprirent. Il était tombé de la pluie toute la journée; leur poudre était mouillée; ils ne purent se défendre et il en périt encore un grand nombre.

L'Empereur et bien plus encore le roi de France pressaient les alliés de ne pas laisser ainsi la Haute-Alsace livrée aux cruautés des Bourguignons. Mais Hagenbach était mort, le duc de Bourgogne occupé au siége de Neuss; les craintes étaient devenues moins vives et moins pressantes. Les Suisses surtout ne se décidaient pas facilement à entreprendre la guerre contre un voisin si puissant et un allié si ancien. Il redoublait ses distributions d'argent et ses munificences parmi les gens de Berne, pour prévenir ou du moins retarder la guerre [2]. La maison de Savoie s'employait aussi à empêcher cette rupture. Le comte de Romont, seigneur du pays de Vaud et voisin de Fribourg, y avait quelque crédit. Les gens d'Unterwalden ne pouvaient se guérir de leur méfiance contre la maison d'Autriche, et il y avait encore entre eux quelques différends à accommoder. Même à Berne, il y avait un fort parti pour le duc de Bourgogne. S'il avait eu la sagesse de ne pas livrer le comté de Ferette aux ravages d'Étienne de Hagenbach et du comte de Blamont, il est à croire qu'il eût conservé l'amitié des Suisses.

Aussi un des soins les plus assidus du roi, durant cette année 1474, fut de resserrer son alliance avec les Suisses, et de les décider à se déclarer contre le duc de Bourgogne. Par un traité du 11 juin, il servit d'arbitre entre eux et le duc Sigismond pour terminer leurs discussions. Le 2 août, il leur envoya en ambassade trois de ses conseillers et chambellans, maître Gratien Favre, président du parlement de Toulouse, le sire Louis de Saint-Priest, et maître Mohet, bailli de Montferrand en Auvergne, afin de conclure de plus grandes et de plus amples confédérations, et de devenir amis des mêmes amis, et ennemis des mêmes ennemis.

Les ambassadeurs arrivèrent d'abord à Berne; Nicolas de Dies-

1 Muller. — Mallet. — Specklin. — 2 Compte de Jean de Vurry.

bach et les pensionnaires du roi y avaient maintenant la plus grande part à la conduite des affaires. Le 2 octobre, il fut signé un traité explicatif des articles qui avaient été arrêtés au mois de janvier précédent, et qui n'avaient pas encore été solennellement notifiés par les ligues suisses. L'explication était encore à l'avantage du roi, car elle portait que ledit seigneur roi ne devait point se mettre en peine de secourir les seigneurs de la ligne, sinon que leurs ennemis eussent si grande puissance que lesdits seigneurs fussent pressés en urgente nécessité et ne pussent autrement résister; ce qui se trouvait beaucoup moins clairement dans les articles du mois de janvier. De sorte que le roi pouvait mettre les Suisses en guerre contre le duc de Bourgogne, sans avoir lui-même à rompre ses trèves.

Mais il importait que les traités que Nicolas de Diesbach et les gens de Berne avaient ainsi conclus au nom de toutes les ligues fussent réellement délibérés par les députés de tous les confédérés. On dépêcha des messagers pour annoncer partout que le roi de France venait d'envoyer une illustre ambassade, qu'il fallait la recevoir et l'entendre le 16 octobre à Lucerne; qu'ainsi chaque canton devait y avoir des députés, et qu'ils ne devaient pas manquer de s'y rendre avec leurs plus beaux habillemens, afin de faire honneur au roi.

Les ambassadeurs déclarèrent que le roi très-chrétien était fort déplaisant, que le duc de Bourgogne ne voulût point laisser en paix ni en repos les magnifiques seigneurs des ligues de la Haute et Basse-Allemagne; que ses bons avis, ses troupes et son argent ne leur manqueraient jamais; qu'il priait chaque canton d'accepter, en signe de bonne amitié, la somme de deux mille livres par an; et que le roi avait désiré avoir à sa solde de si vaillans hommes, non seulement dans la présente nécessité, mais lors même que les ligues seraient en pleine paix.

Des paroles si flatteuses étaient faites pour plaire aux députés des ligues; toutefois il y en avait qui ne se laissaient point séduire et qu'une telle nouveauté mettait en grande crainte : « Nos peuples, » disaient-ils, sont pauvres et simples; ils ont jusqu'ici vaillam- » ment défendu leurs pays sans nulle solde et nul profit. Leur en- » seignerons-nous à désirer un salaire, et toutes les délicatesses des » gens de France et de Bourgogne? Nous mettrons-nous aux gages

» du roi de France? Pouvons-nous nous confier en sa parole? Cha-
» cun dit que ce n'est pas un bon et sage prince comme son père,
» qu'il est l'ennemi de tous les seigneurs de son royaume, et sur-
» tout des seigneurs de son sang. Il y en a même qui racontent
» qu'il a fait périr son frère par le poison. Il a mis le trouble dans
» tout son royaume; il lève chaque année de plus gros impôts, ja-
» mais n'assemble les trois États de France, n'écoute point les re-
» montrances de son parlement, et ne connaît ni lois ni coutumes.
» N'a-t-il pas aussi la renommée d'être sans foi envers ses alliés?
» Tous ceux qui se sont légèrement confiés à ses promesses n'en
» ont retiré que ruine ou dommage. Ainsi, il ne nous faut pas
» laisser ses mulets chargés d'or se frayer une route dans nos mon-
» tagnes. —Et qu'avons-nous tant besoin d'argent? nos pères n'ont-
» ils pas su sans argent bâtir des églises et de riches monastères?
» Est-ce avec de l'argent qu'ils ont arraché aux chevaliers leurs
» bannières? qu'ils ont conquis l'Oberland et l'Argovie? Ils avaient
» de pauvres maisons, ils mangeaient avec leurs amis ce que pro-
» duisait leur bétail ou ce qu'ils prenaient à la chasse. Ferez-vous
» plus joyeuse chère avec l'argent que le roi vous donnera pour payer
» votre sang? »

« N'acceptons point de tels présens, disaient les gens de Fri-
» bourg; nous avons peu de soldats, ne les vendons pas: si nous
» n'avions pas déjà des traités avec le duc de Bourgogne, mieux
» vaudrait ne contracter alliance avec aucun prince ou seigneur. »

Mais les plus habiles, ceux qui, comme Nicolas de Diesbach, avaient voyagé hors du pays, qui avaient vu la cour des princes et des rois, qui avaient assisté à leurs conseils, parlèrent de toute autre sorte: « Voilà, disaient-ils, que le plus grand roi de la chrétienté
» veut faire de notre vaillance et loyauté le plus ferme appui de
» sa puissance. Ce sera aussi notre sûreté; par-là notre repos et
» nos libertés seront mieux garantis que jamais. Il ne faut pas
» croire que, parce que nous serons à ses gages, il deviendra notre
» maître. Les gens qui manient la hallebarde comme nous n'ont
» jamais de maître. Ceux dont on a besoin sont toujours estimés à
» leur valeur; on ne les paie pas, ce sont eux qui lèvent tribut.
» Vous voyez ce que nous avons gagné à être de vaillans hommes,
» sachant bien défendre nos libertés, renommés pour la guerre, fi-
» dèles à nos alliances: l'Empereur et les rois nous traitent avec

» courtoisie ; le pape nous bénit; les communes nous aiment. Mais » si nous nous laissions gagner et amollir par la richesse , par le » négoce, par les façons dissolues de vivre des autres pays ; si nos » mains tenaient plus souvent la plume que la hallebarde ou l'épée » de bataille, chacun trouverait bientôt qu'il ne faut pas nous payer » si cher. Adieu, alors, les pensions du roi de France. Ainsi, souve- » nons-nous bien que notre honneur, nos libertés, notre repos, et » l'argent qu'on nous offre, n'ont d'autre garde que notre vaillance. » Nous serions donc bien fous de ne la point pieusement entretenir; » mais n'en pas profiter serait sottise. »

Peut-être de tels discours n'auraient-ils pas bien persuadé le commun peuple des ligues suisses ; il se serait sans doute souvenu qu'une de leurs vieilles coutumes était de prêter serment de ne jamais recevoir ni argent ni cadeaux des princes étrangers. Aussi les hommes qui voulaient oublier ce serment disaient-ils que de semblables affaires ne sont pas à traiter devant le vulgaire , qu'il ne les saurait comprendre, et qu'il fallait s'en reposer sur les seigneurs de Berne.

Cependant il y avait un motif qui semblait plus évident, et qui frappait les esprits les plus simples, c'était l'entrée des Bourguignons sur les marches de la Suisse et leurs horribles ravages. « Laisserons- » nous détruire, disait-on, cet excellent pays d'Alsace qui nous » fournit abondamment du vin et du blé ? »

Ainsi le traité d'alliance conclu par Nicolas de Diesbach avec le roi de France fut pleinement confirmé. Il fut résolu de secourir au plus tôt, avec autant de forces qu'on pourrait, le comté de Ferette, et de déclarer la guerre au duc de Bourgogne. Ce fut le 26 octobre 1474 que tout fut ainsi réglé à Lucerne.

Aussitôt une lettre de défi fut envoyée au duc de Bourgogne. Elle était ainsi conçue : « Nous, bourgmestres, avoyers, landammans, conseillers, et communes des ligues de la Haute-Allemagne, assemblés en cette ville de Lucerne, sur l'avertissement que nous a donné notre illustre, invincible et sérénissime seigneur Frédéric, à qui, comme membre du saint Empire, nous devons juste obéissance, et aussi le sérénissime seigneur Sigismond, duc d'Autriche, ainsi que d'autres princes, seigneurs et villes nos voisins, qui ont souffert les plus grands dommages par les furieuses entreprises de vos gens ; nous déclarons à votre sérénissime seigneurie et à tous

les vôtres, pour nous et pour tous les nôtres, une honorable et ouverte guerre; voulant par ce moyen préserver nous et notre honneur, de la mort, de l'incendie, de la rapine et de toutes sortes de méfaits de jour et de nuit. Donné sous le sceau de la ville de Berne. »

Ce défi fut remis au comte de Blamont. Celui de l'archiduc et de ses alliés des bords du Rhin fut envoyé au Duc lui-même, par Gaspard Hurter, héraut de l'Empire. Il arriva au camp devant Neuss; se plaçant sur le passage du prince, il lui signifia ce défi à haute voix, et lui en remit la cédule. Le Duc ne répondit rien; mais on lui entendit répéter avec une colère étouffée : « Berne! Berne! » et il se mordait la lèvre, comme lorsqu'il était en grand courroux.

L'effet suivit de près la menace. A la fin d'octobre, Nicolas de Scharnachtal, avoyer, et Petermann de Wabern, à la tête de trois mille hommes de Berne, et des gens de Fribourg, de Soleure, de Bienne, de l'évêché de Bâle, entrèrent dans la comté de Bourgogne, du côté de Montbelliard. Bientôt arrivèrent les gens de la Forêt-Noire, des quatre villes forestières, de Schaffhouse, de Zurich, des cantons forestiers [1] hormis Unterwalden, de Zug, de Glaris, de Saint-Gall, tous habillés de même couleur aux frais des bourgeois, et commandés par Jean de Berenfels; la bannière de la ville de Bâle; les hommes de Lucerne et d'Appenzell; tous marchant avec les seigneurs de Souabe contre lesquels ils avaient tant combattu, et avec les milices de Strasbourg, de Colmar, des bords du Rhin. C'était une armée de dix-huit mille hommes environ, dont les Suisses formaient presque la moitié [2]. Toute l'armée portait, en signe d'union, la croix blanche au lieu de la croix rouge qui distinguait les Suisses durant leurs guerres avec la maison d'Autriche.

Les alliés arrivèrent devant Héricourt : c'était une forteresse située entre Montbelliard et Béfort; elle appartenait au comte de Blamont. On en commença le siége. Bien que le duc Sigismond eût envoyé de l'artillerie, et que les gens de Strasbourg eussent amené, à grand effort de chevaux, deux grosses couleuvrines, la brèche s'ouvrit lentement. Le temps était froid, les Suisses n'avaient pas fait grande provision de vivres; ils demandaient l'assaut à grands cris, les gens d'Interlaken avant tous les autres.

1 Schwitz, Uri, Unterwalden. — 2 Muller. — Mallet. — Specklin.

Le 13 novembre, un peu avant le jour, un écuyer de Strasbourg, nommé de Haag, qui était allé au fourrage avec quelques autres, tomba dans les postes avancés d'une armée ennemie. Il rentra promptement au camp, et avertit que les Bourguignons approchaient. Bientôt on aperçut la lueur de leurs feux et de l'incendie d'un village qu'ils brûlaient. C'était le maréchal de Bourgogne qui arrivait avec environ cinq mille combattans. Le comte de Romont ne tarda pas à le joindre avec huit mille gens de pied et douze mille cavaliers, descendant par les passages des montagnes qui séparent le pays de Vaud de la Franche-Comté. Il semblait qu'au moins une partie de l'armée des alliés aurait dû arriver par cette route et en garder les défilés. Mais les gens des finances du Duc, au moment où ils avaient appris que les Suisses allaient commencer la guerre, avaient secrètement envoyé Guillaume de Rochefort et Simon Cléron, maîtres des requêtes, avec quinze cents florins pour distribuer à divers chefs ou capitaines, afin qu'ils employassent leur crédit dans les conseils de l'armée, en telle sorte que les alliés ne descendissent pas dans la Comté par Pontarlier et Jougne. L'argent du Duc, comme celui du roi [1], trouvait presque toujours à se placer parmi les chevaliers et seigneurs des ligues allemandes. Cette pratique réussit au gré des conseillers de Bourgogne. Au reste, il n'était pas étonnant de voir les alliés marcher d'abord vers le pays de Ferette, puisque c'était de ce côté qu'on avait si grand besoin de leurs secours.

Le comte de Romont avait donc quelque espérance de les surprendre. Mais les Suisses connaissaient la guerre mieux qu'aucun peuple, et ne manquaient pas de vigilance. C'étaient les gens de Zurich qui se trouvaient en avant sur la route par où l'ennemi arrivait. Ils se replièrent après avoir perdu cinq des leurs. Les chefs s'assemblèrent pour régler l'ordre de la bataille. Les Alsaciens furent laissés à la garde du camp pour arrêter les sorties de la garnison d'Héricourt. Le reste de l'armée fut divisé en deux parts : l'une, sous les ordres de Félix Keller de Zurich, marcha en belle ordonnance vers l'ennemi. Le comte de Romont avait placé son armée dans une forte position. Un étang était à sa droite, un bois à sa gauche. Ainsi il ne pouvait être attaqué par les flancs, il fallait

1 Compte de Jean de Vurry. — Mémoires de France et de Bourgogne.

venir le combattre en face. Les alliés avançaient en silence avec leurs longues piques ou leurs hallebardes. Derrière eux, leur cavalerie, bien moins nombreuse que celle des Bourguignons, restait en réserve.

L'attaque n'était pas encore engagée, et toute l'attention du comte de Romont et de ses capitaines était tournée vers ce corps de bataille, qui marchait serré et à pas lents, quand tout à coup il entendit à son aile gauche le cri de guerre des Bernois : « Berne et » saint Vincent! » Et aussitôt l'artillerie commença à tirer. De ce côté étaient les gens de Berne, de Lucerne, de Soleure et de Bienne, qui, sous la conduite de l'avoyer Scharnachtal, avaient suivi un chemin à travers les bois. Leur choc fut terrible. Les Lombards, les Flamands, les Picards et les Bourguignons étaient assurément vaillans et avaient l'expérience de la guerre. Toutefois, ils n'avaient jamais rien vu de pareil à cet élan furieux des Suisses. Ces cris épouvantables, cette ardeur à s'exciter, à se surpasser les uns les autres, cette impétuosité irrésistible, eurent bientôt jeté l'effroi parmi l'armée du comte de Romont. Son infanterie fut rompue. La cavalerie essaya de venir l'appuyer et d'arrêter la marche des Suisses. Les longues piques ne laissèrent point approcher les chevaux. Le nombre des assaillans semblait s'accroître à chaque moment, et leur attaque devenait plus vive.

Le combat ne dura guère. Le désordre et le désespoir se mirent parmi les Bourguignons. Leur cavalerie prit la fuite comme leur infanterie. « Nous ne pouvons les atteindre : à vous maintenant! » criaient les Suisses aux cavaliers de l'armée, qui n'avaient encore pris aucune part au combat. Pour lors, les hommes d'armes autrichiens et les nobles de Souabe commencèrent à se lancer à la poursuite des fuyards. « Chevanchez hardiment, chers seigneurs, leur » criaient les Suisses, nous sommes là pour vous soutenir. »

La déroute fut complète et sanglante; la cavalerie des alliés n'éprouva aucune résistance, et arriva jusqu'à Passavent, où la veille s'était réunie l'armée du comte de Romont. Les bagages et les munitions furent pillés; le feu fut mis au village; l'avoyer Scharnachtal sauva des chariots d'artillerie et une grosse couleuvrine qui fut menée en triomphe à Berne. Benoist Conrard, de Soleure, rapporta la bannière du seigneur de Liesle, qu'il avait prise de sa main. Le carnage avait été grand : plus de deux mille hommes restèrent sur

le champ de bataille; de huit cents habitans de Faucogney, qui passaient pour les plus vaillans de la Comté, il n'en revint qu'un sur dix. Les Suisses, accoutumés à leurs cruelles guerres contre les Autrichiens, n'avaient jamais su ce que c'était que mettre à rançon; ils n'accordaient merci à personne, et murmuraient beaucoup pour une soixantaine de prisonniers qu'avaient faits les hommes d'armes. Ce fut à grand'peine qu'ils consentirent à laisser les Bourguignons, les Picards et les Savoyards racheter leur vie. Quant aux Lombards, il n'y eut nul moyen de les sauver. C'était à eux qu'étaient imputées toutes les horreurs commises dans le pays de Ferette. Les habitans avaient pris une haine extrême pour cette race étrangère; dix-huit, qui se trouvaient parmi les prisonniers, furent remis aux gens de Bâle. Un mois après on procéda contre eux, comme contre des hérétiques ayant pillé les vases sacrés, profané les saintes hosties, outragé les femmes, et commis par violence les plus infâmes débauches. Ils furent donc condamnés à être brûlés vifs, et solennellement exécutés.

La forteresse de Héricourt, n'espérant plus de secours, fut contrainte de se rendre; c'était Étienne de Hagenbach qui y commandait; il obtint de se retirer avec la garnison. L'hiver s'avançait; les vivres étaient rares; les maladies commençaient à se déclarer dans l'armée des alliés; les cadavres, qu'on avait négligé d'enterrer après la bataille, répandaient une infection pestiférée. L'armée des Bourguignons était dissipée; l'Alsace délivrée; le but de la guerre semblait donc atteint. Les alliés se retirèrent chacun chez eux; une garnison autrichienne fut mise dans Héricourt; pendant tout l'hiver elle fit les courses les plus cruelles dans tout le pays d'alentour.

Le duc de Bourgogne se trouvait ainsi délivré pour un moment d'une si dangereuse diversion; il pouvait, dans cet intervalle, se réconcilier avec les Suisses qu'on n'avait pas entraînés sans peine à lui faire la guerre. L'Empereur et le roi avaient donc à renouveler les mêmes efforts pour décider les ligues à une nouvelle entreprise.

L'intérêt était d'autant plus grand pour le roi, que maintenant il n'ignorait plus rien des projets du Duc et de l'Angleterre. Le roi d'Écosse [1], que le roi Édouard avait voulu engager dans l'alliance

[1] Legrand.

contre la France, s'était hâté d'en prévenir le roi. Bien que le mariage de son fils avec la fille du roi d'Angleterre fût récemment conclu, il ne voulut point rompre l'ancienne et loyale amitié qui avait toujours uni l'Écosse et la France; il confia en même temps au roi Louis qu'il avait dévotion d'aller en pèlerinage à Rome, lui demandant si le moment lui semblait bien choisi. Le roi lui répondit aussitôt, par le sire de Ménil-Penil, que certes il trouvait sa piété louable, et que, s'il traversait la France pour se rendre à son pèlerinage, il y serait traité en roi et en ami; mais que la conjoncture semblait trop difficile pour s'éloigner de ses États; qu'il fallait veiller sur leur ennemi commun, Édouard, l'usurpateur d'Angleterre; que pour lui il se mettrait en état de bien recevoir les Anglais, si, selon leur menace, ils voulaient descendre dans le royaume: que, si toutefois le roi d'Écosse pouvait, par quelque entreprise contre l'Angleterre, ou par voie de négociation, empêcher cette descente, il lui ferait payer dix mille écus.

Le roi Édouard ne tarda guère à manifester ses desseins. Dès le mois d'octobre [1] il envoya Jarretière, son héraut, signifier au roi d'avoir à lui restituer ses duchés de Guyenne et de Normandie; faute de quoi, il lui ferait la guerre et descendrait en France avec toute sa puissance. Le roi reçut le héraut avec une courtoisie plus grande et lui fit des présens plus riches encore qu'à la coutume. Il ne manquait guère à bien traiter les hérauts et les ambassadeurs, et trouvait cette pratique fort profitable. Cependant ce héraut demandait une réponse; et, comme il répétait que son maître descendrait en France, le roi répliqua froidement : « Dites-lui que je » lui conseille de n'en rien faire; » puis il chargea l'envoyé d'offrir de sa part le plus beau cheval de ses écuries au roi Édouard; quelques jours après, il fit partir Jean de Lailler, maréchal de ses logis, pour porter un nouveau présent au roi d'Angleterre : c'était un loup, un sanglier et un âne [2]. Peut-être était-ce par manière d'apologue, comme on en lit dans les histoires anciennes, et voulait-il désigner par là ses trois principaux ennemis, le roi d'Angleterre, le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne.

Ce dernier prince n'osait pas se déclarer aussi ouvertement que les autres, non que sa haine ne fût grande; mais il était faible de

1 De Troy. — 2 *Idem.*

volonté, et flottait entre les deux partis qui tenaient divisés ses conseillers et ses serviteurs : les uns gagnés par le roi, comme le sire de Lescun; les autres pensionnés du duc de Bourgogne, comme Pierre Landais, ou favorables à l'Angleterre. Il y avait, en effet, depuis long-temps quelques-uns des gentilshommes bretons dont le cœur était tout anglais. Ainsi partagé, le duc de Bretagne n'en prenait pas moins une grande part à tout ce qui se préparait.

« Mon très-redouté seigneur, écrivait-il au roi d'Angleterre, je me recommande très-humblement à vous. J'ai vu ce que vous m'avez fait montrer par le sieur de Duras, et j'ai su que vous étiez content des dissimulations que je fais ; je vous en remercie. Si je dissimule, c'est pour le mieux, ainsi que vous le dira le porteur des présentes, auquel je vous prie de donner foi, créance et sûreté en tout ce qu'il vous dira de par moi; car c'est un homme que j'ai choisi pour aller bien souvent entre vous et moi. »

Le roi, sans savoir exactement à quels termes le duc de Bretagne en était avec ses ennemis, ne doutait point qu'il ne fût en intelligence avec eux. Son habitude n'était pas de forcer les gens à se déclarer, de peur qu'ils ne prissent tout à fait parti contre lui. Il continuait donc à envoyer des ambassades au duc de Bretagne, et à le ménager. Un nouvel incident lui montra qu'il fallait agir plus vivement.

Après avoir passé toute la première partie de l'année du côté de Senlis et de Compiègne, afin d'être plus près des conférences pour la trève, il était venu à Paris. De là il était allé en Anjou prendre possession de cette seigneurie du roi René, puis ouvrir la saison des chasses à Chartres et à Malesherbes ; car dès qu'il avait un moment de loisir, il se donnait avec grande ardeur à ce divertissement, et le Gatinais lui semblait le meilleur pays du monde pour prendre des cerfs et des sangliers. C'était pendant qu'il chassait ainsi, mais sans jamais oublier ses affaires, que lui était arrivé le héraut du roi d'Angleterre. Quelques jours après il sut qu'au mépris de la trève, le duc de Bourgogne s'était saisi de la ville de Verdun, y avait fait arrêter Jacques Dessales, ancien secrétaire du roi René, l'un de ceux par qui le roi avait su les secrets de la maison d'Anjou, et qu'il l'avait fait pendre. Les courses dans le Nivernais avaient aussi recommencé, et la ville de Moulins en Gilbert avait été surprise. Le roi se rendit alors de ce côté-là, et vint séjourner quel-

que temps à Montereau et à Chamois en Champagne. Il envoya le sire de Craon reprendre Verdun, et condamna la ville à lui payer, en amende, un homme en or du poids de Jacques Dessales. Il dirigea aussi des troupes et de l'artillerie en Nivernais. D'ailleurs, placé ainsi en Champagne, il se trouvait plus à portée de ses affaires avec les Suisses, de ses négociations avec le duc de Lorraine, qu'il espérait faire déclarer contre le duc de Bourgogne; enfin il avait promptement des nouvelles du siége de Neuss. Ce fut à ce moment que les affaires de Bretagne devinrent plus pressantes.

Un secrétaire du roi d'Angleterre, qui avait reçu soixante marcs d'argent, livra deux lettres que le sire d'Urfé, un des bannis du royaume et grand favori du duc de Bretagne, écrivait au roi Édouard et à lord Hastings, grand chambellan d'Angleterre [1]. Le roi apprit par là que trois mille Anglais devaient descendre en Bretagne, et se joindre à l'armée du duc. Le sire d'Urfé disait, entre autres choses, que le duc de Bretagne, par les intelligences qu'il avait en France, en ferait plus dans un mois que le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne dans six mois, quelque grandes que fussent leurs forces. Le roi n'en était que trop persuadé; toutefois il pensait que ce danger ne commencerait pour lui que si on le voyait en trop mauvaise situation. « Je connais mes sujets, disait-il souvent » à ses serviteurs les plus intimes; je trouverais bien leur mauvais » vouloir si mes affaires allaient mal, et si je venais à perdre quel- » que grande bataille : aussi n'en risquerai-je point. »

Tous ses soins étaient donc d'éviter la guerre, de diviser ses ennemis et de leur susciter des embarras. Le siége de Neuss, l'armée de l'Empire qui allait s'assembler, les Suisses qu'il travaillait à mettre en mouvement, le rassuraient un peu contre les secours que le duc de Bourgogne pourrait donner à la grande entreprise des Anglais. Maintenant il fallait aviser à ce que le roi d'Angleterre ne trouvât pas, dans le royaume, un autre allié en état de l'aider puissamment. Le roi savait que le duc de Bretagne était facile à intimider; il partit de Chamois pour retourner en Touraine et en Anjou.

« Monsieur de Comminges [2], mon ami, je pars demain, écrivait-il, et j'ai promis d'être dans huit jours au gîte de Notre-Dame

1 Comines. — 2 Le sire de Lescun.

de Béhuart. Vous m'avez écrit que le duc de Bretagne mettait en conseil la réponse qu'il me devait faire sur ce que lui avait dit de ma part le bailli de Montargis. J'en suis fort ébahi, car il semblait, à entendre son procureur, qu'il ne trouvait point qu'il fût temps d'accomplir le traité. Depuis vous m'avez écrit que le duc vous a remis ses scellés et veut envoyer une ambassade. Afin que vous soyez averti de mon intention, si le duc veut faire cet appointement, je ne bougerai point d'Angers jusqu'à ce que tout soit fait; je ferai le serment et tout ce qu'il faudra. Si le duc veut dissimuler, je ne passerai qu'une nuit à Angers, et je m'en retournerai. Monsieur de Comminges, je ne saurais vous écrire autre chose, sinon que je veux achever pour jamais ce que je dois faire de bon avec le duc; et s'il dissimule, je veux connaître sa dissimulation tout au clair. Je suis bien sûr que ceux qui ne m'aiment point en Bretagne ne voudraient point qu'il fît appointement final avec moi, car il ne tiendrait plus compte d'eux. Si cette fois il se fie plus à moi qu'à eux, tant qu'il vivra il ne s'en trouvera pas mal, et il le connaîtra par les effets. S'il veut les croire contre moi, je ne suis pas délibéré de me laisser plus longuement amuser sans connaître où nous en sommes, ni de complaire à ceux qui me veulent du mal. J'ai attendu un an et plus, et ne suis plus délibéré à leur faire ce plaisir. Et adieu, monsieur de Comminges, mon ami. Écrit au Plessis-du-Parc, le 11 octobre. »

Les menaces du roi et la fermeté qu'il montra ne changèrent pas beaucoup l'état des choses avec le duc de Bretagne; il demeura comme auparavant, irrésolu et partagé entre son propre désir et l'inclination de ses sujets, qui en général aimaient mieux la France que l'Angleterre.

Cependant le bruit se répandit que les Anglais descendraient en France dès cette année même. Leurs vaisseaux se montrèrent sur les côtes de Normandie. Le roi y envoya des troupes et fit partir sur-le-champ les archers à cheval de la nouvelle garde du Dauphin. Il donna aussi tous les ordres nécessaires pour munir les places de cette province. Des blés du Poitou, de Guyenne et de Languedoc furent conduits à Bayonne, à Bordeaux, à La Rochelle, pour de là être transportés par mer.

Le roi avait peu de vaisseaux, mais assez bien conduits. Le bâtard de Bourbon, amiral de France, s'acquittait de son office avec zèle.

Sous lui était un très-habile homme, Guillaume de Casenove, dit Coulon, qui portait le titre de vice-amiral de la mer [1]. Il était même redouté de la marine d'Angleterre et de Flandre, et l'on disait qu'il avait avec lui un bien savant astronome, Robert de Cassel, qui, d'après les astres, lui donnait les meilleurs conseils. A ce moment le lieu où l'on craignait le plus de voir descendre les Anglais, c'était la Hogue et Saint-Waast. Le duc de Bourgogne conseillait instamment au roi d'Angleterre de se diriger de ce côté.

« Très-honoré seigneur et frère, lui écrivait-il, je me recommande à vous. Aucuns de votre conseil sont d'opinion que vous devez descendre en Guyenne. Mon frère de Bretagne vous y pourra aider, mais vous serez loin de mon aide, et vous aurez un trop long chemin pour nous retrouver devant Paris. A l'égard de Calais, vous ne pourrez trouver assez de vivres pour vos gens, et moi pour les miens. Les deux armées ne pourraient être paisiblement ensemble; mondit frère de Bretagne serait aussi trop loin de nous deux. Mais il me semble que vous devez faire votre descente à la Hogue. Je ne doute pas que vous n'ayez bientôt des villes et des places, et vous serez à la main de mon frère de Bretagne et de moi. Mandez-moi quel nombre de navires il vous faut, où vous voulez que je les fasse mener, et je le ferai. »

Sans doute que l'amiral de France jugeait comme le duc de Bourgogne de l'importance de cette position. Il envoya au roi un long mémoire pour lui conseiller de construire un port et d'établir une ville à la Hogue; il disait que le projet en avait déjà été proposé au feu roi; il faisait voir tous les avantages de ce port, qui serait sûr pour les vaisseaux et facile à défendre à cause d'une île qui est au-devant. Quant à la ville, il s'offrait de la bâtir ainsi que la citadelle. Seulement il demandait que le roi lui donnât un ressort de cent vingt paroisses, dont les habitans seraient chargés, pour tout service, de faire le guet au bord de la mer. Il voulait le titre de baronnie; haute, moyenne et basse justice, ressortissant seulement à l'échiquier de Normandie; la création d'un maire et de deux échevins juges de tous procès entre les habitans; l'exemption de tous subsides pour ceux qui viendraient s'y établir; la permission à tous les marchands et facteurs des pays étrangers alliés du roi

1 Legrand.

d'y avoir leurs comptoirs; le marché trois fois la semaine, et trois foires franches de quinze jours chacune, comme celles que le roi avait établies à Lyon. Le roi accorda tous ces priviléges. Cependant le port ni la ville n'ont jamais été faits.

Les alarmes qu'on avait conçues ne tardèrent pas à se dissiper. Les préparatifs des Anglais n'étaient pas encore terminés.

« Monsieur de Bressuire, écrivait le roi, j'ai été averti de Normandie et d'ailleurs que l'armée des Anglais est rompue pour cette année; et par ce je vois que vous n'avez rien à faire au quartier où vous êtes. Pour cette heure je m'en retourne prendre et tuer des sangliers, afin de n'en point perdre la saison, en attendant l'autre pour prendre et tuer des Anglais. Faites-moi toujours savoir de vos nouvelles, toutefois ne bougez point de là, et si vous avez besoin de moi, mandez-le-moi, je m'en irai à vous. Il suffit que vous me le fassiez savoir. Adieu. Argenton, 4 novembre. »

Ce qui mettait surtout le roi en grande sécurité, malgré la puissante attaque qui semblait le menacer, c'était la situation du duc de Bourgogne, obstiné à ce siége de Neuss, où il se tenait déjà depuis six mois sans l'avoir quitté un seul jour, et amassant devant cette ville toutes les forces de ses États. Il était parvenu cependant à resserrer étroitement la place. Les vivres commençaient à y devenir rares; la poudre allait y manquer. En vain les habitans, du haut de leurs clochers, allumaient des feux et faisaient des signaux pour avertir de leur désastre les Allemands campés sur la rive droite du Rhin, que commandait Guillaume d'Aremberg, surnommé le sanglier des Ardennes. Il n'y avait aucun moyen de leur porter secours. Ceux des leurs qui se jetaient à la nage pour traverser le Rhin, tombaient entre les mains des Bourguignons; et lorsque par bonheur, ils arrivaient, ils augmentaient le désir de fournir aide et soulagement à cette malheureuse ville, mais n'en donnaient pas le pouvoir.

Telle était l'extrémité où se trouvaient réduits les assiégés, lorsque, dans le mois de novembre, l'empereur Frédéric arriva à Andernach, entre Coblentz et Cologne. Il était bien loin d'avoir réuni toutes les forces de l'Empire. Beaucoup de princes et de villes n'avaient pas encore mis en route leur contingent. Toutefois il avait déjà soixante mille combattans. Presque tous les princes d'Allemagne l'accompagnaient; il avait autour de lui les archevêques de

Mayence et de Trèves, les évêques de Munster, de Spire et de Worms; Albert, duc de Saxe; Albert, duc de Brandebourg; Sigismond, duc d'Autriche; Louis-Albert et Frédéric, ducs de Bavière; Ernest, duc de Saxe; Henri, landgrave de Hesse; Christophe, margrave de Bade, et plus de cinquante comtes de l'Empire.

Le gros de cette armée resta d'abord campé fort loin de Neuss, toutefois elle envoya de grands renforts au comte Guillaume d'Aremberg. Le duc de Bourgogne se vit contraint à changer les dispositions de son armée, afin de ne pas être exposé à des attaques imprévues, et pour ne pas être lui-même assiégé dans l'enceinte de son camp. Le blocus devint moins exact; les pluies de l'automne, en inondant une partie des travaux du siége, avaient aussi facilité quelques communications avec les assiégés. Bientôt après une occasion favorable de ravitailler la place fut saisie par les gens de Cologne, dont le zèle ne diminuait pas.

Chrétien Ier, roi de Danemark, de Suède et de Norwège, avait, l'année précédente, pour accomplir un vœu, fait le pèlerinage de Rome. En traversant l'Allemagne, de grands honneurs lui avaient été rendus, ainsi qu'en Italie [1]. Le pape, en reconnaissance de cet acte de dévotion, avait fait l'accueil le plus paternel au roi de Danemark, et l'avait entretenu des chagrins que lui donnaient tant de discordes dont la chrétienté était déchirée. A son retour, il avait passé quelque temps à Augsbourg avec l'empereur Frédéric, et avait offert sa médiation pour régler les différends qui troublaient la paix de l'Allemagne. L'Empereur lui montra une grande confiance, et prit ses bons avis sur les affaires; tellement que, lorsque quelque temps après il partit pour aller secourir Neuss, il écrivit au roi de Danemark, en le priant de revenir pour être arbitre dans l'affaire de l'archevêque de Cologne, et pour négocier la paix avec le duc de Bourgogne. Le roi de Danemark était à peine de retour de son long pèlerinage; cependant il se rendit à l'invitation de l'Empereur, et, reprenant sa route, il arriva à Dusseldorf, près de Neuss, le 17 novembre.

Le duc de Bourgogne, à qui son arrivée avait été annoncée par des ambassadeurs, alla aussitôt lui rendre visite. Le roi de Dane-

1 Histoire de Danemark. — Meyer. — Heuterus. — La Marche. — Chronique du second volume de Comines.

mark avait amené avec lui son frère le duc d'Oldenbourg, le duc Jean de Saxe, le duc de Mecklenbourg et le duc de Brunswick. Pendant cinq semaines ce ne furent que continuelles visites et pompeux festins, avec tout le faste de la cour de Bourgogne.

Durant une de ces grandes réceptions, un jour que le Duc, à la tête de ses principaux capitaines, était allé au-devant du roi de Danemark, qui devait venir assister à un banquet dans son camp, le froid était vif, les fossés gelés, le guet moins assidu que de coutume, chacun occupé de la fête plus que du siége. Les Allemands qui étaient logés dans un château tout voisin profitèrent du moment; ils chargèrent un grand nombre de paysans avec des bissacs; d'un côté, était de la poudre pour l'artillerie, de l'autre, du sel dont les assiégés manquaient beaucoup. On avisa un quartier mal gardé, et, approchant des remparts, on jeta les bissacs au pied de la muraille. Les assiégés les remontèrent dans la ville; ce fut un grand échec pour le Duc, car la ville manquait de munitions pour le service de ses coulevrines et canons.

Peu après, un nouveau revers vint encore diminuer les espérances des Bourguignons. La seule ville qui tînt le parti de l'archevêque de Cologne était Lintz, située sur la rive droite du Rhin, entre Cologne et Coblentz, non loin d'Andernach. L'archevêque en avait confié la défense à Éverard d'Aremberg, sire de la Marck, qui tenait le parti opposé à son frère Guillaume. Pressé par les Allemands, il vint demander au duc de Bourgogne de lui envoyer du secours. Olivier de la Marche, le sire Philippe de Bergues et le vicomte de Soissons furent chargés d'aller ravitailler la place. Ils suivirent la rive gauche du Rhin, en évitant de passer trop près de Cologne; le sire de la Marck leur servait de guide, et les conduisit en face de Lintz, sur une haute colline. Le Rhin coulait devant eux, et ils voyaient sur l'autre bord la ville assiégée par les gens du duc de Saxe et de l'archevêque de Trèves. Auparavant il fallait s'emparer d'un fort boulevard élevé sur la rive gauche au pied de la colline, pour garder la rivière, et qui était défendu par les habitans d'Andernach. L'attaque commença et fut d'abord repoussée; mais une coulevrine ayant éclaté dans le boulevard, jeta le désordre parmi les défenseurs, et bientôt le poste fut pris. Les Bourguignons s'embarquèrent aussitôt; ils eurent le temps de parvenir sur la rive droite, et de se mettre en bataille avant que les Allemands fussent

accourus; puis, pendant qu'ils combattaient, le convoi de vivres passa et entra dans la ville. L'ordre avait aussi été donné par le Duc de relever la garnison allemande, et de la remplacer par des Picards et des Bourguignons. Il en advint que, peu de jours après, des querelles s'élevèrent entre les habitans et cette nouvelle garnison française; de sorte que la ville se livra à l'Empereur.

Toutes ces mésaventures et les difficultés qui semblaient s'accroître chaque jour, les tristes nouvelles que le Duc avait reçues de la comté de Bourgogne où son maréchal avait été complètement défait à Héricourt, n'abaissaient ni son courage ni son orgueil. Le roi de Danemark ne put rien gagner sur lui, et, après avoir passé près de deux mois à Dusseldorf, il repartit pour ses lointains États qu'il avait quittés si complaisamment. De concert avec lui, un légat du pape avait aussi exhorté le Duc à la paix; mais ce prince devenait de jour en jour plus intraitable.

Cependant l'Empereur n'approchait point encore de Neuss, et n'essayait rien de grand ni d'efficace pour délivrer cette ville; il attendait que les troupes de l'Empire se fussent réunies. Il comptait aussi recevoir bientôt ces vingt mille combattans que le roi de France lui avait promis, et qui n'arrivaient point. C'est qu'en effet le roi, satisfait d'avoir ainsi mis l'Allemagne en mouvement contre le duc de Bourgogne, ne songeait qu'à en profiter sans risques ni dépenses. Il était si éloigné de se vouloir mêler de cette guerre, qu'en ce moment même il employait le connétable, dont pourtant il connaissait toutes les trahisons, à négocier une prolongation des trèves, qui devaient expirer le 15 mai.

Le duc de Bourgogne était trop irrité pour entendre une pareille proposition; il ne sentait pas les embarras où lui-même se trouvait, et ne songeait qu'à la prochaine et formidable entreprise qu'avec le roi d'Angleterre il devait commencer bientôt, lorsque Neuss allait être pris. Il fit venir les ambassadeurs du connétable, et leur parla à peu près en ces termes; c'était au commencement de mars :

« Je sais que l'Empereur, le roi de France et plusieurs princes et communes d'Allemagne ont fixé une journée à Metz pour y émouvoir une terrible guerre contre moi; et cependant le connétable a

1 1474, v. st. L'année commença le 26 mars.

espoir, dites-vous, de pratiquer bonne et longue paix entre le roi et moi. Certes je crois bien que le roi doit penser que la guerre est plus à son désavantage qu'au mien. Il a autrefois employé toute sa puissance et celle de ses alliés pour me surmonter en bataille, moi, seul, dépourvu de tous mes amis. Mon frère, le roi Édouard, était expulsé de son royaume; le comte de Warwick tournait contre moi toutes les forces des Anglais; mon frère de Bretagne était si foulé des guerres qu'il avait soutenues dans son pays, qu'il ne pouvait m'aider; si monsieur de Guyenne était mon ami, il n'en suivait pas moins le roi son frère. Le roi d'Aragon était oppressé aussi par la guerre; la maison de Savoie m'était alors peu favorable; le duc Nicolas de Lorraine était secrètement mon ennemi. Enfin, de tous mes amis, nuls ne me firent profit. Du côté du roi, tout lui courait en prospérité. Soudainement il rompit le lien de la paix, et s'éleva avec une puissante armée contre moi, qui ne me tenais aucunement en garde. Pourquoi me serais-je méfié de lui? je n'avais pas seulement paix avec lui, mais je lui portais singulière bienveillance; j'avais mis en oubli toutes guerres, dissensions et menaces du temps passé. Que fit-il? il occupa mes villes de Roye et Montdidier; par subornation, par argent et belles promesses il corrompit les habitans de mes cités d'Amiens et Saint-Quentin, et s'en empara. Bien plus, il avait envoyé des gens d'armes contre moi, dans mes pays de Bourgogne, défait mes gens, pillé mes villes, et exécuté ces sanglans exploits si ouvertement, qu'à peine étais-je averti, qu'ils étaient déjà achevés. Je n'étais donc pas seulement dépourvu de mes amis, mais privé des secours de mes Bourguignons. Toutefois je m'éveillai au bruit de ses armes, et me confiant à la miséricorde divine, en ma bonne et juste querelle, je marchai en grande hâte au-devant de lui. Je pris d'assaut Pecquigni et son château qui est renommé pour la plus forte place de Picardie; j'allai mettre mon camp sous les murailles d'Amiens; me plaçant ainsi entre les deux armées de mon ennemi, et empêchant l'une de secourir l'autre, je résistai non seulement à sa fureur et à son insolence, mais je rompis ses ruses et ses secrètes pratiques. Ce qu'il a tramé contre moi et les miens, en violation de tous les droits divins et humains, j'en laisse à Dieu la vengeance. Si donc alors il n'a rien conquis sur moi par les armes, quelle espérance peut-il avoir maintenant que je suis prévenu, et pourvu tellement qu'il n'aura rien du mien? N'ai-je pas

naguère, avec mes seuls sujets et domestiques, pénétré en vainqueur au milieu de son royaume? Et aujourd'hui je suis secouru des forces des étrangers. Ainsi je m'étonne peu qu'il redoute la bataille dont je puis le menacer, et qui me vengera de tant d'injures qu'il m'a faites, de tant de violations des lois divines et humaines. Les Allemands sont contre moi, il est vrai; mais c'est un commun proverbe, et connu depuis long-temps, que les confédérations des Germains sont mobiles et de peu de foi. Pour le roi Édouard, mon frère, je l'ai (le roi le sait bien) rétabli par ma force, en paisible possession de son royaume, et il va venir en grande puissance à mon aide. Il sait aussi que mon frère de Bretagne n'est pas oisif, non plus que le roi d'Aragon qui a eu tant de belles victoires en Roussillon; il n'ignore pas que Ferdinand, fils de ce même roi d'Aragon, porte maintenant mon ordre de la Toison-d'Or, et que, par sa femme Isabelle, il vient d'hériter de la Castille après la mort du roi Henri. Ainsi le roi aura en Castille, non plus un ami, mais un ennemi. La maison de Savoie s'est naguère confédérée avec moi, et rien ne peut briser notre alliance. Le duc de Milan s'est déclaré mon ami, et j'attends ses ambassadeurs; je suis assuré du duc de Lorraine : je ne parle pas de mes autres alliés, le roi de Hongrie, le roi de Naples, les Vénitiens, le comte palatin, parce qu'ils sont trop éloignés du royaume de France. Je ne parle que de ceux qui environnent et assiègent son royaume; il aperçoit leur amitié et leur faveur pour moi, et leur haine particulière pour lui. Ce que vous proposez de bon de sa part ne me donne nulle volonté de faire trève; de même que l'armée qu'il assemble ne me donne nulle crainte, et tournera à sa ruine. Et par quel moyen, si tel était mon avis, pourrais-je avoir paix ou trève avec lui, quand cauteleusement, toutes les fois qu'il a trouvé opportunité de me nuire, il a rompu la paix de Péronne, si solennellement accordée et jurée entre lui et moi, jurée de nouveau publiquement à Notre-Dame de Liesse, la main sur l'autel, approuvée et ratifiée sans nulle crainte, d'après le consentement du conseil de France et de la cour du parlement de Paris? Il a violé les trèves données au roi d'Aragon, à mon frère le roi d'Angleterre ou à moi; mais aussi il en a été puni. Encore à présent ses gens d'armes courent sur les marches de mes pays, recueillant proie et butin, comme s'il n'y avait nulles trèves. S'il prenait les trèves dont vous me parlez, de quel parchemin les

ferait-on ? de quelle encre seraient-elles écrites? de quelle cire seraient-elles scellées ? par quel dieu les jurerait-il, lui qui a tant de fois levé la main vers le ciel, parjurant et souillant tous les sermens ? Certes, s'il voulait me satisfaire de tous les dommages qu'il m'a causés, en ne tenant pas les appointemens que nous avons conclus depuis Péronne, il aurait assez à faire. Une chose m'induirait seulement aux trèves, c'est l'amour de Notre-Seigneur, et le bon vouloir que j'ai eu et ai encore de donner secours et aide à notre foi catholique contre les infidèles. De sorte, qu'afin que vous sachiez que je veux bien entendre au bien de la paix, s'il veut me rendre Amiens et Saint-Quentin qu'il m'a ravis par fraude, et que ce soit le plaisir de mes frères et compagnons, le roi d'Angleterre, le roi d'Aragon et le duc de Bretagne, les trèves se feront entre nous; mais sans ces trois je ne puis rien faire ni accorder chose quelconque, car nous sommes tellement unis et passionnés ensemble, que nul de nous ne peut rien faire avec le roi de France, notre commun ennemi, sans le consentement des autres. Dites cela à mon cousin le connétable, pour qu'il le fasse savoir au roi, si bon lui semble. »

Le Duc faisait de grands mécomptes et repaissait sa passion de beaucoup de chimériques espérances. Les affaires du roi n'en étaient pas au point qu'il croyait. D'abord il se trompait complètement sur tout ce qui concernait le roi d'Aragon et le Roussillon. Cette mort du roi de Castille, qui lui semblait favorable à sa cause, était, au contraire, ce qui pouvait arriver de plus heureux au roi de France. La succession de Castille se trouvait disputée entre Ferdinand d'Aragon, au nom de sa femme Isabelle, et Jeanne la Bertandéja que le feu roi n'avait jamais désavouée pour sa fille et que soutenait le roi Alphonse de Portugal son oncle. Chacun des deux concurrens avait intérêt à rechercher le suffrage et l'appui du roi de France : des deux partis on lui envoya des ambassadeurs.

Ce fut alors que le roi déploya toutes les ruses de sa subtilité [1]. C'étaient des promesses faites et des espérances données à la fois au roi de Portugal et à don Ferdinand d'Aragon; c'étaient des ambassades avec de doubles et triples instructions qui devaient servir et être montrées selon l'occurrence; c'étaient des pouvoirs confiés

1 Legrand.

à diverses personnes à l'insu les unes des autres. Pendant ce temps-là, le roi négociait lui-même avec les ambassadeurs qu'on lui envoyait. Il y en avait un nommé Ferdinand de Lucena, qui revenait d'Angleterre et que le roi mit si bien dans ses intérêts, qu'il se fit raconter tout ce qui avait été conclu contre lui entre le roi d'Aragon, le roi Édouard et le duc de Bourgogne. Il obtint même communication des traités par lesquels on se partageait le royaume. Pour se rendre le comte de Cardone favorable, il fit plus encore, il lui promit, sur les saints Évangiles et la foi de son baptême, de le protéger et de le défendre en toute occasion contre son propre souverain, le roi d'Aragon, si celui-ci attentait à ses biens ou à son honneur, et de lui fournir trois cents lances en cas de besoin.

Le roi disposa donc presque des conditions entre l'Aragon et lui, sauf du moins le désaveu que pouvaient encourir les ambassadeurs ainsi corrompus. Le mariage du Dauphin avec la fille de don Ferdinand fut arrêté : il fut dit que les alliances seraient renouvelées, et même sans que le roi rendît le Roussillon, clause à laquelle le roi d'Aragon avait toujours tenu invariablement.

Toutes ces négociations étaient si bien un moyen de gagner du temps, qu'en congédiant ces ambassadeurs dont il était si satisfait, il n'en donna pas moins l'ordre secret de les retenir en Roussillon quand ils y passeraient. Perpignan était assiégée et resserrée depuis si long-temps qu'elle ne pouvait tarder à se rendre. Les horreurs de la famine y étaient aussi cruelles qu'elles l'avaient jamais été en aucun siége. On raconta qu'une mère, ayant deux enfans, nourrit avec le cadavre de celui qui était mort de faim celui qui lui restait encore. Le vaillant roi don Juan fit les derniers efforts pour porter secours à cette malheureuse ville ; mais ses forces étaient en grande partie employées dans la querelle de son fils touchant la couronne de Castille, et son trésor était tellement épuisé, qu'il fut contraint à mettre en gage sa robe fourrée de martre, afin de payer les muletiers qui transportaient ses équipages. Toutes ses tentatives furent inutiles, et, le 10 mars 1475, Perpignan se rendit aux Français, après un siége de deux ans, sauf les courts intervalles de quelques trêves mal observées.

La joie du roi fut grande à cette nouvelle tant attendue. Il obtenait enfin le fruit de cette guerre si obstinément poursuivie et qui faisait dans tout le royaume donner au Roussillon le nom du

cimetière des Français [1]. Ses capitaines, ses troupes allaient se trouver libres au moment où il en avait un tel besoin pour résister au duc de Bourgogne et aux Anglais.

Toutefois son brave compère Jean de Daillon, sire du Lude, chef de l'armée, et Yves du Fou, qui avait été capitaine de Perpignan pendant la trève, avaient accordé des conditions aux habitans et à la garnison de la ville. Il était à croire aussi, qu'usant de ses pouvoirs, ils négociaient avec le roi d'Aragon. Les promesses qu'ils avaient pu faire, les engagemens qu'ils avaient dû prendre, ne convenaient nullement au roi. Il se sentait le plus fort. Se souvenant que le Roussillon lui avait échappé par une révolte et qu'un fort parti lui était contraire, il n'avait que des pensées de rigueur et de vengeance. Il envoya aussitôt le sire du Bouchage avec les instructions suivantes :

Premièrement, il renverra le plus hâtivement qu'il pourra messire Yves du Fou et monsieur du Lude.

Si Boffile est de leur parti, il le renverra, sinon il s'en aidera.

Il ne laissera point s'en aller les gens d'armes du ban et de l'arrière-ban. Lorsque les capitaines seront partis, il gagnera les lieutenans, et s'il le peut, il gagnera les gens d'armes eux-mêmes.

Il chassera tant de gens de Perpignan qu'avec cent lances on puisse être maître de la ville, et ne leur laissera pas une seule arme.

Dès qu'il sera assez fort, il prendra la garde des portes.

Il fera une citadelle.

Si Boffile est des nôtres, il le fera capitaine général, sinon ce sera le Poulailler.

Il fera abattre toutes les forteresses, hormis Perpignan, Salces, Elne, Collioure, Bellegarde et la Roque.

Il chassera tous les nobles qui se sont armés contre le roi et donnera leurs héritages, quelques conditions qu'on ait faites.

Il donnera leurs terres au Poulailler, à Boffile, à son lieutenant, à Regnaut du Chesnay et à tous autres qu'il verra bien aigres à empêcher ces gentilshommes de jamais rentrer dans le pays.

S'il a été promis par l'appointement de rendre Philippe Aubert, il n'en fera pas moins venir sa femme et sa fille, et si Poulailler veut avoir ladite fille en mariage, il l'aura, sinon Regnaut du Ches-

[1] De Troy.

nay, et on dira à cette femme que le roi, pour s'assurer de son mari, veut faire venir vers lui elle et sa fille.

Il défera tous les offices de la ville, et leur ôtera tout pouvoir, sauf le lieutenant de justice.

Pour les réparations de la ville, il prendra ce qu'il pourra sur les habitans ; le trésorier fournira le reste.

Si le comte de Cardone et les ambassadeurs d'Aragon sont encore là, il les traitera bien et les laissera aller. Si la trève n'est pas encore faite, il essaiera d'en avoir une, et la plus longue possible, parce qu'une autre guerre va commencer, et qu'il faut qu'une faillisse tant que l'autre durera. Il saura voir si lesdits ambassadeurs ont volonté de tenir au roi ce qu'ils lui ont promis ; il leur donnera toutes les belles paroles qu'il pourra, et leur fera compter dix mille écus.

Il dira à monsieur d'Albi de prendre hardiment toutes les bonnes églises qui y vaqueront, et le roi tiendra la main pour lui envers et contre tous.

Il peuplera les monastères de Français, et mettra des officiers nouveaux pour gouverner l'évêché en temporel et en spirituel.

Monsieur d'Albi prendra l'évêché d'Elne en commande, et s'il a quelque mauvais bénéfice en Languedoc, il le promettra à l'évêque, puis ne le lui donnera pas. Le roi y remédiera ensuite.

Si la trève n'est pas encore faite, et qu'il faille trois cents lances, il y laissera les compagnies de Boffile, de Gouzoles et de monsieur du Lude.

S'il peut tout de suite repeupler la ville de Pergignan à neuf, il le fera ; autrement il en laissera la commission à monsieur d'Albi, et lui fera signer de sa main l'obligation de le faire, qu'il rapportera au roi.

Lorsque du Bouchage arriva, la trève était conclue, et de bonnes conditions avaient été accordées aux gens de la ville. Quatre mois leur étaient donnés pour transporter ailleurs leur domicile, s'ils le voulaient, en emportant leurs biens et leurs meubles : ceux qui s'étaient absentés depuis quatre ans avaient permission d'y revenir. En outre, les gens d'armes du ban et de l'arrière-ban retournaient chez eux, ayant fini leur service. Aussi la colère du roi fut extrême en apprenant de telles nouvelles.

« Monsieur du Bouchage, mon ami, j'ai reçu vos lettres. Vous

ne devez pas vous émerveiller si je fus bien courroucé quand je reçus les lettres de ce traître d'Yves du Fou ; toutefois vous n'y avez rien trouvé que je ne vous eusse dit auparavant. Quelque chose qu'ils m'aient mandé que les gens d'armes ne bougeraient pas, vous voyez bien qu'il ne leur a pas suffi de faire la grande trahison de la ville, s'ils n'ont accompli toutes les petites branches qui en dépendaient, afin que je n'y puisse remédier. Messire Yves est un des malicieux traîtres du royaume. Considérez que vous allez me servir, et qu'il vous faut être plus malicieux que lui, si vous voulez bien me servir et l'emporter sur lui.

» Monsieur du Bouchage, mon ami, c'est un des grands services que vous pourrez me faire en ce monde. Si vous pouvez mettre hors de Perpignan tant de gens que Boffile et Gouzoles avec leurs compagnies en soient maîtres, faites-le aussitôt.

» Si cela vous est impossible, et que les gens d'armes que vous pourrez recouvrer ne soient pas assez forts pour cela ; s'il n'y a pas de remède (et s'il y en a, je suis sûr que vous les trouverez), endormez-les avec des paroles le mieux que vous pourrez ; faites toutes sortes d'appointemens, vaille que vaille, pour les amuser d'ici à l'hiver; et si j'ai quelque trève de ce côté, et que Dieu, Notre-Dame et monsieur Saint-Martin me soutiennent, j'irai en personne y porter remède. Mais si vous pouviez le faire maintenant, nul homme ne m'aurait rendu un si grand service.

» Je vous prie, monsieur du Bouchage, mon ami, écrivez-moi souvent. Si le trésorier, le général des finances ou des officiers ne vous obéissent pas, ne renvoyez point la chose devant moi; destituez-les vous-même. Le plus grand service que vous puissiez me faire, c'est que par égard pour eux vous ne craigniez pas de me servir. Je le dis surtout pour le trésorier, que messire Yves m'a recommandé.

» On dit que Vivier et Ortaffa, qui ont comploté la première révolte, sont revenus; par-là vous pouvez encore mieux connaître la trahison. Si vous pouvez me venger d'eux, vengez-m'en, ou du moins faites-les déloger, ainsi qu'un notaire qui s'appelle Maure. Essayez aussi de rendre la ville maigre de vivres, afin qu'il y demeure moins de gens. Rassemblez aussi les gens d'armes avec la plus grande diligence que vous pourrez. Je vous renvoie Regnault du Chesnay, pour que vous puissiez vous en aider.

» Monsieur du Bouchage, mon ami, faites écrire sur un beau papier le nom de tous ceux de cette ville qui m'ont été ou me seront traîtres ; et quand ils seront mis dans ce papier rouge, laissez-le à Boffile, au Poulailler ou à celui que vous mettrez gouverneur, afin que si d'ici à vingt ans il en retourne aucun, on leur fasse trancher la tête. Ne vous fiez point à François Castillon ; ne le laissez pas au pays, mais entretenez-le de paroles, de manière à ce qu'il ne puisse me nuire, et adieu. Paris, 7 avril 1475.

La façon dont le roi parlait d'Yves du Fou ne prouvait rien de plus que son génie méfiant et la vivacité accoutumée de son langage. Il voyait ruse et trahison dans tout ce qui n'était pas conforme à sa volonté : toutefois il était trop sage pour vouloir punir ou même jeter dans sa disgrâce ceux que, dans un premier courroux, il avait soupçonnés et injuriés. Yves du Fou avait eu jusque-là grande part à ses faveurs ; il était sénéchal de Poitou et grand veneur de France. A son retour, il continua à être tout aussi bien traité. D'ailleurs il semblait qu'il n'eût fait en Roussillon rien que de nécessaire ou de convenable. Boffile de Judici, à qui du Bouchage accorda sa confiance, et qui connaissait le pays, ne voulut pas non plus se prêter à toutes les rigueurs pour lesquelles le roi avait tant de penchant, chaque fois qu'il n'en était pas détourné par son intérêt. Ce fut avec un vif regret qu'il y renonça, comme on verra par les deux lettres suivantes :

« Monsieur du Bouchage, mon ami, j'ai reçu votre lettre par Toutes-Pièces [1]. Vous dites que le sieur Boffile ne veut pas consentir qu'on chasse le peuple de la ville, mais seulement les nobles et les gros habitans qui firent la trahison. Puisqu'il est de cette opinion, puisqu'il dit qu'autrement il n'en prendrait pas la garde et ne saurait y vivre, faites ainsi qu'il l'avisera, donnez-lui en la charge, et laissez-le lieutenant. Dites-lui que pour l'amour de messire Roquebertin [2], il ne se dise pas gouverneur, afin que celui-ci n'ait point cause de crier. Mais, au moins, les chefs du peuple, ceux qui l'entretenaient contre moi et me faisaient la guerre, qu'il les jette dehors.

» A l'égard de la citadelle, laissez-la-lui faire comme il avisera ; et que M. d'Albi et le trésorier voient à la faire faire. Quand le

1 Surnom d'un de ses messagers. — 2 Le seigneur Rocca Berti, nommé gouverneur d'après le traité du 17 septembre 1473. *Voyez* livre précédent.

sieur Boffile aura fait faire celle qu'il veut, il pourra après faire peu à peu celle qu'on m'avait conseillée, si elle vaut mieux.

» Monsieur du Bouchage, nous n'avons point de trèves ici ; par quoi me faut aider de gens d'armes ; ainsi, je vous prie, revenez le plus tôt que vous pourrez avec les gens d'armes et les gens de du Lude et ceux de Gouzoles. Si Boffile n'avait pas assez de gens, laissez-lui ceux de Gouzoles. Si Gouzoles n'y veut pas demeurer, envoyez-les-moi, et dites-lui que je lui donnerai de l'argent. Avisez le plus homme de bien de sa compagnie, donnez-lui-en la charge et charmez-le bien.

» Parlez au Poulailler, dites-lui que, sur sa vie, il me garde bien les places qui lui sont confiées. Parlez-lui de ce mariage avec la fille de Philippe Aubert, s'il la veut avoir ; sinon parlez-en à du Chesnay.

» Monsieur du Bouchage, mon ami, je vous prie de faire diligence pour mettre cette affaire en sûreté, qui est le plus grand service que vous me puissiez faire. Puisque vous y êtes, j'ai bien espérance, avec l'aide de Dieu, que vous assurerez tout. Vers l'hiver, si je puis avoir paix ou trève, mon intention est d'y aller en personne.

» Au surplus, la guerre nous est commencée ici, et, pour ce, je vous prie de revenir incontinent, et envoyez-moi tous les gens d'armes en la plus grande diligence que vous pourrez.

» Je vous donne à vous et à Boffile toutes les confiscations de ceux qui seront mis dehors pendant que vous serez en Roussillon. Je donne aussi à Boffile l'office de bailli, expédiez-lui les lettres. Je vous envoye un mémoire que m'a donné un nommé Jaubert. Parlez-lui, aidez-vous-en. Il semble être bon homme pour moi. Je vous en prie, monsieur du Bouchage, mon ami, mettez toutes choses en sûreté.

» A l'égard de Canet, vous savez qu'il n'est pas en bonne sûreté pour moi aux mains où il est ; ainsi faites abattre le fort.

Je vous envoie toutes les lettres que j'écris par Toutes-Pièces. Voyez-les toutes ; après refermez-les, et faites-les bailler à chacun. Adieu, Paris, 20 avril. »

Le roi était d'une nature si impatiente, si préoccupé de ses idées, craignant tellement qu'on ne fît pas tout comme il le voulait, que voici encore une lettre du même jour.

» Monsieur du Bouchage, aujourd'hui, à trois heures, Toutes-Pièces est parti. J'avais oublié de vous écrire ce qui suit :

» Premièrement, voyez si vous ne pourriez pas faire piller, par le menu peuple, les maisons des gens que vous chasserez, ou au moins d'Antoine Duvivier et d'aucuns gros, qui sont les plus traîtres; alors la commune ne consentirait jamais à laisser remettre le roi d'Aragon, et elle y ferait meilleur guet que vous. N'écoutez pas Boffile sur cela. C'était la chose dont je vous avais le plus chargé, et vous ne m'en faites point de réponse; c'est le plus grand service et la plus grande sûreté que vous puissiez me donner en Roussillon. Si Boffile est de cette opinion, bien; s'il n'en est pas, ne laissez pas de me servir à mon gré; car ceci me semble très-bon, et vous pouvez savoir que je l'ai fait faire à Puycerda par Mercadier et ses partisans [1].

» Il m'est venu ici un grand tas de gens pour demander des offices; je vous assure que je n'en donnerai aucun. Donnez-les à ceux que vous voudrez, et faites ainsi une bonne bande contraire au roi d'Aragon.

» A l'égard des offices que je vous avais dit de donner à Boffile et au Poulailler, faites-en ce que vous voudrez. Voyez ce qui sera pour le mieux; abrégez, revenez-vous-en et amenez les gens d'armes avec vous, car nous n'avons point de trève.

» Je vous prie, contentez bien le comte de Cardone et le Castellan d'Amporra; ne plaignez point votre peine de leur écrire de bonnes lettres, et de leur envoyer huit ou dix messages. Pendant que vous serez là, entretenez-les de paroles. Adieu. »

Le roi se trouvait ainsi en sûreté du côté du Roussillon : la trève était de six mois; le roi d'Aragon, épuisé d'hommes et d'argent, n'espérait plus aucun aide du duc de Bourgogne et du roi d'Angleterre, qui l'avaient excité et ne l'avaient pas secouru. Son fils, Ferdinand, recherchait l'alliance de la France. Il n'y avait donc plus rien à craindre de cet allié, dont le duc Charles s'était vanté si haut.

Les mêmes circonstances commencèrent aussi à remettre le roi en meilleure intelligence avec le roi de Naples; il était de la maison d'Aragon, fils naturel d'Alphonse, roi d'Aragon, de Naples et de Sicile, qui avait partagé ses États entre don Juan, son frère, et ce fils unique [1]. Ferdinand de Naples avait reçu l'ordre de la Toison-

1 Instructions sur Puycerda. — Pièces de Comines. — 2 Legrand.

d'Or et venait d'envoyer en Flandre son fils, qui s'était laissé flatter de l'espérance dont le Duc était si prodigue, et croyait obtenir en mariage mademoiselle Marie de Bourgogne. Les revers de sa famille en Espagne, et les informations que lui donna le sire d'Arçon, ambassadeur du roi de France, changèrent ses pensées. Il craignit d'avoir été dupe de vaines promesses, et se repentit d'avoir laissé partir son fils. Depuis quelque temps, il avait un sujet de griefs, que le roi s'empressa aussi de faire cesser, en ordonnant la restitution de deux galères napolitaines dont Coulon s'était emparé.

Dans le même temps, et avant que les trèves dont le Duc avait refusé la prolongation fussent expirées, un autre appui sur lequel il avait compté lui fut aussi enlevé. Le roi mit fin, pour le moment du moins, aux secrètes menées qui se pratiquaient à la cour du roi René. On avait trouvé dans un cachot du château d'Angers un nommé Bressin, ancien secrétaire du roi de Sicile [1]; cet homme avait été autrefois employé à porter des lettres et faire des messages auprès du duc de Bourgogne; il savait une partie des projets concertés entre les deux princes contre le roi. S'imaginant que, par méfiance et pour prévenir toute indiscrétion, on avait intention de lui faire quelque mauvais parti, il s'était réfugié à Mouzon, sous l'autorité du roi. Peu après, Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse, étant venu de ce côté, reçut ses révélations, et le conduisit au Plessis. Là, Bressin tâcha de voir le roi, qui le fit mainte fois interroger, sans toutefois l'admettre en sa présence. A quelque temps de là, on le laissa saisir par les gens du roi René. Il fut emmené à Angers, cruellement appliqué à la torture, et tenu pendant trente-neuf mois dans un cachot. Après la saisie de l'Anjou, le roi le fit conduire à Paris, et ensuite le renvoya devant le parlement pour y dire ce qu'il savait touchant le fait de sa détention. Le premier président et le sire de Gaucourt, lieutenant de Paris, procédèrent à son interrogatoire; il fit d'amples déclarations sur le roi de Sicile et ses serviteurs.

L'affaire en était là, et une procédure était près d'être commencée, lorsqu'au mois de février 1475, arriva le sire Jean de Cossa, gouverneur pour le roi René du duché de Bar [2]; il apportait une lettre de ce prince, qui se plaignait hautement de ce que le sire

1 Pièces de l'Histoire de Bourgogne. — 2 Legrand. — Histoire du roi René.

de Craon occupait à main armée ce duché, son légitime héritage. Il demandait que les gens d'armes délogeassent sur-le-champ, et qu'on remît en liberté ceux de ses serviteurs et officiers qu'on avait mis en prison.

Le roi était résolu à ne plus ménager la maison d'Anjou; il ne donna aucune réponse, mais envoya la lettre à un de ses dévoués serviteurs, le sire de Bressuire, en lui disant de la bien garder, parce qu'elle pourrait faire pièce au procès. En outre, il l'avertissait qu'avec le sire de Cossa était venu un Provençal chargé de détourner Charles d'Anjou, duc de Calabre, fils du comte du Maine et neveu du roi René, de traiter avec le roi; on devait même le faire secrètement partir. « Tâchez de prendre cet homme, disait-il, et si le duc de Calabre voulait s'en aller, ne craignez point de l'arrêter, lui et tous ceux de sa suite. A l'égard de Jean de Cossa, dites-lui de s'en aller, et que je sais bien pourquoi il est venu; s'il ne s'en va pas, il le faudra mettre en un sac et jeter à la rivière. »

Jacques de Beaumont, sire de Bressuire, était homme à exécuter un pareil commandement [1]; c'était un second Tristan l'Hermite, que le roi avait de même façonné à sa main. Jean de Cossa retourna au plus tôt près de son maître. Le duc de Calabre, quelques conseils qu'on lui donnât, et malgré les secrètes instigations du connétable [2], ne sut se résoudre à rien, et se montra, ainsi que disait le roi, tout décousu [3] dans ses discours et ses démarches. Le roi René s'était toujours conduit à peu près de même sorte; il était vieux et plus occupé de mener douce vie en Provence que de gouverner les affaires du royaume. Tout se tourna en négociations; le roi donna pouvoir à Bernard Louvet, premier président du parlement de Toulouse, à maître Geoffroi Fauveau, et à Jean Sanat, avocat du roi, pour aller traiter avec le roi René, lui demander la moitié de tous ses domaines, à titre d'héritage de la reine Marie de France, sa sœur, et l'autre moitié comme hypothèque de la dot de madame Anne de France, touchée et dépensée par Nicolas, duc de Calabre, et pour lui faire reconnaître aussi et confesser qu'il n'avait jamais joui de l'Anjou que par tolérance.

« Toutefois, disait le roi, pour la grande et singulière amour que nous avons pour le roi de Sicile notre oncle, pour la prochaineté de

1 Brantôme. — 2 Procès du connétable. — 3 Instructions données par le roi. — Pièces de Comines.

lignage, et les grands et recommandables services qu'il nous a faits, nous lui donnerons, par chaque année de sa vie, la somme de soixante mille francs de pension. »

Ces conditions étaient dures; le roi, pour aider à la négociation, tenait en réserve et comme suspendue la procédure commencée sur les déclarations de Bressin. Le témoignage de cet homme chargeait, plus qu'aucun autre des serviteurs du roi René, Saladin d'Anglure, sire de Nogent [1]; c'était ce gentilhomme, disait-il, qui l'avait fait prendre et puis mettre à la torture, pour le punir des rapports qu'il avait faits. La crainte de ce qui pourrait lui advenir d'un tel procès, détermina Saladin d'Anglure à entrer en marché avec le roi; il lui fit offrir, par le sire de Preuilli, de s'employer auprès du roi de Sicile pour le conduire à faire tout ce qui plairait au roi, quels que fussent d'ailleurs ses engagemens avec le duc de Calabre ou tout autre.

Le roi commença par lui donner un sauf-conduit pour venir avec une suite de vingt chevaux en Languedoc, afin qu'étant sur les terres du royaume il pût mieux pratiquer cette affaire avec ceux qui lui seraient envoyés.

Les conditions du sire d'Anglure furent assez exigeantes. Il demanda que, dans le cas où il accomplirait ses promesses, le roi le prît à son service, ou sur-le-champ, ou quand il le voudrait, et dès à présent lui donnât pension, terres et biens; que le roi le soutînt et favorisât envers et contre tous, et que la procédure commencée fût mise au néant. Il fit en même temps le marché de plusieurs autres serviteurs du roi René.

De cette façon, le roi, s'il ne pouvait compter sur la maison d'Anjou, ni l'empêcher d'être en secrète intelligence avec le duc de Bourgogne, la tenait du moins en quelque crainte et en hésitation, et savait tout ce qu'elle pouvait tramer.

Il réussit mieux à enlever au Duc un allié sur lequel il comptait cependant davantage, et dont l'amitié lui importait bien plus. René, duc de Lorraine, pressé par l'Empereur, par le roi de France et par tous les seigneurs d'Allemagne, ses parens et ses voisins, céda enfin aux avis du sire de Craon [2]. Il commença par accéder à la ligue des Suisses et des pays du Rhin, puis il envoya défier le duc

1 Pièces de l'Histoire de Bourgogne. — Pièces de Comines. — 2 Histoire de Bourgogne et de Lorraine.

de Bourgogne. Le héraut arriva au camp devant Neuss ; après avoir lu le défi au Duc, il jeta à ses pieds le gantelet ensanglanté, signe de la guerre à feu et à sang qu'il venait déclarer. Puis, craignant la redoutable colère du prince, il s'enfuit tout troublé. Le Duc le fit ramener, répondit de sang-froid et gracieusement, lui faisant, selon l'usage, délivrer une belle robe et une somme d'argent.

Les Suisses n'étaient pas non plus mis en oubli par le roi. Il leur envoyait sans cesse des ambassadeurs, les faisait assurer de son amitié, leur donnait de grandes louanges sur leur vaillance, et s'empressait de satisfaire aux plaintes qu'ils faisaient au sujet de quelques marchands arrêtés en se rendant de Suisse en Espagne. L'argent qu'il avait promis par les traités était exactement envoyé, de même qu'une autre somme de vingt mille francs promise aussi, mais par secrète condition [1], aux cantons de Berne, Zurich et Lucerne, et à divers particuliers. Les seigneurs de Diesbach y avaient la plus grande part, et Adrien de Bubenberg, le chef du parti bourguignon, y était aussi pour trois cent soixante livres.

De la sorte, le roi parvint à entretenir les Suisses dans un état de guerre contre le Duc. Toute leur armée n'était pas assemblée [2]; ils s'étaient retirés chez eux après la victoire d'Héricourt. Mais les Bernois passèrent l'hiver en armes, et firent des courses dans la Comté, en traversant les passages du Jura. Les gens de Fribourg, de leur côté, avaient pris et rasé le château d'Illens, qui appartenait au sire de La Baume, serviteur du duc de Bourgogne.

Vers la fin de mars, les Bernois, avec ceux de Soleure et de Bienne, tentèrent, au nombre de treize cents, une entreprise plus hardie sur la ville de Pontarlier. Ils la surprirent presque sans défense. C'était un lieu assez riche. Le butin était considérable. Les Suisses, contre leur habitude, s'y établirent sans nulle précaution, et passèrent cinq jours à boire, à manger, à prendre du repos. Tout à coup arrivèrent devant la ville Antoine de Luxembourg, comte de Roussi, gouverneur de Bourgogne, et le sire de Château-Guyon, frère du prince d'Orange, qui avaient à la hâte rassemblé environ douze mille combattans. Les Suisses ne se troublèrent pas ; ils résolurent de réparer leur négligence et de suppléer au nombre à force de courage. Les uns, montant sur la muraille, qui était

[1] Pièces de Comines. — [2] Muller. — Dunod. — Gollut.

vieille et ruinée, en arrachaient les pierres et les lançaient sur les assaillans. Le sire de Château-Guyon fut renversé à coups de piques dans le fossé. Enfin, après un long et sanglant combat, les Bourguignons furent contraints à se retirer. Alors les Suisses, pour ne pas risquer d'être encore une fois attaqués par des forces si supérieures, se retirèrent en bon ordre, emmenèrent tout leur butin et mirent le feu à la ville de Pontarlier, ainsi qu'aux villages voisins.

Cette retraite, dont les circonstances furent d'abord exagérées, répandit l'effroi à Berne et dans toutes les villes voisines. On craignit que l'honneur et la renommée des ligues suisses n'en reçussent une triste atteinte. Les Bernois envoyèrent à Fribourg, à Soleure, à Bienne, pour demander des renforts, et, sans les attendre, trois mille hommes partirent pour aller à la rencontre de la troupe qui revenait de Pontarlier. Ils la trouvèrent cheminant sans crainte, en belle ordonnance, ramenant des bannières prises sur les ennemis, et des chariots chargés de butin. Après s'être ainsi réunis, ils rentrèrent dans le comté de Bourgogne, et continuèrent à y faire les plus cruels ravages.

Telle, bien peu de temps après qu'il eût refusé d'une façon si hautaine la prolongation des trèves, se trouvait la situation du duc de Bourgogne. Les effets de son aveuglement et de son peu de sens commençaient à se manifester de tous côtés, et le roi semblait d'autant plus habile que son adversaire était moins sage. Outre toutes les mesures qu'il avait préparées pour ne pas être pris au dépourvu si le Duc voulait absolument la guerre, il se hâta, aussitôt qu'il sut la réponse faite aux gens du connétable, d'envoyer à Jean Tiercelin, sieur de Brosse [1], et à maître Jean de Paris, conseiller au parlement, ses ambassadeurs auprès de l'Empereur, un plein-pouvoir pour rendre plus ample et plus expresse l'alliance déjà conclue. Jusqu'alors il n'en avait nullement accompli les conditions. En vain l'Empereur et les princes de l'Empire l'avaient pressé d'envoyer les vingt mille hommes qu'il avait promis. Sans les refuser expressément, il ne s'était pas mis en peine de les faire partir. Aussi l'Empereur, qui n'était point d'un naturel guerrier et qui avait été entraîné comme malgré lui dans cette entreprise, ne se pressait point de quitter Andernach pour s'approcher de Neuss, et laissait

1 Comines et pièces. — Histoire de Bourgogne. — Meyer. — Heuterus.

traîner en longueur le rassemblement des contingens de l'Empire. Il y avait sept mois que les ordres étaient donnés, et les hommes des villes les plus voisines, de Strasbourg par exemple, commençaient à peine à se mettre en route [1].

Le courage des assiégés et des habitans de Cologne ne s'affaiblissait pourtant pas. Ils n'avaient pas une moindre volonté de résister au duc de Bourgogne, et à l'archevêque qu'il voulait leur donner par force. L'Empereur et plusieurs des princes qui étaient venus pour secourir Neuss, voyant ou soupçonnant que le roi de France traitait avec le duc de Bourgogne, en faisaient autant de leur côté. Le temps s'écoulait donc en négociations plus qu'en batailles. L'évêque de Forli, légat du pape, allait sans cesse d'un camp à l'autre, et renouvelait les efforts inutiles du roi de Danemark.

Lorsque le roi de France se vit trompé dans ses espérances de trève, il changea tout à fait de langage, annonçant qu'il allait faire au duc de Bourgogne la plus rude guerre possible. En même temps il proposa à l'Empereur de s'engager mutuellement à ne faire ni paix ni trève l'un sans l'autre, et à confisquer les seigneuries du Duc : lui celles qui relevaient de l'Empire, le roi celles qui étaient tenues du royaume de France.

L'Empereur était, comme on l'a dit, un homme d'assez pauvre génie, qui n'avait jamais aimé les grandes entreprises, ni rien de ce qui pouvait être nouveau, difficile ou dangereux. Dans sa simplicité, il voyait néanmoins qu'on ne pouvait s'assurer sur le roi, et que se précipiter sur sa foi dans de grands embarras, ne serait pas chose raisonnable. Il commençait à se lasser de cette guerre, bien qu'il s'y fût jusque-là donné peu de peine. De sorte que ce vieux prince, tout pesant et peu avisé qu'il semblait, fit au roi une réponse plus sage et mieux dite que personne n'aurait su la trouver. Non seulement il ne se laissa point abuser par son subtil allié, mais il se railla finement de celui qui savait aussi bien railler que tromper, et le vainquit avec ses propres armes.

« Il y avait, dit-il aux ambassadeurs du roi, auprès d'une ville d'Allemagne, un grand ours qui faisait beaucoup de mal. Trois compagnons, qui hantaient les tavernes, vinrent à un tavernier à qui ils devaient, le prièrent de leur faire encore crédit d'un écot,

1 Specklin.

et qu'avant deux jours ils lui payeraient tout; car ils prendraient l'ours, dont la peau valait beaucoup d'argent, sans compter les présens qui leur seraient faits par les bonnes gens. Quand ils eurent dîné, ils allèrent vers la caverne où d'habitude se tenait l'ours, et le trouvèrent plus près d'eux qu'ils ne pensaient. Ils eurent peur et se mirent en fuite : l'un gagna un arbre, l'autre fuit vers la ville; l'ours prit le troisième, le foula sous ses pieds, en lui approchant le museau fort près de l'oreille. Le pauvre homme était couché tout plat contre terre, faisant le mort. Or, cette bête est de telle nature que ce qu'elle tient, soit homme, soit animal, quand elle ne le voit pas remuer, elle le croit mort et le laisse là. Ainsi l'ours laissa le pauvre homme, sans lui avoir fait grand mal. Dès qu'il se vit délivré, il se leva et courut vers la ville. Son compagnon, qui était sur l'arbre et avait vu jouer tout ce mystère, descendit, courut et cria à l'autre de l'attendre. Quand il l'eut joint, il lui dit : « Or sus, » dis-moi, sur serment, que t'a dit l'ours lorsqu'il a été si long- » temps tenant conseil avec toi, le museau contre ton oreille? » A quoi le compagnon repartit : « Il me disait de ne jamais mar- » chander la peau de l'ours avant que la bête fût morte. »

Cette fable fut toute la réponse que l'Empereur fit aux ambassadeurs du roi, du moins en publique audience. Chacun, à part soi, savait bien en tirer la morale, et pensait que si le roi avait voulu agir loyalement, il serait venu en personne avec toute sa puissance, comme il l'avait promis; le duc de Bourgogne une fois détruit, il eût été temps de partager ses biens.

Quel que fût le penchant de l'Empereur à terminer cette guerre par un accommodement, et à y retrouver l'occasion perdue l'année précédente de conclure le mariage de son fils Maximilien avec mademoiselle de Bourgogne, on ne pouvait parvenir à fléchir le Duc; son honneur lui semblait attaché à prendre cette ville de Neuss. Il épuisait ses États d'hommes et d'argent; ses sujets commençaient à se refuser déjà de payer les impôts excessifs dont il les chargeait sans ménager personne, pas même les gens d'église. Les Suisses envahissaient la Comté; le duc de Lorraine entrait dans le Luxembourg qu'il trouvait sans nulle défense. Le roi allait se mettre en campagne, et ni l'Artois ni le duché de Bourgogne n'étaient munis des forces suffisantes pour lui résister.

En outre, le roi d'Angleterre avait achevé ses préparatifs; il

allait, selon sa promesse, descendre en France. Lord Scales, son beau-frère, était venu au camp, et pressait le Duc de quitter ce malheureux et inutile siége. Rien n'entamait son obstination; il semblait que Dieu lui eût troublé le sens et l'entendement. Toute sa vie il avait travaillé à faire passer les Anglais en France; maintenant ils y allaient descendre; le duc de Bretagne allait se déclarer : tout était prêt; il touchait au moment qu'il avait tant désiré; et il perdait son temps, son armée et ses finances devant une misérable ville, qu'encore ne pouvait-il pas prendre.

Bon gré, mal gré, l'Empereur s'était enfin avancé. Dès le 20 mars, il était à Cologne. Enfin les contingens des villes et communes commençaient à arriver, descendant le Rhin dans de grands bateaux et avec de copieuses provisions de vivres et de munitions, une belle artillerie, des gens bien vêtus et bien armés; car ces bourgeois des villes libres ne marchaient jamais qu'en se donnant toutes leurs aises, autant qu'ils pouvaient. Ce fut alors que l'armée de l'Empereur fut la plus belle et la plus grande qu'on eût vue depuis longtemps dans la chrétienté. Lorsque, vers le milieu d'avril, il vint enfin camper devant Neuss, on estimait qu'il avait plus de cent mille hommes. Mais le bon ordre n'était pas facile à établir dans une armée si nombreuse et si diverse. Il y avait souvent de grandes querelles entre les gens des divers pays de l'Empire [1], surtout entre les contingens des diverses villes : alors toutes les autres prenaient parti, et l'on en venait à combattre. Une fois il y eut plus de soixante hommes tués dans une rixe commencée entre les gens de Strasbourg et ceux de Munster. Nuremberg, Augsbourg, Francfort, le Rheingrave s'étaient mis d'un côté; Lubeck et Aix-la-Chapelle de l'autre : on eut grand'peine à calmer le tumulte; l'homme de Strasbourg qui en était le premier auteur eut la tête tranchée.

Dans l'armée du Duc, encore qu'elle fût moins nombreuse et tenue sous une plus forte main, il se passait parfois de pareils troubles. Des gens de tant de nations, Français, Flamands, Hollandais, Allemands, Anglais, Italiens, ne pouvaient se trouver si long-temps ensemble, dans l'ennui d'un siége qui durait depuis tant de mois, sans qu'il se déclarât entre eux des haines et des jalousies. Un jour, entre autres, les Anglais et les Italiens se prirent

1 Specklin.

de querelle, et l'on commença à se battre. Les Anglais étaient en grand péril, car tout le monde se mettait contre eux, lorsque le Duc, apercevant ce désordre, arriva soudainement et se jeta tout au travers, l'épée à la main, frappant sur tous, au risque de ce qui pourrait lui arriver.

Ces deux grandes armées restaient ainsi en présence sans se combattre ; tout se bornait à de simples escarmouches, et à des entreprises plus ou moins heureuses pour ravitailler la ville.

Pendant que le duc de Bourgogne refusait ainsi de traiter, soit avec le roi, soit avec l'Empereur, le roi se décida enfin de déclarer la guerre. Après avoir fait ordonner des prières publiques dans tout le royaume et de solennelles processions à Paris, il partit le 1er mai de l'abbaye de la Victoire, lieu que depuis deux ou trois ans il avait pris en singulière affection, et où il se tenait souvent. Ses gens allèrent d'abord mettre le siége devant une petite forteresse de Picardie, nommée le Tronquoi. La garnison voulut faire quelque résistance; on amena l'artillerie : peu d'heures après, l'assaut fut donné; il fut rude et sanglant, mais la place fut emportée. Tous ceux qui y furent trouvés furent pendus, hormis un nommé Mottin, que le roi ordonna de sauver, et qu'il fit élu à Paris. C'est ainsi qu'il avait partout des hommes qui le servaient secrètement, et lui donnaient des avis, vrais ou faux.

Le Tronquoi fut démoli et rasé; Montdidier fut aussitôt sommé. Le sire de Comines y fut envoyé pour parlementer. La garnison n'avait nul secours à espérer; elle se rendit sous la condition de vie et bagues sauves. On promit aussi de ne faire nul mal aux habitans ni à la ville; puis, dès qu'elle fut rendue, le roi la fit brûler. Même promesse fut faite aux garnisons de Roye et de Corbie, où commandait, sans nul moyen de se défendre, le sire de Contai, un des principaux serviteurs du duc de Bourgogne, et la foi ne fut pas mieux gardée. Les deux villes furent mises en cendres.

Ce qui rendait le roi plus cruel dans cette guerre, c'était le désir de contraindre le duc de Bourgogne à conclure une trève avant que les Anglais fussent descendus. Le connétable l'entretenait dans cette espérance. Il continuait à tromper les deux partis, et jamais il n'avait été plus embrouillé dans ses trahisons. C'est que maintenant il ne se proposait plus de se faire craindre en même temps du roi et du Duc; au contraire, la peur l'avait saisi. Il avait tant manqué de

foi à l'un et à l'autre, qu'il ne savait lequel il devait le plus craindre. Il semblait qu'il sentît que son terme était arrivé. Depuis les pourparlers de Bouvignes, où sa perte avait été un instant résolue, il voyait de quoi il était menacé. Sachant bien que le roi avait trop de rancune et le Duc trop de colère pour qu'il pût long-temps échapper, il vivait en troubles et en grand travail d'esprit. Sa femme, madame Marie de Savoie, sœur de la reine de France, venait de mourir, et c'était un grand appui de moins auprès du roi. Tout ce qu'il faisait et projetait se ressentait de son agitation. Il variait d'un jour à l'autre, non plus par ruse, mais par crainte; rien ne pouvait le rassurer ni le tirer de la situation où il s'était jeté.

Ainsi il envoyait sans cesse au siége de Neuss pour presser le duc de Bourgogne de faire sa paix avec l'Empereur, et il s'efforçait de faire croire au roi que le motif de tous ces messages était de renouer une négociation pour la trève. Il lui donnait aussi ce motif pour ne point prendre lui-même part à la guerre. En même temps il suppliait le Duc de permettre que son frère, Jacques de Luxembourg, son fils le comte de Fiennes, ainsi que tous ses parens et amis quittassent le service de Bourgogne et la croix de Saint-André, et vinssent auprès de lui, afin de ne pas donner de défiance au roi. Il promettait qu'avant peu il se déclarerait et livrerait Saint-Quentin. Puis, craignant d'avoir offensé le Duc, il lui renvoyait son frère, et le rappelait tout aussitôt. Par trois fois messire Jacques de Luxembourg arriva jusqu'aux portes de Saint-Quentin, par trois fois le connétable qui l'avait mandé refusa de l'y recevoir.

Enfin il réussit à persuader au roi que les affaires du Duc devant Neuss étaient en grande prospérité, que la ville allait se rendre, que l'Empereur était sur le point d'accorder de très-belles et profitables conditions. Il lui fit croire aussi que les Anglais allaient faire leur descente en Normandie, et non point à Calais. Le roi quitta la Picardie, emmena son armée vers l'embouchure de la Seine, se tint à Rouen, laissant le comte de Dammartin du côté de Soissons et de la Fère, pour veiller sur les démarches du connétable; il s'occupa de réunir toutes ses forces afin de résister aux Anglais et au Duc.

Cependant, quelle que fût l'obstination du duc de Bourgogne, et l'orgueil qu'il tirait de tenir en échec depuis près d'un an toute l'armée de l'empire d'Allemagne, un tel aveuglement ne pouvait

résister à de si pressantes nécessités. Le roi allait dévaster ses États; les Suisses entraient d'un autre côté; presque sous ses yeux, le duché de Luxembourg était ravagé par le duc de Lorraine, et en même temps par le duc Guillaume de Saxe et le landgrave, qui avaient passé le Rhin. Sa fureur était extrême et troublait de plus en plus sa raison. Lorsqu'il apprit que la forteresse de Pierrefort, dans le Luxembourg, s'était rendue au duc de Lorraine, il écrivit au sieur du Fay, son lieutenant en ce pays, de faire écarteler tous les gens de la garnison [1]. Mais de tels emportemens ne remédiaient à rien : les Anglais allaient arriver. Il fallut donc reprendre les négociations; l'archevêque de Milan, l'évêque de Forli, le seigneur d'Himbercourt, entrèrent en conférence.

Toutefois le Duc voulut tenter un dernier effort [2]. Le 24 de mai, veille de la Pentecôte, voyant que l'armée impériale, encouragée par ce qu'on apprenait des succès du roi de France en Picardie, venait de porter son camp en un lieu plus rapproché de la ville, il résolut de la prévenir et de commencer l'attaque. Les deux armées étaient séparées par la petite rivière d'Erft, et les Allemands touchaient par leur droite au Rhin, à l'endroit du confluent. Le Duc, après avoir laissé assez de troupes pour garder le siége et s'opposer au passage du fleuve, dans le cas où l'armée allemande de la rive droite l'aurait tenté, rangea ses gens en bataille. L'Empereur ne voulait point de combat, et les Bourguignons passèrent sans obstacle le gué de la rivière d'Erft. L'artillerie des Allemands et leurs principales défenses étaient vers leur droite, le long de la rive gauche du fleuve. C'était de ce côté qu'ils croyaient être attaqués. Leur gauche était appuyée à une colline assez élevée qu'ils occupaient en forces.

Ce fut par-là que le Duc commença l'attaque. Son artillerie était formidable et portait jusque dans les derniers rangs, où elle fracassa les bagages et renversa un grand nombre de tentes. Après qu'elle eut ainsi jeté quelque trouble parmi les Allemands, le Duc ordonna d'assaillir la hauteur. Les compagnies de piquiers d'ordonnance formaient l'avant-garde, entremêlés quatre par quatre avec les archers anglais. Ceux-ci, selon leur coutume, baisèrent la terre, puis, se recommandant à Dieu et poussant de grands cris,

1 Lettre du Duc au sire du Fay. — 2 Histoire de Bourgogne. — Heuterus. — Meyer. — La Marche. — Lettre du Duc au sire du Fay.

ils marchèrent tous vers cette colline, qu'ils gravirent vaillamment. Ils poussèrent devant eux les Allemands. Le comte de Campo-Basso et le seigneur Galeotto arrivèrent alors avec leurs cavaliers lombards, et firent un grand carnage des fuyards qui se retiraient en désordre vers le camp.

Les princes d'Allemagne, témoins de cette déroute, et voyant l'artillerie des Bourguignons porter jusqu'aux tentes de l'Empereur, se sentaient indignés d'être ainsi enfermés dans le camp, sans tenter aucun effort contre un ennemi inférieur en nombre. Une première sortie de trois mille cavaliers fut vivement repoussée par les assaillans; alors Henri de Schwartzemberg, évêque de Munster, un des plus vaillans chefs de cette armée de l'Empire, qui portait une mortelle haine au duc de Bourgogne, et qui endurait impatiemment que les Allemands fussent ainsi chassés et vaincus sous les yeux de leur Empereur, se mit à la tête d'environ cinq mille combattans, et s'avança vers les Bourguignons. Le choc fut rude; le Duc fut obligé de faire avancer son second corps de bataille avec les hommes d'armes du sire de Valperga, les archers de la garde et l'escadron des chambellans de l'hôtel, commandé par Olivier de la Marche. Après un grand combat, les Bourguignons eurent encore le dessus. Pour lors il fallut que le duc de Saxe, maréchal de l'Empire, déployât la bannière impériale. Tout dans le camp se mit en mouvement pour résister à une attaque qui commençait à devenir dangereuse. L'artillerie approchait de plus en plus et faisait beaucoup de ravages dans le camp; déjà beaucoup de gens se précipitaient dans des barques pour passer le Rhin, et dans ce désordre plusieurs se noyaient. Par bonheur la nuit arrivait; le Duc pensa en avoir assez fait pour sa gloire; quel qu'eût été l'avantage de la journée, c'eût été une trop grande entreprise que d'assaillir les remparts du camp, dont on n'avait emporté que les approches.

Cette bataille n'augmenta pas peu le désir qu'avait l'Empereur de faire la paix; il n'avait pas la même ardeur de gloire que tous les princes d'Allemagne qui étaient autour de lui, et ne se sentait nulle honte d'avoir amené vainement toute l'armée de l'Empire contre un de ses vassaux. De son côté, le Duc était maintenant aussi pressé de partir, qu'auparavant il était obstiné à rester.

Tandis que tout se réglait entre les deux princes, les chevaliers et les hommes d'armes des deux armées, animés de haine et du

désir de montrer leur vaillance, faisaient chaque jour de fortes escarmouches; souvent même on avait quelque peine à obtenir un libre et sûr passage pour les ambassadeurs qui allaient d'un camp à l'autre [1]. Cinq jours après le combat, tout était à peu près conclu, et dès le 9 de juin, le Duc avait déjà fait partir le comte de Campo-Basso et ses cavaliers pour aller au secours du duché de Luxembourg [2]. Il se hâtait ainsi, tandis que cette ville de Neuss, qu'il assiégeait depuis dix mois, pour laquelle il avait tout sacrifié, se trouvait réduite à l'extrémité, qu'on y souffrait les dernières horreurs de la famine, et qu'il y serait infailliblement entré dans dix jours.

Même avant que les conditions fussent signées, il embarquait son artillerie, il expédiait ses bagages, et tout dans son camp était en mouvement pour le départ. Voyant les Bourguignons déloger ainsi sans grandes précautions, les gens de Cologne et de Munster commencèrent à s'emparer de quelques barques chargées d'artillerie et de munitions. L'Empereur avait si peu d'autorité dans son armée, les princes avaient si peu de souci de ses commandemens, que tout ce qu'il put ordonner et publier fut inutile. Le légat tenta vainement aussi de gagner quelque chose sur tant de chefs irrités d'une paix qu'ils appelaient honteuse, et que peut-être ils n'auraient pas été fâchés de troubler. Le désordre s'accrut au point qu'il semblait que les deux armées allaient s'exterminer, tandis que leurs chefs allaient signer la paix. Le 15 juin, le guet des Bourguignons, lassé de tant d'insultes et de violations de la trève, avait pillé les bagages du contingent de Brandebourg; ceux-ci appelèrent à leur secours, le guet fut repoussé. La garnison de Neuss profita de l'occasion, fit une sortie, saisit ceux des assiégeans qui se trouvaient près des portes, et introduisit un convoi de vivres et de munitions [3]. En même temps le marquis de Brandebourg s'emparait de l'île du Rhin, dont la possession était indispensable pour bloquer la ville. L'évêque de Munster, à la tête de ses cavaliers, était entré dans le camp des Bourguignons, et, l'épée à la main, cherchait partout le Duc pour le tuer.

Le lendemain les ordres de l'Empereur furent de nouveau publiés, mais sans être plus écoutés. Les gens de Cologne et de Munster attaquèrent encore le guet des Bourguignons; le Duc passa la rivière,

1 La Marche. — 2 Lettre au sire du Fay. — 3 De Troy. — Heuterus. — Lettre au sire du Fay.

et arriva au secours de ses hommes, ordonnant à toute l'armée de le suivre. Avant qu'elle l'eût rejoint, il avait repoussé les Allemands; profitant du désordre qui régnait parmi eux, il les poussa jusqu'aux chariots, qui formaient le rempart de leur camp. L'Empereur, dont ils avaient bravé les défenses, ordonna que la barrière ne leur fût pas ouverte; ainsi, enfermés de toutes parts, ils furent presque tous massacrés ou noyés en essayant de se sauver par le fleuve.

De telles batailles étaient de part et d'autre un motif de plus pour presser la signature de la trève. Le Duc ne pouvait plus songer à continuer le siége d'une ville qu'il avait, pour ainsi dire, laissé ravitailler. L'Empereur était pressé de rompre une armée qui ne lui obéissait pas; il n'avait jamais vu qu'il y eût un grand profit pour lui à placer à Cologne un archevêque au lieu d'un autre; et c'était presque contre son gré qu'on l'avait entraîné à la guerre. Le duc de Bourgogne lui donnait encore le secret espoir du mariage qu'il souhaitait par-dessus toutes choses. Tout se termina par une trève de neuf mois. L'affaire de Cologne fut remise au jugement du pape, la ville de Neuss placée en dépôt entre les mains du légat. Le Duc exigea impérieusement que l'artillerie, que les gens de Cologne et Guillaume sire d'Aremberg lui avaient enlevée dans des barques, lui serait rendue. Comme son orgueil aurait beaucoup souffert de s'en aller le premier de devant Neuss, l'Empereur, riant de cette puérile fierté [1], ne demanda pas mieux que de partir avant lui.

Le 27 juin, après avoir encore étalé toute sa magnificence dans un grand festin qu'il donna au légat, au duc de Saxe, au marquis de Brandebourg et aux principaux seigneurs d'Allemagne, le duc de Bourgogne quitta enfin ce camp, où il venait de passer onze mois entiers, durant lesquels sa puissance et sa fortune s'étaient écroulées tout autour de lui, sans pouvoir vaincre son obstination ni dissiper son aveuglement.

1 Heuterus.

Digitized by Google

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1475.

LIVRE SIXIÈME.

SOMMAIRE.

Combat de Guipy. — Combat devant Arras. — Le prince d'Orange traite avec le roi. — Les Anglais descendent en France. — Entrevue du Duc et du roi d'Angleterre.—Projets du Duc contre la Lorraine.—Le roi commence à négocier. — Ambassade du connétable. — Pensions données aux conseillers d'Angleterre. — Retour du Duc chez le roi Édouard.

Lorsque le duc de Bourgogne se résolut à lever le siége de Neuss, il était déjà trop tard pour réparer la ruine de ses affaires. Le roi, après avoir agi conformément aux faux avis du connétable et avoir réuni ses forces en Normandie, reçut bientôt des informations plus véritables. Comme il avait des intelligences de toutes sortes, une fort grande dame de la cour de Bourgogne, que le sire de Comines connaissait, mais qu'il n'a pas voulu nommer dans ses Mémoires, écrivit une lettre où elle faisait connaître plus au juste l'état des affaires [1]; comment la descente des Anglais n'était pas tout à fait aussi prochaine qu'on le croyait; comment le Duc n'avait pas encore quitté Neuss; comment l'Artois était sans nulle défense. C'était une femme de grand sens, et, encore qu'elle trahît ainsi son seigneur et le parti où étaient tous ses parens, le roi se fia à ses bons avis et se régla en conséquence. Il envoya une part de son armée, sous les ordres de l'amiral, qui continua à tout brûler et dévaster en Picardie et en Artois. En même temps il manda

1 Comines.

au connétable qu'il eût enfin à tenir ses promesses et faire son devoir en allant mettre le siége devant Avesnes. Il venait d'apprendre aussi que le duc de Bourbon était pressé plus que jamais de se déclarer contre lui.

Bien que ce prince parût en tout lui être fidèle, et eût de lui-même adressé, par l'évêque de Mende, les dernières lettres que le connétable lui avait envoyées pour le déterminer [1], le roi ne pouvait se rassurer contre le grand péril de voir en un tel moment éclater une rébellion d'une si haute importance. Il ordonna au duc de Bourbon de venir le trouver. Depuis deux mois il le pressait de convoquer les nobles et les francs-archers d'Auvergne, de Beaujolais et de Bourbonnais pour entrer en Bourgogne. Voyant que le duc de Bourbon alléguait qu'il était malade de la goutte, le roi avait nommé, pour assembler et commander cette armée, Béraud de l'Espinasse, seigneur de Combronde, qui portait le prénom de Dauphin, parce que Jean son père avait épousé l'héritière d'une des branches de la maison des Dauphins d'Auvergne. Les ordres du roi ne lui laissèrent nul répit que l'armée ne fût réunie. Lorsqu'elle fut campée près de la Loire, il voulut, avec non moins d'impatience, qu'elle entrât en Bourgogne, et croyait même qu'elle pourrait pénétrer jusque dans la Comté [2].

Bientôt il apprit que le sire de Combronde venait d'avancer grandement ses affaires. Le comte de Roussi, gouverneur de Bourgogne, avait quitté la Comté pour venir en Nivernais s'opposer aux progrès des Français qui, vers la fin de mai, étaient entrés de ce côté, et avaient repris Château-Chinon. Le 20 juin, les armées se rencontrèrent à Guipy, près de Château-Chinon. La bataille fut sanglante; le sire de Combronde y remporta une pleine victoire; deux cents cavaliers lombards y furent tués; Claude de Montaigu, seigneur de Conches, y périt; le comte de Roussi, le comte de Joigny, Jean de Damas, sire de Digoine, et un grand nombre des principaux seigneurs du duché furent faits prisonniers. L'armée du sire de Combronde se répandit aussitôt en Bourgogne, et ravagea les environs d'Auxerre. En même temps Gilbert de Bourbon, comte de Mont-

1 De Troy. — 2 Lettres manuscrites du roi, du duc de Bourbon et du sire de Chaumont à Bérand Dauphin de l'Espinasse, sire de Combronde, communiquées par M. le comte de l'Espinasse-Langeac. — Histoire du Bourbonnais. — Gollut. — Paradin — Histoire de la maison d'Auvergne, et pièces.

pensier, qui portait aussi, mais par titre de seigneurie, le nom de Dauphin d'Auvergne, entra par le Beaujolais, surprit Cluni, et se présenta même devant Mâcon, accompagné du capitaine Odet d'Aydie.

Le connétable n'avait pas osé se mettre en désobéissance formelle : il voyait chaque jour ses plus fidèles serviteurs, les premiers de ses vassaux, le sire de Genlis, le sire de Moui, prêts à le quitter pour aller trouver le roi. Il se troublait de plus en plus et variait chaque jour, obéissant à la dernière crainte qui s'emparait de son esprit. Il alla mettre le siége devant Avesnes. A peine y était-il, qu'il revint s'enfermer à Saint-Quentin ; il avait, disait-il, découvert que deux hommes avaient charge de le tuer. Réellement il en pouvait être quelque chose ; l'un de ces deux compagnons lui avait fait des révélations si bien appuyées et conformes à tant d'indices, qu'il avait dû croire à un complot du roi [1]. Ses terreurs en augmentèrent.

Les ordres donnés à l'amiral eurent un plein succès. Il ne trouva nulle résistance, s'en alla brûlant tout d'Abbeville à Arras, et se présenta sous les murs de cette ville. Jacques de Luxembourg était venu s'y enfermer après avoir vu pour la troisième fois les portes de Saint-Quentin fermées devant lui par son frère le connétable, qui l'y avait pourtant mandé. Le comte de Romont, qui avait quitté bien mal à propos les marches de la Suisse ; Pierre de Bourbon, sire de Carenci ; le sire de Contai, qui, un mois auparavant, avait rendu Corbie à l'armée du roi ; d'autres seigneurs et principaux capitaines de Bourgogne se trouvaient aussi dans les murs d'Arras ; mais la garnison était peu nombreuse.

Les bourgeois étaient gens très-fiers, d'opinion fort contraire aux Français, et qui, depuis long-temps, n'avaient plus l'expérience des adversités de la guerre [2]. Ils contraignirent les chefs et les hommes d'armes à faire une sortie. Elle ne fut pas heureuse, et précisément le 27 juin, jour où le duc de Bourgogne levait son camp devant Neuss ; Jacques de Luxembourg et beaucoup des capitaines qu'il avait avec lui furent défaits par l'amiral et faits prisonniers. Voici comment le roi, trois jours après, annonçait cette affaire au comte de Dammartin, et lui expliquait toute sa situation.

1 Comines. — 2 *Idem*. — Amelgard.

« Monsieur le grand-maître, je vins en Normandie en grande hâte, comme vous savez, croyant trouver les Anglais prêts à descendre, mais le jour avant que j'arrivasse, leur armée de mer s'était retirée. Quand je vis que nous ne faisions rien, il me sembla que pour rompre le propos qu'ont les Anglais de venir en Normandie, je devais envoyer mes gens courir en Picardie, afin de détruire les pays d'où les vivres auraient pu leur venir. Je les ai envoyés par le pont de Remi, parce que le passage de la Blanche-Taque n'est pas sûr pour une grande compagnie. Ils sont allés jusqu'à la mer, et ont tout brûlé depuis la Somme jusqu'à Hesdin, et de là sont venus, faisant toujours leur métier, jusqu'à Arras. Mardi, à environ quatre heures après midi, messire Jacques de Saint-Pol, le sieur de Contai, le sieur de Carenci, le sieur de Miramont et le sieur de Romont s'en allèrent avec beaucoup de gens de pied pour sauver du feu un village qui est près de la ville. Nos gens saillirent de leur logis, et à mesure qu'ils venaient les attaquaient et soutenaient l'escarmouche. Un fut tué par le sieur de Saint-Lô qui est au sieur de Torcy, et un autre par d'Alyson qui est à Salazar. Le bruit en vint où était l'amiral qui monta à cheval, et Le Moine de Blosset prit le devant. Quand il arriva, il était déjà venu des gens de toutes les compagnies et des Écossais. Chacun commença à charger à travers, et tous ont été pris ou morts. Jacques de Saint-Pol est fort blessé à la tête et au visage, sa salade lui vola hors de la tête en s'enfuyant. Le sieur de Contai est pris; le sieur de Carenci Bourbon, de même. Le cheval du sire de Romont a été tué [1], et il s'est sauvé à grande peine. On a trouvé une robe de velours noir et une croix d'or sur un qui a été tué, et qui était tout défiguré. Mortemart, qui en arrive, n'a pas su le reconnaître. Le sieur de Miramont n'était pas encore trouvé, mais on dit qu'un archer l'a.

» Maintenant nos gens se retirent; je ferai porter à Dieppe les grains de tout le pays, afin que les Anglais ne trouvent rien; j'enverrai quatre cents lances à Eu. Si le roi d'Angleterre ne vient pas en personne, on y tiendra bien; s'il vient, on s'en retirera de bonne heure, dès qu'on saura qu'il est descendu à Calais.

» A Calais, il y a quatre cents Anglais, mais ils ne bougent. Pas un n'est venu se montrer devant nos gens. Vous en avez vu d'autres du temps passé qui seraient bien venus se montrer.

1 De Troy.

» M. de Lescun est venu ici s'offrir à moi, disant qu'il n'avait nul engagement avec le duc de Bretagne. Il m'a conté toute la diligence que le sieur d'Urfé met à faire du duc un homme de guerre, et il m'a conseillé d'y envoyer le chancelier, ce que j'ai fait volontiers. Les Anglais prennent maintenant les Bretons sur mer, et disent qu'ils les ont trahis.

» Je me tiens ici autour de Neufchâtel, jusqu'à ce que je sache si les Anglais marcheront en Normandie ou non; j'ai les gens d'armes du ban de Normandie avec moi; je fais fortifier et avitailler Dieppe du mieux que je puis. Si les Anglais marchent, la garnison d'Eu, les cinq cents lances de M. le maréchal de Loheac et un bon nombre de francs-archers se mettront dedans.

» Je ne vous écris point les nouvelles de la bataille gagnée en Bourgogne, car vous les avez sues plus tôt que moi. J'envoie le bailli de Vermandois pour fournir Noyon de vivres; s'il y va secrètement, je vous avertirai; j'ai chargé le porteur de celle-ci de passer par Dammartin, parce qu'il se peut qu'il vous y trouve.

» Antoine de Moui est devers le connétable avec maître Jean de Paris. Je voudrais que les Anglais ne descendissent pas que cet appointement ne fût fait. Adieu. Écrit à Courci-sur-Andelle, le 30 juin. »

La position du connétable devenait chaque jour plus difficile; son fils, le comte de Roussi, son frère, Jacques de Luxembourg, étaient prisonniers; le roi d'Angleterre allait arriver; le duc de Bourgogne revenait de Neuss; le roi voulait une réponse décisive. Le sire de Moui, d'autres encore, allaient et venaient chaque jour porter les propositions et les demandes de chacun; le roi, à sa coutume, faisait des offres assez larges. Le connétable les eût peut-être acceptées, et serait venu le trouver; mais il voulait que le roi fît auparavant serment sur la croix de Saint-Laud [1] de ne lui faire ni laisser faire aucun mal en sa personne. « Pourquoi ne ferait-il pas ce ser-
» ment pour moi? disait le connétable, il l'a bien fait pour M. de
» Lescun. — Tout autre serment qu'il voudra, répondait le roi,
» mais pour celui-là, je ne veux le faire à homme qui vive. »

Ce refus redoublait les méfiances du connétable; rien ne pouvait se conclure, et cependant il n'y avait pas un jour à perdre, car les

1 Comines.

Anglais commençaient à passer la mer. Le roi se fit amener Jacques de Luxembourg, et le trouva plus loyal homme que son frère; il devisa longuement avec lui, et fut content de sa franchise. Ce fut ainsi qu'il apprit toutes les incertitudes et les variations du connétable avec le duc de Bourgogne, aussi merveilleuses qu'avec lui. Jacques de Luxembourg lui raconta comment trois fois il était venu devant Saint-Quentin. « Combien aviez-vous de gens avec vous? » disait le roi. « Sire, j'en avais bien trois mille la troisième fois, » répondit le prisonnier. « Et pour qui comptiez-vous tenir cette » ville de Saint-Quentin? — Sire, à mes deux premiers voyages, je » venais dans le seul dessein de reconforter mon frère; mais au » troisième, voyant qu'il trompait mon maître et moi, j'aurais, si » j'avais pu, gardé la place pour monseigneur le duc de Bourgogne, » sans toutefois faire nul mal ni violence à mon frère le connétable, » à moins qu'il eût refusé de quitter la ville. » Le roi jugea qu'un homme si droit dans ses réponses lui garderait fidélité. Il ne le laissa guère en prison, le prit à son service, lui donnant des gens d'armes à commander et un grand état.

Au commencement du mois de juin, le roi avait retiré du service de Bourgogne un autre fort grand seigneur. Le prince d'Orange, se rendant avec peu de suite, de sa principauté en Flandre[1], était tombé entre les mains du sire de Grolée, bailli de Lyon, qui le céda au roi, moyennant quarante mille écus d'or. Le roi donna ensuite quittance au prince d'Orange, après avoir reçu de lui le droit de souveraineté sur sa principauté, avec foi, hommage lige et ressort au parlement de Dauphiné. En outre, il lui accorda la permission de s'intituler prince d'Orange par la grâce de Dieu; de frapper monnaie à condition que ce serait au même poids et au même aloi que dans le royaume; de faire grâce aux condamnés, hormis pour crimes d'hérésie et de lèse-majesté. Les sujets de la principauté reçurent aussi le privilége de n'être point taxés aux impôts ni soumis à la levée des francs-archers. Ce fut comme Dauphin de Viennois que le roi conclut cet arrangement avec le prince d'Orange. Déjà, depuis plusieurs années, le sire d'Arguel, son fils, avait abandonné le duc de Bourgogne. Le bruit courut que le prince aussi avait voulu traiter avec le roi, et que, s'il avait été fait pri-

1 Dunod.

sonnier, c'était de son propre gré. La même chose fut dite du sire de Contai, et même de Jacques de Luxembourg, tout blessé qu'il avait été devant Arras [1]. Dans chaque parti on ne croyait guère à la loyauté de personne.

Cependant l'armée d'Angleterre passait la mer; le duc de Bourgogne avait mis au service du roi Édouard cinq cents bateaux plats de Hollande et de Zélande. Néanmoins il s'en fallut bien qu'un si grand nombre de gens pût traverser le détroit en une seule fois. La flotte fit plus d'un voyage, et ce fut l'affaire de plusieurs jours. Si le roi de France avait eu beaucoup de vaisseaux et des gens exercés à bien faire la guerre sur mer, il eût été facile, surtout puisqu'on était dans la saison des longs jours et des nuits courtes, de jeter le désordre dans toute cette expédition. Un seul navire de la ville d'Eu prit trois vaisseaux chargés de troupes. Mais ni le roi ni aucun de ses conseillers ne s'occupaient des choses de la mer. Il n'y avait que Coulon qui y entendît quelque chose, et il était peu secondé.

Rien n'était si beau que cette armée d'Angleterre. Il y avait quinze cents hommes d'armes montés sur de bons chevaux, la plupart bardés de fer. On comptait quinze mille archers à cheval. Beaucoup de gens de pied, des équipages de toute sorte, des tentes, des chariots, des ouvriers pour dresser et clore le camp; une nombreuse artillerie, et parmi ceux qui portaient les armes et devaient combattre, pas un page, disait-on; en outre trois mille hommes, sous le commandement du sire de Duras et de lord Dudley, devaient se rendre en Bretagne.

Le roi Édouard, en s'embarquant à Douvres, envoya au roi de France son héraut nommé Jarretière. Le héraut fut amené à un moment où le roi avait autour de lui beaucoup de gens de sa cour. Il s'avança et remit sa lettre de défi. Elle portait sommation de rendre à Édouard d'Angleterre son royaume de France, qui lui appartenait légitimement, afin qu'il pût remettre l'Église, les nobles et le peuple en leur ancienne liberté, dont ils avaient été injustement dépouillés, et afin de faire cesser les lourdes charges et cruelles exactions auxquelles ils étaient tenus contre les lois et coutumes du royaume. En cas de refus, le roi Édouard protestait, en la manière

1 Meyer. — Gollut.

accoutumée, que les maux et l'effusion du sang qui pourraient advenir ne seraient point de son fait.

Cette lettre, où l'on savait si bien toucher les griefs que les sujets du roi pouvaient avoir contre lui, était en outre en si bon langage et si beau style français, qu'il était bien clair que ce n'était pas un Anglais qui y avait mis la main. Le roi lisait tout bas, et chacun avait les regards fixés sur lui pour voir quel visage il faisait.

Après qu'il eut fini la lettre, il emmena le héraut dans un cabinet voisin. Cet homme était de la province de Normandie. Alors le roi se mit à parler familièrement [1] avec lui. « Je sais bien, lui dit-» il, que si mon cousin le roi d'Angleterre, votre maître, s'en » vient en notre royaume pour nous faire la guerre, ce n'est » pas qu'il en ait lui-même grande volonté; aussi ni lui en sais-je » nullement mauvais gré, et n'en suis pas moins son bon ami et » frère. S'il a entrepris ce voyage, c'est à la requête du duc » de Bourgogne, et parce qu'il est contraint par ses communes » d'Angleterre. Mais il peut bien voir que la saison est presque » passée. D'ailleurs, le duc de Bourgogne ne pourra l'aider en » rien. Il revient de son siége de Neuss tout déconfit et ruiné; » son armée est en si mauvais point, qu'il n'osera pas la montrer » aux Anglais. Je n'ignore pas non plus que mon frère d'Angleterre » a aussi des intelligences avec le connétable, dont il a épousé la » nièce [2]. Mais qu'il ne s'y fie pas; il en sera trompé. J'en pourrais » dire long sur tous les biens que je lui ai faits et les trahisons que » j'en ai reçues. Il ne veut que vivre en dissimulation, entretenir » chacun, et faire son profit. » Le roi devisait ainsi avec ce héraut d'un ton de confiance, et comme lui racontant franchement toutes ses affaires. « Votre maître ferait bien mieux de conclure une loyale » paix avec un ancien ennemi, que de compter sur les fausses pro-» messes de ses nouveaux amis. En outre la paix est plus agréable » à Dieu qu'aucune guerre que ce soit; aussi est-elle mon plus grand » désir. Voilà ce qu'en fidèle serviteur vous devriez dire à votre » maître. Ce serait agir pour son bien. Vous n'en seriez pas plus » mal avec moi; et si, par vos bons soins, mon cousin d'Angleterre » voulait entendre à un appointement, vous auriez en témoignage

1 Hall. — Comines. — 2 Fille de Jacqueline de Luxembourg, veuve du duc de Bedford, remariée à sir Richard Woodville.

» de mon amitié mille écus d'or, outre ces trois cents que je vais » vous donner. »

Le héraut, que les façons engageantes du roi et les mille écus d'or avaient mis en bonne disposition, promit de parler à son maître, avoua qu'il ne le croyait pas très-porté de lui-même à la guerre. Mais, disait-il, il ne fallait rien tenter et ne parler de rien que lorsque le roi Édouard aurait passé la mer. « Pour lors, vous pourrez » envoyer un héraut demander un sauf-conduit pour des ambassa- » deurs. Il faudra que ce héraut s'adresse à milord Howard et à » milord Stanley, et aussi à moi, afin que nous lui aidions à se bien » conduire. »

Chacun, dans la salle, attendait impatiemment la fin de cette conversation. Le roi rentra avec le héraut : il avait l'air gai et ouvert. « Monsieur d'Argenton, » dit-il au sire de Comines, car il l'appelait ainsi depuis qu'il lui avait donné cette seigneurie, « il vous faut » faire mesurer trente aunes de velours cramoisi pour donner au » héraut d'Angleterre. » Puis, se penchant à son oreille, il ajouta tout bas : « Je lui ai bien parlé ; continuez à l'entretenir, et gardez » que personne ne lui parle jusqu'à son départ. » Le sire de Comines emmena Jarretière. Alors le roi se mit à rire et à plaisanter avec tout le monde. Appelant tantôt les uns, tantôt les autres, il racontait la teneur de la lettre de défi, la faisait lire et s'en raillait un peu. Enfin il paraissait content et rassuré plus qu'on ne l'avait vu depuis long-temps.

Les Anglais, en commençant cette entreprise, avaient compté que le duc de Bourgogne les seconderait puissamment. Ils s'attendaient à trouver une armée au moins égale à la leur, déjà en campagne, ayant déjà envahi les marches du royaume. Ils avaient espéré que les troupes du roi de France seraient d'avance harassées et mises en mauvais ordre par deux ou trois mois de guerre. C'était là ce que leur avait promis le duc de Bourgogne. Il avait ainsi décidé le conseil du roi Édouard, qui autrement ne serait pas entré dans ses projets.

Lors donc que le roi d'Angleterre, descendant à Calais, le 5 juillet, ne trouva à son arrivée en France ni le duc de Bourgogne, ni aucune armée, ni magasins pour nourrir ses troupes, en un mot nuls préparatifs, il s'étonna beaucoup, et sentit un grand mécontentement de la conduite de son allié. Les suites de cette obstination insensée

qui avait retenu le Duc au siége de Neuss se montrèrent alors avec évidence.

Il ne pouvait faire une plus grande faute que de laisser les Anglais à eux-mêmes, au moment où ils arriveraient dans le royaume. Leur armée était belle, il est vrai ; mais ce n'étaient plus ces fameux Anglais du roi Henri V. Ceux-ci étaient sans nulle expérience de la guerre.

C'était d'ailleurs une chose bien connue qu'il n'y avait rien de si maladroit et de si sot [1] que les Anglais lorsque leur armée venait de passer la mer. Il leur fallait quelque temps avant de s'accoutumer à toutes les choses nécessaires pour faire de bons hommes d'armes en France. Ils ne savaient pas d'abord supporter patiemment le manque de vivres et les privations de toute sorte, parce que chez eux ils étaient accoutumés à se mieux traiter que les gens d'aucune nation [2]. Ils aimaient aussi beaucoup à murmurer contre leurs chefs, et ne savaient pas bien obéir. En outre, les conseillers du roi et les seigneurs d'Angleterre n'entendaient rien aux affaires du royaume de France, ne connaissaient ni les peuples, ni les capitaines, ni les princes avec lesquels ils allaient avoir à combattre ou à traiter.

Il n'y avait donc rien de plus essentiel au duc de Bourgogne que de se trouver au débarquement des Anglais, de ne pas les perdre de vue, de les guider en toutes choses, jusqu'à ce que leur armée fût devenue ce qu'on avait vu aux anciens temps, vaillante, bien ordonnée, et leurs chefs expérimentés et habiles. Au lieu de cela, le Duc avait retardé de deux mois leur passage, et son absence, lorsqu'ils arrivaient, commençait par leur donner mécontentement et méfiance.

La duchesse de Bourgogne se hâta de venir voir le roi Édouard son frère. Quant au Duc, il n'arriva à Calais que neuf jours après, le 14 juillet. Mais il était seul de sa personne; nulle armée ne le suivait. Ce qui lui en restait, après avoir perdu, plus par les maladies que par la guerre, seize mille hommes devant Neuss, n'avait pas pris la route de l'Artois et de la Picardie. Outre qu'il avait honte de produire devant ses alliés une armée auparavant si belle, et maintenant en pauvre état, il semblait que maintenant il eût

1 Comines. — 2 Amelgard.

d'autres projets. Sa colère s'était tournée contre le duc de Lorraine. Quelques jours après avoir quitté Neuss, il avait sommé les principaux seigneurs du duché de Lorraine, les comtes de Salm, de Linanges, les sires de Blamont, de Neufchâteau, d'Haraucourt, de Ligniville, de Fenestranges et les autres nobles, de se conformer au traité d'alliance conclu avec le duc leur seigneur, traité qu'ils avaient signé et garanti. Il déclarait que, quant à lui, il en avait observé toutes les conditions, tandis que le duc de Lorraine n'était nullement absous de son serment et de sa foi, ainsi qu'il l'avait affirmé dans ses lettres de défi. Le principal motif allégué dans ce défi avait été que le duc de Bourgogne faisant la guerre à l'Empereur et au roi de France, le duc de Lorraine, qui était leur homme féodal, ne pouvait se dispenser de les servir contre lui. Or, le duc de Bourgogne niait que le roi de France fût seigneur suzerain d'aucun fief de Lorraine. Quant à l'Empereur, il ne lui avait point fait la guerre, disait-il, au sujet de l'Empire, dont il avait toujours souhaité la prospérité et l'honneur, mais comme à une personne privée. Si bien, ajoutait-il, que plusieurs princes de l'Empire s'étaient excusés de servir en cette guerre. D'ailleurs elle était terminée, et il y avait maintenant bonne amitié entre l'Empereur et lui. En conséquence, le duc de Bourgogne interdisait aux seigneurs et nobles de Lorraine de servir en rien le duc René, et leur annonçait que, les ayant ainsi prévenus, il procéderait contre eux par voies de fait, s'ils ne déféraient à ses lettres.

C'était donc maintenant la conquête de la Lorraine qu'il voulait faire. La difficulté que lui semblait présenter la guerre de France, sa réconciliation avec l'Empereur, qu'il leurrait encore par l'espoir d'accorder sa fille à l'archiduc Maximilien; la furieuse haine dont il était animé contre les gens d'Alsace et de Ferette [1], qui avaient tué son gouverneur Hagenbach, qui avaient renvoyé ses garnisons, et qui, en ce moment, ravageaient les frontières de la Comté; le désir de châtier ces paysans, comme il les appelait, étaient autant de motifs qui rejetaient sa pensée vers le pays des bords du Rhin.

Ainsi il proposa au roi d'Angleterre, non point de joindre leurs armées, mais de faire la guerre séparément. Il allégua que tant de gens ne pourraient vivre dans un pays déjà dévasté par les Fran-

1 Specklin.

çais [1], et qu'il valait mieux s'écarter l'un de l'autre, afin de trouver assez de vivres. Pendant que les Anglais passeraient la Somme et entreraient en France du côté de Laon et de Soissons, le duc de Bourgogne, après avoir chassé du Luxembourg le sire de Craon et le duc de Lorraine, s'emparerait du duché de Bar et de la Lorraine, arriverait en Champagne par cette route, et le rendez-vous serait à Rheims, où le roi Édouard se ferait sacrer.

Ce projet ne contenta pas beaucoup les Anglais ; ce n'était pas ce qu'on leur avait promis. Ils commençaient à ressentir quelque méfiance et quelque courroux. Toutes les raisons que le duc de Bourgogne pouvait alléguer leur semblaient trop subtiles ; ils n'étaient pas faits à la façon de traiter les affaires, ni aux dissimulations des princes et seigneurs de l'autre côté de la mer. Ce leur était un grand sujet d'étonnement que ce duc de Bourgogne, qui les pressait tant, et depuis si long-temps, de venir faire la guerre avec lui, n'eût aucunes troupes en campagne, et parlât de s'en retourner presque aussitôt après avoir vu le roi d'Angleterre, quand il l'avait déjà fait attendre plus d'une semaine.

Quelle que fût son impatience, il ne put se dispenser d'accompagner le roi Édouard, du moins pour plusieurs jours, et prit sa route par Guines, Saint-Omer, Arras, Doulens et Péronne. Dans cet intervalle, il encourageait les Anglais de son mieux, leur montrait les choses comme faciles, et les flattait surtout du grand secours qu'ils allaient tirer du connétable.

Celui-ci voyait approcher le moment de se décider et ne pouvait s'y résoudre. Il envoya au Duc un de ses serviteurs nommé Louis de Sainville, s'excusant de ne pas avoir encore livré Saint-Quentin, sous le prétexte qu'il aurait par-là perdu trop tôt tout crédit chez le roi de France, et le moyen de savoir bien des choses. A présent, disait-il, le moment était venu, et il ferait tout ce que voudrait le Duc. En preuve de sa sincérité, c'était au Duc lui-même qu'il adressait une lettre de créance pour le roi d'Angleterre, et l'avouait ainsi de tout ce qui pourrait être promis en son nom. En même temps il donna un nouveau scellé, par lequel il s'engageait à le servir, lui et ses alliés, notamment le roi d'Angleterre, envers et contre tous sans exception.

1 Amelgard.

Le Duc fit bon usage de ces deux pièces, montra la dernière au roi d'Angleterre, et usant largement de l'autorisation contenue dans la première, il promit au nom du connétable, non seulement Saint-Quentin, mais toutes ses autres places. Le roi Édouard ne conserva ni méfiance ni doute. Le connétable était son allié par le sang, oncle de la reine. Le duc de Bourgogne répondait de lui. D'ailleurs, comment croire qu'après avoir fait une telle offense, une si grande trahison envers le roi de France, le connétable pourrait avoir encore quelque idée de le ménager ? C'est ce que personne, et surtout un Anglais nouvellement débarqué, ne pouvait certes imaginer.

On s'avança donc en Artois et en Picardie ; le roi Édouard n'avait pas lieu d'être plus content du Duc, qui voulait toujours partir, et qui, par une méfiance étrange, ne laissait pas même entrer les Anglais dans les villes, allait y coucher de sa personne, leur en faisait fermer les portes, les laissant camper au dehors, et se bornant à aller visiter le roi Édouard dans les fermes où il prenait son logis [1].

Lorsqu'on fut ainsi devant Péronne, le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne s'en allèrent vers Saint-Quentin. Les Anglais ne marchaient point en appareil de guerre et s'avançaient sans nulle précaution, comme pour entrer dans une ville amie, comptant qu'on allait venir au-devant d'eux en procession avec la croix et la bannière ; aussi leur surprise fut grande, lorsqu'en approchant des portes l'artillerie commença à tirer, leur tua deux ou trois hommes, et qu'ils virent la garnison sortir pour les combattre et les chasser. Il fallut revenir : le temps était mauvais ; il tombait une grande pluie. Les Anglais rentrèrent dans leur camp mécontens et furieux. Ils traitaient hautement le connétable de traître, ne ménageaient guère plus le duc de Bourgogne. Rien ne pouvait leur donner patience ; eux qui venaient en toute loyauté et pour se mettre franchement en besogne, ne trouvaient partout que tromperies, que fausses promesses. Par surcroît, le Duc n'en parlait pas moins de sa guerre de Lorraine, de la nécessité d'aller rejoindre son armée, et voulait partir, les laissant en cet embarras. Il y avait là de quoi les mettre en colère, les priver de toute réflexion, et ne leur pas même laisser le pouvoir de consulter sensément ni d'aviser

1 Comines. — Pièces à la suite de Comines.

à ce qu'il y avait de mieux à faire dans une telle situation. Les Allemands, les Anglais [1], et tous les gens du Nord étaient ainsi fort sujets à s'irriter impétueusement, et à ne plus regarder à rien quand on les avait offensés et trompés. Bien différens en cela des Italiens, qui étaient plus subtils que fiers, qui ne se troublaient pas, et en toute situation savaient chercher leur avantage. Les Français tenaient beaucoup de ce caractère, et surtout le roi Louis.

Le jour même ou le lendemain de la déconvenue de Saint-Quentin, le valet de Jacques de Grasset, un des gentilshommes appointés de la maison du roi, de ceux qu'on appelait les Vingt-Écus à cause du montant de leur gage, tomba entre les mains des Anglais. On l'amena au roi Édouard, qui le fit interroger; puis, comme c'était le premier prisonnier qu'on faisait, il le renvoya courtoisement. Au moment où il partait, lord Howard et lord Stanley lui donnèrent un noble d'or, en lui disant : « Si vous pouvez parler au roi votre » maître, recommandez-nous à sa bonne grâce; » et ils se nommèrent.

Ce valet arriva au plus vite à Compiègne où était le roi, et fit son message. Le roi ne douta pas que ce ne fût un espion. Jacques de Grasset avait un frère au service de Bretagne : c'était assez pour lui donner des soupçons. Le valet fut mis aux fers et gardé étroitement.

Toutefois le roi était en grande agitation des paroles de cet homme. Il se le faisait amener, l'interrogeait lui-même, le renvoyait en prison, se rappelait les paroles de Jarretière le héraut, et ne savait s'il pouvait, sur une telle assurance, essayer d'envoyer quelqu'un vers les Anglais. En ce travail d'esprit, on lui servit son dîner. Il se mit à table, et chacun de ceux qui le regardaient l'auraient pris pour un fou, s'ils n'eussent pas été accoutumés à ses façons, tant il était distrait et troublé. Il avait fait mettre à table près de lui M. d'Argenton, qui savait l'affaire dont il était si fort occupé. Tout à coup, au milieu du repas, le roi, parlant à voix basse, lui dit : « M. d'Argenton, vous connaissez M. de Halles, mon chambellan, » le fils de Mérichon [2], l'ancien maire de La Rochelle. Il a un valet » que j'ai vu. Je voudrais envoyer cet homme-là au camp des » Anglais, en l'habillant en héraut. Allez-vous-en manger dans

1 Comines. — 2 Mérichon, seigneur des Halles de Poitiers.

» votre chambre ; envoyez quérir ce valet, et proposez-lui la chose, » voyez s'il osera l'entreprendre. »

M. d'Argenton se hâta d'obéir. Quand il vit arriver le valet, qu'on nommait Mérindot, il fut surpris, car ce n'était pas un homme de grande mine, et il ne semblait guère de taille à faire un héraut ni un ambassadeur. Toutefois, en parlant avec lui, il lui trouva du bon sens et une façon de parler aimable et insinuante. Il fallait bien que le roi, qui aimait fort à employer cette sorte de gens, en eût jugé ainsi, car il n'avait vu cet homme qu'une fois par hasard, et il lui était resté en mémoire. Quand on eut proposé le message à ce valet, il se crut mort, et se jeta à deux genoux, demandant grâce. M. d'Argenton, en bon serviteur du roi Louis, et instruit à son école, fit mettre cet homme à table, dîna avec lui, tâcha de lui donner courage, lui dit qu'il n'y avait nul péril, que c'étaient les Anglais eux-mêmes qui l'avaient désigné de préférence. Il lui promit de l'argent, lui demanda d'où il était, et s'il ne serait pas bien aise d'avoir un bon emploi à l'Ile de Rhé dans son pays. Petit à petit, il le disposa mieux.

Cependant le roi était impatient ; il envoya chercher M. d'Argenton, qui vint lui dire où il en était avec cet homme ; et s'étonnant que le roi l'eût choisi, il en nomma d'autres qui lui semblaient meilleurs. Mais le roi voulait celui-là et point d'autres. Il monta dans la chambre de M. d'Argenton, parla lui-même à l'homme : en peu de mots il l'eut persuadé ; car il s'entendait encore mieux que ses serviteurs à séduire les gens, et en outre il était le roi. La chose pressait, du moins au gré de son impatience. Par malheur, comme il voyageait toujours avec peu de train, et n'aimait point la pompe et les embarras, il n'avait pas avec lui un seul héraut dont on pût prendre l'habit. Il y avait pensé, et avait amené avec lui dans la chambre Alain de Goyon, sire de Villiers, son grand écuyer. Dès que le valet se fut décidé, le roi envoya le grand écuyer quérir la bannière d'un trompette. Puis, à l'aide d'un des gens de M. d'Argenton, on ajusta du mieux qu'on put cette bannière à la guise d'une cotte d'armes de héraut aux armes de France. Le reste de l'ajustement fut emprunté à un héraut de M. l'amiral ; on apporta aussi des houzeaulx ; un cheval fut amené à la porte. On mit dessus le héraut travesti, sans que personne eût pu lui parler. Sa cotte d'armes était roulée dans une petite va-

lise à l'arçon de la selle, et il partit ainsi pour le camp des Anglais, bien instruit par le roi de ce qu'il avait à dire.

Il arriva le 12 août, au moment où le duc de Bourgogne, quelque chose qu'on eût pu lui représenter, était parti pour aller retrouver son armée dans le Luxembourg [1]. Ainsi les esprits se trouvaient assez disposés à entendre ce qui pourrait venir de la part du roi de France. Le héraut, avant d'entrer dans le camp, avait passé sa cotte d'armes. Il déclara de quelle part il venait, comment il voulait parler au roi d'Angleterre, et se recommanda de lord Howard et de lord Stanley. On lui fit bon accueil, et, après le dîner du roi Édouard, il lui fut amené.

Ce héraut sut répéter en paroles bien dites et convenables ce qui lui avait été appris [2]. Il dit que le roi avait dès long-temps le désir d'avoir bonne amitié avec le roi d'Angleterre, et de faire vivre les deux royaumes en paix; que, depuis son avènement, il n'avait entrepris nulle guerre contre l'Angleterre; que s'il avait accueilli M. de Warwick, c'était contre le duc de Bourgogne et non contre le roi d'Angleterre. Cet envoyé remontra surtout comment le duc de Bourgogne, en appelant les Anglais, n'avait voulu autre chose qu'obtenir de meilleures conditions en traitant, et n'avait jamais cessé de négocier; que tous les autres qui avaient pu mettre la main à cette entreprise n'avaient nul souci du roi d'Angleterre, et ne songeaient qu'à leurs propres affaires; qu'à la vérité, il y avait beaucoup de gens en Angleterre, tant nobles qu'autres, qui avaient souhaité cette guerre, mais que la saison était déjà fort avancée; que les dépenses avaient été grandes; qu'il en faudrait faire encore; tandis qu'on pourrait s'entendre au sujet de celles qui étaient déjà faites: en un mot, que le roi se mettrait en devoir de contenter le roi Édouard et les gens de son royaume.

Enfin le héraut proposa d'accorder un sauf-conduit pour des ambassadeurs avec une suite de cent chevaux, à moins qu'on n'aimât mieux établir des pourparlers dans quelque village, à moitié chemin, entre les deux armées.

Le roi Édouard assembla le lendemain son conseil pour délibérer sur les ouvertures que faisait le roi de France. La plupart des princes, seigneurs et conseillers, furent d'avis de traiter de la paix. L'indigna-

1 Legrand. — Chronique à la suite de Comines. — 2 Hollinshed. — Comines.

tion contre le duc de Bourgogne et le connétable était encore fort grande. L'armée commençait déjà à manquer de vivres; on s'était assuré que les passages de la Somme étaient bien gardés, et qu'on ne traverserait pas la rivière sans avoir à combattre rudement [1]. Le roi d'Angleterre avait eu l'habileté d'emmener avec lui plusieurs bourgeois de Londres et les principaux des communes, qui, dans le parlement, avaient tant voulu la guerre. Par-là il semblait les honorer et les rendre témoins et contrôleurs de cette entreprise que le peuple désirait. Mais ces honnêtes marchands, accoutumés à une vie tranquille, gros et gras comme gens qui ne bougent point de leur maison, ne s'arrangeaient pas de coucher sous la tente et d'endurer les fatigues et les misères de la guerre. Ils avaient cru qu'il s'agissait d'assister à quelque belle et glorieuse bataille, puis de revenir. Maintenant ils voyaient que ce serait une longue et rude affaire, et ils étaient devenus partisans de la paix. Cependant tous les Anglais n'étaient point dans des dispositions si pacifiques. Plusieurs, et à leur tête le duc de Glocester, frère du roi Édouard, et qui depuis fut roi aussi sous le nom de Richard III, ne voulaient point la fin de la guerre. Il haïssait beaucoup les Français, et craignait qu'une si grande entreprise, finissant avant même d'avoir présenté le combat, ne portât préjudice à l'honneur de l'Angleterre. C'était un homme fort cruel, à qui l'effusion du sang, tout inutile qu'elle pouvait être, n'inspirait nulle pitié.

Quelle que fût son opinion, le conseil d'Angleterre passa outre; le héraut fut appelé; le roi lui donna une belle coupe pleine d'angelus d'or; le sauf-conduit lui fut délivré, et il partit accompagné d'un héraut d'Angleterre qui devait rapporter un sauf-conduit pareil.

Le roi fit bon et joyeux accueil à Mérindot qui l'avait si bien servi; il eut l'office d'élu dans l'île de Rhé et beaucoup d'argent. Le sauf-conduit fut aussitôt envoyé aux Anglais, et dès le lendemain, dans un village auprès d'Amiens, les ambassadeurs s'assemblèrent. De la part du roi, c'étaient l'amiral de France, le sire de Saint-Pierre et l'évêque d'Évreux. De la part du roi d'Angleterre, c'étaient lord Howard, sir Thomas Saint-Léger et le docteur Thomas Morton.

1 Amelgard.

Les Anglais, selon l'usage, commencèrent par demander la couronne de France, puis la Normandie et la Guyenne; mais ils savaient bien qu'ils n'en auraient rien, et n'en parlaient que pour la forme. Comme, des deux parts, on avait envie de conclure promptement, ils dirent bientôt leurs véritables paroles, et les ambassadeurs de France surent à quoi s'en tenir. On leur demanda[1] soixante-quinze mille écus comptant avant que les Anglais se remissent en route; le mariage du Dauphin avec la fille aînée du roi d'Angleterre, qui recevrait, durant neuf années, une pension de soixante mille écus payables à la Tour de Londres, et assise sur les revenus de la Guyenne. Après ces neuf années, elle devait venir en France habiter avec son mari. En outre, les Anglais n'omettaient pas plus que de coutume de demander quelques articles avantageux aux intérêts de leurs marchands. Ils offraient, ce qui parut fort étrange, de nommer au roi ceux de ses sujets qui le trahissaient, et de lui en fournir les preuves écrites[2].

Lorsque le soir même les ambassadeurs revinrent trouver le roi, qui s'était avancé jusqu'à Amiens, il eut une grande joie de ces conditions, et assembla son conseil. Quelques-uns de ses serviteurs trouvaient les propositions des Anglais si belles, qu'ils étaient en méfiance, craignant que ce fût tromperie et dissimulation. Le roi, qui assurément n'était pas d'un naturel confiant, jugea tout autrement, et vit mieux ce qui en était : « Non, disait-il, les Anglais ne » vous montrent en cette affaire aucun faux semblant; la saison » est avancée, et s'annonce comme mauvaise et pluvieuse; ils » craignent les maladies; les vivres sont rares. Ils n'ont pas encore » une ville ni une forteresse. Le connétable, Dieu aidant, ne leur » en livrera aucune; j'envoie sans cesse vers lui pour l'adoucir, le » bien entretenir et le garder de mal faire. Le duc de Bourgogne » les a trompés, et ils sont tout bouillans de colère des mauvais » tours qu'il leur a joués. D'ailleurs j'ai connaissance de mon frère » le roi d'Angleterre : c'est un vaillant homme, mais il aime fort » ses aises et ses plaisirs. C'est malgré lui qu'il a passé la mer. » Tout ceci commence à lui donner un grand ennui, et il en vou- » drait être dehors. Je vais envoyer à Paris chercher de l'argent » en toute diligence. Il faudra bien que chacun m'en prête et

1 Rymer. — 2 Comines.

» vienne à mon aide ; rien ne doit nous coûter pour mettre les » Anglais hors du royaume. Pour peu qu'ils y fissent séjour comme » au temps du roi mon père, le dommage serait bien plus grand. » Il ne leur faut rien refuser pour qu'ils s'en aillent ; sauf que » jamais, de mon vivant, je ne leur céderai ni une ville ni un ar- » pent de terre : plutôt que de le souffrir, je mettrai toutes choses » en hasard et en péril. Pour de l'argent, on en retrouve. » Ausitôt il envoya le chancelier et plusieurs généraux des finances à Paris, afin de s'y procurer les plus fortes sommes qu'ils pourraient réunir.

D'autres pensèrent que le roi pouvait mieux profiter de sa situation, et qu'il s'humiliait trop. C'est ce qui ne lui importait pas beaucoup lorsqu'il y voyait son avantage. D'ailleurs il savait les murmures et les trahisons dont le royaume était rempli, quelque calme qu'il parût : un revers inattendu de fortune aurait tout fait éclater. Enfin le roi était toujours joyeux de voir finir la guerre. Il n'y était pas plus mal habile qu'un autre prince, et, dans l'occasion, savait se montrer vaillant. Toutefois son génie était plus à l'aise durant la paix, et il pouvait pour lors bien mieux suivre ses desseins. Aussi disait-on communément que pendant la guerre il avait toujours l'œil ouvert sur toutes choses ; mais que pendant la paix, c'étaient ses deux yeux qui ne se fermaient jamais.

Bien que les ambassadeurs fussent à peu près d'accord, les conférences se prolongèrent encore quelques jours pour traiter divers autres points, et régler les garanties qu'on se donnerait mutuellement. Le connétable et le duc de Bourgogne surent bientôt que les deux rois négociaient, et chacun, de son côté, en fut en grand souci ; mais ils étaient loin de croire les choses aussi avancées.

Le connétable, qui se tenait à Saint-Quentin, envoya aussitôt au roi le sire de Sainville et maître Jean Richer, son secrétaire. Il y avait en même temps à Amiens le sire de Contai, fait prisonnier devant Arras, que le roi employait à aller et venir entre le duc de Bourgogne et lui, pour essayer quelque accommodement. Il lui avait promis de le tenir quitte de rançon et de lui donner beaucoup d'argent, s'il pouvait réussir dans cette négociation.

M. d'Argenton et M. du Bouchage, à qui le roi avait adressé les envoyés du connétable, lui rendirent compte qu'ils venaient offrir les bons offices de leur maître pour la paix, et que, selon leurs discours, il était fort disposé à se réconcilier avec lui aux dépens

du duc de Bourgogne. Le roi conçut alors un plaisant dessein et très-bien avisé pour ce qu'il avait en tête. Il y avait, dans sa chambre, un grand et vieux paravent. Il fit venir le sire de Contai : « Je vous » veux faire entendre, dit-il, comme le connétable et ses gens » prennent soin des intérêts de mon frère de Bourgogne. Voilà ses » ambassadeurs qui viennent me parler; mettez-vous derrière ce » paravent; ne dites mot, et écoutez : M. d'Argenton vous fera » compagnie. »

Les envoyés du connétable entrèrent dans la chambre, conduits par M. du Bouchage. Le roi s'était assis sur une escabelle, tout contre le paravent. Alors le sire de Sainville commença à raconter au roi qu'il arrivait de chez le duc de Bourgogne. « Je suis allé, de » la part de monseigneur le connétable, lui faire des remontrances » au sujet de son amitié avec les Anglais, et m'efforcer de l'en dé- » mouvoir. Mais, par ma foi, il n'est nul besoin de lui rien persuader » sur ce chapitre. Je l'ai trouvé dans une telle colère contre les » Anglais, que, si j'eusse voulu, il n'aurait tenu à rien de lui faire, » non seulement rompre son alliance avec eux, mais de le résoudre » à tomber sur eux pour les détrousser dans leur retraite [1]. » Le roi riait, et le sire de Sainville, pour lui complaire encore mieux, se mit à contrefaire les façons du duc de Bourgogne, frappant du pied, donnant des coups de poing sur la table, répétant les propres discours du Duc, et son jurement accoutumé : « Par saint Georges! » ce roi d'Angleterre n'est autre que Blackborn, fils d'un archer » de ce nom. Je l'ai vu arriver en mes États sans avoir un denier » vaillant. C'est par mon aide qu'il a recouvré son royaume; et le » voilà qui m'abandonne, qui manque à sa foi, et traite avec le roi » de France! »

Le sire de Sainville faisait, de cette sorte, le récit de toutes les fureurs du duc de Bourgogne, en se rendant aussi plaisant qu'il pouvait. Le roi riait de plus fort : « Parlez plus haut, disait-il, je » me fais vieux, je deviens un peu sourd; » et il le faisait répéter. L'autre recommençait du meilleur de son cœur.

Passant à l'objet particulier de sa commission, le sire de Sainville exposa que le connétable approuvait fort le dessein d'obtenir une trève; que le roi n'avait pas de meilleur moyen pour écarter les

1 Comines. — Hollinshed.

périls qui le menaçaient; quant à lui, il y aiderait de tout son pouvoir; connaissant bien les Anglais, il pourrait guider le roi, et d'abord lui faisait savoir que le roi Édouard se contenterait de recevoir deux ou trois villes, telles petites qu'elles fussent.

Le roi était moins content d'un tel discours; il sentait que, plus le connétable se mêlerait de la négociation avec les Anglais, moins il s'en tirerait à bon marché, et voyait bien que ce médiateur empressé promettait sans doute en même temps au roi Édouard de lui faire obtenir des conditions avantageuses. Il ne voulait point répondre qu'il était déjà dans de meilleurs termes que ceux dont le connétable lui donnait espérance; c'eût été pousser cet infidèle serviteur à faire encore pis; il devait se garder encore plus de laisser croire qu'il regardait comme acceptables les propositions qu'on lui indiquait. Dans cet embarras, il se borna à répondre: « J'enverrai » quelqu'un à mon frère le connétable pour lui faire savoir de mes » nouvelles; » puis congédia les ambassadeurs.

Le sire de Sainville, qui songeait de son côté à ses propres intérêts, donna au roi de grandes assurances de dévouement, et jura en ses mains de lui révéler tout ce qui pourrait importer à son service.

Ainsi finit la scène, et dès qu'il fut parti, le roi, faisant sortir le sire de Contai du paravent, se remit à rire au plus fort. Quant au sire de Contai, il demeurait confondu, et il lui tardait de remonter à cheval pour aller dire à son maître de quelle façon on se moquait de lui.

Pendant ce temps-là le connétable, feignant de s'employer pour le roi, allait trouver le Duc à Valenciennes, et prétendait l'engager à la paix. Au même moment il avait envoyé son confesseur au roi Édouard, le conjurer, au nom de Dieu, de se fier à ses avis et à ses promesses qui étaient de toute sincérité. Il s'agissait avant tout, disait-il, de ne se point rembarquer, et de se procurer de façon ou d'autre Saint-Valery; bientôt après il serait logé plus au large dans le royaume; s'il avait besoin d'argent, un prêt de cinquante mille écus était à sa disposition. Toutes ces belles assurances ne purent donner aux Anglais aucune foi en un homme qui les avait vilainement trompés. D'ailleurs, aussitôt après avoir vu que le connétable lui faisait parler des villes d'Eu et de Saint-Valery, le roi de France avait eu soin de les envoyer brûler pour qu'on ne les lui demandât pas.

Le roi Édouard voulait la paix ; la plupart de ses conseillers la désiraient encore davantage. Le roi de France s'y était pris de façon à augmenter ce désir : jamais il n'avait été si magnifique en présens et en pensions ; il en fit accepter à tous les principaux serviteurs de la cour d'Angleterre. Lord Howard, sir John Cheinic, grand écuyer ; sir Thomas Saint-Léger, le chancelier d'Angleterre, lord Montgomery, le marquis de Dorset, fils du premier lit de la reine, reçurent des brevets de pension de deux mille écus par an. Il y avait aussi un fort grand seigneur, lord Hastings, chambellan d'Angleterre, à qui le roi aurait voulu en donner une. Mais il était depuis quatre ans pensionnaire du duc de Bourgogne pour mille écus : c'était M. d'Argenton qui, du temps qu'il était serviteur du duc Charles, avait traité cette affaire, car il s'entendait à ce genre de marchés. Maintenant le roi le chargea de gagner lord Hastings pour le parti contraire ; toutefois la chose ne fut conclue que longtemps après.

Il avait aussi une grande courtoisie et un extrême soin de complaire au roi Édouard. Il lui envoyait des chariots des meilleurs vins du royaume, tout ce qui pouvait servir à lui faire faire bonne chère, et jusqu'à des torches de cire. En effet on manquait de tout dans le camp des Anglais, non seulement pour le roi, mais aussi pour toute l'armée, et les Français laissèrent passer des convois de vivres. Enfin rien n'était omis pour bien disposer l'esprit des Anglais.

Après quelques jours, tout fut réglé, et il fut dit que les traités seraient signés par les deux rois dans une entrevue qu'ils devaient avoir, et dont les sires d'Argenton et du Bouchage furent chargés de choisir le lieu, de concert avec lord Howard et sir Thomas Saint-Léger.

Cependant le duc de Bourgogne, voyant que réellement la paix allait se faire, revint en hâte de Valenciennes [1] où il était depuis six jours, afin de s'opposer, s'il en était temps encore, à ce traité qui ruinait toutes ses espérances. Il arriva, avec une suite de seize chevaux seulement, au camp du roi Édouard. Ce prince, le voyant entrer soudainement en son logis avec une mine toute courroucée, lui demanda quel motif l'amenait, et pourquoi ce retour subit.

1 Chronique à la suite de Comines. — Hollinshed. — Comines.

« Je viens pour vous parler, répondit le Duc. — Est-ce en public » ou en particulier? dit le roi d'Angleterre sans s'émouvoir. — » Est-il véritable que vous avez fait la paix? — Oui, mon frère, » reprit le roi, j'ai conclu une trève pour sept années, et vous y » serez, si telle est votre volonté, compris, ainsi que le duc de Bre- » tagne. — Ah! par saint Georges! par Notre-Dame! par notre » Seigneur et créateur! » s'écria le Duc toujours parlant en anglais, car il le savait fort bien, « vous avez pu signer votre propre dés- » honneur! Comment! vous repasserez la mer sans avoir rompu » une lance, sans avoir tué une mouche? Avez-vous donc oublié ce » vaillant roi Édouard, votre aïeul, qui ne descendit jamais en ce » royaume, et avec de moindres armées que la vôtre, sans y gagner » quelques glorieuses batailles, comme à Créci et à Poitiers? Et » ce grand roi Henri, votre illustre parent, ainsi que le mien, dont » vous avez éteint la race, dont vous avez fait périr le fils, Dieu » sait par quelle mort, avait-il la moitié tant de gens que vous » lorsqu'il combattit non loin d'ici à cette célèbre journée d'Azin- » court? Songea-t-il à retourner en Angleterre avant d'être maître » de ce royaume, qui se soumit à lui comme régent et héritier de » la couronne? Et vous, vous partez sans avoir rien fait ni rien gagné. » Vous vous laissez prendre aux piéges du roi de France, et accep- » tez une paix qui ne vous rendra pas une cosse de pois. C'est votre » honneur, votre renommée, votre profit que je vous remontre ici. » Pour moi, que m'importe? est-ce pour mon intérêt que je vous » ai conseillé de venir en ce royaume? Qu'avais-je besoin de votre » secours? Je savais bien, à moi tout seul, défendre ma querelle, » et je l'avais assez fait voir. Pour le mieux prouver, je ne veux » point de ces trèves où vous m'avez compris sans ma volonté, et je » jure de n'entendre à aucun traité avec le roi de France, avant » qu'il y ait trois mois passés depuis votre départ. »

Cela dit, le Duc se leva, jetant à terre la chaise où il s'était assis. « Mon frère, je vous ai patiemment écouté, répliqua le roi Édouard, » et il vous faut aussi m'entendre. Les raisons de mon voyage en » ce royaume, vous les savez mieux que personne; et si vous les voulez » oublier, je pourrai les réciter ici. Le roi Louis vous avait pris » votre bonne ville d'Amiens, la cité de Saint-Quentin et d'autres » villes, dont vous avez un grand courroux. Nonobstant tous vos » efforts, vous n'avez pu les remettre en vos mains. De plus, ledit

» roi vous avait débauché une quantité de vos serviteurs et des plus » privés que vous eussiez, en telle sorte qu'il avait connaissance de » vos desseins et de vos secrets. C'est alors qu'ayant voulu vous en » aller conquérir des royaumes en Allemagne, vous avez eu la » crainte de perdre vos États, durant que vous étiez en quête d'en » gagner d'autres; et afin de donner empêchement au roi Louis, » qui se tenait prêt à profiter de votre absence, il vous est tombé » en imagination de me faire venir pour le tenir en inquiétude, et » pour garder la Flandre et l'Artois, pendant que vous seriez devant » Neuss, ou dans quelque autre pays d'Allemagne. Vous m'avez » donc fait de belles promesses; à vous en croire, je devais, en pas- » sant les mers, gagner des montagnes d'or. Vous n'attendiez, » disiez-vous, avec des armées tout entières d'hommes d'armes » et de gens de pied. Tout cela s'est fondu comme la neige au soleil, » et en arrivant dans vos pays je vous trouve ruiné, si bien qu'il » semble que vous n'ayez pas un page pour vous accompagner. Nous » avions entrepris cette guerre seulement pour aider à vos projets. » Mais puisque, non par votre couardise, mais par votre folie, » vous ne pouvez plus les suivre, nous n'avons que faire ici. Notre » honneur et celui de notre royaume ne sont pour rien en cette » affaire. Certes, si nous avions voulu combattre pour les intérêts » de l'Angleterre, nous aurions agi d'autre sorte, nous ne vous » aurions demandé ni votre jour ni votre heure; nous n'aurions pas » attendu tous vos délais. N'ayant nul besoin de vos secours, nous » serions descendus au temps et au lieu choisis par nous : et déjà » beaucoup de villes prises ou brûlées, beaucoup d'ennemis abattus » par nos gens d'armes ou nos archers, auraient bien fait voir à » vous et à vos sujets que c'était la querelle de l'Angleterre qui » nous aurait amenés. Rien donc ne peut m'empêcher de chercher » l'avantage de mon royaume dans une bonne et solide trêve, et si » je la signe, Dieu aidant, je l'observerai. »

« Dieu vous tienne en joie, » répliqua le Duc enragé de colère; et il sortit pour remonter à cheval; cependant il revint encore le lendemain prendre congé du roi Édouard; de là il partit pour Valenciennes, Mons et Namur.

FIN DU TOME HUITIÈME.

005684693